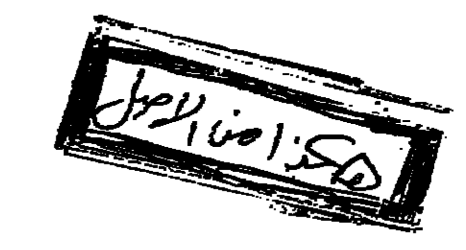


DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14244 – 5 F

MARDI 13 NOVEMBRE 1990

L'Internationale syndicale déboussolée

C'EST dans une atmosphère de crise profonde que le XII[e] congrès de la Fédération syndicale mondiale (FSM), fondée en 1945 et dominée par les syndicats d'obédience communiste, s'ouvre à Moscou le 13 novembre.

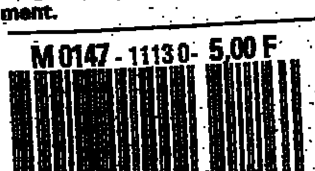
Les temps ont bien changé: En septembre 1986, à Berlin-Est, le congrès de la FSM, qui revendiquait plus de 210 millions d'adhérents répartis dans 135 pays, avait vanté les mérites et «l'amélioration constante» du socialisme. Quatre ans après, il n'y a plus de RDA et le système socialiste européen s'est effondré. Pis, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Bulgarie et, bien sûr, l'ex-RDA ont quitté la FSM, toujours boudée par la Chine. La Roumanie aurait fait de même. L'appareil permanent a été réduit des deux tiers et connaît des difficultés financières. Le gouvernement tchécoslovaque a lancé un ultimatum à la FSM, qui devra quitter Prague avant juin 1991.

LA transformation de cette Internationale syndicale risque de se jouer dans une confrontation entre les syndicats soviétiques et la CGT française, seule adhérente en Europe occidentale avec le syndicat chypriote PEO... Créée à Moscou il y a quelques semaines, la nouvelle confédération soviétique entend être plus «démocratique» et se présente en «partenaire constructif» du pouvoir. Mais elle est décidée à garder ses prérogatives – comme la gestion des services sociaux –, à conquérir de nouveaux droits, comme celui de s'opposer à la fermeture d'une usine, et à capitaliser le mécontentement né de la pénurie alimentaire et de l'effondrement de l'économie.

Sur le plan international, les Soviétiques veulent «éviter une politisation excessive» de la FSM. Ainsi, «le mouvement syndical doit se garder de devenir un terrain où s'affrontent les partis politiques et les idéologies». L'idée est de profiter de la nouvelle donne Est-Ouest pour accélérer le rapprochement avec les deux autres internationales syndicales, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et la Confédération mondiale du travail (CMT).

L'OPTION d'une FSM «désidéologisée» se heurte au «clan des radicaux» dans lequel on trouve d'abord la CGT, mais aussi les Cubains et les Ethiopiens. En 1978, la CGT avait quitté le secrétariat général de la FSM pour protester contre l'insuffisante ouverture de l'Internationale et la non-reconnaissance des droits syndicaux dans les pays de l'Est. En 1986, elle s'y est réinvestie, obtenant une vice-présidence pour M. Henri Krasucki. Aujourd'hui, tout en plaidant pour une FSM «indépendante et ouverte», la CGT refuse de célébrer la disparition des barrières idéologiques ou le renvoi dos à dos du capitalisme et du socialisme.

La CGT apparaît ainsi comme la dernière gardienne du dogme du «syndicalisme de classe», constituant un ultime rempart contre une transformation de la FSM en «organisation sans principes». La perspective d'une élection à la présidence, vacante depuis plusieurs mois, de M. Alfred Miodowicz, président du syndicat communiste polonais OPZZ, laisse à penser que le congrès de Moscou cherchera, dans un réflexe de survie, à conjurer les risques d'éclatement.



M 0147 - 1113 0 - 5,00 F

Estimant que «la situation se tend»

M. Dumas adresse à Bagdad une sévère mise en garde

L'Irak a rejeté, dimanche 11 novembre, une proposition du roi du Maroc pour un «sommet de la dernière chance», tout en suggérant l'ouverture d'un dialogue sur la sécurité au Proche-Orient. A Paris, le ministre des affaires étrangères, M. Dumas, estimant que «la situation se tend», a adressé une sévère mise en garde à Bagdad. Lundi, les douze membres de la CEE se sont prononcés à Bruxelles en faveur d'un renforcement de l'embargo terrestre contre l'Irak.



Lire

■ Sommet arabe : la proposition marocaine et la réponse de M. Saddam Hussein. ■ Les mises en garde de M. Bush et de M. Dumas. ■ Les effets de l'embargo à Bagdad. ■ La déclaration des évêques de France. *pages 3 et 4*

Face à la manifestation nationale dans les rues de Paris

Le pouvoir cherche à canaliser le mouvement des lycéens

La grande «Marche nationale pour l'éducation», à l'initiative des lycéens, devait partir, lundi 12 novembre à 14 h 30, de la place de la Bastille à Paris et s'achever au rond-point des Champs-Elysées. Des délégations devaient être reçues, à la fin du défilé, à l'Elysée, à l'Assemblée nationale et à Matignon par M. Lionel Jospin, qui assure l'intérim du premier ministre. Le pouvoir cherche, en effet, à canaliser le mouvement, en donnant des signes de bonne volonté.

Dans un entretien qu'il nous a accordé, M. Edgar Morin, sociologue, directeur de recherches au CNRS, déclare que les jeunes expriment «le délabrement moral du monde où ils vivent».

Edgar Morin : «Les jeunes expriment le délabrement moral du monde où ils vivent»

«1968, 1986, 1990... Voyez-vous une filiation entre ces éruptions de fièvre?

– Mai 68 s'était cristallisé sur une revendication générale, qui était le changement de la société et ne pouvait donc pas être satisfaite par le pouvoir en place. Le mouvement actuel des lycéens n'a pas, en apparence, ce caractère global. Je vois des traits communs, d'abord le caractère typiquement adolescent de la revendication d'égalité avec les adultes ; ensuite le fait que les nouvelles générations font irruption dans la politique «à gauche» et se font citoyens.

» Mais il faut distinguer, d'une part, les facteurs de déclenchement d'un mouvement, où interviennent des groupes politisés, d'autre part, ses finalités officielles et, enfin, ses motivations profondes. Au départ, la révolte a mis en avant des revendications en faveur de la sécurité et de la réhabilitation des locaux scolaires. Ces finalités sont aujourd'hui entièrement absorbées dans une dynamique de la manif.

» Un défilé avec des dizaines de milliers de jeunes dans la rue, c'est, en effet, bien plus qu'un monôme ou un chahut, cela peut ressembler à une fête d'initiation. Les lycéens prennent possession de la rue, intimident les pouvoirs et cherchent à dialoguer. Les adolescents marginalisés deviennent soudain les maîtres de leurs maîtres.

» Ce sont des moments merveilleux pour eux, et on comprend qu'ils cherchent à les faire durer. Mais, dans ces conditions, la volonté du pouvoir politique d'établir un dialogue avec eux sur un point précis est inopérante. A ce stade, toutes les concessions sont jugées insuffisantes, toutes les promesses dilatoires.

» Il faut comprendre le sens de ce rituel existentiel pour les adolescents, qui trouvent là une occasion de se poser en égaux des adultes, et de les impressionner. Il y a eu cette composante en 1968 et en 1986. Mais la signification du mouvement actuel, comme celle de 1968 et de 1986, ne peut pourtant pas être réduite à ce phénomène où la manifestation est à elle-même sa propre fin. Elle demeure en même temps un moyen de pression.

Propos recueillis par PHILIPPE BERNARD et HENRI TINCQ

Lire la suite page 2

A La Havane, Moscou ne répond plus

Affaiblie économiquement, l'URSS veut réduire son aide à un pays qui a perdu son rôle stratégique

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

Les Soviétiques ont du mal, depuis quelque temps, à respecter leurs contrats de livraison avec La Havane. Cela n'empêche pas leurs journaux de tirer à boulets rouges sur l'allié cubain, accusé de ne pas suivre le grand mouvement universel vers l'économie de marché. A défaut de pétrole et de produits alimentaires, les Cubains ont donc droit, dans la presse soviétique, à des reportages pas très tendres à l'égard du principal bénéficiaire de l'aide de Moscou.

Le dernier tabou est tombé : la presse soviétique ose désormais s'attaquer à Fidel Castro lui-même, égratigné dans un article peu flatteur du quotidien des Jeunesses communistes, *Komsomolskaia Pravda*, paru à la fin du mois d'octobre. Sans apporter de révélations fracassantes – tous les faits cités dans l'article sont connus, en particulier le nombre des résidences de Castro, et l'existence de ses cinq enfants illégitimes – les auteurs cherchent visiblement à ternir l'image du dirigeant cubain, que son entourage continue de présenter comme un *«incorruptible»* et un *«vrai»* leader populaire, à la différence des chefs politiques balayés par la tourmente dans le monde socialiste. Alors que ses partisans estiment qu'on ne peut pas comparer Fidel Castro, qui a *«fait»* la révolution, avec Erich Honecker ou Ceausescu, qui ont *«hérité»* du pouvoir, les Soviétiques qui lui sont hostiles pensent que la comparaison est valable, au moins sur un point : sans l'aide de Moscou, Fidel Castro est aussi fragile que les deux autres.

Or, ajoutent-ils en substance, l'URSS n'a plus aucune raison d'entretenir une *fiancée* aussi coûteuse, qui a eu, certes, son utilité à l'époque de la guerre froide, mais ne se justifie plus aujourd'hui avec la détente. *«Ce genre d'article*, affirme un correspondant soviétique en poste à La Havane, *s'inscrit dans le débat en cours à Moscou sur la poursuite ou la suppression de l'aide à Cuba. De plus en plus de gens chez nous, en particulier dans les milieux politiques, estiment que notre situation économique catastrophique est une raison suffisante pour supprimer les milliards de roubles de subvention à un allié qui se permet de critiquer nos choix de société.»*

BERTRAND DE LA GRANGE

Lire la suite page 5

Une basilique pour huguenots

Le Corum, Opéra et palais des congrès au cœur de Montpellier, a été inauguré samedi 10 novembre

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Après quelques journées de rodage, le maire de Montpellier, M. Georges Frêche, a inauguré, samedi 10 novembre, la salle Berlioz, vouée tout à la fois aux congrès et à l'opéra. C'est, avec ses deux mille places, le point d'orgue du complexe du Corum, en plein cœur de la ville. Un projet monumental que ce Corum, dont le nom relève surtout du latin de publicité, mais dont l'ambition est dans le droit fil des grands travaux du président de la République, matinée de régionalisation.

Ce n'est évidemment pas un hasard si l'inauguration du Corum a coïncidé avec la sortie du livre de Georges Frêche *la France ligotée*. Mais ça n'en n'est pas non plus un si aucun membre du gouvernement ni M. Lang, ni M. Biasini, ni M. Delebarre, n'a cru de son devoir de représenter M. Mitterrand pour donner à ce premier concert cette dimension nationale à laquelle s'intéresse tant le maire de Montpellier. Dommage. Si M. Frêche ne mérite peut-être plus la reconnaissance de ses alliés socialistes, le bâtiment, lui, la méritait, et les Montpelliérains aussi qui doivent assurer l'essentiel de son coût, la bagatelle de 800 millions de francs (1). Au moins, le *Te Deum* de Berlioz, sa pompe et ses fureurs, le tout interprété par l'Orchestre de Radio-France, était au rendez-vous pour donner sa taille à l'événement et sa bande-son au film de l'architecture de Claude Vasconi.

FRÉDÉRIC EDELMANN

Lire la suite page 15 - section B

(1) Selon les chiffres donnés par le maire, l'Etat a apporté son concours à hauteur de 50 millions de francs, la Communauté Européenne 20 millions, le département de l'Hérault 50 millions, tandis que la région Languedoc Roussillon retirait son soutien après avoir changé de camp politique. 180 millions ont été obtenus d'investisseurs privés, le district et la ville (pour 220 millions) se partageant les 500 millions restants.

DÉBATS

Golfe

Mourir pour Petrofina

par Denis Langlois

« C'EST sûr, je l'ai entendu à la radio, les Américains attaquent à la fin de la semaine ! » Croquis à l'appui, les stratèges en chambre font leurs pronostics. Ce sera une guerre-éclair de huit jours ou bien une guerre de tranchées de huit ans. Il y a toujours eu chez certains individus pervers une fascination pour les tueries, surtout lorsqu'elles se déroulent loin de chez eux. Ils se souviennent du bon vieux temps du service militaire, celui de l'Indo ou de l'Algérie et se préparent à planter des petits drapeaux sur la carte du Moyen-Orient.

La libération des otages français les a pris de court et même carrément déçus. Encore un coup des politiciens qui vont finir par nous le carotter, ce grand feu d'artifice ! Qu'on laisse la place aux militaires, ils ont toujours su comment agir avec les bougnoules, les jaunes et autres métèques !

Quelles sueurs froides en ouvrant leur journal ! Depuis quelque temps, les sondages évoluent de façon inquiétante. Les va-t-en guerre ne sont plus majoritaires. Encore la faute de ces pacifistes qui manifestent, banderoles au vent, en criant *« Non à la guerre ! »* Paris, New-York, Tokyo, Stockholm, un complot international ! Voilà maintenant que les vétérans de la guerre du Vietnam défilent dans leurs chaises roulantes. Pourquoi pas les anciens d'Algérie avec leurs béquilles ? Où va-t-on si ceux qui ont fait la guerre se mettent à conseiller aux autres de ne pas la faire ? L'autre samedi, à Paris, on a même vu deux militaires en uniforme marcher à la tête du cortège. Ils se sont retrouvés au trou, bien fait pour eux. Mais la subversion rôde partout.

Les jeunes refusent de mourir pour Petrofina ou pour Dassault. Comme si, pour se battre, on avait besoin de savoir à quoi ça sert ! Les chefs, eux, le savent et cela suffit. Ils claquent des doigts et tout le monde se met en marche. *« A Bagdad et silence dans les rangs ! »*

Mais justement, le vrai problème, et il est de taille, c'est que les peuples au plus profond d'eux-mêmes ne veulent pas la guerre. Jusqu'ici, on a pas tenu compte de leur avis, on a même bâillonné leurs voix, mais peu à peu ils parviennent à se faire entendre.

Une sagesse dictée par la peur

Incontestablement ils ne sont pas chauds pour le casse-pipes, d'autant plus que, dans certaines religions, la montée directe au paradis n'est même pas assurée.

Bref, les gens ont envie de vivre. C'est finalement l'excellente nouvelle claironnée par les sondages. Même si leur existence n'est pas toujours passionnante, ils ont envie de la mener jusqu'au bout. Il faut dire qu'en général ils n'ont que celle-là et ils y tiennent.

Même si par leur travail et leurs impôts, ils ont largement contribué à la construction de redoutables engins de mort qui, business oblige, se sont retrouvés entre les mains de l'adversaire, ils n'ont guère envie qu'on s'en serve. D'un seul coup, ils ont pris conscience que les morts ne se relèvent pas, comme à la télé, en essuyant leur maquillage sanguinolent.

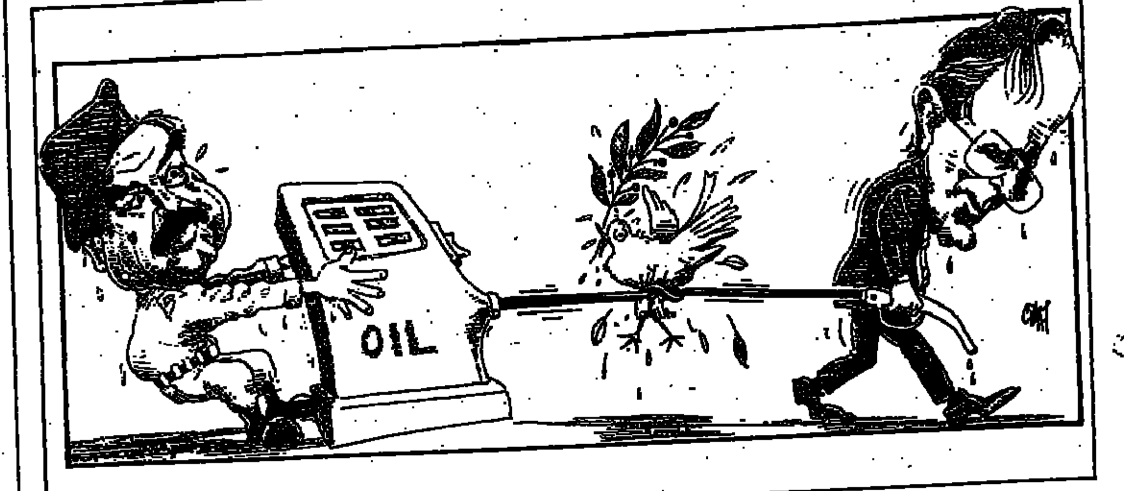
C'est sans doute la peur qui les incite à la sagesse. Mais ne faisons pas la fine bouche. Dans l'histoire du monde, la peur a si souvent mené à une fuite en avant, et donc à l'agression. Les entre-massacres de populations crevant de trouille mais poussées par des excités jalonnent nos livres d'histoire pour qui sait lire entre les lignes.

Cette fois-ci, n'en déplaise aux bellicistes, il n'y aura pas de morts au champ d'honneur, pas de médailles remises à titre posthume au son des clairons, pas de monuments aux morts inaugurés par des préfets encasquettés.

Désolés, messieurs les pousse-au-crime, mais avec Prévert, nous vous répondons clairement et fermement : *« Non, nous ne descendrons pas à la prochaine ! »*

► **Denis Langlois, avocat et écrivain, est signataire de l'appel des 75 contre la guerre dans le Golfe.**

TRAIT LIBRE



(« Panorama » – Istanbul).

Un entretien avec M. Edgar Morin

Suite de la première page

– S'agit-il d'une protestation d'ordre scolaire, ou d'une révolte sociale liée au délabrement de certains quartiers ?

– Le mouvement de 1968 était parti des étudiants issus des classes moyennes mais a su entraîner ensuite dans son sillage toutes les catégories de jeunes ; aujourd'hui, l'épicentre s'est déplacé, et l'étincelle a jailli dans les lycées de banlieue peu après les émeutes de Vaulx-en-Velin. Nous vivons le syndrome de l'échec total de l'urbanisme technocratique des années 60. Les jeunes des cités mettent en lumière cette carence épouvantable. Déjà, ils compensent la décomposition générale de tous les liens sociaux dans leurs quartiers par la création de bandes soudées par des liens communautaires très forts. Les lycées des banlieues subissent les maux des quartiers de banlieue. Ils n'ont pas créé un milieu autre. Mais, aujourd'hui la protestation a dépassé la banlieue et concerne la jeunesse, « maillon le plus faible » de la cohésion sociale, et, dans ce sens, notre société.

– Les revendications proprement lycéennes repeindre les classes, assurer la sécurité, mieux former les professeurs – ne sont-elles que des prétextes ?

– Il est certain que des bâtiments sont vétustes, que des professeurs et des surveillants manquent. Mais ces vétustés et ces carences sont devenues les symboles qui renvoient à des vétustés et des carences profondes dans l'enseignement et, plus profondément, dans la société.

» Depuis 1968, on a cru régler la crise de l'enseignement par des réformes institutionnelles. Or nous avons affaire à un paradoxe typique, que Marx avait bien expliqué lorsqu'il se demandait : *« Qui éduquera les éducateurs ? »* Pour avoir un enseignement d'un type nouveau, il ne suffit pas de changer les institutions, il faut changer les esprits. Mais comment changer les esprits si on ne change pas les institutions ? Le paradoxe est insoluble.

» Les gouvernants ont échoué même à changer l'institution, et ils croient maintenant que les solutions sont quantitatives : plus de bacheliers, plus d'argent, plus de pions, etc. Cette illusion quantitativiste est navrante. Non pas que je sois contre l'augmentation des crédits, mais je pense que la tragédie fondamentale de l'enseignement est ailleurs.

» Depuis l'école primaire jusqu'à l'université, toutes les structures de l'enseignement forment des esprits pour les ventiler dans des catégories et pour les empêcher de penser la complexité des problèmes. L'enfant est naturellement apte à saisir les liens entre les choses, et l'école lui apprend à disjoindre celles-ci. Il faudrait, dès les premières classes, enseigner à relier et non à séparer.

» De plus, les enseignants ont perdu leur mission culturelle du début du siècle, à transmettre les valeurs laïques. Aujourd'hui, avec la généralisation de l'alphabétisation et la concurrence des médias, ils se sentent vraiment frustrés et dans l'incapacité de renouveler le sens de la laïcité, c'est-à-dire la problématisation généralisée, la mise en question et le dialogue des idées.

– Quel lien faites-vous entre ce malaise très global du monde enseignant et les manifestations de lycéens ?

– Les élèves ressentent de façon diffuse l'absence de sens de ce qu'on leur enseigne. Ils ne considèrent le lycée que comme l'endroit par lequel il faut passer pour décrocher le bac, moyen d'une qualification et accès au gagne-pain. On s'interroge souvent pour savoir s'il faut adapter l'enseignement à la société ou l'inverse. En posant le problème de façon aussi simplifiée, on finit par oublier que les deux sont nécessaires. L'enseignement n'aura un sens que s'il veut adapter des éléments de la société à une continuité culturelle séculaire. Il n'est pas fait uniquement pour fournir, au jour le jour, des débouchés professionnels qui vont changer tous les cinq ans en fonction des techniques nouvelles. Mais tout cela n'est pas pensé : c'est écarté parce que la pensée politique est descendue au degré zéro. On se demande essentiellement comment calmer les grèves, comment faire voter le budget. On navigue à vue.

– Vous percevez une « perte de sens » de l'enseignement, un malaise global, alors que les lycéens revendiquent des conditions d'études décentes. Comment expliquez-vous leur incapacité à exprimer leurs véritables objectifs ?

– En 1968, des groupuscules ont offert à la jeunesse en révolte une idéologie qui leur apportait la promesse d'un salut et d'une société meilleure. Il n'en reste plus rien, avec l'écroulement du salut par la révolution.

» En 1986, étudiants et lycéens avaient regénéré spontanément les idéaux de 1789, en protestant contre la sélection à l'entrée de l'université et donc pour l'égalité dans les études.

» Aujourd'hui, les lycéens ne peuvent formuler que des revendications-prétextes, le fond du problème restant indicible.

« Enorme désenchantement »

– Pourtant, la société ne leur manifeste pas d'hostilité. Elle donne des consignes d'indulgence aux policiers, ouvre tous ses médias, le président de la République lui-même veut qu'on écoute mieux les jeunes...

– Justement, le paradoxe de ce mouvement est qu'il se heurte à un édredon. Les parents se souviennent de mai 68 et l'encouragent, les politiques, de droite comme de gauche, veulent ouvrir le dialogue. Mais cette attitude irrite les lycéens qui ont l'impression qu'on les considère comme des gamins à dorloter, alors qu'en fait, ce sont nos petits « imprécateurs ».

– Au fond, que veulent-ils ?

– Ils veulent exister, vivre autre chose, ne plus se laisser débiter en bacheliers ou non-bacheliers par la machine scolaire. Mais ils ne savent pas comment l'exprimer parce qu'il n'y a plus sur le marché, d'idéologie capable de leur fournir des perspectives et un discours. Nous vivons tous cet énorme désenchantement, et, dans cette phase historique où le progrès est en crise, où l'avenir radieux est mort, tout le monde vit le nez dans son assiette en pensant qu'il n'y a pas de futur. Les jeunes, si l'on décode, parlent de l'état de notre monde en 1990.

» Ils n'ont trouvé que les chaises branlantes et l'insécurité pour exprimer leur malaise. C'est même émouvant de se raccrocher à de telles histoires pour établir un dialogue conflictuel avec les autorités. Car s'ils ne parlaient ni des murs, ni des profs, ni des tables branlantes, ni de la sécurité, qui sont des problèmes réels, compréhensibles par tous, de quoi parleraient-ils ? C'est leur code pour parler d'une insécurité plus profonde, d'une absence de guides, d'un délabrement beaucoup plus général.

» En 1968, le code de la révolte était le jargon marxiste-léniniste. Maintenant, le code consiste à dire que les murs sont crados, les chaises branlantes. C'est un langage vraiment symbolique d'un monde en ruine, de la vie dans les banlieues et dans ces lycées d'une tristesse infinie construits à toute vitesse. Mais qui exprime aussi le délabrement intérieur, moral du monde où ils vivent.

– Quelles valeurs, quels repères leur proposer ?

– Raymond Barre, parlant de la droite, a dit que, pour qu'il y ait recomposition, il faut d'abord qu'il y ait eu décomposition. Je ne dirais pas la même chose de la gauche, mais je crois qu'il faut une décomposition de toute une série de croyances, de dogmes, d'idées préconçues pour qu'il y ait un nouveau commencement.

» Après l'effondrement des pays de l'Est, on a voulu répandre l'euphorie sur nos sociétés occidentales, en oubliant que nos carences sont profondes et que nous allons vers une impasse. Notre société est atteinte d'une maladie profonde qui n'est pas symétrique à celle des sociétés totalitaires, et sur laquelle on devrait se concentrer puisque l'obsession du danger totalitaire a disparu.

» Nous avions jusqu'à présent été détournés de nos carences et de nos problèmes de fond par ce qui se passait là-bas. Maintenant, nous pouvons peut-être nous attaquer aux maux intérieurs, et non plus à ceux du totalitarisme extérieur qui est mort. Il nous faut retrouver un futur, non plus un futur de la promesse, mais une continuité, un lien salubre avec le passé qui ne soit pas celui des fondamentalistes. Personne ne détient la formule et nous sommes au degré zéro. Il faut donc refaire aujourd'hui tout un effort de pensée, de regénération politique, comme l'avaient fait les penseurs socialistes au dix-neuvième siècle. L'actuel mouvement des lycéens doit nous rappeler cette nécessité. Il peut se dissoudre demain et on risque de l'oublier, alors que c'est un véritable signal d'alarme.

– Où va cette révolte ?

– Nous ne savons pas encore si le mouvement s'épuisera vite ou si, au contraire, il s'amplifiera. Nous ne savons pas s'il jouera un rôle de déclencheur qui fera confluer les protestations les plus diverses, les plus archaïques et les plus nouvelles, et si tout cela fera sauter le gouvernement. Je crois qu'il faut attendre pour formuler un diagnostic « de second type ».

Propos recueillis par
PHILIPPE BERNARD
et **HENRI TINCQ**

COURRIER

Retraités pénalisés

A propos de votre article du 20 octobre intitulé « Retraités : la fin d'un tabou », je vous fais remarquer que, pour un couple de retraités ayant, au total, 10 000 francs de pension par mois (120 000 francs par an), le revenu imposable sera de 120 000 × 0,72 = 86 400 francs. A 0,40 %, la contribution resterait modeste = 345,60 francs. A 1,1 % du revenu perçu, 120 000 × 1,1 % elle s'élèvera à 1 320 francs.

C'est-à-dire qu'elle sera quatre fois plus élevée !

Que tous les autres revenus soient mis à contribution à hauteur de 1,1 % soit, mais pour les pensions, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on a guère pris de précaution avec une catégorie sociale désarmée (mais qui pourrait bien se manifester lors des prochaines élections).

LUCIEN ROMÉAS
Lyon

Séculaire ou séculier

Dans *le Monde* du 18 octobre, M. Zecchini écrit que *« le premier ministre se fait le champion de l'Inde séculaire (laïque) »*.

En anglais, *secular* signifie *not sacred or ecclesiastical*, mais en français, séculaire signifie « âgé d'au moins un siècle » et, par extension, « très ancien », ce qui n'a rien à voir avec la religion. Sans doute la plupart des lecteurs auront-ils rectifié d'eux-mêmes, mais je me permets de signaler qu'il existe en français un adjectif, « séculier », qui est, comme l'anglais *secular*, plus ou moins synonyme de laïque.

JEAN-JACQUES AFFHOLDER
Toulouse

A l'emplacement de Saint-Julien-le-Pauvre

Il semble étrange de lire que Grégoire de Tours fut hébergé à l'église Saint-Julien-le-Pauvre à Paris (*le Monde* du 21 octobre). La construction de cet édifice n'a été commencée qu'en 1170, alors que le célèbre historiographe des Francs est mort à la fin du sixième siècle. Il aurait fallu préciser que l'église actuelle fut construite à l'emplacement d'une ancienne chapelle, refuge de pèlerins, où, en effet, Grégoire de Tours fut accueilli. Cette chapelle fut détruite par les Normands.

RENÉE MONJARDET
Paris

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

LA CRISE DU GOLFE

La Grande-Bretagne pourrait envoyer de nouveaux renforts militaires dans le Golfe, a fait savoir dimanche 11 novembre le secrétaire britannique à la Défense, M. Tom King, qui doit se rendre cette semaine en Arabie saoudite. Il s'agira très vraisemblablement de forces terrestres, a-t-il ajouté. La 7e Brigade blindée des « Rats du désert » britanniques prend déjà position dans le désert saoudien. Elle compte 9 500 hommes équipés de 132 chars et d'autres véhicules blindés.

D'autre part, un responsable militaire français en Arabie saoudite a annoncé dimanche que les avions français qui n'effectuent actuellement que des vols de reconnaissance et d'entraînement, commenceront bientôt des « patrouilles de combat ». Un protocole franco-saoudien, qui doit être signé dans les prochains jours, fixera les règles d'exécution de ces missions dont l'objectif sera la surveillance contre la pénétration éventuelle d'appareils irakiens dans l'espace aérien saoudien.

Interrogé par la chaîne privée ITV, sur des estimations d'après lesquelles un conflit armé pourrait faire jusqu'à 100 000 morts, le secrétaire britannique à la défense a répondu : *« Nous sommes déterminés à faire en sorte que le bilan des victimes ne soit absolument pas de cet ordre. »* Il a réaffirmé que, pour la Grande-Bretagne, l'Irak devait se retirer sans plus tarder du Koweït sous peine d'une opération armée certaine : *« Nous ne bluffons pas »*, a-t-il dit en refusant toutefois d'avancer la moindre date. En cas d'attaque irakienne à l'arme chimique, Bagdad s'exposerait à des représailles extrêmement sévères, a-t-il ajouté.

La Grande-Bretagne juge souhaitable, pour préserver la cohésion de l'alliance, une nouvelle résolution du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant le recours à la force pour évincer l'Irak du Koweït, a encore rappelé M. King. Il ne croit cependant pas que la force multinationale stationnée dans la région serait handicapée par l'absence d'une telle résolution. Les gouvernements devraient alors prendre leurs propres décisions, a-t-il dit.

Les autorités britanniques ont d'autre part annoncé qu'elles avaient rejeté samedi une proposition irakienne d'échanger le Boeing de British Airways bloqué depuis le 2 août au Koweït contre des moteurs d'avions et des pièces détachées.

Deux hommes d'affaires irakiens qui tentaient de violer l'embargo en faisant parvenir des marchandises à l'Irak ont été expulsés de Grande-Bretagne et devraient avoir quitté le pays mardi matin.

En réponse à la proposition marocaine

M. Saddam Hussein pose de nombreuses conditions à la tenue d'un sommet arabe

BAGDAD

de notre envoyé spécial

Bagdad n'a pas tardé à répondre à la proposition marocaine d'un sommet arabe et cette rapidité est peut-être le signe d'une attitude nouvelle de la part du président irakien, bien qu'apparemment sa position n'ait guère changé, surtout sur l'essentiel, l'éventualité d'une évacuation du Koweït ayant encore été catégoriquement rejetée voici quelques jours.

Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion du Conseil de commandement de la révolution, la plus haute instance politique en Irak demande que des *« consultations préalables sérieuses »* puissent être entreprises entre toutes les parties concernées par la crise du Golfe et regrette que l'Irak n'ait pas été *« consulté »* avant l'annonce faite par le roi Hassan II.

Le président Saddam Hussein fait savoir qu'il entend avoir son mot à dire sur l'ordre du jour du sommet qui *« ne devrait pas porter uniquement »* sur la crise actuelle *« mais aussi sur le problème palestinien, la libération des territoires arabes occupés et d'autres questions arabes »*. C'est toujours l'affaire du *« lien »* que l'Irak veut imposer. Cependant, il n'est pas dit que l'hypothèse d'un retrait du Koweït est, *a priori*, considérée comme hors sujet par les Irakiens. Enfin, M. Saddam Hussein souligne que le choix du lieu de la réunion est problématique et que celle-ci ne doit pas se tenir *« sous la menace des forces étrangères »*. Le communiqué indique que l'Irak souhaite avoir quelques garanties pour que le sommet ne prépare pas le terrain à une *« agression américano-sioniste »*.

La réponse n'est donc pour l'instant qu'un « oui mais ». La proposition du roi du Maroc n'est certainement pas une surprise complète pour le dirigeant irakien qui, depuis le premier jour de la crise du Golfe, n'a jamais totalement refusé le principe d'un sommet, le jugeant toutefois sans objet jusqu'à présent. Le roi Hussein de Jordanie et le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, n'ont cessé depuis près de trois mois de coordonner leurs efforts pour tenter de promouvoir une solution diplomatique *« arabe »* qui n'exclurait pas nécessairement le reste de la communauté internationale, c'est-à-dire l'ONU. M. Arafat, qui séjourne fréquemment à Bagdad, se trouvait encore la semaine dernière dans la capitale irakienne où il a rencontré le président Saddam Hussein en tête à tête mercredi.

On sait maintenant qu'au cours de l'entretien le chef de l'OLP a informé son interlocuteur d'un *« plan »* de règlement de la crise du Golfe et d'une initiative prochaine pour essayer de débloquer la situation. Le projet évoqué par le leader palestinien prévoit un retrait du Koweït mais assorti d'*« arrangements »* territoriaux entre l'émirat et l'Irak. De source palestinienne on laisse entendre que le chef de l'Etat irakien aurait prêté une oreille attentive aux propos de M. Arafat, plus attentive que les fois précédentes.

C'est dans ces circonstances que le ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Quichen, est arrivé à Bagdad dimanche. Une visite de marque, car elle est la première d'un membre du gouvernement de l'un des cinq Etats ayant un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies.

La position de la Chine

M. Qian Qichen a eu dimanche deux longs entretiens avec le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, et il devait rencontrer M. Saddam Hussein lundi. Les Irakiens se félicitent vivement de cette visite qui, à leurs yeux, tend à montrer que leur isolement n'est pas aussi grand qu'on veut bien le dire. Mais M. Qian Qichen n'est pas pour autant à Bagdad afin de les rassurer.

Si à propos de la crise du Golfe la Chine a adopté une position en retrait par rapport à celle des autres membres du Conseil de sécurité, manifestant encore plus de réserves que l'URSS, elle n'en a pas moins voté toutes les résolutions, y compris la 665, qui autorise implicitement le recours à la force pour faire respecter l'embargo contre l'Irak. Le gouvernement chinois est très réticent à l'égard d'un tel recours mais n'a pas tout à fait écarté une *« option militaire »* sous l'égide des Nations unies. Le président Saddam Hussein est-il prêt à modifier un tant soit peu sa position de manière à déclencher un véritable processus diplomatique ayant quelque chance d'aboutir ? Le secret quasi absolu dont s'entoure le chef d'un régime aussi autoritaire empêche d'avoir directement la moindre indication officieuse.

Mais les observateurs étrangers en poste à Bagdad ont noté qu'au cours du mois d'octobre et de ces derniers jours, une certaine évolution s'est produite. M. Saddam Hussein et la plupart des personnalités de son entourage tiennent des propos moins belliqueux. Plus d'appel à la guerre sainte comme en août et septembre. Le président lui-même a davantage parlé récemment de *« solution pacifique »*.

Si tous les soirs la télévision continue de diffuser les images du front, où des soldats clament inlassablement qu'ils sont fin prêts à combattre l'ennemi et fustigent le président Bush et Mme Thatcher, les Irakiens à Bagdad paraissent beaucoup moins s'attendre à une *« agression »*. S'il n'y avait les queues pour les produits rationnés, il serait difficile de penser qu'une guerre menace d'éclater. Les militaires sont presque invisibles, de même que les mesures de défense passive.

De là à conclure que l'Irak est en train de s'installer dans une « logique de paix » plutôt que dans celle de la guerre, il y a un pas qu'il serait prématuré de franchir. Rien ne dit qu'en se rendant à un sommet arabe, s'il le fait, M. Saddam Hussein ne cherchera pas, par cet autre moyen, à gagner encore du temps. La seule chose à peu près sûre est qu'avant d'accepter à demi-mots la proposition du roi Hassan II, M. Saddam Hussein a dû se rendre compte qu'il ne pouvait plus se contenter de camper sur une position définie il y a trois mois déjà. Il a dû comprendre que l'immobilisme le mettait désormais en situation de faiblesse et qu'il lui fallait au moins donner l'impression de prendre une nouvelle initiative.

FRANCIS CORNU

Hassan II : « une dernière chance »

Le Roi Hassan II a appelé dimanche 11 novembre à la tenue d'un sommet arabe *« exceptionnel »* pour donner, a-t-il dit, une *« nouvelle et dernière chance »* à une solution pacifique de la crise du Golfe *« sur la base des décisions prises par la communauté internationale »*. *« Il est impossible que l'Irak efface d'un trait de plume l'Etat koweïtien pour en faire une de ses provinces »*, comme il est *« impossible que le peuple koweïtien perde du jour au lendemain son identité pour devenir (...) irakien »*, a déclaré le souverain marocain dans un discours radio-télévisé.

S'adressant aux chefs d'Etat arabes, le souverain leur a déclaré : *« Réunissons-nous et voyons (...) quelles décisions nous pourrions prendre à partir des garanties internationales pour donner à chacun son dû et afin que le Koweït redevienne ce qu'il était et que l'Irak devienne membre satisfait et satisfaisant au sein de notre famille arabe et notre Oumma islamique. »*

« Je vous invite avec insistance et du fond du cœur » à tenir cette réunion dans les meilleurs délais, a-t-il ajouté, en estimant que si la guerre devait éclater, *« elle ne fera aucune distinction entre l'innocent et le coupable »*. Le Roi Hassan II a affirmé que si ses pairs arabes décidaient de se réunir au Maroc, ce pays serait prêt dans une semaine à les accueillir, mais que s'ils préféraient se réunir *« ailleurs »*, il participerait personnellement à la conférence.

La rencontre égypto-syro-saoudienne

A Bagdad, dans une interview diffusée dimanche par la chaîne de télévision britannique ITN, le président Saddam Hussein a renouvelé son appel à la tenue d'une conférence internationale sur la *sécurité* au Moyen-Orient. Il n'a cependant donné aucune indication sur son intention d'appliquer ou non les résolutions des Nations unies exigeant un retrait inconditionnel de ses troupes du Koweït. Il a affirmé que l'occupation de Koweït devait être considérée dans le cadre de la sécurité globale de la région. *« Si toutes les parties concernées se souvenaient de ces faits et s'asseyaient autour d'une table, nous sommes certains qu'elles parviendraient à une solution sérieuse et en profondeur de toutes ces questions, la question palestinienne en tête »*.

Au Caire, le ministre des affaires étrangères égyptien, M. Esmet Abdel Meguid, de retour de Damas, où il a participé à la deuxième rencontre égypto-syro-saoudienne entre les ministres des affaires étrangères, a déclaré que les trois pays étaient en faveur d'une *« solution de la crise du Golfe basée sur le retrait de l'Irak et le rétablissement de la légalité au Koweït, qui éviterait une guerre dévastatrice dans la région »*. – (AFP-Reuter-AP.)

Les effets de l'embargo

Bagdad fait état de difficultés d'approvisionnement en céréales

L'Irak a fait officiellement état, dimanche 11 novembre, de difficultés d'approvisionnement du marché intérieur en céréales et annoncé des mesures pour lutter contre la *« spéculation »* sur ces denrées, trois mois après l'entrée en vigueur de l'embargo international à son encontre.

Selon l'agence irakienne INA, M. Saddam Hussein a présidé une réunion *« consacrée aux problèmes économiques »*, qui a décidé d'augmenter le prix du riz – d'un montant non précisé –, de rendre obligatoire *« la commercialisation de tous les produits céréaliers par les canaux de l'Etat »* et de *« renforcer les sanctions contre les spéculateurs »*.

C'est la première fois que l'Irak, qui compte près de 18 millions d'habitants, fait ainsi état publiquement de *« spéculations »* sur les produits agricoles et de difficultés d'approvisionnement du marché. Le 3 septembre, Bagdad avait annoncé le rationnement de neuf produits de base : la farine, le riz, l'huile de cuisine, le thé, les féculents, le sucre, le lait pour nourrissons, le savon et la poudre de lessive. En outre, depuis la mi-octobre, quinze médicaments *« vitaux »* sont également rationnés.

Selon INA, les mesures annoncées dimanche ont été prises *« en raison de la réticence de certains commerçants à vendre leurs céréales par l'intermédiaire de l'Etat, à approvisionner les citoyens en denrées de base et à améliorer le système de rationnement »*. *« La commercialisation de tous les produits céréaliers se fera exclusivement par les canaux de l'Etat, alors que seront renforcées les sanctions contre les spéculateurs et les agriculteurs récalcitrants »*, ajoute l'agence, sans autre précision sur la nature des *« sanctions »* envisagées.

L'Irak avait décidé, le 19 octobre, de rationner l'essence et l'huile pour moteur, mais cette mesure avait été annulée le 28 octobre par M. Saddam Hussein, qui avait alors démis de ses fonctions le ministre du pétrole, accusé d'avoir fait *« une erreur de calcul »*. – (AFP.)

LA CRISE DU GOLFE

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Dumas incite Bagdad à « prendre la situation très au sérieux »

Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas a appelé dimanche 11 novembre les dirigeants irakiens à prendre *« très au sérieux »* la situation *« qui se tend »* dans la crise du Golfe et a souligné qu'il fallait *« examiner »* une résolution de l'ONU sur le recours à la force contre l'Irak.

« Chaque jour qui passe pendant lequel il ne se produit rien de vraiment sérieux du côté irakien aggrave la situation », a dit M. Dumas, qui était l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », en soulignant qu'il souhaitait *« être entendu à Bagdad »* et que *« les dirigeants irakiens feraient bien de prendre cette situation très au sérieux. »* M. Dumas a ajouté que *« tous les signes qui viennent de l'Irak ne sont pas des gestes encourageants et qui vont dans le bon sens »*. *« C'est pour cela »*, a-t-il poursuivi, *« que je dis que la situation se tend. »*

La « loyauté » de M. Cheysson

Le ministre a toutefois rappelé que Paris restait dans le *« droit fil »* des décisions de l'ONU, qui *« prévoient une action défensive et coercitive »* défensive pour protéger les Emirats et l'Arabie Saoudite, et coercitive – *« ce qui n'est pas forcément une action offensive »* – pour amener l'Irak à évacuer le Koweït. *« La position de la France n'est pas, pour le moment, que tout est permis à partir des résolutions votées »* par le Conseil de sécurité de l'ONU, a fait valoir M. Dumas.

M. Dumas a en même temps estimé qu'il convenait d' *« examiner »* une résolution de l'ONU sur le recours à la force contre l'Irak. *« C'est une procédure qu'il faut envisager »*, a-t-il déclaré sans indiquer clairement si Paris voterait une telle résolution. Soulignant la nécessité de *« maintenir et de renforcer »* l'embargo des Nations unies contre l'Irak, M. Dumas a ajouté : *« Nous avons encore un peu de temps devant nous. Il faut que ce temps soit mis à profit pour que la raison finisse par l'emporter. »* Mais le ministre a souligné que si rien ne se produisait à l'expiration de ce délai, la communauté internationale ne *« se croiserait pas les bras »*. Interrogé sur l'attitude de Washington et l'éventualité d'une attaque américaine contre l'Irak, le ministre a *noté* que les Etats-Unis *« ne cachent pas qu'en cas de provocation, d'action sur leurs troupes ou en cas de comportement inadmissible sur leurs otages, ils se considéreraient comme en droit d'intervenir »*. Comme on lui demandait si cette hypothèse avait été envisagée lors des entretiens du secrétaire d'Etat américain James Baker samedi à Paris, M. Dumas a répliqué que *« toutes les hypothèses avaient été examinées »*. *« J'ai rappelé »*, a-t-il ajouté, *« que nous nous situons dans le droit fil des Nations unies et je n'ai pas trouvé de contradiction dans les propos de M. Baker, ce qui rend un peu vaines les querelles qui sont faites ici et là sur une divergence d'appréciation entre les Etats-Unis et la France »*.

Interrogé enfin à propos de la libération des otages français, M. Dumas a affirmé qu'il *« n'y a pas eu négociation »*. Il a ajouté : *« Quand une affaire réussit, il se trouve beaucoup de monde pour se mettre sur l'avant-scène et dire qu'ils y sont pour quelque chose. »* Evoquant le cas de M. Claude Cheysson, qui aurait rencontré M. Tarek Aziz à Tunis, il a déclaré : *« Si M. Cheysson avait joué ce rôle ou s'il avait eu un contact ou s'il avait négocié, connaissant ses bonnes relations et sa loyauté vis-à-vis du gouvernement, il en aurait informé les autorités. Ça n'a pas été le cas. »*

La CEE étudie une démarche diplomatique en faveur des otages

Les ministres des affaires étrangères des Douze devaient discuter, lundi 12 novembre, d'une démarche auprès de certains pays arabes pour favoriser la libération des quelques milliers d'otages européens toujours détenus en Irak, au cours de la première rencontre ministérielle entre les Douze et les pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA : Algérie, Tunisie, Maroc, Libye, Mauritanie).

Parallèlement, le régime de M. Saddam Hussein continue à pratiquer le compte-gouttes dans son chantage aux otages. Il en a libéré une douzaine pendant le week-end, dont M. Léonard Cantone, d'origine italienne mais vivant en France depuis trente-quatre ans (*le Monde* daté 11-12 novembre). Douze ressortissantes britanniques ont, quant à elles, fait le voyage de Bagdad – au grand dam des autorités de Londres – pour rendre visite à leurs proches toujours retenus en Irak.

Le défilé de personnalités occidentales auprès des dirigeants irakiens s'est poursuivi, avec la présence à Bagdad, pendant le week-end, de l'ancien premier ministre néo-zélandais David Lange ainsi que M. Ramsay Clark, ex-attorney général américain, qui en a profité pour critiquer la politique de son pays dans la crise du Golfe. Quant à l'ancien chancelier ouest-allemand, M. Willy Brandt, il n'a pas exclu d'effectuer un deuxième séjour à Bagdad après celui, la semaine dernière, qui lui avait permis d'obtenir la libération de plus de cent ressortissants étrangers. – *(AFP, Reuter.)*

Prochaine conclusion d'un accord franco-saoudien sur les missions des Mirage

Selon le colonel Jean-Pierre Job, qui commande le détachement aérien français en Arabie saoudite et qui vient d'être promu général de brigade aérienne, un accord devrait prochainement être conclu avec l'Arabie saoudite sur les missions attribuées aux Mirage et aux Jaguar stationnés à Yufuf depuis le début d'octobre. Cet accord fixera les règles d'exécution de leurs missions de combat et il prévoit, notamment, la présence d'un officier de liaison français auprès du commandement saoudien, pour vérifier en permanence la conformité des ordres donnés avec le protocole conclu.

Depuis leur arrivée en Arabie saoudite, les seize Mirage et les huit Jaguar français, accompagnés de deux avions C-135 de ravitaillement en vol, accomplissent à ce jour des missions qui sont limitées à l'entraînement et à la reconnaissance. *Ils pourront entreprendre,* après la signature de l'accord, des patrouilles de combat, de trois à cinq heures, pour le contrôle d'une zone particulière de l'espace aérien saoudien.

« La guerre n'est pas aujourd'hui un moyen adapté »

déclarent les évêques de France réunis en assemblée plénière à Lourdes

La conférence des évêques de France, réunie en assemblée plénière à Lourdes, a souligné, dimanche 11 novembre, dans un texte intitulé *« Le prix de la paix »*, *« la gravité de ce qui était en cause »*, à ses yeux, dans les conflits du Proche-Orient. Cette déclaration collective fait figure de mise au point après les interventions isolées, parfois contradictoires, de certains évêques, dont le cardinal Albert Decourtray et Mgr Jacques Gaillot.

LOURDES

de notre envoyé spécial

« Le droit international est bafoué, souligne cette déclaration des évêques français, *là où un pays tente d'en annexer un autre par la violence. Le respect du droit des gens est renié, quand on se sert de personnes humaines comme enjeu de négociations politiques ou comme parade stratégique. Le droit fondamental à l'accès aux ressources de la création (...) est contredit, quand les sources d'énergie – en l'occurrence le pétrole – sont accaparées par quelques-uns au détriment du bien commun, régional ou international. D'une manière générale, l'accumulation des richesses naturelles entre les pays nantis les expose au jugement de Dieu et à la colère des pauvres aux imprévisibles conséquences.*

» On peut se féliciter, poursuit la déclaration, *de ce que l'ONU, comme l'a toujours souhaité notre Eglise, paraisse aujourd'hui à même de jouer le rôle qui est le sien : appeler la communauté des peuples à s'engager efficacement pour trouver une solution à ce conflit. Mais le règlement de cette crise du Golfe doit ouvrir la voie à celui des autres conflits de la région. Nombreux dans le monde sont ceux qui attendent de voir le droit international s'appliquer à tous.*

» La paix et la justice marchent ensemble, conclut la déclaration épiscopale. *Elles ne peuvent procéder d'une attitude qui s'enfermerait dans une logique de guerre. Tout doit être mis en œuvre pour favoriser une logique de paix qui respecte les droits de tous les peuples concernés, en particulier ceux du Moyen-Orient. Etant donné l'enchaînement des risques qu'elle comporte, la guerre n'est pas aujourd'hui un moyen adapté pour obtenir justice de la violation des droits. C'est pourquoi, même en cas de légitime défense, on ne saurait y recourir qu'une fois épuisées toutes les possibilités d'un règlement pacifique. »* Les évêques français ont aussi publié un texte concernant la situation au Liban : « (...) *Le monde doit entendre les cris des victimes innocentes qui ont suivi l'installation du contrôle syrien sur une grande partie du territoire (...). Aujourd'hui, le Liban, divisé, est soumis à des pays étrangers. Sa voix officielle est-elle vraiment libre ?*

» Nous voulons appeler tous les hommes de bonne volonté à promouvoir le droit des Libanais à un Etat indépendant et démocratique. Malgré les apparences, nous voulons croire qu'il est possible aujourd'hui d'appliquer les résolutions de l'ONU et de voir les troupes étrangères quitter le Liban. »

J.-M. DY

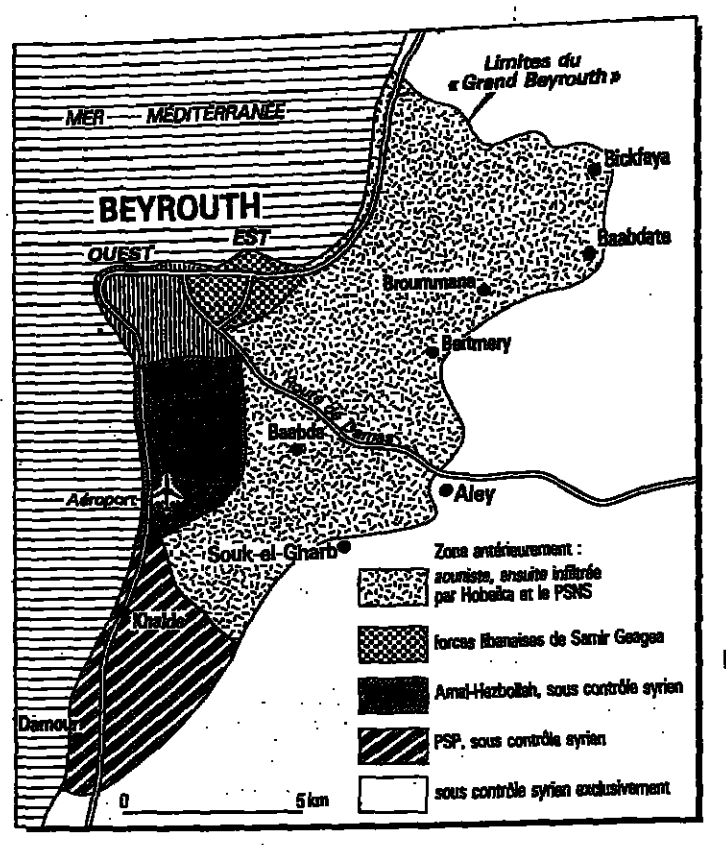
□ **Visite au Liban du pasteur Stewart, président de la Fédération protestante de France.** – Le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, se rendra au Liban, pour la première fois, du 15 au 21 novembre prochain. Le pasteur Stewart, dont le projet de voyage remonte à deux ans, rencontrera, lors de son séjour à Beyrouth, divers responsables religieux, musulmans et chrétiens. Il existe une petite communauté protestante à Beyrouth qui a réussi à maintenir des liens étroits avec l'ensemble des communautés religieuses de la ville.

PROCHE-ORIENT

LIBAN : premier espoir d'une renaissance de l'Etat

Les milices ont commencé à se retirer de Beyrouth

Après quinze ans de guerre, les milices libanaises ont commencé, samedi 10 et dimanche 11 novembre, à se retirer de Beyrouth, après que le gouvernement du président Elias Hraoui eut annoncé que le processus de réunification de la capitale et sa région qui a débuté le 10 novembre devrait être terminé avant le 9 décembre. La première milice à entreprendre l'évacuation de ses positions beyrouthines a été Amal (chiite), suivie des Forces libanaises (chrétiennes).



BEYROUTH

de notre correspondant

Dans la foulée de l'élimination du général Aoun, le 13 octobre, le gouvernement a décrété la création du Grand Beyrouth, territoire en quelque sorte expérimental où s'exercera l'autorité de l'Etat renaissant et de lui seul. A cette nuance près que l'influence de l'armée syrienne prédomine partout, même là où les soldats de Damas ne sont pas physiquement présents sur le terrain.

Le territoire du Grand Beyrouth englobe, du côté chrétien, Beyrouth-Est (ex-zone FL de M. Samir Geagea) et la majeure partie des deux Metn (ex-zone aouniste où se sont installés, après l'éviction du général Aoun, le PSNS – Parti socialiste national syrien – et les FL dissidents de M. Elie Hobeika, tous deux pro-syriens) et, du côté musulman, Beyrouth-Ouest, déjà exclusivement sous contrôle syrien, la banlieue sud où le Hezbollah et Amal étaient présents en même temps que les Syriens, ainsi que la région de Khaldé-Damour où le PSP de M. Joumblatt cohabitait avec l'armée syrienne.

Nombreux tiraillements

En tout, cela représente 500 à 600 kilomètres carrés : 5 % environ *du Liban d'où sont censées disparaître toutes les armes sauf celles des forces légales libanaises* et, bien entendu, de l'armée syrienne. En plus, la *route* Beyrouth-Damas jusqu'au col du Baidar est englobée dans la notion de Grand Beyrouth bien qu'elle n'en fasse partie que *sur un tronçon, de même que tous* les ports du littoral appelés à être *restitués à l'Etat. Le port* de Beyrouth, en particulier, devrait fonc*tionner à nouveau sous peu.*

Les milices qui doivent en sortir pour permettre la constitution du Grand Beyrouth sont donc les FL (chrétiens), le *Hezbollah* et Amal (chiites), le PSP (druze) et, fraîchement *débarqués, les* hobeikistes (chrétiens) et le PSNS (mixte). *Du moins partent-elles* en tant que milices, quitte à y poursuivre une activité *politique.*

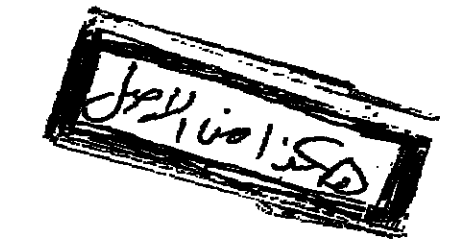
Des tiraillements majeurs ont précédé la proclamation du Grand Beyrouth, *les FL et* le parti phalangiste se plaignant avec véhémence *de l'infiltration* des deux Metn, qui fut leur fief avant d'être celui du général Aoun, par leurs ennemis directs, hobeikistes et PSNS, alors que, précisément, les milices doivent en sortir. Ils ont commencé à obtenir gain de cause, l'armée ayant fait évacuer cinq de leurs permanences et promis d'en faire autant pour les autres; et c'est sur cette base qu'ils ont confirmé leur accord à *la création* du Grand Beyrouth. Non sans avoir rétabli les *ponts avec Damas où* le chef du parti phalangiste, M. Saadé, s'est rendu à deux reprises. *Plus* important encore : des émissaires des FL ont rencontré dans la Bekaa le chef des renseignements syriens au Liban, le général Ghazi Kenaan.

L'armée libanaise, qui remplace les milices, est désormais forte de trente-six mille hommes. Les deux *tiers devraient être déployés dans* le seul Grand Beyrouth. La naissance de cette entité *résulte* d'une conjoncture exceptionnellement favorable. L'armée est, pour la première fois depuis le début de la guerre, réunifiée; la population est mûre pour accepter des soldats musulmans *en zone* chrétienne et vice versa ; elle se réhabitue à la *vie commune ; les milices sont* toutes affaiblies par les luttes intestines au sein de *chaque* communauté, de sorte que personne – pas même les FL du côté chrétien, le Hezbollah du côté musulman, ni même les Palestiniens – n'est en mesure de s'opposer à l'ordre syrien. La Syrie, enfin, ne cherche plus le chaos mais l'apaisement et dispose d'un aval international qui ne fut jamais aussi net.

Cela étant, nombreux sont ceux qui se demandent si le Grand Beyrouth ne sera pas le *« Petit Liban »* du régime Hraoui, en d'autres termes si le processus de restauration de l'Etat et du pays – *dit « de Taëf »* – ne s'arrêtera pas à ce stade après la reconstitution du Parlement grâce à la cooptation de députés nommés par un gouvernement d'entente nationale. Le président Hraoui fait le pari contraire et – symbole de la renaissance de l'Etat – la construction d'un palais présidentiel a été *décidée*, sur le terrain de l'hippodrome, en plein Beyrouth, juste à l'ancienne frontière entre les deux secteurs de la ville.

LUCIEN GEORGE

□ **M. Dumas : le sort du général Aoun doit être réglé dans « des conditions convenables et honorables ».** – M. Roland Dumas a déclaré, dimanche 11 novembre, que la France souhaitait et faisait tout pour que le sort du général Michel Aoun *« soit réglé dans des conditions convenables et honorables »*. *« Je continue d'intervenir là où il faut pour que le sort du général Aoun soit réglé dans des conditions convenables et honorables, et dans le mot honorable il y a honneur »*, a expliqué le chef de la diplomatie au cours de l'émission « Le Grand Jury » RTL-*Le Monde*.



DIPLOMATIE

A la Havane, Moscou ne répond plus

Suite de la première page

De plus, les pressions exercées par Washington sur ses alliés pour lier les crédits en faveur de Moscou à la suppression de l'aide soviétique à La Havane ont probablement contribué à réduire encore le nombre des partisans de Cuba au sein de la classe politique soviétique.

Après la suspension, l'année dernière, par le gouvernement cubain, de la vente dans les kiosques de l'édition espagnole de l'hebdomadaire *les Nouvelles de Moscou*, celui-ci a durci sa position à l'égard de La Havane, et le ton a nettement monté dans la presse soviétique, au point qu'elle est devenue une des principales sources d'information de Radio-Marti, la station anti-castriste du gouvernement des Etats-Unis, qui émet depuis Washington. Véritable affront pour La Havane, la station vient de nommer un correspondant à Moscou, après l'avoir fait tourner pendant un an dans toutes les capitales d'Europe de l'Est. Le brouillage en ondes moyennes étant efficace, les Cubains écoutent beaucoup Radio-Marti sur ondes courtes, en attendant de voir TV-Marti qui, depuis son lancement en avril, est quasiment impossible à capter dans l'île.

Contacts à Miami

Plusieurs journaux soviétiques demandent ouvertement la réduction, ou même la suppression, de l'aide en faveur de l'allié caraïbe. D'autres n'hésitent plus à écrire que Fidel Castro a fait son temps et doit passer la main s'il ne veut pas finir comme ses collègues d'Europe de l'Est (la nouvelle revue indépendante *Mégalopolis Express* a publié récemment un article intitulé *« L'automne du patriarche »*). Pis encore, la presse soviétique, et même quelques hauts fonctionnaires, ont commencé à s'intéresser aux Cubains exilés à Miami, que le régime de La Havane considère comme des traîtres.

Les premiers contacts sérieux entre Moscou et Miami ont eu lieu en mai dernier, sous le couvert d'un colloque universitaire organisé en Floride, auquel ont participé deux hauts fonctionnaires soviétiques, MM. Iouri Pavlov et Gueorgui Arbatov. Depuis, plusieurs représentants de la communauté cubaine en exil se sont rendus à Moscou afin de poursuivre le dialogue. Il ressort de ces conversations que les Soviétiques souhaitent une transition pacifique à Cuba, avec la collaboration des Etats-Unis, qui, selon ce scénario, pourraient lever l'embargo en vigueur depuis 1960, en échange de l'interruption de l'aide soviétique, évaluée par Washington à 5 milliards de dollars par an (sous forme notamment de pétrole, de produits alimentaires et de transferts de technologies).

Officiellement, la position de Moscou à l'égard de La Havane n'a pas changé, comme l'a affirmé le chef d'état-major de l'armée soviétique, le général Mikhaïl Moïsseev, lors de son séjour à Cuba en octobre. Confirmant *« l'indestructible amitié cubano-soviétique »*, ce dernier a insisté sur le *« respect des engagements signés depuis la visite du président Gorbatchev* (en avril 1989 à La Havane) *sur les plans économique, politique et militaire »*. Certains experts des relations soviéto-cubaines estiment que les déclarations du général révèlent des divergences entre l'armée et le Kremlin. L'armée souhaiterait une position plus ferme en faveur de l'allié cubain au moment où les livraisons soviétiques, sauf dans le secteur militaire, enregistrent d'importants retards, et sont de plus en plus incertaines pour l'an prochain, aucun contrat n'ayant été signé pour l'instant. On sait déjà qu'il manquera un peu plus de 2 millions de tonnes sur les 13,4 millions de tonnes de pétrole prévues pour cette année.

« Les événements en cours en Union soviétique ont entraîné une diminution de notre production pétrolière, souligne le conseiller économique de l'ambassade soviétique à La Havane, M. Boris Sokolov. *La Tchécoslovaquie, la Hongrie et les autres pays d'Europe de l'Est se plaignent, eux aussi, de la réduction de nos livraisons »*.

Les Cubains, eux non plus, n'ont pas respecté leurs engagements. *« Sur les 4,4 millions de tonnes de sucre qu'ils devaient nous livrer en 1990*, affirme M. Sokolov, *il manquera certainement 400 000 tonnes »*. Déjà, l'an dernier, La Havane avait dû acheter sur le marché international environ un demi-million de tonnes de sucre pour respecter ses engagements à l'égard de Moscou. Opération coûteuse... pour l'URSS, selon un expert soviétique, qui reproche à son gouvernement d'avoir donné une garantie financière à la société française SUCDEN (Sucres et Denrées) pour l'achat de ce sucre par Cuba. La Havane n'étant pas en mesure cette année de rembourser la SUCDEN, ni en sucre ni en dollars, c'est Moscou qui devra le faire.

Les diplomates soviétiques reconnaissent que la situation sera beaucoup plus *« préoccupante »* l'an prochain, mais ils disent avec insistance que cela ne signifie pas un changement de politique de leur gouvernement : *« Désormais*, disent-ils, *la décision finale ne dépend plus du Kremlin, mais du Soviet suprême »*. Cela ne rassurera sans doute pas les autorités cubaines, qui n'ont pas que des amis au Parlement soviétique, et se méfient, à juste titre, de décisions issues de débats démocratiques. De plus, si de nouveaux accords sont signés, ils le seront pour un an, et non plus pour cinq ans. Enfin, et c'est le point le plus inquiétant pour Cuba, tous les échanges se feront en monnaie convertible à partir du 1er janvier, y compris le paiement des salaires des experts soviétiques envoyés dans l'île (environ 9 000 Soviétiques, familles comprises, vivent à Cuba).

La dette à l'égard de Moscou s'élève à un peu plus de 15 milliards de roubles, selon des chiffres publiés dans la presse soviétique, soit 24 milliards de dollars au taux officiel. Le directeur de la Banque nationale cubaine, M. Daniel Legra, refuse de confirmer ce montant, en vertu d'un engagement avec l'URSS. Il fait cependant remarquer que le remboursement de cette dette, qui doit commencer en 1995, ne se fera pas sur la base du taux officiel (1,60 dollar pour un rouble) mais sur une base qui reste à déterminer.

Une rupture irréversible

Fidel Castro semble se faire à l'idée que la rupture est irréversible avec les anciens pays socialistes d'Europe de l'Est et qu'il ne faut plus compter sur les livraisons en provenance de cette région (15 % du commerce cubain). Il a déjà paré au plus pressé en achetant en devises fortes des ampoules au Japon, (pour vendre ses produits pharmaceutiques) à la suite de la défaillance de la Pologne, qui était jusqu'alors l'unique fournisseur. Même chose avec les pneus importés de Tchécoslovaquie ou avec les pièces de rechange des autobus hongrois, montés à Cuba. De toute façon, dit le dirigeant cubain, ces véhicules sont de *« véritables ruines ambulantes qui consomment plus de 50 litres aux 100 kilomètres »*. Comme les tracteurs, qui seront en partie remplacés par des bœufs, les autobus seront délaissés peu à peu au profit des bicyclettes, qui, avant d'être fabriquées sur place, seront importées de Chine populaire, partenaire commercial de plus en plus sollicité par La Havane.

Quant aux relations avec l'URSS, qui représentent plus de 70 % du commerce cubain, c'est l'incertitude la plus totale. *« Nous ne savons pas quelles vont être les bases de notre commerce avec l'URSS l'an prochain*, déplore Fidel Castro. *Personne ne sait combien elle va nous payer pour notre sucre, ni combien nous allons payer ses produits, ni même quelle quantité de pétrole nous allons recevoir. »* De plus, les énormes investissements soviétiques sont menacés, en particulier l'achèvement de la raffinerie de pétrole de Cienfuegos, et surtout les quatre réacteurs de la seule centrale nucléaire de l'île. *« Nous avons investi le travail de plus de dix mille hommes dans cette centrale depuis plusieurs années*, dit le dirigeant cubain, *et son avenir est incertain. »* Castro a également annoncé que la toute nouvelle usine de nickel « Che Guevara », construite avec une technologie soviétique, qui consomme cinq fois plus de pétrole que les usines du monde capitaliste, ne serait pas mise en marche pour l'instant.

Le président cubain a brossé un tableau extrêmement sombre de la situation, allant jusqu'à préciser que si le pays devait importer son pétrole au prix mondial, la totalité de ses exportations ne suffirait pas à couvrir la note. En fait, personne ne connaît la valeur réelle des échanges avec l'URSS, qui se font essentiellement sous forme de troc : sucre, agrumes et nickel cubains, contre environ 700 produits soviétiques, en particulier la quasi-totalité du pétrole consommé dans l'île.

Mais il y a plus inquiétant encore pour le président cubain, qui a évoqué avec colère les pressions exercées par les Etats-Unis pour forcer l'URSS à *« les aider à détruire la révolution cubaine »*. *« C'est une honte de voir à quels extrêmes en est arrivé l'impérialisme »*, a-t-il ajouté. Même s'il se dit convaincu que les dirigeants soviétiques ne se laisseront pas influencer par ces exigences, il a reconnu que *« certains, en URSS, étaient enchantés par cette idée »* et qu'ils l'avaient fait savoir à des *« personnalités yankees »*.

Malgré les précautions oratoires du *Lider maximo*, on sent les dirigeants cubains et la presse profondément préoccupés par les bouleversements en URSS. *« La nouvelle liberté signifie aussi plus de liberté pour commettre des crimes »*, écrit l'hebdomadaire *Juventud Rebelde*, dans un article consacré à la montée de la violence en Europe de l'Est.

BERTRAND DE LA GRANGE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ASIE

JAPON : tout en s'engageant à respecter la Constitution

L'empereur Akihito s'est soumis aux rites d'intronisation les plus traditionnels

« J'accède aujourd'hui au trône conformément à la Constitution et au code de la maison impériale et j'annonce au Japon et au reste du monde cet avènement. » Coiffé d'une petite toque de soie noire surmontée d'une bande verticale de gaze rigide, l'empereur Akihito, vêtu du vêtement de cérémonie à l'ancienne de soie jaune ocre, symbole du reflet du Soleil, s'est proclamé, lundi 12 novembre, cent vingt-cinquième empereur du Japon.

TOKYO

de notre correspondant

Le nouvel empereur s'est engagé dans son adresse à respecter la Constitution ainsi qu'à assumer la fonction de symbole de l'unité du peuple qu'elle lui assigne, et il a rappelé qu'il suivrait l'exemple de l'empereur Showa, son père, qui a *« toujours partagé les joies et les souffrances du peuple »*. Après avoir prononcé son message de félicitations, le premier ministre, M. Kaifu, cria trois fois *« Banzai ! »*, repris par l'assistance.

Singulière accélération de l'Histoire que ce face-à-face entre un premier ministre en queue-de-pie, représentant de la souveraineté populaire, et un empereur en costume venu de la nuit des temps, debout sur une estrade et dont le pied lui arrivait à la hauteur de la poitrine. Malgré les concessions faites à la nouvelle Constitution, les organisateurs de cette première cérémonie d'intronisation sous la loi fondamentale de 1947 n'en ont pas moins laissé subsister l'*« abîme »* symbolique qui sépare la figure impériale du peuple nippon.

Un triple battement de gongs et de tambours avait annoncé l'arrivée de l'empereur et de l'impératrice dans le sobre pavillon des pins où se déroula la cérénomie. D'abord, entrèrent les ritualistes, les princes et les membres de la famille impériale en costumes traditionnels. Lente procession dans le silence absolu. Les hommes étaient vêtus de noir et coiffés de la même toque que l'empereur mais dont le ruban, dans leur cas, retombe en arrière. Seul le prince héritier portait un costume orange. Les femmes suivaient dans un bruissement d'étoffe. Puis était arrivé l'empereur tenant dans la main droite une tablette de cérémonie. La longue traîne de son costume était portée par un chambellan. Il prit place dans le kiosque octogonal, aux dais tirés, qui abrite le trône.

Silence monastique

Le silence monastique, l'assistance rigoureusement muette, les visages impassibles et la sobre solennité du rite millénaire donnaient l'impression d'un culte. Seul le croassement des corbeaux passant dans un ciel clair d'une belle journée d'automne ponctuait les longues minutes de pause. Dans la cour de graviers claquaient légèrement dans le vent les vingt-six bannières de couleur alignées de part et d'autre. Entre celles du Soleil et de la Lune ressortaient les étendards de brocart rouge sur lequel étaient brodées les deux idéogrammes, calligraphiés de la main du premier ministre, signifiant « dix milles années », souhaitant longue vie (littéralement : l'immortalité) au nouveau souverain.

Formant une double haie, soixante-quatorze gardes en costumes traditionnels semblaient figés au pied des bannières. Certains portaient des arcs et des sabres. A l'autre extrémité de la cour, face aux trône, se trouvaient les deux mille cinq cents hôtes officiels, étrangers et japonais.

Quelques heures auparavant, l'empereur avait procédé à des rites de culte shintoïque (religion première du Japon) pour annoncer son avènement à ses ancêtres et à la déesse du Soleil, Amaterasu, dont est supposée issue la famille impériale. Tenant à la main la tablette de bois qui est aussi celle des officiants shintoïques, il s'était rendu dans le sanctuaire *(Kashikodokoro)*, situé dans l'enceinte du palais, qui abrite le miroir sacré. Toute la nuit, des oriflammes veillent sur ce trésor. Le miroir, censé être une manifestation de la déesse du Soleil (1), est, avec le glaive et les joyaux, l'un des trois insignes de la dynastie.

Deux de ces insignes, le Glaive et les Joyaux, furent également placés à côté du trône lors des rites séculiers bien qu'ils soient censés témoigner de l'origine divine de la dynastie. Afin d'atténuer les connotations mythologiques de la cérémonie, le gouvernement était parvenu, de haute lutte avec la maison impériale, à ce que le miroir soit exclu, jugeant qu'il s'agit d'un objet de culte. On avait, en revanche, ajouté les deux symboles séculiers que sont les sceaux de la maison impériale et de l'Etat.

Ces concessions aux divinités ne seront pas suffisantes puisque, dans la nuit du 22 au 23 novembre, aura lieu l'ésotérique Grande fête des prémices (Daijosai) au cours de laquelle l'empereur est censé offrir à la déesse du Soleil le premier riz de l'année.

Une ville en état de siège

C'est dans une ville quasiment morte depuis la veille, investie par un dispositif policier énorme, que s'est déroulé le défilé, en voiture découverte, de l'empereur et l'impératrice dans les rues menant du palais à leur résidence (4 kilomètres). Une foule évaluée à cent vingt mille personnes brandissant de petits drapeaux japonais était massée sur les 4 kilomètres. Dans le reste de Tokyo, une succession de barrages policiers, une circulation pratiquement arrêtée, les piétons et voitures inspectés, les consignes automatiques des gares fermées pour qu'on n'y dépose pas de bombes donnaient plutôt l'image d'une ville en état de siège.

Ce déploiement de force, jugé excessif par beaucoup de journaux, n'a pas empêché des incendies criminels dans plusieurs sanctuaires et des explosions, notamment dans le métro et des casernes de police, qui n'ont pas fait de victimes. Une douzaine de manifestations de protestation ont par ailleurs eu lieu hors de la capitale. Dimanche, la plus importante avait réuni près de cent mille personnes. Le Parti communiste avait refusé d'assister à l'intronisation.

PHILIPPE PONS

(1) L'original du Miroir sacré se trouve au sanctuaire d'Ise. On n'en trouve de description nulle part. Il est, dit-on, enveloppé d'un étui de brocart d'où on ne le retire jamais et que l'on place dans un étui neuf quand le temps compromet la solidité du précédent.

Qui s'occupe de Tokyo à Paris ?

Signe de l'importance accordée par Paris à ses relations avec le Japon, c'est M. Michel Rocard qui a représenté la France aux cérémonies d'intronisation de l'empereur Akihito lundi 13 novembre à Tokyo. Le premier ministre s'était déjà rendu à Tokyo en juillet. L'an dernier, le président Mitterrand avait assisté aux funérailles de Hirohito.

Cet intérêt pour la troisième puissance économique mondiale semble toutefois avoir de la peine à se concrétiser dans les faits. A commencer par le Quai d'Orsay lui-même. En effet, le poste d'unique rédacteur « Japon » à la direction d'Asie, pourvu par intermittence depuis trois ans, est vacant depuis le début de l'été.

Une seule personne pour le Japon, comme pour l'Australie, l'Indochine ou la Corée, contre cinq pour l'URSS, c'était déjà peu. Que ce poste reste depuis des mois sans titulaire est pour le moins surprenant.

D'autant que le Gaimusho, le ministère japonais des affaires étrangères, dispose d'une vingtaine de personnes pour la seule sous-direction chargée de la CEE moins la Grande-Bretagne. Dont plusieurs à plein temps sur la France et qui, bien souvent, parlent notre langue. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les succès commerciaux du Japon en France dépassent ceux de la France au Japon...

P. de B.

Les entretiens de Djakarta sur le Cambodge se sont soldés par un échec

TOKYO

de notre envoyé spécial

L'intronisation de l'empereur Akihito est bien entendu l'occasion de nombreux échanges diplomatiques. M. Michel Rocard pour sa part a rencontré dimanche 11 novembre le président brésilien M. Collor de Mello. Il sera reçu mardi par le premier ministre japonais M. Kaifu. Lundi la délégation française s'est notamment intéressée au Cambodge : alors que le premier ministre s'entretenait avec le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, puis avec le président indonésien, M. Suharto, Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères, rencontrait M. Alik Alatas, chef de la diplomatie indonésienne.

Ces entretiens offraient d'autant plus d'intérêt qu'ils intervenaient au lendemain même de trois jours de discussions sur le Cambodge à Djakarta sous l'égide de la France et de l'Indonésie, coprésidentes de la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge. En langage diplomatique le bilan est jugé *« modeste »*, ce qui peut être interprété comme l'habillage d'un échec.

Dans la capitale indonésienne où ni le Vietnam, ni les factions cambodgiennes n'avaient été invités, les représentants d'une douzaine de pays, dont les Cinq Grands, et de l'ONU, ne se sont entendus que sur les grandes lignes d'un document qui reprend, en l'explicitant, le plan-cadre de règlement publié par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies le 27 août. Les cinq annexes du texte, qui portent sur l'application pratique d'un accord, n'ont même pas, par exemple, été étudiées.

Phnom-Penh durcit ses positions

Faute d'avoir pu aboutir à Djakarta, les coprésidents de la Conférence de Paris et les quatre autres Grands (Chine, Etats-Unis, Grande-Bretagne et Union soviétique) ont décidé de se retrouver dans la capitale française du 23 au 25 novembre. En cas de succès le résultat sera présenté aux douze membres du Conseil national suprême cambodgien (CNS) convoqué à Paris à une date ultérieure. A une condition : que ce Conseil, qui ne s'est réuni qu'une seule fois et sans succès depuis sa création le 9 septembre, se dote au préalable d'une présidence.

Les Français souhaitent également pour leur part que les Vietnamiens soient entre-temps à la fois informés et consultés. Cela fait donc beaucoup de conditions, d'autant qu'à Djakarta les Soviétiques, jusque-là très discrets, ont manifesté de l'humeur et que le Laos, se faisant l'avocat du régime de Phnom-Penh et du Vietnam, a nié à l'ONU tout droit de participer à une administration intérimaire cambodgienne.

En bref le camp de Phnom-Penh semble avoir durci sa position. On comprend donc que la France et l'Indonésie indiquent clairement – M. Michel Rocard l'a rappelé à Singapour – qu'elles ne convoqueront la Conférence de Paris que lorsqu'elles seront sûres d'aboutir à un accord.

Seul signe encourageant pour l'instant : les Chinois ont fait savoir qu'ils ne s'opposeraient pas à ce qu'une vice-présidence du CNS soit confiée à M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, pour peu que le prince Sihanouk – attendu de toute façon fin novembre à Paris – soit porté à la présidence du Conseil. Cet obstacle pourrait donc être levé puisqu'une solution de ce genre, réclamée par Phnom-Penh, est acceptée par le prince Sihanouk. Seuls les Khmers rouges y semblent nettement hostiles.

Les Indonésiens vont pouvoir très rapidement se faire une idée de ce que pensent Chinois et Vietnamiens puisque le président Suharto se rend, après Tokyo, à Pékin puis à Hanoï. Mais comme les Indonésiens semblent un peu caler devant la difficulté d'aboutir, d'éventuels progrès vont dépendre avant tout d'efforts de la France pour ramener la négociation dans le droit chemin. Discuter – on l'a vu à Djakarta – en l'absence des parties cambodgiennes et du Vietnam ne mène nulle part. Les Français l'ont compris et entendent en tenir compte.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **INDE : Deux pirates de l'air birmans ont détourné un avion thaïlandais.** – Les deux pirates de l'air birmans qui ont détourné samedi 10 novembre un avion de la Thaï Airways reliant Bangkok à Rangoon, sur l'aéroport de Calcutta (Inde) où ils se sont rendus aux autorités, voulaient marquer leur hostilité au régime militaire en Birmanie. Les deux étudiants, âgés de 22 et 24 ans, ont détourné un Airbus A-300 en utilisant de fausses bombes réalisées à l'aide de savon et de ficelle. Ils ont libéré les 219 passagers et l'équipage de l'appareil au bout de six heures, avant de se rendre à la police. – *(AP.)*

AFRIQUE

MAROC : après la visite de M. Dumas à Rabat

La presse locale continue de condamner la « campagne de dénigrement des médias français »

***« Le roi m'a témoigné sa satisfaction et les relations entre la France et le Maroc reprendront leur cours, j'espère »*, a déclaré, dimanche 11 novembre, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, commentant au « Grand Jury RTL-*le Monde* » l'entretien qu'il avait eu vendredi, à Rabat, avec Hassan II.**

RABAT

de notre envoyé spécial

M. Dumas ne se serait-il pas montré un peu présomptueux en affirmant que sa rencontre avec le roi avait, lui semblait-il, permis de désamorcer la crise ? Presque comme si de rien n'était, la presse locale continue de dénoncer à longueur de colonnes *« la campagne de dénigrement du Maroc menée par les médias français »*.

Les commentaires autour de la visite de M. Dumas sont rares dans la presse locale. *Al Maghrib* un quotidien pro-gouvernemental, a tout de même pris la liberté de critiquer dimanche *« l'excès de zèle »* de Mme Danielle Mitterrand, qui avait cru bon de recevoir, jeudi à Paris, la femme du secrétaire général du Front Polisario.

L'agence de presse officielle MAP n'a pas résisté, quant à elle, à la tentation de fustiger le même jour *« les groupes français qui tirent les ficelles de la campagne médiatique »*.

Sur une pleine page, *le Matin du Sahara*, qui passe pour refléter les vues du palais, a publié, dimanche, le compte détaillé – par préfectures et groupes socio-professionnels – des messages de protestation qui ont été envoyés aux *« plus hautes autorités française »* entre le 30 octore et le 9 novembre, soit au total 456 696, parmi lesquels 5 374 signés par des ouvriers, 318 par des oulémas (docteurs de la loi islamique), 99 par des artistes...

« L'étape émotionnelle est aujourd'hui dépassée », estime, dans ce même quotidien un avocat de Meknès. A son avis, il convient maintenant *« de rechercher et de dénoncer les mobiles de cette agression et ses auteurs »*. Pour sa part, *Al Bayane*, le quotidien d'opposition pro-communiste, s'est contenté d'esquisser un appel du pied en direction de Hassan II, en publiant *in extenso* l'intervention – faite jeudi devant le Parlement réuni en séance spéciale et à huis clos, de M. Ali Yata, président du Parti pour le progrès et le socialisme. Celui-ci ne soulignait-il pas que la meilleure manière de contrer cette campagne de dénigrement est de relancer le processus de démocratisation ?

Créé par décret royal en avril, le Conseil consultatif des droits de l'homme doit tenir, le 13 novembre, la séance de clôture de sa première session. D'aucuns n'écartent pas la possibilité que Hassan II saisisse cette occasion pour prendre une initiative attendue par beaucoup sur le terrain des droits de l'homme, qui sont au cœur de la querelle franco-marocaine.

JACQUES DE BARRIN

Après l'attaque d'un poste militaire à la frontière soudanaise

Le Tchad dénonce la nouvelle « agression » menée par la « légion islamique libyenne »

Le ton est brutalement monté entre N'Djamena et Tripoli après l'attaque d'un poste militaire tchadien dans la région de Tiné (à la frontière entre le Tchad et le Soudan), samedi 10 novembre au matin. Selon le gouvernement tchadien, des combats *« d'une rare intensité »* ont opposé ses troupes à une colonne de la *« légion islamique libyenne »*, basée au Soudan, et forte d'environ deux mille *« mercenaires »*.

A l'issue de ces affrontements, les *« agresseurs »* ont été repoussés et ont reflué *« dans le plus grand désordre »* vers leur base de départ, située dans la province soudanaise du Darfour, précise un communiqué de l'armée tchadienne publié dimanche soir. N'Djamena n'a pas manqué de dénoncer la *« volonté de déstabilisation »* de la Libye et du Soudan, tenus pour *« totalement et entièrement »* responsables de cette nouvelle *« agression »*.

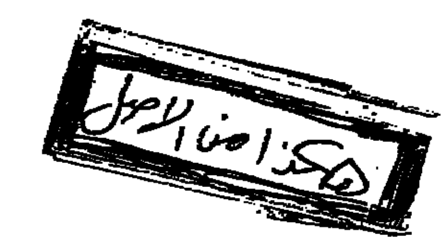
Tripoli a démenti *« catégoriquement »* toute implication libyenne dans *« ce qui se passe à l'est du Tchad »*. Pour le gouvernement libyen, ces combats ne sont que des *« heurts interethniques tchadiens »* opposant les forces de N'Djamena et l'opposition armée regroupée autour de l'ancien chef d'état-major tchadien Idriss Deby, entré en dissidence en avril 1989. Quant à la *« légion islamique »*, ce n'est, affirme le communiqué, *« qu'une pure invention »*.

Khartoum a également nié avoir joué un rôle dans les combats du 10 novembre, affirmant qu'il s'agissait d'une *« agression d'opposants tchadiens basés sur le territoire soudanais »* contre les troupes gouvernementales de M. Hissène Habré. Selon le ministère des affaires étrangères, cette attaque constitue un *« énorme manquement à la parole donnée aux autorités soudanaises »* par les opposants tchadiens.

Des combats avaient déjà eu lieu, dans cette même région, en octobre et novembre 1989, puis en mars et avril 1990, amenant l'armée du président Hissène Habré à effectuer des raids atteignant parfois plus de trois cents kilomètres à l'intérieur du territoire soudanais. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE-DU-SUD : couvre-feu dans deux cités noires.** – Le couvre-feu a été décrété, dimanche 11 novembre, dans deux cités noires proches de Johannesburg, qualifiées de *« zones d'agitation »* par le ministère de la loi et de l'ordre. Cette mesure fait suite à la mort, samedi, de deux jeunes noirs à Attridgeville, lors d'accrochages entre la police et des émeutiers. De son côté, le vice-président du Congrès national africain, M. Nelson Mandela, a appelé, dimanche, tous les groupes noirs rivaux à *« oublier le passé »* et à se réconcilier. – *(AFP.)*

□ **SÉNÉGAL : afflux de réfugiés casamançais en Guinée-Bissau.** – Plus de mille six cents Sénégalais, fuyant les affrontements entre indépendantistes casamançais et militaires sénégalais en Casamance (sud du Sénégal), se sont réfugiés en Guinée-Bissau, a annoncé, vendredi 9 novembre à Bissau, la Croix-Rouge locale. Le Sénégal a affirmé récemment que les séparatistes casamançais étaient armés par la Mauritanie avec des armes irakiennes et qu'ils utilisaient la Gambie et la Guinée-Bissau comme base arrière. – *(AFP.)*



AFRIQUE

La presse locale continue de condamner la « campagne de dénigrement des médias fran...

Le Tchad dénonce la nouvelle « agression » mené... par la « légion islamique » libyen...





L'avis de chacun nous intéresse.

Chez Du Pont de Nemours, la mise au point d'un nouveau produit pour la protection des plantes fait appel aux experts les plus universels, scientifiques, agriculteurs, agronomes, écologistes... sans compter les hérissons.

L'opinion de chacun est indispensable. Il faut savoir répondre à toutes les exigences : efficacité, faible dose d'utilisation, absence de résidus, sélectivité, respect de l'environnement... Du Pont de Nemours a investi dans un effort de recherche particulièrement novateur qui a déjà porté ses fruits.

Nos derniers herbicides sont moins nocifs que le sel marin et s'utilisent pourtant en quantités infinitésimales. Aucun résidu dans les cultures n'a pu être décelé malgré les analyses les plus sophistiquées. Ils prouvent ainsi qu'ils savent respecter la qualité de la chaîne alimentaire et de l'eau.

Notre hérisson en témoigne.

Du Pont et la vie.

Notre nouvel herbicide ALLIE* fait partie des centaines de nouveaux produits développés par Du Pont de Nemours qui participent à la sauvegarde de l'homme à travers le monde.

Des investissements annuels de l'ordre de 7 milliards de francs et une étroite collaboration avec des spécialistes d'horizons aussi variés que l'agriculture, la médecine et l'énergie permettent aux hommes de Du Pont de Nemours de mettre la technologie au service de la vie.

Pour toute information, contacter : Du Pont de Nemours (France) S.A. ; 137 rue de l'Université - 75334 Paris Cedex 07 - Tél : (1) 45.50.63.81.

* Marque déposée de Du Pont de Nemours.

De meilleurs produits pour une vie meilleure.



ITALIE : les suites de l'affaire « Gladio »

Le président de la République, M. Cossiga, est prêt à donner « toute information opportune »

Mis en cause par le quotidien La Repubblica dans l'affaire « Gladio », le président de la République, M. Francesco Cossiga, a annoncé, dimanche soir 11 novembre, son intention de donner *« toute information opportune »* devant le comité pour les services secrets et la commission d'enquête sur le terrorisme, deux organismes parlementaires. M. Cossiga avait *été cité comme témoin*, la semaine dernière, par le juge vénitien M. Felice Casson, chargé de l'instruction du réseau clandestin des services secrets « Gladio ».

La Repubblica avait, dans son édition dominicale, vivement critiqué l'attitude de M. Cossiga, jugeant *« son refus actuel à aider la justice difficile à comprendre »*, et renvoyant dos à dos *« l'irréflexion d'un magistrat et l'arrogance du pouvoir »*. D'autre part, un représentant français assistait bien à la dernière réunion de « Gladio » selon des *« milieux responsables italiens »* cités, samedi 10 novembre, par l'agence Ansa, démentant ainsi les déclarations de l'ancien responsable des services secrets français, M. Constantin Melnik. Ce dernier, qui fut responsable des services secrets français de 1959 à 1962, avait affirmé que le réseau armé clandestin mis en place en Europe pour lutter contre une éventuelle invasion soviétique avait été *« probablement désactivé en France à la mort de Staline en 1953 »* et de toute façon *« n'existait plus à l'époque où le général de Gaulle était président de la République »*.

Interrogations en Belgique et aux Pays-Bas

Par ailleurs, le général-major Raymond Van Calster, chef du service de renseignement de l'armée belge, désigné par le ministre belge de la défense M. Guy Coëme, comme étant le président en exercice des réseaux clandestins de type « Gladio », a minimisé l'importance de ces réseaux. Dans une déclaration, *il a toutefois admis* que durant la guerre froide certains pays avaient organisé un réseau d'échanges d'informations.

Aux Pays-Bas enfin, notre correspondant, Christian Chartier, nous signale que le ministère de la défense se refuse *« à démentir ou à confirmer s'il est au courant de l'existence d'une telle organisation* [Gladio] *et s'il est concerné »*. De son côté, la presse néerlandaise rappelle qu'en 1980 et 1983 deux importantes caches d'armes souterraines avaient été découvertes dans des forêts du sud et de l'est du pays.

L'un des deux ministres de la défense concernés avait précisé à l'époque qu'il *s'agissait d'« une affaire relevant de l'OTAN »*, mais sans faire état de l'existence d'une cellule spécialisée. Actuellement, il n'y aurait plus aucun dépôt secret d'armes aux Pays-Bas, selon le ministère de la défense, qui n'accepte de s'entretenir de ce sujet qu'avec la commission parlementaire permanente des services secrets.

La visite du pape à Naples

Entre misère, Mafia et splendeurs...

Le pape Jean-Paul II a entamé, *vendredi 9 novembre*, un voyage de cinq jours dans la région de Naples. La plus longue de ses soixante-six tournées pastorales en terre d'Italie, entièrement consacrée à la Campanie, à Naples, capitale du Mezzogiorno, du chômage et de la Camorra, la Mafia locale.

NAPLES

de notre envoyé spécial

« Moi, je voudrais bien qu'il reste ici, « il papa ». S'il habitait le quartier, vous croyez pas que toute la police qui le protège nous protégerait nous aussi ? » Samedi 10 novembre, sur le parcours ensoleillé de Jean-Paul II dans l'immense ghetto-clapier de Scampia, sur les hauteurs de Naples. Massimo a onze ans, une mèche rebelle sur l'œil noir et un gros trou aux genoux de ses jeans. Son père, chômeur, fait des *« petits boulots »* pour les commercants du quartier. Son grand frère ne fait rien, mais il a *« une grosse bécane japonaise »*. La *« mamma »* de Massimo, comme beaucoup d'autres Napolitaines, a accroché sous la fenêtre de l'HLM familiale son plus beau couvre-lit en dentelles. Vieille tradition locale ressuscitée pour faire honneur au pape, qui jettera peut-être un regard en passant. Alors, la mamma de Massimo se signera avec dévotion et pendant quelques jours, il y aura comme une inhabituelle légèreté dans l'air vicié de Scampia, le Bronx du Vésuve.



A la fin du pèlerinage, mardi 12 novembre, près d'un million de personnes, un sixième de la population de cette province, auront pu apercevoir celui qu'en Argentine on appelle *« le Maradona de la foi »*. Pas de confusion sacrilège cependant. Même si le stade San Paolo n'était pas aussi plein samedi pour Jean-Paul II que lorsque *« le gosse aux pieds d'or »* tape le ballon pour le *« Napoli »*, même si les murs lépreux de la cité, ceux qui n'ont pas été ripolinés pour le passage du Saint-Père, chantent encore les louanges du *« roi Diego »*, Naples, le moment venu, a toujours su distinguer le profane du sacré.

D'ailleurs, ce n'est pas pour Diego Maradona mais bien pour Jean Paul II que la Campanie a dépensé 40 millions de francs en quelques semaines pour se refaire une beauté. Certains journaux ont parlé de *« l'inutilité de ces dépenses excessives et sans lendemain, quand la ville manque de tout, suffoque sous les gaz d'échappement et laisse ses plus vieux palazzi et ses plus beaux jardins publics à l'abandon, faute de crédits »*. N'empêche, grâce à la visite papale, les grandes décharges d'ordures et d'immondices qui jouxtaient les HLM de Scampi ont miraculeusement disparu du paysage. *Les ascenseurs des* bâtiments ne fonctionnent toujours pas, mais il devrait y avoir désormais un peu moins de rats dans les cages d'escalier...

Chair à seringue pour la Camorra

Naples-misère, Naples-splendeur. *Une vieille culture raffinée* côtoie l'analphabétisme rampant et la violence quotidienne. Selon une statistique officielle, un *quart des enfants napolitains* abandonnent l'école avant la fin de la primaire. Chair à seringue pour la Camorra, vivier de *« soldats »* pour *une myriade* de petites organisations criminelles qui ne cessent d'année en année de gagner du terrain *sur la légalité* publique. On estime à trois cent cinquante mille le nombre de Napolitains qui vivent d'expédients : *contrebande, trafics* en tout genre, drogue comprise, ateliers occultes de contrefaçon, prostitution, loteries clandestines et autres industries criminelles. D'après le ministère de l'intérieur, il y aurait une bonne *centaine de clans « camorristes »* en Campanie, avec environ six mille *« soldats »* salariés, *dont un certain nombre de « baby-killers »*, des enfants de douze ans qui vous exécutent un homme pour le prix d'une trottinette.

Hécatombe officielle pour les six premiers mois de l'année : 237 assassinats (+ 15 % par rapport à 1989) et 4 871 rapines diverses (+ 16,5 %). La Mafia sicilienne est presque détrônée... Jean-Paul II ne l'a pas rencontrée, mais il en a parlé, il a souhaité tout voir, *tout connaître*, tout savoir d'une ville d'extrêmes où il s'était brièvement arrêté en 1979, et dans laquelle *il avait promis de revenir*. Il a rencontré ses *« frères »*, les curés de paroisse, les évêques et le courageux cardinal Michele Giordano, l'archevêque de Naples qui ne manque jamais de dénoncer publiquement les fléaux dont *souffrent sa cité*.

Le pape s'est rendu à la prison de Poggioreale, l'une des plus vétustes et des plus surchargées d'Italie (2 200 détenus pour 1 000 places) où 80 % des *prisonniers n'ont pas trente ans*, où le tiers d'entre eux se droguent, et où le sida fait des ravages. Bref, s'il n'a pas tout vu, il a beaucoup écouté. Et puis, *décision sans précédent* au cours de ses missions pastorales en Italie, Jean-Paul II a convoqué, pendant le week-end, *la totalité des élus et fonc*tionnaires responsables de Campanie. Et là, devant les trois mille deux cents personnes qui tiennent en partie le sort de Naples et de ses environs entre leurs mains, devant ces gens qui, pour beaucoup, pratiquent le clientélisme, le népotisme, et la *corruption*, le pape a parlé. Durement.

Il a incité les pouvoirs publics à *« l'exercice correct et transparent »* de leurs fonctions, *« au service de la société civile »*. Il a fait part de sa *« grave préoccupation face aux attentats, à la sécurité des personnes et à la vie des communautés où, dans certaines zones se sont enracinées et s'accroissent les organisations criminelles, comme la Camorra, qui trouve sur ces territoires des champs fertiles »*. Il a dénoncé *« la prévalence des particularismes et de l'illégalité diffuse qui mettent en crise les institutions »*. Il a attiré l'attention sur *« l'urgence d'un grand recouvrement de moralité personnelle et sociale »* et, jugeant que les problèmes de la Campanie sont d'abord *« d'ordre éthique »* dans un pays, dans une *région où rien ne peut être* obtenu sans un *« parrainage »* politique, ce langage a certainement touché au but.

Quant à savoir si les mots peuvent faire des miracles, c'est *une autre affaire...*

PATRICE CLAUDE

URSS

M. Gorbatchev et M. Eltsine tentent à nouveau de s'entendre sur les réformes

***Constatant une fois de plus* que l'un ne peut rien sans l'autre, M. Mikhaïl Gorbatchev et M. Boris Eltsine ont entamé, dimanche 11 novembre, un second tour de négociations après l'échec tumultueux de leur *premier accord passé en août* autour du projet de réformes économiques radicales.**

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Le président *de l'Union* soviétique et le président de sa principale République, la Russie, se sont réunis *pendant plus de deux heures* en tête à tête, au Kremlin, avant de convier leurs premiers ministres respectifs, M. Nikolaï Ryjkov *et* M. Ivan Silaev, à discuter avec eux de *« la préparation d'un nouveau traité d'Union, de la transition vers l'économie de marché et de problèmes d'actualité »*, selon un laconique *communiqué* de l'agence Tass.

Rien n'avait filtré lundi matin de ces entretiens, sinon qu'ils se sont tenus dans un esprit qualifié de *« constructif »* par l'agence non-officielle Interfax. Ce *« sommet »* du maître d'un appareil central paralysé et du seul dirigeant assez populaire pour empêcher des grèves était souhaité à longueur de colonne par la plupart des commentateurs réformistes. Il a fini par être réclamé aussi par le Parlement de Russie, qui prônait fin octobre des *« discussions directes »* entre le pouvoir central, la Russie et les autres républiques, en vue de la formation d'un gouvernement fédéral de *« confiance nationale »*.

M. Boris Eltsine vient de mettre fin à sa *« convalescence »* après un léger accident de voiture, il y a un mois et demi. Son apparition au côté de M. Gorbatchev pour le défilé du 7 novembre sur la place Rouge signifiait que la confrontation allait laisser place à de nouveaux essais de compromis au seuil de l'hiver, qui vient aggraver la paralysie *économique* croissante.

La paralysie économique

En octobre, confronté à l'obstruction de ses ministres conduits par *M. Ryjkov, M. Gorbatchev* avait fini par ignorer l'accord passé avec son rival et par faire voter aux députés *soviétiques non pas le plan radical* prévu mais un programme délibérément vague, critiqué par les réformateurs, et qui, surtout, est voué à rester lettre morte – à la même enseigne que la plupart des décrets pris parallèlement par le chef du Kremlin pour le mettre en œuvre – si la question du pouvoir n'est pas résolue auparavant.

Ce pouvoir, *actuellement* en URSS, est double, triple, ou même davantage, et est donc surtout inexistant : si *M. Gorbatchev* peut encore faire défiler ses soldats en Russie et dans quelques républiques, se faire entendre du KGB, de la police et de ce qui lui reste du parti, il n'a plus prise sur la réalité économique quotidienne.

Un de ses décrets, par exemple, ordonnait en octobre des poursuites contre *les dirigeants d'entreprise qui* ne respectent pas les accords de livraison. Un mois plus tard, les *Izvestia* annoncent – et *les* cas semblables sont légion – que dix usines sont paralysées parce que les aciers spéciaux qu'elles devaient recevoir d'une onzième ont été vendus à l'étranger contre devises. Des devises qui, dit-on, ont fortement tendance à rester à l'étranger, alors que des produits de consommation achetés grâce aux crédits occidentaux sont bloqués aux frontières par la paralysie croissante des transports.

Les divers parlements adoptent des textes contradictoires, alors que les exécutants obéissent selon leurs *intérêts immédiats*, le plus sûr étant encore de ne rien faire. Les présidents des soviets passés aux réfor*mateurs se plaignent* d'être impuissants face aux appareils centraux. Parmi eux, le maire de Moscou, *M. Gavriil Popov*, a *déjà* ouvertement menacé de démissionner. A l'échelon supérieur, M. Eltsine, dont le *gouvernement* russe est tributaire de l'appareil central, notamment pour les finances, n'a pas menacé de *partir mais* s'est résolu à négocier.

Le projet de traité d'Union

Interrompant une première fois sa convalescence, le 16 octobre dernier, pour prononcer un discours devant le Parlement de Russie, M. Eltsine avait exposé trois scénarios possibles : soit la confrontation avec le pouvoir central, ce qui suppose, a-t-il dit, que la Russie organise son propre système bancaire, ses douanes, son armée, c'est-à-dire une solution *« difficile et coûteuse »* qu'il ne souhaite donc pas, même s'il a évité de le dire clairement, car il garde l'ambition de *« proposer une solution pour toute l'Union soviétique »*.

La seconde variante était que M. Gorbatchev *accepte un* gouvernement soviétique de coalition, et la troisième qu'il le refuse. Dans ce *dernier cas, la situation continuerait* alors inévitablement à se détériorer, et la Russie proposerait dans les six *mois son propre programme de sau*vetage aux autres républiques. Dans l'esprit de M. Eltsine, la Russie aura alors adopté une constitution dont le point central est l'élection du président au suffrage universel.

Quelle que soit l'issue des nouvelles discussions avec M. Gorbatchev, M. Eltsine compte donc être ainsi légitimé au printemps prochain, et cette perspective fragilise tout accord susceptible d'être passé, en attendant, avec un président soviétique élu par un congrès dont la composition est contestée.

Face à cela, M. Gorbatchev entend jouer deux cartes : il doit d'abord rendre public le 15 novembre son projet de traité d'*Union*. Alors que les républiques baltes ont déjà annoncé qu'elles ne le signeraient pas et que d'autres se feront un point d'honneur de suivre leur exemple, il s'agit surtout pour lui de lancer le processus et de jouer des craintes des autres républiques de voir la Russie de M. Eltsine garder la prépondérance dans les arrangements futurs. Le projet prévoit des *« statuts spéciaux »* pour les républiques qui ne signeraient pas le traité ainsi que des négociations préalables pour celles qui veulent une indépendance totale. *Conçu pour remplacer* la Constitution soviétique, ce projet prévoit l'élection d'un parlement au prorata de la population de chaque *république*, et celle d'un président et d'un vice-président de l'Union au suffrage universel, à l'horizon 1992, date à laquelle des conseillers de M. Gorbatchev *affirment* sans sourciller que les premiers succès des plans de réformes auront inversé la tendance qui place aujourd'hui M. Gorbatchev au plus bas de la cote de popularité.

En attendant, et c'est la deuxième carte du président soviétique, M. Gorbatchev veut créer un *« comité économique inter-républicain »* auprès du conseil de la fédération, un des deux organes consultatifs dont il s'est entouré. C'est là qu'existe *une possibilité de compromis* avec les républiques et avec M. Eltsine, qui demande la démission du gouvernement Ryjkov. Ce comité, chargé d'orienter *la transition économique*, et où chaque république aura intérêt à être représentée, est conçu comme l'embryon d'un nouveau pouvoir *fédéral*, qui rendrait caducs beaucoup de ministères dont les attributions passeraient peu à peu aux gouvernements républicains.

C'est à la fois un moyen de contourner M. Ryjkov et de faire participer les républiques dans un cadre qui ne réclame pas leur engagement solennel au sein de l'Union, au *moment où, comme* la Russie ou les républiques baltes, elles s'apprêtent à adopter des constitutions d'Etats souverains.

SOPHIE SHIHAB

□ **Le tireur de la place Rouge était un *militant anticommuniste*.** – L'homme qui a tiré deux coups de feu sur la place Rouge le 7 novembre est un ouvrier de Léningrad, *Alexander Chmonov, connu pour* avoir distribué des tracts anticommunistes pour le compte de l'Union démocratique, a affirmé samedi *10 novembre* le *quotidien Sovietskaïa Rossia*. Selon la *Komsomolskaïa Pravda*, il aurait dit au *KGB* qu'il avait l'intention d'assassiner quelqu'un. – *(UPI, AFP, Reuter.)*

EUROPE

Fin de la visite de M. Gorbatchev en Allemagne

M. Helmut Kohl va se faire l'avocat d'une aide occidentale à l'URSS

La visite de M. Mikhaïl Gorbatchev en Allemagne s'est achevée, samedi 10 novembre, par une excursion dans le Palatinat, pays natal du chancelier Kohl. A l'occasion d'une visite de la cathédrale romane de Spire, devant laquelle se pressaient plusieurs milliers de personnes, M. Gorbatchev a pu constater que sa popularité restait très grande dans ce pays qui lui avait déjà fait fête en juin 1989.

BONN

de notre correspondant

«Nous voulons que votre politique de réforme soit couronnée de succès», a déclaré M. Helmut Kohl avant de prendre congé de son hôte. L'Allemagne continuera donc à aider économiquement l'Union soviétique mais, a précisé cette fois-ci le chancelier, *«dans le cadre de ses possibilités»*. M. Kohl tenait à faire savoir à ses interlocuteurs soviétiques que la cassette allemande n'était pas inépuisable, et qu'il importait avant tout que l'URSS s'aide elle-même, en créant les conditions susceptibles d'attirer les investissements.

Bonn estime que son effort financier est largement supérieur à celui consenti par les autres pays occidentaux, et qu'il revient maintenant à ces derniers d'élever le niveau de leur aide car, a souligné le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, *«c'est l'intérêt élémentaire de tous les Etats que soit préservée la stabilité intérieure de l'URSS»*. Les dirigeants allemands vont donc se faire, dans les semaines à venir, les avocats les plus convaincus d'une aide économique accrue à l'Union soviétique de la perestroïka, lors de la prochaine réunion de la CSCE à Paris, notamment.

L'engagement allemand en URSS se manifestera maintenant dans le domaine du conseil. Des experts de haut niveau devraient se rendre bientôt à Moscou pour s'assurer que les milliards de deutschemarks ne disparaissent pas dans la gabegie généralisée.

Au cours de sa visite dans le Palatinat, le président soviétique a pu faire connaissance, après M. François Mitterrand et Mme Margaret Thatcher, avec les spécialités gastronomiques de la région, en particulier cette fameuse panse de truie farcie sur laquelle les opinions sont pour le moins partagées... Le Palatinat a maintenant une semaine pour se préparer à une autre visite : celle du président George Bush, invité lui aussi à faire le pèlerinage sur les terres du chancelier Kohl, le 18 novembre. Jamais, dans une campagne électorale allemande, on n'aura vu autant de grands de ce monde se transformer de si bon gré en agents électoraux.

LUC ROSENZWEIG

□ **Berlin offre ses réserves de vivres à l'URSS.** – Profitant de la visite de M. Mikhaïl Gorbatchev en RFA, le maire social-démocrate de Berlin-Ouest, M. Walter Momper, a proposé de lui offrir les réserves de vivres accumulées après le blocus de 1948-1949 pour résister à un éventuel nouveau coup de force de l'Armée rouge. Moscou n'a pas caché son intérêt pour ces stocks d'une valeur globale de 1,6 milliard de deutschemarks (cinq milliards de francs), constitués au début des années 50, financés et régulièrement renouvelés par le gouvernement de Bonn. – *(AFP.)*

ESPAGNE : la fin du congrès du PSOE

Les socialistes ont adopté le nouveau «Programme 2000»

Rénovation mais sous étroite surveillance : ainsi pourrait-on synthétiser les conclusions du trente-deuxième congrès du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) qui s'est tenu du vendredi 9 au dimanche 11 novembre à Madrid et qui s'est terminé, comme prévu, par la réélection à l'unanimité de M. Felipe Gonzalez comme secrétaire général.

MADRID

de notre correspondant

Le congrès du PSOE avait été précédé d'un débat animé (*le Monde* daté 11-12 novembre) entre «rénovateurs» et partisans de la continuité. Les premiers, présents surtout au sein du gouvernement, affirmaient que le PSOE commençait à perdre du terrain parmi les secteurs les plus *«modernistes»* de la société et devait donc accélérer sa «mue idéologique». Les seconds, regroupés au sein de l'appareil du parti, considéraient au contraire qu'au vu de ses triomphes électoraux successifs, le PSOE suivait globalement la bonne direction et devait éviter tout coup de barre excessif.

Dans son discours d'ouverture, M. Gonzalez a apporté sa caution aux «rénovateurs». Le premier ministre a invité ses troupes à éviter *«l'erreur de croire que le succès se perpétue de lui-même si l'on ne rénove pas ses analyses»*. *«Le PSOE n'a pas découvert la pierre philosophale du triomphe»*, a-t-il ajouté, assurant que son parti devait aujourd'hui se garder de *«mourir de ses succès»*. Il a en outre souligné que le PSOE ne devait pas hésiter à proclamer que son principal mérite, depuis son arrivée au gouvernement en 1982, avait été d'assurer pour la première fois à l'Espagne *«une économie libre et compétitive»*.

La «maison commune» de la gauche

Restait, pour les ministres contestataires qui partageaient ces idées, à opérer une percée au niveau des organes du parti. Les négociations pour la rénovation de la direction collective du PSOE ont été au centre du débat. Les «critiques» demandaient son élargissement, la jugeant trop monolithique et excessivement liée à l'appareil du parti. Sur ce point, ils n'ont obtenu que partiellement gain de cause. La direction collective du parti s'élargit, mais aucun des ministres contestataires – malgré le «forcing» de certains d'entre eux – ne figure finalement en son sein.

Quelques «seconds couteaux», parmi les «rénovateurs», y font leur entrée, mais les partisans de la continuité restent largement majoritaires. La rénovation du parti, si elle se produit, aura donc lieu sous le contrôle vigilant des gardiens du temple socialiste ! S'ils ont échoué au niveau des personnes, les partisans du changement n'en ont pas moins gagné du terrain sur le plan des idées. Le trente-deuxième congrès a adopté le «Programme 2000», négocié depuis des mois au niveau des «bases», et qui prétend adapter le socialisme espagnol aux nouvelles réalités de la fin du siècle. Il s'agit notamment de l'ouvrir à certaines préoccupations auxquelles la gauche espagnole était jusqu'ici peu sensible, comme l'écologie ou le féminisme, et d'introniser définitivement l'économie de marché, fût-elle tempérée, comme référence idéologique du parti.

En outre, au vu des événements d'Europe de l'Est et de la *«disparition des idéologies globalisantes»* – expression de M. Gonzalez – le PSOE se propose de devenir la nouvelle *«maison commune»* de la gauche espagnole. Une manière d'inviter les communistes et tous ceux qui se retrouvent aujourd'hui *«sans parti ou sans modèle»* à rejoindre ses rangs.

THIERRY MALINIAK

IRLANDE DU NORD

L'IRA revendique le meurtre de deux policiers et de deux civils

Quatre hommes, dont deux policiers, ont été tués par balles samedi 10 novembre près de Lurgan, dans le sud de l'Ulster, au cours d'une attaque revendiquée quelques heures plus tard par l'IRA (Armée républicaine irlandaise).

Les quatre victimes, un inspecteur et un réserviste de la police d'Irlande du nord et deux civils qui, selon la police, n'avaient aucun lien avec les forces de sécurité, étaient parties ensemble à la chasse au canard sur les rives du Lough Neagh, un grand lac à l'ouest de Belfast. Leurs corps ont été découverts dans l'après-midi à proximité du lac.

Selon un bilan de l'agence britannique Press Association, soixante-dix personnes ont été assassinées depuis le début de l'année en Irlande du Nord. Samedi également, une bombe a explosé dans un autobus, à Belfast, sans faire de victimes. Un passager avait donné l'alerte alors que le véhicule circulait dans le centre de la ville. L'explosion a pratiquement détruit le véhicule évacué.

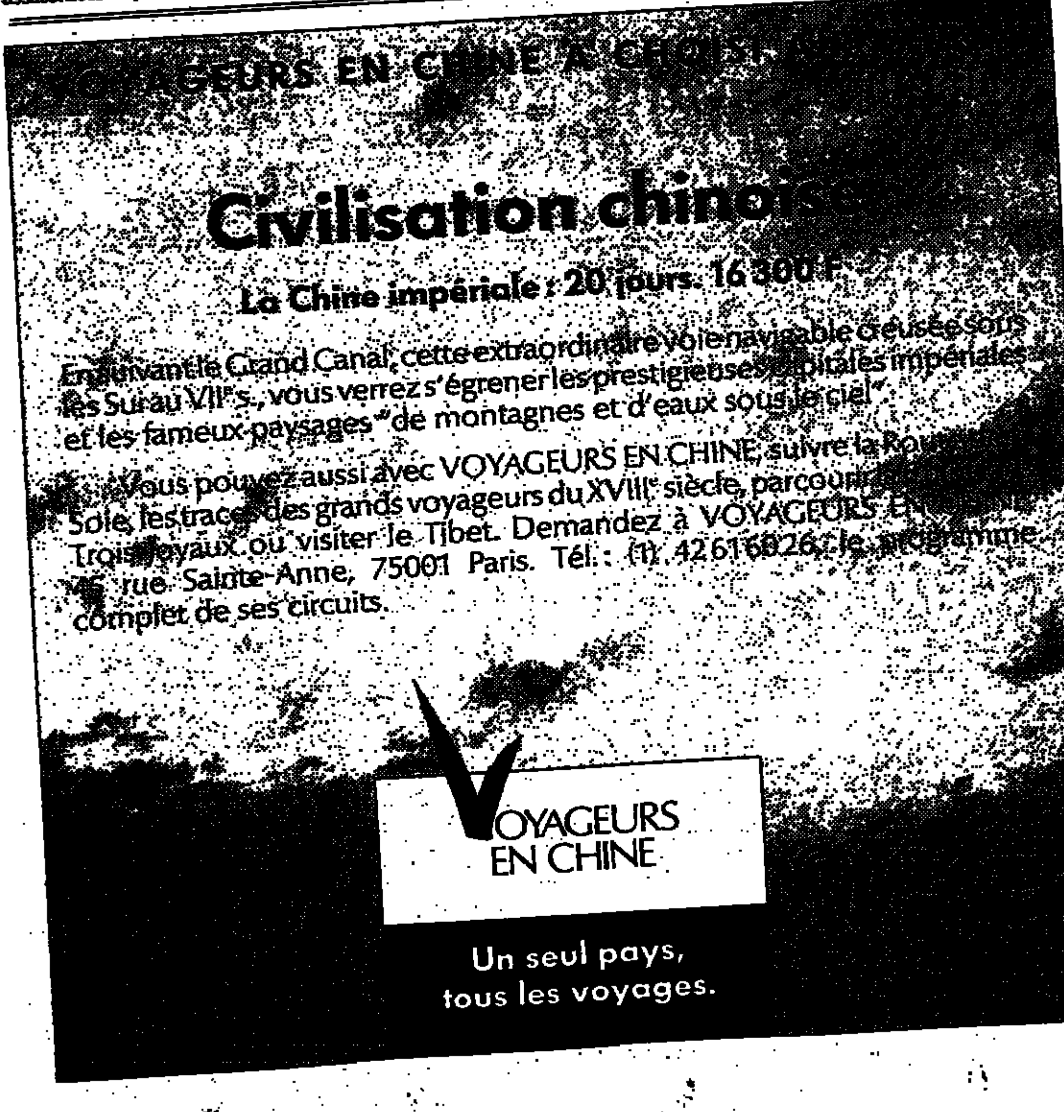
Par ailleurs, la police britannique a annoncé dimanche la saisie d'explosifs et d'armes ainsi que l'arrestation de plusieurs personnes, en vertu de la loi antiterroriste, lors de la perquisition de deux appartements à Kilburn, au nord de Londres. La police n'a pas voulu préciser le nombre de personnes arrêtées. De source proche des forces de sécurité ont fait valoir que l'opération était vraisemblablement liée à la lutte contre l'IRA. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **GRANDE-BRETAGNE : tentative d'immolation par le feu.** – Un jeune homme de vingt-neuf ans a tenté, dimanche 11 novembre, de s'immoler par le feu au moment de la minute de silence, près du cénotaphe de Whitehall à Londres, où se déroulait la traditionnelle cérémonie du souvenir en présence de la reine Elizabeth. Il a été grièvement brûlé. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : M. Walesa en hausse dans les sondages.** – A deux semaines de l'élection présidentielle, le 25 novembre, M. Lech Walesa mène une campagne de plus en plus offensive. Plusieurs sondages publiés en fin de semaine donnent quinze à vingt points d'avance au président de Solidarité sur son principal concurrent, le premier ministre Tadeusz Mazowiecki. – *(UPI, Reuter, AFP.)*

□ **Prague et Vienne accueilleront des institutions de la CSCE.** – M. Roland Dumas a confirmé dimanche 11 novembre que Prague avait été choisie pour accueillir le secrétariat permanent de la CSCE et Vienne le centre de prévention des conflits. La création de ces deux institutions doit être annoncée lors du sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui se tiendra à Paris du 19 au 21 novembre. – *(AFP.)*



POLITIQUE

L'opposition tente de minimiser ses nouvelles divergences

MM. Pasqua et Chirac souhaitent que la convention de l'UPF se réunisse au plus tard en janvier

Le « forum » des élus d'opposition municipale, organisé samedi 10 novembre à l'hôtel de ville de Paris par le Mouvement national des élus locaux que préside Mme Alice Saunier-Seïté (UDF-PR), a été l'occasion pour MM. Jacques Chirac et Charles Pasqua d'exprimer le souhait que la convention nationale de l'Union pour la France, chargée de parapher la charte des « primaires à la française », se réunisse au plus tard début janvier. De nombreux élus de l'UDF, dont MM. Gérard Longuet (PR) et François Bayrou (CDS), ont participé à cette journée.

L'opposition avait profité d'un colloque du Mouvement national des *élus locaux (MNEL)*, en mars dernier, pour présenter, unie, son projet de « primaires à la française ». Elle a récidivé, samedi, en *modifiant* l'ordre du jour du « forum » prévu sur le projet Joxe de réforme de l'administration territoriale, deux jours après l'échec des négociations, au bureau politique de l'UPF, sur l'organisation de *ces primaires*. MM. Jacques Chirac, Charles Pasqua, Gérard Longuet et François Bayrou, ont tenu à apparaître au coude à coude, à la tribune, pour rejouer la grande scène de l'union. Non sans « couacs ».

M. Pasqua a décoché quelques flèches en direction de l'UDF. *« Je ne considère pas comme anormal, ni comme déraisonnable, que chaque formation choisisse le système qui lui semble le plus efficace*, a t-il déclaré, *mais il eût été plus logique que l'UDF nous fasse part plus tôt de son désaccord.* » L'ancien ministre voit dans le sondage, favorbale à M. Chirac, publié par *le Nouvel Observateur*, un des motifs de la rétractation de l'UDF. « *Comment peut-on se baser sur ce genre de réflexion ?* s'est-il étonné. *Le postulat de cette enquête est dépassé, aujourd'hui. Le système a été simplifié depuis. Il n'est plus question d'inscription sur des listes spéciales. Les citoyens qui souhaiteront participer aux « primaires » n'auront qu'à présenter leur carte d'électeur. De ce fait, le nombre des participants sera beaucoup plus important.* »

Contre le projet Joxe

Quant à l'hypothèse d'une vacance subite du pouvoir, le président du groupe RPR du Sénat a déclaré : *« L'UDF estime que, en pareil cas, les délais d'organisation des élections seraient trop courts pour permettre à tous les candidats de mener campagne pour se faire connaître. Mais je ne vois pas en quoi cela gêne davantage M. Valéry Giscard d'Estaing que M. Chirac.* » Pour M. Pasqua, *« le temps presse »*. *« Nous attendons*, a-t-il dit, *les propositions de l'UDF. Je dis que la convention nationale qui doit ratifier la charte des « primaires »* [et qui devait, initialement, se réunir le 14 Novembre] *devrait se tenir dans les premiers jours de janvier.* »

M. Chirac a exprimé le même souhait, tout en restant fidèle à sa volonté de minimiser la *« brouille »*. Il a préféré rappeler les progrès accomplis depuis plusieurs mois en faveur de l'union de l'opposition. *« Nous sommes arrivés à la décision de présenter un seul candidat et nous sommes tous d'accord pour que sa légitimité soit populaire*, a t-il déclaré. *Ce point acquis, désormais, nous ne devons pas confondre vitesse et précipitation »*, a t-il ajouté. M. Bayrou a confirmé la position de l'UDF, selon laquelle, *« en cas de vacance du pouvoir, les primaires ne pourront avoir lieu selon les règles prévues »*.

Les dirigeants du RPR et de l'UDF sont partis ouvertement en guerre contre le projet de loi de M. Pierre Joxe sur l'administration territoriale, dont l'examen par l'Assemblée nationale est prévu pour le 27 novembre. La présentation par M. Xavier Dugoin, député (RPR) de l'Essonne, de plusieurs amendements visant à créer un statut de la minorité, ne doit pas laisser croire à un ralliement de l'opposition au projet de loi. *« Nous voterons « contre »*, a affirmé M. Pasqua.

BÉATRICE JÉROME

M. Giscard d'Estaing : « Si, dans l'intervalle... »

M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé à M. Jacques Chirac une lettre, rendue publique dimanche 11 novembre, dans laquelle il lui confirme la position exprimée par l'UDF lors de la réunion du bureau politique de l'UPF le 8 novembre et se dit prêt à examiner *« toute procédure démocratique »* permettant de désigner un candidat commun de l'opposition en cas d'élection présidentielle anticipée.

Dans cette lettre, le président de l'UDF rappelle que sa formation souhaite *« que l'opposition présente un candidat commun »* à l'élection présidentielle de 1995, et il *« donne son accord »* au dispositif prévu pour désigner ce candidat : des « primaires » seront organisées pendant dix dimanches consécutifs dans les régions et devront être terminées au moins trois mois avant la date de l'élection présidentielle.

« Ainsi l'opposition est-elle assurée de présenter un candidat commun, que l'UDF s'engage à soutenir, lors de la prochaine élection présidentielle du printemps de 1995 », ajoute M. Giscard d'Estaing.

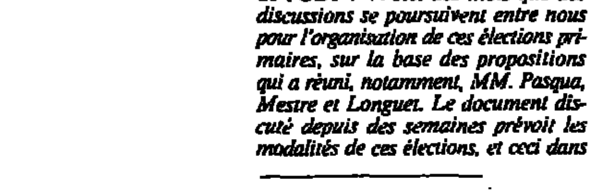
« Si, poursuit-il, *dans l'intervalle, une situation exceptionnelle devait se produire – ce que l'UDF répugne à envisager pour des raisons évidentes, – ce dispositif serait inapplicable en raison des délais très courts que la Constitution fixe, alors, pour procéder à l'élection présidentielle.* » L'ancien président de la République indique, en conclusion : *« Dans un tel cas, l'UDF souhaiterait également que l'opposition présente un candidat commun. Elle serait prête à examiner toute procédure démocratique compatible avec les délais, ou toute forme de consultation permettant de le désigner.* »

M. Chirac : « légitimité populaire »

M. Jacques Chirac a adressé à M. Valéry Giscard d'Estaing, le 10 novembre, en réponse à sa lettre de la veille, une missive, rendue publique lundi 12 novembre, dans laquelle il lui propose la réunion, le même jour, d'un *« groupe de travail désigné en commun et dirigé par MM. Juppé et Bayrou (...), afin de surmonter les dernières difficultés existantes »* dans l'organisation des « primaires » et de *« ne pas infliger une désillusion nouvelle aux Français qui nous font confiance »*.

Le président du RPR écrit à celui de l'UDF : *« Voici des mois que des discussions se poursuivent entre nous pour l'organisation de ces élections primaires, sur la base des propositions qui a réuni, notamment, MM. Pasqua, Mestre et Longuet. Le document discuté depuis des semaines prévoit les modalités de ces élections, et ceci dans toutes les hypothèses, comme le fait le texte même de la Constitution de la Ve République. C'est pourquoi, afin que notre système d'élections primaires soit complet et solide, force nous est bien de les prévoir aussi.* »

M. Chirac rappelle que *« le RPR, quant à lui, accepte le document »* discuté lors de la réunion du bureau politique de l'UPF, le 8 novembre, tandis que *« l'UDF, pour sa part, ne souhaitant pas l'accepter, c'est à elle, me semble-t-il*, souligne le maire de Paris, *qu'il appartient, désormais, de faire des propositions nouvelles »*. *« Nous serons tout prêts à les examiner*, précise-t-il, *dès lors que la procédure donnerait toute sa place à la consultation populaire, sans laquelle elle serait privée de légitimité.* » Le RPR confirme, ainsi, son refus d'une formule confiant la décision finale à une structure désignée par les appareils des formations de l'opposition.



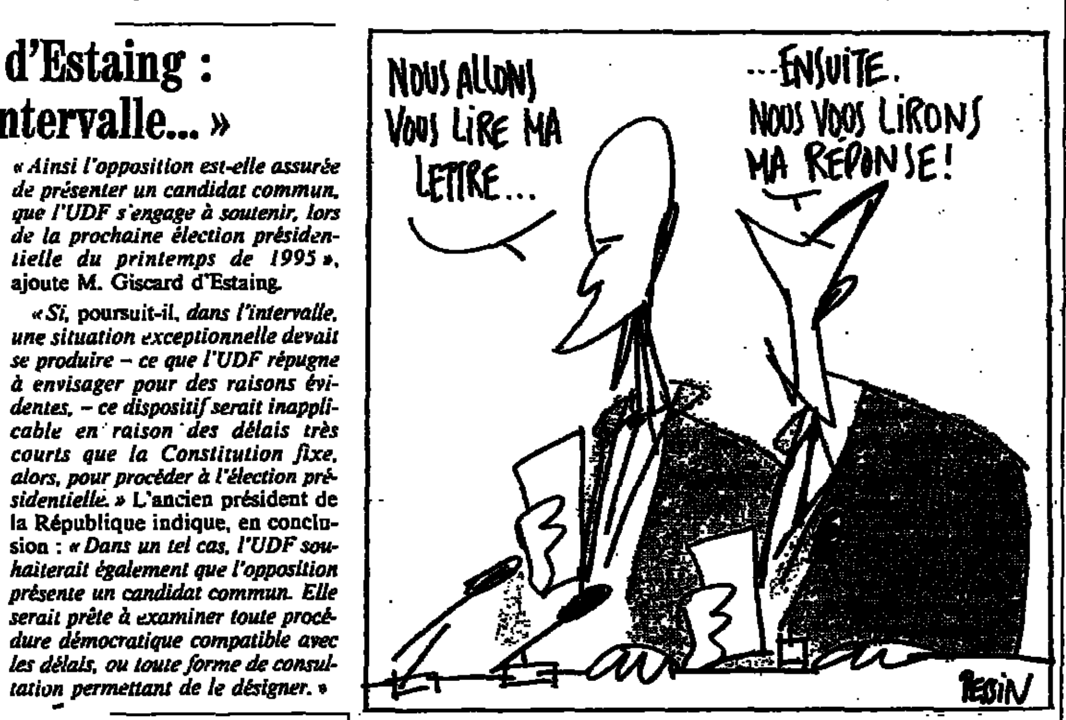
M. Le Pen : la « fausse couche »

Le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, a ironisé, dimanche 11 novembre à Paris, sur les dissensions entre MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac au sein de l'Union pour la France *(UPF), en qualifiant* l'échec d'un accord sur les « primaires » d'*« IVGE »*. A l'issue d'une réunion de deux jours du conseil national du parti d'extrême droite, M. Le Pen a affirmé que l'UPF est *« un bébé mort-né »*. *« C'est un avortement, une fausse couche »*, a-t-il dit.

« Les papas l'ont présenté avec des têtes sinistres, et j'augurais mal du développement de cet enfant de vieux, a ajouté M. Le Pen. *Il est maintenant entré en agonie, et, avec des médecins tels que M. Bayrou* [délégué général de l'UDF] *et M. Juppé* [secrétaire général du RPR], *il est mal parti. » « L'UPF, c'était l'enfant de* Rosemary's Baby [film de Polanski], *il y avait des diaboliques là-dessous »*, a-t-il pour suivi, affirmant que MM. Pasqua, Chirac et Giscard d'Estaing n'étaient partisans des « primaires » *« que si ce système assurait leur élection »*.

Le dirigeant d'extrême droite a indiqué que les membres du conseil national – membres du comité central, élus cantonaux, régionaux, nationaux, européens et secrétaires départementaux, – avaient adopté une motion stipulant que, aux élections municipales, *« quel que soit le candidat en face »*, le Front national *« fera voter contre les maires qui ont interdit une salle à ses candidats ou ses membres »*.

□ **M. Briant (CNI) : l'*« UPF est dans le coma »*.** – M. Yvon Briant, dans un entretien publié par *le Journal du dimanche* du 11 novembre, déplore *« l'incapacité à s'entendre »* des dirigeants de l'Union pour la France (UPF) et affirme que *« l'UPF est dans le coma »*. Le président du CNI, formation qui n'a pas été acceptée au sein de l'UPF, affirme que les dirigeants de l'opposition sont *« diplodocus de la politique, qui n'ont rien compris aux évolutions du pays »*.



Les suites du conflit de Biarritz

Les hostilités entre l'UDF et le RPR reprennent dans les Pyrénées-Atlantiques

PAU
de notre correspondant

L'Union pour la France (UPF) est en panne aussi dans les Pyrénées-Atlantiques, où la majorité départementale UDF-RPR subit le contrecoup du conflit ouvert le mois dernier au conseil municipal de Biarritz.

Le 6 novembre, dix-huit conseillers généraux RPR et apparentés se sont abstenus lors du vote sur le cadrage budgétaire proposé par le président du conseil général, M. Henri Grenet (UDF-rad.), et son « ministre des finances », M. Didier Borotra (UDF-CDS). Parmi les abstentionnistes figurait M. Jean Gougy, secrétaire départemental du RPR et premier vice-président du conseil général.

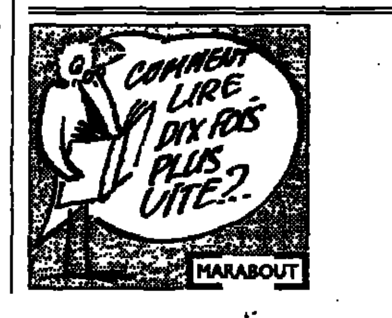
Ce geste était, manifestement, la réponse du RPR à ce qui s'était passé au conseil municipal de Biarritz le 26 octobre : la majorité municipale s'était brisée, et le maire, M. Bernard Marie (RPR), avait été *mis* en minorité, M. Didier Borotra et ses amis joignant leurs voix à celles de l'opposition (*le Monde* du 31 octobre).

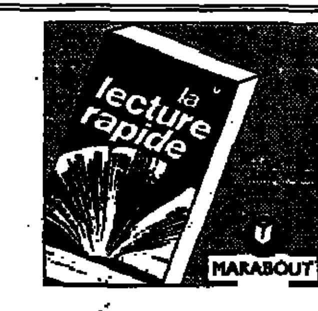
M. Didier Borotra a protesté contre l' *« amalgame »* pratiqué par les chiraquiens, alors que, à l'en croire, l'affaire de Biarritz est et doit rester *« purement locale »*. Responsable des finances du département, M. Didier Borotra, frère jumeau de M. Franck Borotra, député (RPR) des Yvelines, est le président départemental de l'UDF.

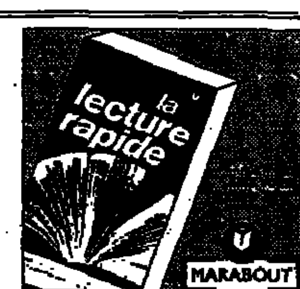
Entré en conflit, à Biarritz, avec le maire et avec la fille de celui-ci, Mme Michèle Alliot-Marie, député, membre du secrétariat national du RPR, M. Didier Borotra était considéré par deux « barons » RPR du département, M. Michel Inchauspé, député, et M. Franz Duboscq, sénateur, comme responsable de l'échec qu'ils avaient subi, il y a deux ans, dans leur tentative pour prendre la présidence du conseil général. Celle-ci était restée à M. Grenet, avec M. Gougy comme premier vice-président.

L'*abstention* du RPR, le 6 novembre, à l'initiative de M. Gougy, pourrait donc préparer une nouvelle offensive sur la présidence du conseil général. D'ici à la session budgétaire, en janvier, la majorité départementale aura peut-être le temps de « recoller les morceaux », mais il reste des questions en suspens : quelles seront les conséquences de l'affaire de Biarritz sur la gestion du district Bayonne-Anglet-Biarritz, que préside M. Grenet, maire de Bayonne ? Et quelles seront-elles sur la région, où *« la majorité n'a pas besoin de ça »*, pour reprendre l'expression d'un élu RPR ?

PHILIPPE TUGAS







Faux-semblants

par Alain Rollat

CE fut le week-end des faux-semblants. Jamais on n'avait vu, à la veille d'une manifestation redoutée, un ministre de l'intérieur aussi prévenant que M. Pierre Joxe à l'égard des lycéens en colère. Non seulement M. Joxe, qui s'exprimait dimanche soir 11 novembre devant « Le Club de la presse » d'Europe 1, a multiplié ses recommandations paternelles aux jeunes gens qui s'apprêtaient à défiler dans les rues de Paris, en leur conseillant de marcher au milieu de la chaussée, de se tenir à l'écart des « violents » et de « suivre les mots d'ordre », mais il leur a donné un *encouragement politique* en disant le plus grand bien de leur plate-forme commune de revendications. Pour un peu, on aurait eu l'impression que cette fronde collégienne était organisée par le Parti socialiste et qu'elle s'adressait à un autre gouvernement que celui de M. Michel Rocard...

Dans leurs malheurs, pourtant, les dirigeants socialistes ont de la chance. *Le nouveau psychodrame* qui oppose M. Valéry Giscard d'Estaing à M. Jacques Chirac remet l'opposition en position de faiblesse au moment même où elle pouvait enfin espérer profiter, au Parlement et dans l'opinion publique, de la conjonction de la contestation lycéenne et du « front du refus » qui unit la droite et les communistes contre le projet de contribution sociale généralisée. Ce sabordage est pain béni pour les conseillers du premier ministre qui vont s'employer, cette semaine, à convaincre le maximum de députés centristes et de non-inscrits de ne pas s'associer au vote de la motion de censure qui sera déposée au terme du débat de jeudi au Palais-Bourbon et qui semblait, cette fois, à cause de l'attitude du PCF, menacer sérieusement l'existence du gouvernement de M. Rocard.

Les lettres échangées dimanche et lundi par M. Giscard d'Estaing et Chirac pour tenter de minimiser leur différend et rassurer leurs ouailles consternées procèdent d'un rituel trop connu pour changer *quoi que ce soit* à l'implacable constat de carence dressé par M. Raymond Barre *(lire page 12)*. Un Raymond Barre tout heureux de trouver là l'occasion rêvée de faire réentendre sa différence, de se référer au général de Gaulle *pour fustiger*, une fois de plus, *« le régime des partis »*, bref, de se replacer dans la course au pouvoir suprême.

« En panne d'idées »

Mais cette chance durera-t-elle encore longtemps pour les socialistes ? Et eux-mêmes le croient-ils au moment où la multiplication des « affaires » leur ôte le label de moralité publique qui constituait leur ultime rempart ? Le nombre *augmente de ceux qui, dans leurs* rangs, n'hésitent plus à exprimer leurs doutes. Après avoir entendu M. François Mitterrand manifester sa compréhension pour le mal-vivre des jeunes des banlieues à propos des émeutes de Vaulx-en-Velin, l'ancien porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, soulignait que *« les mots ne suffisent plus »*, même quand *« on parle juste »*, lorsqu'on exerce le pouvoir depuis une décennie.

Aujourd'hui, dans un livre acide, c'est le maire socialiste de Montpellier, M. Georges Frêche, député de l'Hérault, qui sort de ses gonds pour dire que son parti est *« en panne d'idées »*, que son programme *« est largement à réécrire »*, que sa doctrine *« doit être revue »* et que le mitterrandisme ne fait plus foi dès lors qu'il est devenu *« une religion »* pour certains (1).

La parole mitterrandienne a en effet perdu sa vertu d'exorcisme. La nouvelle manifestation lycéenne de lundi apporte elle-même une réponse décapante à la sentence délivrée par M. Mitterrand à la veille de la précédente : *« Une société qui n'écouterait pas sa jeunesse préparerait mal son avenir... »* Retour à l'envoyeur...

(1) *La France ligotée*, éditions Belfond.





La préparation du 27e congrès

M. Lucien Sève déplore la « ruineuse étroitesse » de la direction du PCF

M. Lucien Sève, qui partage les orientations « refondatrices » de M. Charles Fiterman, écrit notamment, le samedi 10 novembre, à propos du prochain congrès du PCF, dans la tribune de discussion de *l'Humanité* : *« Pourquoi cette hâte à cataloguer et rejeter des points de vue différents ? Quelles sont les racines de cette ruineuse étroitesse qui traite sans examen sérieux des camarades en adversaires et met ainsi en cause l'unité du parti, au nom de laquelle on les presse tout à coup de* « travailler ensemble » ?

» Travailler ensemble suppose pour commencer une réelle attention à ce que dit chacun (...) En son inspiration léninienne, le centralisme démocratique demeure foncièrement valide. Mais durant des décennies il a été converti en son contraire : le centralisme autocratique stalinien. En avons-nous identifié tous les maléfices ? (...) S'agit-là de divergences ? Ce n'est pas le mot juste. Quand deux yeux divergent l'un regarde à droite et l'autre à gauche. Quant à moi, je ne regarde nulle part ailleurs que droit devant, vers une identité communiste ravivée, en prise sur ce nouveau temps.

Réplique à M. Brard

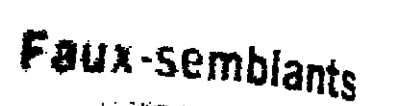
» Bien plutôt qu'en divergence, je me sens en discordance forte et générale, quant au niveau des questionnements et des novations qui conviennent. Le projet de résolution me paraît donc moins à amender qu'à reconcevoir (...) C'est un grand problème de direction. Je crois passionnément que les efforts de milliers de militants produiraient de tout autres effets dès lors qu'on aurait l'audace raisonnée de prendre les initiatives appropriées. Il n'est pas trop tard, si les communistes s'en convainquent, pour que le 27e congrès change de braquet. »

La veille, dans *l'Humanité*, un militant de Montreuil, M. Daniel Tamanini, responsable local d'un mouvement d'anciens résistants et déportés, répliquait, en épousant les orientations de la direction du parti, aux vives critiques récemment formulées, dans le même sens que MM. Sève et Fiterman, par le maire de la ville, M. Jean-Pierre Brard, député communiste de Seine-Saint-Denis.

Ce militant écrivait notamment : *« Si des des accords existent, ils doivent s'exprimer. Mais la qualité, la richesse, l'efficacité du débat impliquent de faire preuve de rigueur et d'honnêteté intellectuelles. Or, cette contribution* (celle de M. Brard) *en est à mes yeux totalement dépourvue. »*

Il dénonçait également *« la violence du ton »*, le *« recours à l'invective et aux attaques de personnes »* pratiqués, selon lui, par le maire de Montreuil (M. Brard, dans une interview parue dans *l'Evènement du jeudi*, avait notamment affirmé qu'à la place de M. Georges Marchais il aurait, personnellement, *« déjà pris du champ »*).De son côté, M. Robert Montdargent, député du Val-d'Oise, maire d'Argenteuil, dont la contribution est publiée cette semaine par l'hebdomadaire *Révolution*, critique les analyses de la direction du parti en matière internationale. *« L'examen de la situation internationale ne peut être fait selon des schémas anciens »*, déclare-t-il, en désapprouvant les positions du parti sur le Cambodge, la crise du Golfe, le Nicaragua.

M. Montdargent dénonce également le communiqué commun du PCF et du PC roumain, qui, le 10 janvier 1987, se félicitaient *« des rapports fructueux »* entre les deux partis. Il réaffirme son soutien à la perestroïka qui permet, dit-il, de *« donner de nouveau l'espoir d'un socialisme sans adjectif qui, par nature, par définition, est facteur de liberté et de prospérité »*.


Faux-semblants

POLITIQUE

Devant la Convention libérale, européenne et sociale

M. Barre souligne la nécessité de « protéger les institutions » contre les « intrigues » des partis

Réunis, samedi 10 novembre, au CNIT - la Défense à Paris, les mille deux cents membres de la CLES (Convention libérale, européenne et sociale), qui ne s'étaient plus retrouvés depuis le 15 avril 1989, ont entendu un long discours de M. Raymond Barre. Un discours à la fois polémique, pour fustiger – citations du général de Gaulle à l'appui – le fonctionnement des partis, programmatique, pour proposer une politique de rechange à la conduite socialiste des affaires, et quasi évangélique : soyez le levain de la pâte ! a en effet lancé l'ancien premier ministre à ses disciples.

« Quand j'ai constitué la CLES, a rappelé d'emblée M. Barre, *ce n'était pas pour créer un nouveau parti, ni me doter d'un instrument électoral. Mon but était de rassembler tous ceux qui désiraient rester fidèles aux idées que j'avais défendues et servir de levain à un indispensable renouvellement de la vie politique. Il y a dans les affaires humaines le flux et le reflux. Les circonstances imposent parfois la réserve et le silence. Mais le moment vient où se manifeste le poids des évidences et où l'action peut se déployer de nouveau. Je compte que partout où vous le pourrez et dans les conditions que vous souhaiterez, en fonction de la conjoncture locale et nationale, vous puissiez participer activement à la vie politique, que vous le fassiez en étant vous-mêmes, en existant en dehors des compromissions et des marchandages, et que vous n'ayez d'autre inspiration que l'intérêt de la France. C'est ce type d'engagement que souhaitent les Français de plus en plus indifférents aux jeux politiciens, mais de plus en plus attentifs aux grands enjeux de l'avenir du pays. »*

Soulignant que cette journée était à ses yeux *« importante et rafraîchissante »*, l'ancien premier ministre ne s'est pas privé de critiquer le *« microcosme »* : *« Cette réunion,* a-t-il ironisé, *n'est pas microcosmienne. Pas non plus antimicrocosmienne, à quoi bon perdre son temps ! Elle est amicrocosmienne, avec un « a » privatif. Nous, nous ne sommes pas des agités. Nous ne participerons pas à l'agitation superficielle qui caractérise à l'heure actuelle et sans doute demain le microcosme. »*

Sans jamais citer les noms de MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing, sans jamais évoquer davantage l'impromptu du Zénith, M. Barre a énergiquement dénoncé le comportement des partis politiques : *« Au moment où ils donnent la preuve que leur principal but est la conquête du pouvoir pour assurer leur pouvoir, au moment où les intrigues, les combinaisons, les manœuvres, les chausse-trappes se déploient talentueusement au point de faire éclater de façon spectaculaire l'hypocrisie des déclarations et des comportements, notre premier souci doit être de protéger les institutions de la Vᵉ République, de sauvegarder notre Constitution qui assure au pays l'efficacité et la stabilité de son gouvernement. Qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, au moins il est là. Qu'il s'agisse des projets de régime présidentiel, comportant bien entendu la disparition du droit de dissolution pour le président de la République, qu'il s'agisse de la mise en question de l'article 49-3, qu'il s'agisse de l'allongement des sessions parlementaires, qu'il s'agisse de la défunte cohabitation de sinistre mémoire, qu'il s'agisse de l'institution de primaires pour l'élection présidentielle, avec la subtile distinction entre les élections normales ou anticipées, on voit le « régime des partis » tenter plus ou moins insidieusement de retrouver son emprise sur la politique de notre pays. A nous de convaincre sans relâche les Français que là ne sont pas les chemins de l'avenir. »*

« Je ne cours pas après un mandat »

Ces « chemins de l'avenir » – thème de cette convention barriste – M. Barre s'est ensuite employé à les délimiter, en s'appuyant sur deux principes selon lui essentiels : ne pas s'en tenir à *« une opposition bornée et systématique »* et rappeler sans cesse qu'*« on n'est pas au gouvernement ou hors du gouvernement pour préparer les élections présidentielles, mais pour gouverner »*. *« Moi,* a-t-il encore plaisanté, *je ne cours pas après un mandat. Il y en a au moins un qui ne court pas... Cela ne veut pas dire non plus que l'on doit être ingénu. Je n'ai certes pas le génie des grands politiques, mais j'ai perdu l'ingénuité de l'enfance. »* D'une façon générale, M. Barre a rappelé que *« la France n'avait pas seulement besoin d'une politique macroéconomique relativement sage et efficace, mais qu'elle devait s'attaquer à des réformes de fond »*. Entre *« un socialisme échaudé »* et *« l'affirmation d'un libéralisme effervescent »*, M. Barre persiste à penser qu'*« une politique alternative »* peut être présentée, *« une politique dont l'ambition soit de servir la France, sans négliger les Français »*.

Une telle politique implique, a-t-il d'abord relevé, que sur la scène internationale la France préserve sa *« liberté de manœuvre et de décision »*. Ce *« double souci »* s'impose dans la crise du Golfe : *« Si la France veut avoir une politique étrangère, il faut qu'elle sache défendre ses intérêts tout en étant solidaire des pays qui partagent les mêmes principes et les mêmes valeurs, et en n'oubliant pas ses liens historiques avec les pays arabes. Mais en même temps, ses intérêts ne sauraient être confondus avec des intérêts d'autres puissances. C'est plus important que le pétrole ! »* M. Barre a souhaité que la France soit également *« à l'avant-garde »* des pays de la Communauté européenne pour la mise en place de l'union économique et politique de l'Europe, tout en demeurant *« vigilante »* sur ces deux points : réserver au conseil européen et au conseil des ministres la charge de l'exécutif de la Communauté, interdire le dépouillement des pouvoirs des parlements nationaux.

Six réformes indispensables

M. Barre a plaidé, enfin, pour six réformes indispensables. La réforme de l'Etat : sans préciser lequel, il s'est dit favorable à la suppression d'un des quatre niveaux de compétence et de décision dans ce pays, *« seule façon de réduire les coûts fixes de la nation »*. Et de prévoir le débat : *« Impossible, entendra-t-on. Que ferez-vous de tous les présidents et vice-présidents ? Eh bien ! laissons-leur leurs titres. Ils seront honoraires jusqu'à ce que Dieu les rappelle à Lui... »* Dans l'immédiat, le député du Rhône préconise un engagement immédiat de stabilisation du nombre des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales.

Réforme de la justice, réforme de la défense, le professeur Barre s'est surtout attardé sur celle du système éducatif. *« Notre système est à bout de souffle,* a-t-il fait valoir. *Quels que soient les accroissements massifs de crédits auxquels le gouvernement consentira, les problèmes ne seront pas réglés tant que les structures n'auront pas été modifiées. »* L'autonomie des institutions d'enseignement lui paraît être le maître-mot. L'urgence de *« casser un ministère de l'éducation hypercentralisé et hypersyndicalisé »* lui semble une évidence : *« Ce ministère ne doit plus être un ministère de gestion, mais un ministère de mission. »*

« Casse-gueule... »

Sur le plan économique et social, il paraît indispensable à l'ancien premier ministre de mener de front une réforme de la fiscalité et du sytème de financement de la protection sociale. Dans une courte intervention, le matin, M. Barre a précisé son point de vue sur la contribution sociale généralisée, instrument fait précisément, à son avis, pour atteindre semblable objectif. *« Le principe est que tous les Français doivent payer, à l'exception de ceux qui sont le moins favorisés. Je sais que les Français pensent toujours que c'est le voisin qui est riche et qui doit payer. Ils disent : il faut faire payer les riches. C'est non seulement français, mais socialiste, c'est pourquoi ils s'entendent parfois très bien. La CSG devra tenir compte de la distinction entre niveaux de revenus et non entre actifs et inactifs. (...) Il est inadmissible que sur 23 millions de foyers fiscaux, 13 soient exonérés de l'impôt sur le revenu. »*

Pour l'heure, M. Barre refuse toujours d'indiquer quel sera son vote au moment du débat à l'Assemblée nationale. Il attend encore *« des engagements très fermes et précis du gouvernement sur la maîtrise des dépenses de santé »* et l'assurance que celui-ci s'attaquera effectivement au problème des retraites, en acceptant un rehaussement des cotisations : *« Je sais que c'est casse-gueule mais un gouvernement n'est pas là pour faire plaisir aux gens, mais pour gouverner. Et la France a besoin d'être gouvernée. »* En tout état de cause, il a rappelé – si besoin était – qu'il n'accepterait jamais qu'on lui *« donnât un mandat impératif »* pour définir son vote personnel sur ce projet.

DANIEL CARTON

Mal compris par leur propre base

Les Verts précisent leur position vis-à-vis du Front national

Une semaine après leur assemblée générale de Strasbourg, où, à près de 70 % des voix, ils avaient décidé qu'il n'y avait pas lieu de donner de consigne de vote en cas d'élection possible d'un candidat du Front national, les Verts ont jugé nécessaire de redéfinir leur position vis-à-vis de l'extrême-droite. Dans un communiqué signé par leurs sept députés européens et par leurs quatre porte-parole nationaux, les Verts affirment qu'ils sont *« l'antidote du Front national »*.

« Dans tous les cas, les candidats verts affirmeront une opposition ferme au Front national, au second comme au premier tour des élections, précise ce texte. *Ce « positionnement » n'entame en rien l'autonomie de notre mouvement, mais renforce sa position éthique, aujourd'hui seule référence crédible aux yeux des Français. »*

Tout en affirmant qu'ils n'ont pas *« de leçon de démocratie et d'humanisme à recevoir des politiciens »*, les Verts affirment encore qu'*« ils failliraient à leur mission s'ils ne s'exprimaient pas pour dénoncer les dangers qui menacent la démocratie, qu'il s'agisse des thèses du Front national ou du refus des partis d'introduire le citoyen, quelle que soit sa nationalité, dans les processus de décision, en particulier par la participation aux élections »*.

Rédigé par M. Antoine Waechter et par le principal animateur de la minorité du mouvement, M. Yves Cochet, avant d'être soumis aux autres responsables, ce texte vise à répondre aux attaques dont les Verts avaient fait l'objet après leur refus de prendre clairement position sur la question du Front national. Il permet, surtout, de rassurer la base du mouvement écologiste.

A la lecture des comptes rendus de l'assemblée générale de Strasbourg, en effet, de nombreux militants avaient d'autant moins compris l'attitude des Verts que, dans le même temps, l'avocat du mouvement, Mᵉ Pierre-François Divier, engageait une procédure de référé contre M. François Mitterrand et plusieurs responsables socialistes à propos du financement de la dernière campagne présidentielle (*le Monde* du 8 novembre).

J.-L. S.

M. Mitterrand a présidé les cérémonies du 11 novembre

Le président de la République a participé, dimanche 11 novembre, à Paris, à la célébration du soixante-douzième anniversaire de l'armistice qui avait mis fin à la guerre de 1914-1918, en déposant une gerbe de roses rouges sur la tombe du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe.

C'est la dixième fois que M. Mitterrand présidait cette commémoration, ce qu'aucun chef d'Etat n'avait eu l'occasion de faire avant lui. Le chef de l'Etat a nommé chevaliers de la Légion d'honneur deux « poilus » de 1914, MM. Clément Lelong (quatre-vingt-quinze ans) et Gaston Mansion (quatre-vingt-seize ans).

Une élection municipale partielle

MARNE : Sézanne (2ᵉ tour).

Insc. 3 718 ; vot., 2 470 ; abst., 33,56 % ; suffr. expr., 2 338. Liste conduite par M. Philippe Bonnotte (app. PS), 1 325 voix (56,67 %), 23 élus ; liste de M. Claude Gobillard (RPR), 1 013 voix (43,32 %), 6 élus.

[Il avait manqué treize voix à la liste de M. Bonnotte pour l'emporter dès le premier tour, le 4 novembre. Cette élection, provoquée par la démission, le 3 septembre, du maire sortant, Mᵐᵉ Monique Fontaine (PS), permet à M. Bonnotte, déjà maire de Sézanne pendant treize ans, de retrouver le poste dont il s'était défait pour raisons personnelles, le 15 mai. Mᵐᵉ Fontaine lui avait alors succédé, mais avait dû renoncer à la suite d'une crise interne à la majorité municipale.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 3 718 ; vot., 2 283 ; abst., 38,57 % ; suffr. expr., 2 186. Liste Bonnotte, 1 080 voix (49,41 %) ; liste Gobillard, 663 voix (30,33 %) ; liste Fontaine, 270 voix (12,35 %) ; liste de M. Maurice Dugay, sans étiquette, 173 voix (7,91 %).

En mars 1989, la liste de M. Bonnotte avait recueilli 1 604 voix (62 % et 24 élus) face à celle de M. René-Paul Savary (RPR-UDF), 1 016 voix (38 % et 5 sièges). Il y avait 3 175 inscrits, 2 771 votants et 2 620 suffrages exprimés.]

DÉFENSE

Une lettre de M. Rocard au maire d'Apt (Vaucluse)

Les collectivités locales seront associées à un plan de reconversion du plateau d'Albion

Le maire (PS) d'Apt (Vaucluse), M. Pierre Boyer, a été reçu, à la fin de la semaine dernière, à l'hôtel Matignon et au ministère de la défense pour examiner les conséquences locales d'une décision gouvernementale d'abandonner – à la fin du siècle – le site du plateau d'Albion, où sont enterrés dans des silos dix-huit missiles nucléaires S3D. Ce groupement de missiles est réparti sur 36 000 hectares, à la frontière des Alpes de Haute-Provence, de la Drôme et du Vaucluse. La ville d'Apt accueille les familles de nombreux cadres militaires.

Dans une lettre que lui a remise le premier ministre, M. Michel Rocard écrit notamment : *« Le président de la République a effectivement demandé que des études sur le renouvellement de la composante « sol » de notre dissuasion nucléaire soient entreprises avant de procéder à la révision de la loi de programmation militaire prévue pour être présentée au Parlement à l'automne 1991. Il ne saurait être question de se prononcer avant cette date sur l'avenir de la base d'Apt qui, en tout état de cause, verra son caractère opérationnel maintenu jusqu'à l'an 2000. Il nous reste donc une décennie pour étudier avec les collectivités locales concernées, au premier rang desquelles je place votre cité, les conséquences d'un éventuel abandon du site d'Albion par l'armée de l'air. »*

A l'Assemblée nationale, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a indiqué, la semaine dernière, que le choix, pour succéder au plateau d'Albion, était entre un nouveau missile sol-sol léger (on évoque la perspective d'un projet de missile déplaçable S-45) et un missile air-sol à longue distance (le programme ASLP) emporté par le Rafale.

BIBLIOGRAPHIE

La « deuxième gauche » de M. Fabius

par Olivier Duhamel

Qu'est-ce qu'être de gauche aujourd'hui ? Quel dessein les socialistes peuvent-ils se donner et proposer aux Français ? Laurent Fabius consacre son premier vrai livre à ces deux questions, évidemment non négligeables. Et y apporte ses réponses, extrêmement instructives.

C'est en lisant M. Fabius que vous saurez à quel point et pourquoi le PS va mal. Il est atteint de toutes parts. Sa conception du monde, l'utopie de la société parfaite, n'a plus lieu d'être à l'heure post-totalitaire. Son anticapitalisme radical – le triptyque socialisation, planification, autogestion – ne tient plus. Le socialisme français d'aujourd'hui doit passer de Marx à Braudel, en acceptant le marché, à Polany, en contenant le marché, à Schumpeter, en renforçant les authentiques entrepreneurs. Son projet politique : le PS a largué la vulgate marxiste en 1983, mais il n'a pas dit ce qu'il mettait à la place. Ses pratiques militantes : *« association d'élus entourés d'aspirants à l'élection »*, selon la formule de M. Georges Sarre, le Parti socialiste déserte les mouvements sociaux et le tissu associatif. Sa dimension internationale, ou plutôt l'absence de cette dernière : le PS est « nombriliste », « nationaliste ». Son organisation en courants : elle ossifie de savants équilibres mus par la course aux postes et empêche toute adhésion. *« La doctrine officielle est le recrutement tous azimuts, la pratique réelle est la fermeture à double tour. »*

Ainsi, *« le PS tend à devenir une confédération de courants et de sous-courants faisant prévaloir leurs préoccupations et leurs intérêts propres »*. Le PS ne remplit plus les principales fonctions d'un parti moderne, ni la fonction idéologique ou intellectuelle, ni la fonction programmatique ou de direction politique, ni la fonction organisatrice ou militante. Il se contente de la fonction électorale, de sélection et d'élection du personnel dirigeant. S'il n'opère pas une triple mutation dans les trois domaines défaillants, il ne sera qu'un *« néoradicalisme »* condamné à la mort lente.

Le PS est déjà très malade. Naguère *« en observation »*, il est, désormais *« en traumatologie »*. Quand M. Fabius regarde pardessus son épaule, il ne voit plus qu'un champ de ruines. Ce n'est pas la moindre vertu de ce livre que d'avoir poussé aussi loin ce diagnostic.

Un modèle de prudence

Mais l'auteur ne cherche pas seulement à se démarquer, il cherche aussi à retrouver ses marques. Elles en surprendront plus d'un. C'est en lisant M. Fabius que vous découvrirez à quel point il est rocardien. Il ne le dit jamais, et pour cause, mais le livre le prouve tout le temps : par le diagnostic qui précède, à côté duquel le discours provocateur de M Michel Rocard à Joué-lès-Tours offre un modèle de prudence ; par la thérapeutique qui suit : la redéfinition de la gauche proposée par le président de l'Assemblée nationale correspond presque en tous points à la *« deuxième gauche »* (1), ou, plus exactement, à ce qu'elle est devenue, au rocardisme réel.

L'hymne à l'utopie démocratique de l'excellent chapitre sur l'*aggiornamento* du socialisme français pourrait avoir été, au mot près, écrit, ou en tout cas signé, par M. Rocard. *« L'économie de marché corrigée »* ressemble fort au « capitalisme tempéré ». Les développements sur la rénovation du service public par l'évaluation et la déconcentration constituent une part importante du programme commun de gouvernement entre fabiusiens et rocardiens, de même que l'appel omniprésent à la modernisation, à la *démocratie économique*, qui sépare la gauche de la droite, au mariage entre socialisme et écologie, même si, sur ce point, M. Fabius s'avance plus qu'on ne l'a jamais fait.

Les deux hommes ont les mêmes références, puisque M. Fabius évoque Tocqueville et Benjamin Constant, Michel Serres et André Gorz, Hélène Carrère d'Encausse et Edgar Morin, Marx et Michel Albert. Tout au plus notera-t-on la fascination particulière du président de l'Assemblée *pour le président* de l'Union soviétique : M. Gorbatchev est cité aussi souvent que M. Mitterrand – huit fois, c'est *dire !*

Aider la gauche à se retrouver

C'est en lisant M. Fabius que se précise la différence entre la gauche et la droite. Certes, l'opposition se sentira caricaturée. Elle ne se reconnaîtra pas dans l'ultralibéralisme par lequel M. Fabius veut la définir. Obsédés de la dérégulation, obnubilés par la privatisation, obstinés de la société duale, MM. Giscard d'Estaing, Chirac, Balladur, Juppé, Léotard et consorts seraient tous des disciples de Mᵐᵉ Margaret Thatcher. Et ne le seraient-ils pas qu'il conviendrait qu'*ils* le fussent. Confier au marché tout ce qui est solvable : *« Tous ne le disent pas avec la même clarté, mais la logique voudrait que tous le pensent avec la même clarté. »* CQFD. M. Fabius somme l'opposition d'être thatchérienne, londonienne, sinon chalandonienne. Il n'est pas certain qu'elle lui rende à nouveau ce service.

D'autres passages du livre décrivent cependant plus sûrement la vraie démarcation. *Non pas* ceux sur les femmes, quasi-inexistants : quand il appelle de ses vœux *« une société mixte »*, ce n'est pas d'égalité entre hommes et femmes qu'il s'agit, mais d'équilibre entre secteur public et secteur privé. Cet oubli mis à part, c'est l'idéal démocratique qui fait la vraie différence : *« subversif autant par ce qu'il conteste que par ce qu'il fait naître »*. La référence à Jaurès, qui a donné son titre au livre, dépasse de beaucoup l'hommage à l'ancêtre. Une conception substantielle et extensive de la démocratie donne son fil rouge à l'ouvrage. La gauche ne saurait réduire la démocratie à l'attribution du pouvoir par les électeurs au terme d'une libre compétition. Elle y reconnaît l'exigence de l'égalité en droit et l'égalité des chances, étendues en tous domaines, de l'entreprise au gouvernement du monde. En proposant ce retour aux sources et ces applications inédites, M. Fabius *veut aider* la gauche à se retrouver. Il n'est pas totalement exclu qu'elle y parvienne.

(1) Pour reprendre le titre du livre d'Hervé Hamon et Patrick Rotman, passé dans le langage courant pour décrire la gauche rocardienne.

▶ **Olivier Duhamel est directeur de la revue *Pouvoirs*.**

▶ ***C'est en allant vers la mer,* par Laurent Fabius, Editions du Seuil, 219 pages, 95 F.**



SOCIÉTÉ/CULTURE

La « marche nationale pour l'éducation », à Paris

Le gouvernement cherche toujours à entamer un véritable dialogue

L'agitation qui secoue les lycées depuis la mi-octobre devait culminer, lundi 12 novembre à Paris, avec la grande « marche nationale pour l'éducation », à laquelle se sont associés de nombreux syndicats d'enseignants. Le cortège devait s'offrir une belle traversée de Paris, de la Bastille au rond-point des Champs-Elysées, en passant par le pont d'Austerlitz, le boulevard du Montparnasse et le pont de l'Alma. Les représentants des deux coordinations devaient marcher en tête, sous une banderole commune. Le SNES (Syndicat national des enseignements du second degré), majoritaire dans les lycées, le SGEN-CFDT (Syndicat général de l'éducation nationale) ainsi que le SNL-FO (Syndicat national des lycées et collèges) avaient déposé des préavis de grève pour permettre à leurs adhérents de participer à la marche. Les parents d'élèves de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) devaient défiler, eux aussi, aux côtés de la FEN (Fédération de l'éducation nationale), et des étudiants de l'UNEF-ID avec lesquels ils ont signé un appel commun.

La manifestation devait se terminer par l'envoi de trois délégations reçues par M. Laurent Fabius à l'Assemblée nationale et par M. Lionel Jospin à ... Matignon, où il assure l'intérim du premier ministre actuellement au Japon. Des lycéens devaient également tenter de se rendre à l'Elysée.

Comment gérer l'après 12 novembre ? Comment passer de la manifestation permanente à d'autres formes d'expression et de revendication ? Comment répondre aux appels répétés du ministre de l'éducation, comme des enseignants et des parents, en faveur d'un dialogue sérieux sur l'ensemble des problèmes du lycée ? Comment prouver aux lycéens que leurs demandes ont été entendues et s'appuyer sur ce sentiment de *« victoire »* pour éviter que, désespérant de la classe politique, ils ne redescendent sans cesse dans la rue ? Autant de questions qui se posent, dès aujourd'hui, aux lycéens comme au gouvernement.

Pour le gouvernement, doublement représenté par M. Jospin, ministre de l'éducation nationale et premier ministre par intérim en l'absence de M. Rocard, les réponses sont relativement claires. Le gros de l'effort budgétaire a été fourni lors du débat du 5 novembre à l'Assemblée nationale, avec la création de 1 100 postes supplémentaires de personnels administratifs d'entretien et de surveillance annoncée par MM. Rocard et Jospin le 26 octobre. Si le gouvernement ne dispose plus guère de marge de manœuvre budgétaire, il peut, en revanche, accorder aux lycéens bon nombre de mesures, peu coûteuses financièrement mais fortement symbolique : reconnaissance ou renforcement du droit d'expression, de réunion, voire création d'organisations dans les lycées, ainsi qu'une vaste table ronde sur l'ensemble des revendications.

La faiblesse des organisations politiques

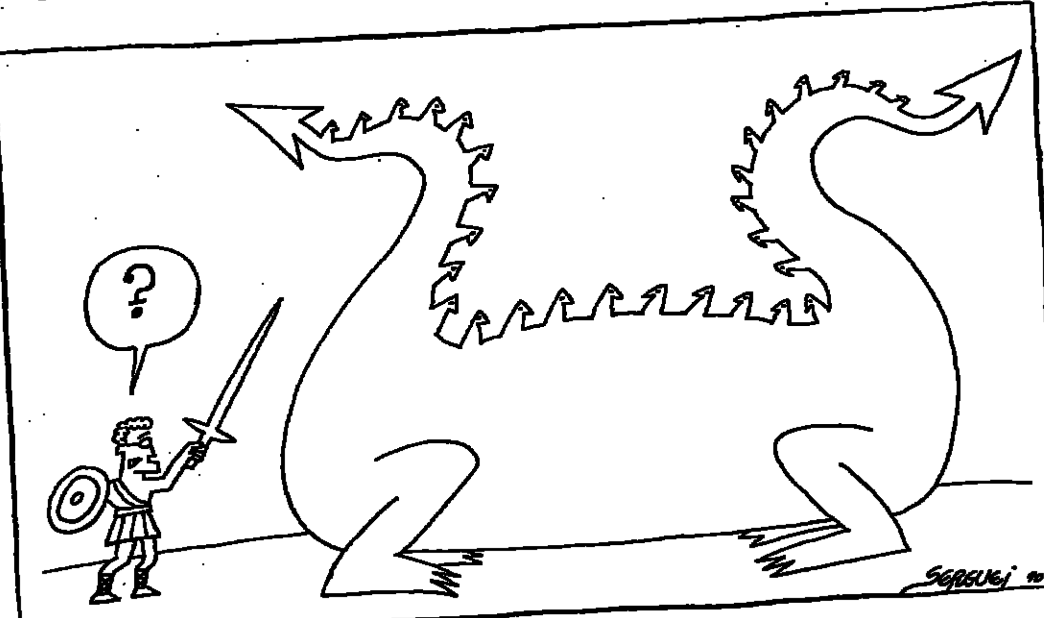
Beaucoup plus complexe sera la situation du mouvement lycéen au lendemain de la manifestation nationale du 12 novembre. Car cette révolte a généré un mouvement sans tête, sans leader, sans pilote. La difficulté des médias à fabriquer le Cohn-Bendit ou l'Isabelle Thomas de l'automne 1990 est symptomatique. L'absence de revendication symbolique et mobilisatrice, derrière le malaise diffus d'une génération, la disparition des terreaux idéologiques fertiles des années 60 et 70 ont rendu malaisée l'émergence de figures de proue capables de donner une identité et des responsables à ce mouvement.

Plus encore, la faiblesse des organisations politiques qui tentent de le canaliser est patente. La division en deux coordinations rivales le démontre depuis quinze jours. Ni la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), proche de SOS-Racisme, ni la coordination animée notamment par les jeunes communistes trotskistes et socialistes du courant de M. Chevènement ne disposent d'une implantation suffisante pour prétendre représenter sérieusement un mouvement très spontané, décentralisé, et peu structuré. Les deux coordinations ont seulement réussi à se mettre d'accord sur la composition équilibrée (moitié-moitié) des trois délégations de vingt lycéens qu'elles devaient envoyer lundi après-midi à l'Elysée, à Matignon et à l'Assemblée nationale.

On a même assisté, samedi 10 novembre dans un amphithéâtre du Panthéon (Paris-I) à une tentative de création d'un troisième pôle lycéen autour de quelques provinciaux désabusés par les *« récupérations »* et de militants socialistes peu présents dans les deux autres coordinations. Si l'opération ne s'était terminée en eau de boudin, il ne fait pas de doute que les étudiants de la majorité de l'UNEF-ID qui s'efforçaient d'accompagner cette initiative auraient essayé d'en tirer bénéfice au moment de l'ouverture de discussions avec le gouvernement.

Plus que jamais, au lendemain du 12 novembre, la question sera posée : négocier et discuter, sans doute, mais avec qui ?

GÉRARD COURTOIS



Une révolte « insaisissable »

par Henri Tincq

Si ces flots de lycéens descendant des trains et se ruant entre les trottoirs de Paris ont un air de déjà vu, et même plutôt cent fois qu'une, jamais manifestation de jeunes n'était, sans doute à tort, apparue si peu contestataire d'un ordre, d'une classe, d'un gouvernement, de la police. Comme en 1986, elle bénéficie, jusqu'à ce jour, du même préjugé de sympathie de la part des adultes – professeurs, parents, élus, – des forces de l'ordre et des médias.

On en veut pour preuves les moyens de transport mis gratuitement à la disposition des jeunes par des élus, y compris de la majorité, pour venir défiler dans les rues de la capitale. Ou même ces consultations menées par les sages coordinations lycéennes auprès des grandes centrales expérimentées dans les opérations de maintien de l'ordre et auprès du puissant syndicat de police, la FASP. Celui-ci a même proposé son concours – accepté d'emblée – pour que les lycéens puissent manifester en paix. Les « anciens » qui, en 1968, criaient *« CRS SS »* doivent aujourd'hui se pincer...

Des classes de vingt-cinq élèves, des locaux et du matériel décents, des programmes mieux adaptés, des droits reconnus à l'intérieur de l'établissement, une surveillance accrue, un encadrement renforcé, une pédagogie améliorée : la liste des doléances s'allonge de jour en jour depuis un mois. Mais plus le temps passe, plus on mesure combien ce mouvement sans précédent vise moins la contestation d'un système, qui engendre pourtant frustrations, déceptions, inégalités et insécurité, que l'amélioration de son rendement. C'est la même inquiétude pour l'avenir, plus vive encore à l'entrée dans la vie adulte, qui paralyse aujourd'hui les étudiants, sollicités pourtant par leurs cadets de faire grève et de venir aussi manifester.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes d'une situation qui, diamétralement opposée au départ à celle de 1968, où alors la jeunesse protestait contre un ordre, une classe, un gouvernement et sa police, n'en paraît pas moins aujourd'hui aussi *« insaisissable »* pour plagier l'expression du général de Gaulle lui-même au cours de ces fameuses journées de mai.

Face au trou noir

Derrière les slogans alibis – murs crados, profs absents et classes surchargées, – de telles revendications en faveur de la démocratie à l'école et d'une productivité améliorée du système éducatif créent en effet une situation tout à fait inédite pour un pouvoir qui, sur un terrain aussi fluctuant et devant des inconnues aussi grandes, ne peut livrer ses armes classiques : ni l'avancée d'une proposition estimée décisive (comme l'annonce d'un renforcement des effectifs d'encadrement, ce qui a déjà été fait) ; ni le recul tactique (il n'y a pas de texte de loi à retirer). Une table ronde, oui, mais qu'y a-t-il à négocier ? Comment et avec qui, dans quels délais, déterminer les urgences et les priorités ?

Plus que d'une cassure entre une génération de lycéens et une société d'adultes qu'ils ne rejettent pas et qu'au contraire, ils appellent à témoin, voire au secours, la crise actuelle est révélatrice d'un trou noir, de cette impasse béante devant laquelle ils butent. Comment vont-ils s'intégrer ? Quelle place auront-ils demain dans la société ? Pourquoi continuer à travailler – dans de si mauvaises conditions – pour préparer un diplôme qui devrait déboucher, au mieux, sur un métier dont, dans dix ans, ils devront changer ?

Les idéologies qui, pendant des années, avaient pu servir de repoussoirs ou d'utopies libératrices sont mortes ou agonisantes. La France a longtemps été le champ clos d'un affrontement entre des systèmes de valeurs et des projets, parfois importés de l'étranger. Mais l'ébranlement de ces systèmes et des rapports entre l'est et l'ouest du monde, entre le nord et le sud, la laissent aujourd'hui face à elle-même et un peu désemparée. Seule à tenter de résoudre ses crises de société, à analyser ses lacunes et ses blocages.

Plus qu'avant, ceux-ci apparaissent au grand jour, et l'hyper-centralisation de son système de formation est sans doute l'une des premières causes d'atonie et de paralysie. Après les paysans, après les magistrats, après les lycéens, à qui le tour ? On n'est plus dans l'ère des contestations globales ou catégorielles. On entre dans celle des révoltes et des jacqueries ponctuelles, peut-être sans lendemains, mais qui mises bout à bout, pourraient bien, pour le coup, rendre la situation explosive.

Arrivés dès l'aube à la gare de Lyon

Les Toulonnais réclament « du concret »

Au saut du train, un mégaphone hurle déjà sur le quai. Les lycéens réveillent la gare de Lyon assoupie : *« Jospin, du café ! »* Dès 5 h 57, le « Corail » venu de Marseille déverse un premier flot de manifestants bâillant, les yeux boursouflés, mais déjà tout excités à l'idée de prendre Paris d'assaut. La nuit a été blanche, et la manif s'annonce *« géante »*.

Dans les wagons, on a joué à la belote sur fond de musique « rap » et de reggae, une *« fête sympa, mais assez fatigante »*. Certains, perchés sur les étagères à bagages, ont tenté un somme, mais hésitent à avouer qu'ils ont dormi. Les Marseillais ont payé 200 francs pour cette « montée » vers la capitale, la première pour certains, et déjà ils ne sont pas déçus du voyage.

L'obscurité humide de ce petit matin, le pavé luisant, ne les laissent pas hagards. Ils débarquent les mains dans les poches pour *« revendiquer ce que tout le monde revendique*, c'est-à-dire des classes de vingt-cinq, la rénovation des bâtiments, des extincteurs et des pions, bref, *du pognon, du blé, de la thune »*. Christèle, seize ans, est venue parler de son « bahut », le lycée Thiers, où il faudrait, selon elle, quinze professeurs supplémentaires pour *« en finir avec les classes à trente-neuf »*.

6 h 14 : le train spécial, financé par le conseil général du Var et la ville de Toulon (*le Monde* daté 11-12 novembre), s'immobilise à son tour sous l'immense verrière sonore. Il sont huit cents (*« Ecrivez mille puisque nous sommes méridionaux »*), représentant une dizaine de lycées, encadrés par une soixantaine de membres du *« service de sécurité »* (on ne dit plus service d'ordre), reconnaissables à leur brassard blanc.

Dès le départ de Toulon, ils ont pu exercer leurs talents. Des lycéens qui ne portaient pas le tatouage indispensable pour monter dans le train ont tenté d'y pénétrer ; certains ont été refoulés. Chaque voyageur a dû se soumettre à plusieurs fouilles. Les couteaux, les bombes lacrymogènes et les cannettes de bière ont été confisqués. On a même trouvé, dit-on, quelques nunchakus et coups de poing américains sur des individus montés par les fenêtres du train à Marseille *« pour y mettre le... Bronx »*.

« Fini le lycée-usine »

Les largesses des élus d'opposition ne les impressionnent pas : *« On prend les sous partout où il y en a*, commente Sylvain, élève au lycée Beaussier de La Seyne-sur-Mer, le représentant de la coordination varoise. *Mais si le conseil général a pu débloquer si rapidement de l'argent pour notre voyage, il peut aussi le faire pour les lycées »*. *« Au fond, ça les arrange bien, ils préfèrent qu'on fasse le bordel à Paris plutôt qu'à Toulon »*, commente un « collègue » goguenard.

Personne n'a eu l'idée d'organiser une collecte pour assurer l'indépendance de la manif proclamée par chacun. L'essentiel est d'être là pour *« dire à Jospin qu'il faut faire du concret, très vite, pour la jeunesse qui est l'avenir du pays »*, explique Cyril, élève de lycée professionnel, qui en a *« marre des plafonds qui tombent* et s'alarme de *« préparer l'avenir sur des machines vieilles de trente ans »*.

La manifestation sera un succès, si *« Jospin s'engage à discuter sérieusement avec nos délégués pour nous associer à des décisions concrètes »*. L'argent n'est pas un véritable obstacle puisqu'*« ils ont bien trouvé mille postes de surveillants après avoir dit que le budget était bouclé »*. De toute façon, *« quand on dépense 1,5 milliard pour envoyer trois poilus dans le Golfe, on peut s'occuper des jeunes » !*

Les voilà place de la Bastille avant les premières lueurs du jour. Un représentant d'une coordination parisienne les a accueillis, a donné les premières instructions au « service de sécurité » qui s'attend à *« avoir du travail »*, mais prend les devants : *« Si ça castagne, ça ne viendra pas de nous. »* Les premières banderoles sont déployées devant l'Opéra-Bastille : *« Maman coucou ! »*, revendique la première, tandis qu'une autre proclame : *« On n'est pas des machines. Fini le lycée-usine ! »* Toute ressemblance avec les slogans des ancêtres de Mai 68 ne serait néanmoins que la conséquence du hasard. *« Eux, ils lançaient des pavés contre le gouvernement ; nous, on veut mieux s'insérer ! »*

En attendant le défilé, Toulonnais et Marseillais s'égaillent dans le Paris touristique : *« C'est par où la tour Eiffel ? »*, demandent-ils en remballant, provisoirement, le mégaphone.

PHILIPPE BERNARD

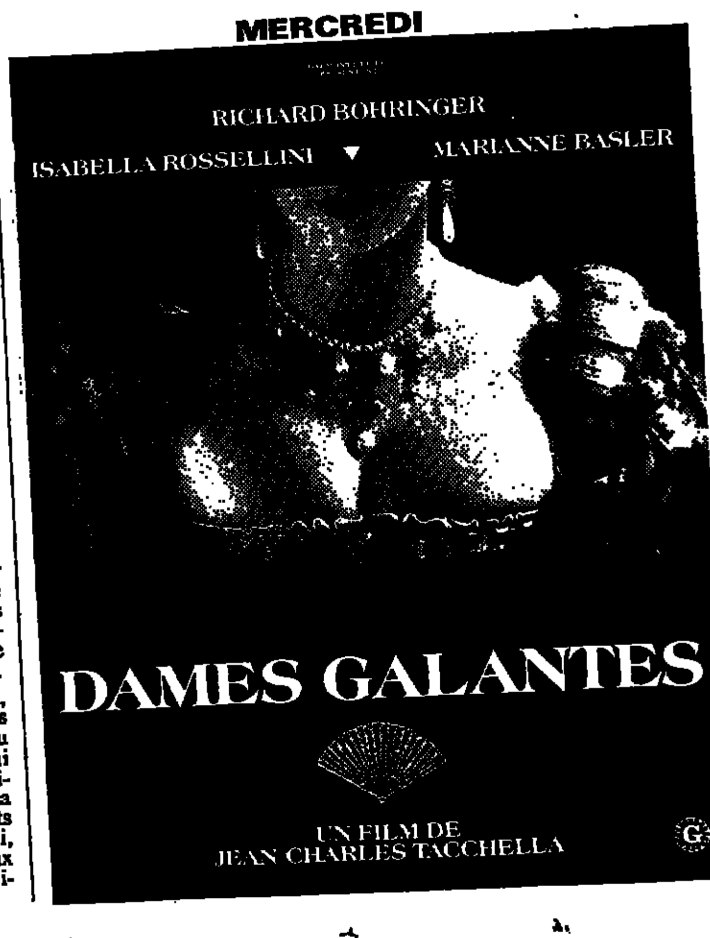
Cinq mille policiers et gendarmes

Distinguer les « bons » lycéens des « casseurs » était le défi principal posé aux forces de l'ordre par la manifestation du 12 novembre. Aussi M. Pierre Joxe avait-il annoncé, dimanche 11 novembre sur Europe 1, que les forces de sécurité avaient reçu la consigne de *« ne pas employer la force contre ceux qui manifestent sans violence »*.

Aux jeunes manifestants, le ministre de l'intérieur avait conseillé de rester groupés sur la chaussée, non sur les trottoirs, et de s'écarter des trublions dès qu'ils se livreraient à la violence.

La préfecture de police de Paris avait, pour sa part, mis en place un dispositif « anti-casseurs » qui devait *« permettre de constater tous les flagrants délits et de s'emparer de leurs auteurs »*, selon le préfet de police, M. Pierre Verbrugghe. Près de cinq mille policiers et gendarmes mobiles devaient être déployés sur le parcours du défilé.

Quant au service d'ordre lycéen, il devait être renforcé par des parents d'élèves et des membres du service d'ordre de la CGT, qui avaient annoncé leur volonté d'aider à la bonne tenue du défilé. La Fédération autonome des syndicats de police (FASP) avait, elle aussi, demandé à ses délégués syndicaux d'être présents aux côtés des manifestants.





SOCIÉTÉ

RELIGIONS

La fin de l'assemblée plénière de Lourdes

Les évêques veulent redéfinir la place de l'Eglise dans la société

A Lourdes, où étaient réunis *les évêques de France, du 6 au* 12 novembre, les débats internes sur l'avenir de l'Eglise, sans *propositions concrètes, ont* éclipsé une réflexion de fond sur les questions de société. *Plusieurs évêques souhaitent* qu'une réforme profonde améliore le fonctionnement de leur institution pour lui permettre de réagir plus rapidement, mais avec discernement, aux sujets d'actualité (1).

LOURDES

de notre envoyé spécial

Ils auront finalement raté le coche. Que ce soit en séance publique ou à huis clos, aucun évêque n'aura pu débattre, sur le fond, du mouvement des lycéens. Ce ne sera pourtant pas faute d'en avoir parlé... dans les couloirs. Ni faute d'être sensibilisés au problème. Ils le confessent tous. Dans leur diocèse, ils ressentent le besoin *« d'aller vers les jeunes »* et regrettent le désintérêt progressif des enfants et des adolescents pour le religieux. Alors, comment comprendre qu'un sujet de société aussi brûlant n'engendre que ce mutisme de façade?

« Des jeunes sont en mouvement, a constaté Mgr Orchampt, évêque d'Angers, *et nous n'avons pas pu en parler. Les rapports Est-Ouest, le dialogue Nord-Sud se modifient profondément, et nous n'en avons pas non plus discuté. » « Nous avons passé les trois quarts de notre temps à régler un problème de découpage administratif dont on ne sait s'il aboutira,* a renchéri Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, évoquant le redécoupage des paroisses, *et nous n'avons pas place dans notre emploi du temps pour aborder les grands problèmes de société. »*

L'Eglise, certes, ne veut plus laisser de place aux *« petites phrases »* (2). La prudence du nouveau président de la conférence des évêques, Mgr Duval, archevêque de Rouen, en fait foi. Est-ce à dire qu'elle souhaite écarter de ses réflexions les grands débats de société? Ou, au contraire, prendre du recul, pour mieux analyser le monde dans lequel elle évolue?

Des structures pesantes

Certains évêques vivent de plus en plus mal la pesanteur des structures d'une assemblée *« qui date d'hier »*. Pendant les sept jours qui ont réuni les 119 membres de la conférence épiscopale, les interventions se sont succédé, statiques, sans qu'il y ait réellement débat. Aujourd'hui, des « rénovateurs » disent ne plus pouvoir supporter ce rituel immuable, où la spontanéité ne peut poindre que hors hémicycle, de manière isolée. Pour eux, la parole de l'Eglise de France, unique, n'en finit pas de se prendre dans les fils d'une toile quasi-bureaucratique.

C'est la loi du *« pas le temps, pas le moment »*, qui repousse au lendemain ce que les structures n'ont pas permis de faire aujourd'hui. Certains, comme Mgr Jean-Charles Thomas, évêque de Versailles, réclament, par exemple, que le tiers du temps de l'assemblée soit consacré, en début d'assemblée, aux questions d'actualité. Mais l'absence de propositions concrètes ne veut pas dire, il s'en faut, que les dossiers « internes » abordés soient de faible importance.

Vingt-cinq ans après l'énoncé des principes du concile Vatican II, les *évêques de France étaient ainsi invités* à pratiquer une relecture de leur conception du rôle et de la définition de l'Eglise. Si dans les années 70, l'accent avait été mis sur les priorités missionnaires et l'ouverture de l'Eglise au monde, la décennie 1980-1990 a été marquée en revanche par un besoin de retour à la « communion », à l'affirmation chrétienne identitaire. Or, *« entre le prosélytisme de la mission et le narcissisme de la communion, il reste aujourd'hui une troisième voie à définir »*, explique Mgr Jacques Jullien, archevêque de Rennes.

Dans un rapport substantiel, Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours, a défini les enjeux d'un tel débat en le recadrant historiquement. La période contemporaine, définie comme *« post-moderne »*, est marquée par *« la crise des idéologies, la résurgence du sujet, de l'individualisme et le désenchantement du monde, symbolisé par les préoccupations écologiques et la peur du nucléaire »*. *« La société moderne,* poursuit-il, *ayant fait la preuve de son impuissance à répondre aux appels profonds de la conscience humaine et à assurer les conditions d'un équilibre de vie, est disqualifiée pour proposer un modèle d'existence et pour dire les valeurs qui l'inspirent. »*

Examen de conscience

Dans le même temps, Mgr Honoré reconnaît qu' *« il n'est plus possible de penser et d'agir comme si la référence à l'Eglise allait de soi »*. Aussi, l'archevêque de Tours pose t-il une question fondamentale : l'Eglise doit-elle continuer à faire route *« avec le monde »*, comme l'avaient compris les fervents partisans de la « mission »? Ou doit-elle se placer en rupture avec le monde et devenir l'instrument d'une contre-société, qui proposerait systématiquement ses propres modèles en réponse à la « post-modernité »?

C'est donc un véritable examen de conscience qu'ont ouvert les évêques. Que peut dire l'Eglise aujourd'hui? Et où doit-elle le dire? Le dossier sur la restructuration des paroisses, essentiellement en monde rural, a clairement posé le problème de la « visibilité » de l'Eglise. Face à la désertification des campagnes, l'Eglise catholique cherche non seulement à reconstituer de nouvelles communautés, mais aussi à repenser *« la dimension transcendante de toute vie sociale »*, comme le note Mgr Georges Gilson, évêque du Mans. Il y a là recherche chrétienne d'une nouvelle visibilité « dans l'espace ».

En constatant, par ailleurs, l'érosion de la signification religieuse et la *« banalisation »* du dimanche, en tentant de définir des priorités pour *« rééváangéliser »* ce jour, les évêques ne recherchent pas moins à reconquérir une visibilité chrétienne « dans le temps ». Une telle réflexion consiste aussi à vouloir affirmer que l'homme doit *« retrouver le sens des rythmes de la vie »*. Et un certain sens des symboles : *« Par le dimanche et la messe,* explique Mgr Joseph Rozier, évêque de Poitiers, *il ne s'agit absolument pas d'offrir aux consommateurs un nouveau produit. Le jour de la création n'est pas une récréation. C'est une re-création. »*

Dans la pratique, semble-t-il, le fossé se creuse, entre l'expérience dynamique, *« sur le terrain »*, des synodes diocésains et les hautes sphères de l'Assemblée plénière, jugées plutôt improductives. Signe d'une ère nouvelle? Mgr Duval, à peine nommé, conscient du flou artistique entourant les débats, a déclaré qu'il fallait désormais *« définir concrètement des urgences et des priorités »*. Parmi elles, cette question, qui lui tient à cœur : *« Comment transmettre une parole d'Evangile qui soit de notre temps? »* Or, pour s'y tenir et gagner en crédibilité, la conférence des évêques de France ne pourra plus faire longtemps l'impasse sur les questions de société (3).

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Quatre postes du conseil permanent de l'épiscopat étaient à pouvoir : ont été élus Mgr François Saint-Macary, évêque de Nice, Mgr Louis-Marie Billé, évêque de Laval, Mgr Jean Balland, archevêque de Reims. Mgr Roger Meindre, archevêque d'Albi, a été réélu.

(2) Deux communiqués, l'un sur le Liban, l'autre sur la crise du Golfe, ont été publiés par la conférence des évêques de France *(lire nos informations page 4)*.

(3) A preuve, l'enthousiasme suscité par le court débat organisé dimanche 11 sur le thème de l'immigration, où Mgr Claude Frikart, évêque auxiliaire de Paris, a fermement condamné les expulsions de squatters et la spéculation foncière et immobilière dans la capitale.

JUSTICE

L'affaire Richard Roman devant la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence

Le poids du doute

La chambre d'accusation de *la cour d'appel d'Aix-en-Provence* doit se prononcer, mercredi 14 novembre, sur le sort de *Richard Roman qui, après* avoir été incupé du meurtre, le 27 juillet 1988, de la petite Céline Jourdan, a bénéficié d'un non-lieu le 24 octobre. Quelle que soit la décision de la cour, *toute cette affaire, depuis* ses premières heures, a mis en lumière de nombreux dysfonctionnements de la justice.

DIGNE

de notre envoyé spécial

Tout y est. Les aveux aux gendarmes, rétractés devant le juge ; les brassées de témoignages contradictoires, dont la fragilité saute aux yeux comme rarement dans une affaire criminelle ; les expertises qui ne prouvent rien, mais dont on leste imperturbablement le dossier ; enfin, une dérisoire zizanie entre magistrats, dans le cadre du minuscule tribunal de Digne, et dans un dossier qui a vu se succéder cinq juges d'instruction en deux ans : c'est peu dire que la justice, et plus particulièrement la procédure pénale, éternel objet de réformes *éternellement avortées*, n'apparaît pas un modèle d'efficacité dans l'affaire Céline Jourdan, aujourd'hui en passe de devenir l'affaire Richard Roman.

Analyses imaginaires et aveux

A l'origine, pourtant, un crime épouvantable, mais un dossier simple. Le 27 juillet 1988, à La Motte-du-Caire, (Alpes-de-Haute-Provence), on retrouve, au bord *d'un ruisseau, le cadavre d'une* fillette de sept ans, violée et sodomisée. Son crâne a été défoncé à coups de pierre. Rapidement soupçonné, Didier Gentil, un jeune « marginal » de passage dans la région, avoue et met en cause son « logeur », Richard Roman, installé, lui, depuis quelques années dans une ruine des environs, où il pratique l'élevage des chèvres.

Après quelques heures, Roman avoue alors à son tour, et les *deux hommes, au cours de leur* garde à vue dans les locaux de la brigade de gendarmerie, livrent du crime des récits détaillés.

Didier Gentil maintient ses aveux devant le juge d'instruction. Richard Roman les rétracte et ne variera plus. Commence alors une instruction de plus de deux ans, sur fond de violente *campagne d'opinion.* Céline ayant été la première d'une série de plusieurs fillettes assassinées dans des conditions comparables, plusieurs proches de la famille prennent l'initiative d'une pétition en faveur du rétablissement de la peine de mort, qui rassemblera, dans tout le sud de la France, des milliers de signatures. Lors d'une tentative de reconstitution à *La Motte-du-Caire*, la foule tentera de faire un mauvais parti à l'avocat de Roman, Mᵉ Henri Leclerc, qui ne devra son salut qu'à la protection des gendarmes.

C'est que Mᵉ Leclerc, épaulé par un comité de soutien animé par Joël Roman, frère de l'inculpé et rédacteur en chef de la revue *Esprit, a entrepris de démontrer* l'innocence de Roman. Ses aveux, explique-t-il, ont été extorqués par les gendarmes au moyen d'une intense « pression psychologique ».

Roman, au cours de sa garde à vue, *aurait été laissé* de longues heures sans boire ni manger. Ses rares moments de pause entre deux interrogatoires auraient été accaparés par des examens médicaux et psychiatriques. Des gendarmes auraient *évoqué devant lui des « analyses »* imaginaires, accablantes pour lui. Sans parler des menaces de mort : *« On va faire une bavure*, auraient plaisanté des gendarmes. *On va le faire sortir, et on dira qu'il a voulu s'évader. »*

« Si les analyses prouvent que c'est moi, alors c'est peut-être moi, mais je ne me souviens de rien », lance donc finalement Roman au procureur de la République Paul Weisbuch. C'est le *premier pas. Et les aveux s'enchaînent sur les PV*, de plus en plus précis à mesure que les heures s'écoulent.

Roman ne se contente pas d'avouer. Il fournit de nombreux détails, qui correspondent à la *réalité des faits. Il explique ainsi* qu'il a immergé dans le ruisseau le corps de la fillette : il est exact que le corps est humide. Il explique qu'en tentant de la rhabiller après le viol, il n'a pas retrouvé le slip de la petite victime : le sous-vêtement sera effectivement retrouvé à bonne distance du corps. Au cours de la reconstitution, effectuée, pendant la garde à vue, en présence du procureur Weisbuch, il aurait même expliqué, selon le procès-verbal, *que la fillette n'a pas succombé à* une tentative de strangulation, contrairement à ce que laisse penser une trace autour du cou, mais aux coups d'une lourde pierre : le rapport d'autopsie le confirmera ultérieurement.

Pour les défenseurs de Roman, et pour le juge d'instruction de Digne, Yves Bonnet qui a conclu au non-lieu, ces détails ont forcément été induits par les questions des enquêteurs. Ainsi, à deux reprises, on demande à Roman : *« Qu'avez vous fait des vêtements de l'enfant, et spécialement de la culotte ? »* De ce *« spécialement »*, assure M. Bonnet, Roman aurait pu déduire que le vêtement manquait, et donc conformer sa réponse aux attentes des gendarmes.

Une habile rédaction

Eternel problème de la garde à vue, soulevé dans tant d'affaires criminelles ! Eternel problème de la fidélité des procès-verbaux de garde à vue, période au cours de laquelle, rappelons-le, les avocats ne sont pas admis à assister leurs clients. Et n'a-t-on pas souvent observé qu'une habile rédaction des réponses, ou la non-reproduction des questions des enquêteurs, peuvent, sur le papier, conférer un caractère catégorique et péremptoire à la plus hésitante des déclarations?

Ainsi, que penser de cette transcription des tout premiers aveux de Richard Roman : *« Lorsque j'ai recherché Didier, j'ai la certitude de l'avoir rencontré mais je ne sais pas où. Il devait être accompagné d'une petite fille, et je voulais le rencontrer pour notre avenir professionnel. Ce qui est possible, c'est qu'avec Didier j'aie eu des relations sexuelles ce soir-là. Et j'ai aussi la certitude d'avoir été présent au moment du drame. »*

Les expertises ne sont pas d'un plus grand secours. Si le prélèvement anal confirme que le sperme est bien celui de Gentil – alors que Gentil accusait Roman de la sodomisation, – le prélèvement vaginal est inexploitable. Là *encore, peut donc subsister un* terrible doute.

Un an après les faits, un juge d'instruction retrouve encore sur les vêtements de Roman un cheveu, identifiable avec une probabilité importante comme appartenant à la fillette. *Mais le juge* Bonnet n'a eu aucun mal à démontrer que ce cheveu a été retrouvé... sur un pull-over de Roman, qu'il n'était pas susceptible de porter en plein été. Sans parler des expertises de la terre *prélevée à différents endroits*, que les parties se renvoient à la figure, mais qui, elles non plus, ne concluent rien.

Un emploi du temps incertain

L'enquête sur l'emploi du temps de Roman le soir du meurtre est-elle plus décisive? Ce soir-là, Roman descend de sa ferme en voiture pour aller acheter des cigarettes, consomme *une dizaine de minutes au café de* la Poste – tenu par le père et la belle-mère de Céline – et repart chez lui. On sait par ailleurs que le crime est commis entre 20 h 47 et 21 h 30, en contrebas du village. Où se trouve exacte*ment Roman pendant ces trois* quarts d'heure?

En dépit de l'audition de quatorze personnes, les horaires du jeune homme sont impossibles à établir avec précision. Certains témoins l'ont vu arriver vers 20 h 30 : *il a ainsi le temps de* consommer, de payer puis d'aller participer au crime. D'autres parlent de 21 heures, ce qui l'innocente. Il est vrai qu'un consommateur du bar de la Poste, auquel M. Bonnet accorde visiblement un grand crédit, assure, lui, que la voiture de Roman n'a pas bougé de la place du village jusqu'à 21 h 30 : Roman est donc innocent. Mais pourquoi ce témoin-là serait-il plus fiable que les autres?

En fait, c'est un autre élément qui a finalement, semble-t-il, emporté la conviction du juge : *l'audition du maître-chien de la* gendarmerie dont l'animal, le soir du crime, a suivi la piste de Céline de la place du village jusqu'au bord du ruisseau. L'homme est catégorique. *« Si l'enfant était monté en voiture, pendant seulement dix mètres, jamais le chien n'aurait suivi sa trace. »* Or la présence de Roman en voiture est pratiquement le seul point sur lequel Gentil, dont les souvenirs sont par ailleurs très flottants, ne varie pas. Sans voiture, pas de *Roman.*

« Mais ce soir-là, nuance pourtant Mᵉ Jean-Michel Pesenti, avocat de la famille Jourdan, *le chien n'a-t-il pas tout simplement suivi Gentil, qui portait sur ses vêtements l'odeur de Céline ? »*

Le doute, on le voit, est partout. Et n'a pu qu'être renforcé par les conditions d'une instruction *« frappée par la mouche tsé-tsé »* selon l'expression de Mᵉ Pesenti. En deux ans, par le jeu des vacances, des mutations et des congés maladie, le dossier a changé de mains une dizaine de fois, passant entre les mains de cinq magistrats instructeurs successifs dont *seul le dernier en* date, M. Yves Bonnet, en charge de l'affaire depuis ce printemps, a bénéficié du temps nécessaire pour reprendre l'enquête à zéro, comme elle le méritait.

Querelle de magistrats

Une enquête qui n'épargne même pas ses collègues. Dans son ordonnance de non-lieu, M. Bonnet, homme déjà mûr *mais jeune magistrat* – il est arrivé à la magistrature sur le tard, après un passage par le secteur hospitalier et l'administration fiscale – n'hésite pas à mettre en cause le comportement de M. Weisbuch pendant la garde à vue de Roman. Se fondant sur un film video réalisé à cette occasion, le juge d'instruction assure, par exemple, que le procureur *aurait lui-même désigné* à Roman la grosse pierre avec laquelle le jeune homme devait avouer avoir tué Céline.

Lui-même ancien juge d'instruction « de choc », qui a notamment à son actif le démantèlement d'un important réseau de proxénétisme à Grenoble, M. Weisbuch dément évidemment un si grave manquement. Et n'hésite pas à insinuer que M. Bonnet lui vouerait une animosité personnelle, en raison d'une sombre histoire de poste budgétaire naguère disputé entre l'un et l'autre.

Même si l'on comprend bien que la nature de l'affaire et le contexte local contribuent à radicaliser les positions, la tendance de chacun à ne retenir de ce dossier que les aspects renforçant sa conviction, ne peut que troubler.

Campant sur la certitude de la culpabilité de Roman, MM. Weisbuch et Pinelli, son successeur actuel au parquet de Digne, ont toujours éliminé d'un revers de main les éléments favorables à *l'inculpé : ainsi de la mythomanie* de Gentil, et de ses nombreuses variations sur le lieu de stationnement de la voiture pendant le viol, qui peuvent laisser penser qu'il a tout simplement « inventé » la présence du véhicule.

Inversement, convaincu de son innocence, M. Bonnet a délibérément refusé d'intégrer intellectuellement, par exemple, l'enquête de personnalité sur Roman : elle révèle pourtant une *troublante inclination, au moins* verbale en l'état actuel des recherches, pour la pédophilie, dont certains avocats de la partie civile ne manqueront sûrement pas de faire grand usage en cas de renvoi aux assises.

Autant d'œillères que la justice, dans cette affaire, s'est appliquée à elle-même et qui expliquent peut-être qu'aucun élément décisif ne soit encore venu accabler ou blanchir un garçon que l'infamie, à défaut de la *vengeance des hommes, poursuivra* toute sa vie. A Richard Roman, s'il est innocent, mais avant tout à la famille Jourdan, aujourd'hui encore brisée par le plus insupportable des chagrins, la justice ne doit-elle pas au moins un supplément d'enquête?

DANIEL SCHNEIDERMANN

SCIENCES

Incident dans une centrale nucléaire bulgare

L'agence de presse bulgare BTA *vient de confirmer qu'un incident* s'était produit, le 30 octobre, dans un des réacteurs de la centrale nucléaire bulgare de Kozloduy, mais qu'il n'aurait donné lieu à aucun dégagement de radioactivité.

Cette information officielle surprend dans la mesure où les autorités bulgares n'ont guère l'habitude de parler de leurs centrales. Elles semblent y avoir été obligées après la parution dans la presse yougoslave d'*« articles alarmistes » sur l'apparition de radioactivité* à la frontière entre les deux pays.

Les Yougoslaves sont d'autant *plus sensibles au fonctionnement* de cette centrale d'origine soviétique que les autorités de sûreté soviétiques ont clairement fait savoir que ses réacteurs ne répondent pas aux normes internationales en vigueur.

Le point sur la question devrait être fait prochainement par des experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne (Autriche), qui inspecteront au cours des prochains mois tous les *réacteurs de ce type installés dans* les pays de l'Est. – *(AFP.)*

MÉDECINE

□ **ÉTATS-UNIS le coût économique de l'alcool et de la drogue s'élève à 144 milliards de dollars.** – Selon une étude publiée par le ministère américain de la Santé, les coûts économiques directs et indirects de l'alcoolisme et de l'usage de la drogue ont été de 144 milliards de dollars en 1988, ce qui équivaut à près de la moitié des dépenses militaires annuelles des Etats-Unis. Cette étude prend en compte la baisse de productivité, l'absentéisme, les frais médicaux, les morts prématurées et les dépenses de justice découlant de l'abus d'alcool ou de l'usage de stupéfiants. Toutefois, le phénomène relativement récent du crack, cette drogue bon marché dérivée de la *cocaïne, n'a pu être pris en compte* et le chiffre proposé est considéré comme une hypothèse basse par le ministère de la Santé. Le coût économique de l'alcoolisme a été évalué à 85,8 milliards et celui de la drogue à 58,3 milliards de dollars . L'étude porte également sur la maladie mentale, dont le coût économique annuel est chiffré à 129,3 milliards de dollars. – *(AFP.)*

□ **Une triple greffe foie-pancréas-duodénum à Marseille.** – Une triple greffe foie-pancréas-duodénum a été réalisée dans la nuit du jeudi au vendredi 9 novembre, à l'hôpital de la Conception, à Marseille. Cette greffe « en bloc », *a été réalisée sur* un patient de 51 ans par les professeurs René Bricot et Patrice Le Treut selon la technique de Cluster, *mise au point par le professeur* Thomas Starzl, à Pittsburgh.

CULTURE

LIVRES

Werner Bischof, humaniste intègre

Un album et une exposition évoquent la carrière tragique du reporter suisse

Né à Zurich en 1916, fils d'un photographe amateur, employé dans une entreprise pharmaceutique, Werner Bischof renie dès l'âge de seize ans son goût de la nature et son désir d'être peintre en entrant dans la classe de Hans Finsler à l'Ecole des arts appliqués. Faute de place dans la section « graphisme », il suit par hasard les cours de photographie par esprit logique et probe. Il devient photographe et graphiste indépendant. Pour la publicité, il fabrique des vues lisses et sans âme, parfois risibles, comme ce *Nu couché* (1939) avec un papillon, le sexe orné d'une feuille d'érable. Le pressentiment de la guerre fera tout basculer. Tournant le dos au formalisme, il s'engage dans la réalité avec un reportage sur l'Europe dévastée par la guerre. Bischof fera désormais passer au premier plan le faciès de l'homme souffrant, anéanti par la détresse, et qui figure à ses yeux *« le véritable visage du monde »*.

En visitant les décombres il découvre son deuxième grand sujet : les enfants. Le côté religieux de son éducation resurgit dans son apitoiement et dans l'insistance misérabiliste qui ponctue lourdement son journal. Au Japon, en 1951, il dénonce la démence de la guerre en montrant les victimes de la bombe atomique. Mais il est aussi ébloui par le raffinement de cette civilisation qui lui inspire des vues sereines et belles comme celle d'un jardin zen à Kyoto.

Ce séjour est décisif. Il vent désormais mener de grandes enquêtes qui permettent *« de sentir la vraie situation d'un pays »*. Son scepticisme envers le photo-journalisme ira croissant. Capa lui reprochera ses reportages, compréhensifs et sensibles, mais invendables.

Toujours en quête d'une oasis de paix, ce *« poète de la douceur confiante »*, comme dit Claude Roy, était mal à l'aise dans le monde et dans la presse. Il finit par perdre confiance en la photographie. Après New-York, qui l'émeut par sa *« beauté démoralisante »*, il part en Amérique du Sud. Au Chili, il croque l'emblématique petit joueur de flûte (« Sur le chemin de Cuczo » (1954), cliché exotique sorti tout droit de *Tintin*. Il meurt peu après, le 16 mai 1954, à trente-huit ans), dans un ravin de la cordillère des Andes où s'écrase sa Chevrolet. L'album des éditions Arthaud – conçu par son fils Marco à partir du journal et des notes de travail, – est remarquable. Il jette un regard neuf sur cet humaniste intègre. Mais faire passer Werner Bischof pour *« l'une des grandes figures de la photographie du vingtième siècle »*, comme l'indique la jacquette, est excessif. La rétrospective du CNP, qui ne comporte que des tirages modernes, le confirme.

PATRICK ROEGIERS

► *Werner Bischof 1916-1954*, **monographie par Marco Bischof et Guido Magnaguagno, 256 p., 200 illustrations. Editions Arthaud, 490 F.**

► **Exposition Werner Bischof présentée par le CNP, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson 75016 Paris. Jusqu'au 7 janvier 1991. De 9 h 45 à 17 heures. Fermé le mardi.**

David Cronenberg, le rêveur de l'épouvante

Un ouvrage sur le réalisateur canadien et un hommage à la Cinémathèque

David Cronenberg est un cinéaste canadien, d'apparence douce et timide, avec des traits réguliers et derrière de grandes lunettes des yeux bleus de poète. Il est l'auteur, entre autres, de *Frissons*, où l'on voyait des parasites écœurants s'introduire à l'intérieur de gens très convenables et les pousser vers une sexualité agressive ; de *Videodrome*, cauchemar pervers sur les rapports de la chair et de l'image ; de *Dead Zone*, exploration du cerveau ; de *la Mouche*, remake flamboyant de cette histoire où un savant devient insecte ; de *Faux Semblants*, enfin, avec Jeremy Irons dans le double rôle de jumeaux gynécologues...

La Cinémathèque française lui rend hommage au cours de la rétrospective du cinéma d'Ontario, qui se tient du 14 novembre au 2 décembre et les Editions 7e Art publient *l'Horreur intérieure, les films de David Cronenberg* : un dossier réuni par Piers Handling et Pierre Véronneau, suite d'interviews, d'articles très fouillés – y compris un « point de vue dissident » – qui tentent d'analyser les composants de l'insaisissable : peur, trouble, fascination de cette « horreur intérieure », car le cinéma de Cronenberg est à la fois viscéral et mental. Il raconte la désagrégation physique, le mal invisible qui au-dedans des corps les détruit, les métamorphose, et aussi les déviations de l'esprit qui graduellement font basculer dans les mondes de la déraison logique, où tout repère a disparu.

David Cronenberg se définissant par le trouble et l'ambiguïté, essayer de le cerner est une tâche infernale. Il se prête aux interviews avec sincérité, semble-t-il, mais de façon très anglaise, avec distance, sans se livrer. Le dossier décortique sous plusieurs angles film après film et de film à film tente de tirer des traits communs, de trouver les clefs d'un univers qui se dérobe à la description, le secret d'un artiste qui vacille dans un enfer délicieux, armé d'un humour flegmatique, plus cruel que la violence affichée de certaines images.

COLETTE GODARD

► **Stereo et Crimes of the future (14). Frisson (15) Rage (16) Fast Company (17) Chromosome (18) Scanners (19) Videodrome (21) Dead Zone (22) la Mouche (23) Faux Semblants (24). Les séances ont lieu à 20 heures.**

► **L'Horreur intérieure : les films de David Cronenberg par Piers Handling et Pierre Véronneau, éditions 7e Art 120F**

Une basilique pour Huguenots

Suite de la première page

Premier test, et première bonne surprise : l'acoustique de la salle Berlioz, dans sa version concert, a donné une pleine satisfaction aux professionnels du son présents dans la salle, et dans la foulée au public.

La deuxième surprise, qui s'adressait davantage aux professionnels de la ville et de la construction, tient à la nature même du projet Vasconi. Sorti d'un concours en 1984, il constitue, même avec ses quelques imperfections, une volte-face par rapport à l'idolâtrie naïve dont bénéficiait presque exclusivement une sorte de mégalomanie néo-baroque et qui menaçait, avec le projet de Port-Marianne, de produire un désastre à la roumaine.

L'insertion du Corum, à cheval entre les parties haute et basse de la ville, a été sans doute prématurément condamnée par la rumeur. Quand personne, pour le concours de l'Opéra Bastille, n'était parvenu à inscrire une telle mégastructure sur un terrain il est vrai impossible, Vasconi a trouvé une solution qui, en l'état, préserve la perspective sur la route de Nîmes depuis l'esplanade Charles-de-Gaulle. Pour cela, le bâtiment s'est allongé, et il s'est rangé, presque tassé, telle une gigantesque péniche, au plus près de l'ancienne citadelle et de la voie ferrée qui la longe. Au bout de l'esplanade, dans le prolongement de la contre-allée, des emmarchements progressifs conduisent sur le toit du Corum, qui devient ainsi une sorte de terrasse aménagée pour les amateurs de vastes paysages.

Osmose avec la ville

Contrechamp : de l'avenue de Nîmes, du nord et de l'est de Montpellier, cet opéra-palais des congrès est évidemment moins discret. Mais, s'il reprend la sempiternelle métaphore du navire – sous cet angle, c'est plus du pétrolier que de la péniche dont relève sa mise à quai, – il affiche une monumentalité sobre, et élégante comme peut l'être, et pour autant que puisse l'être, la rigueur protestante. Ce en quoi le Corum est parfaitement montpelliérain et s'accorde avec la première production de l'opéra, *les Huguenots*, de Meyerbeer. Vasconi, cependant, est allé plus loin, sans en avoir conscience, dans l'osmose avec la ville.

La situation du Corum répète en effet étrangement la disposition de la place de la Canourgue, dont la basilique inachevée a, toutes proportions gardées, produit le même type d'esplanade, le même type de perspective et la même « falaise » sur la ville en contrebas. George Frêche commencerait-il à comprendre les signes secrets de sa ville, lui qui vient de renoncer avec panache à un mauvais projet de parking sous la même Canourgue ?

C'est bien sûr la grande salle Berlioz et ses deux mille places qu'attendaient les Montpelliérains et leurs invités. Et là, encore, dans l'absolu, il s'agit d'une bien bonne surprise. Musicale d'abord, mais relativisons derechef : une salle de deux mille places, c'est l'idéal pour qui souhaite éviter les mécomptes. Deux mille sept cents, comme à Bastille, c'est actuellement, pour la plupart des experts, le chiffre limite au-delà duquel le spectateur et le spectacle commencent d'être pénalisés, à moins d'entrer dans l'univers du micro.

Surprise scénique ensuite, puisque le plateau de 1100 mètres carrés permet théoriquement de recevoir, échanger ou coproduire toutes les mises en scène des plus grands théâtres. Relativisons là



MAIRIE DE MONTPELLIER, DIRECTION DE LA COMMUNICATION

La salle Berlioz, point d'orgue du complexe du Corum

encore : autant l'Opéra Bastille, avec ses neuf « scènes » de réserve, peut sembler avoir été excessivement ambitieux tant que la machinerie n'aura pas commencé à fonctionner, autant la salle Berlioz apparaît modeste, qui offre un doublement en profondeur de la scène mais pas grand-chose côté jardin et rien côté cour, enfin un couloir à peine digne de la pyramide de Khéops pour apporter les décors en caisson. Mais, bon, tout cela est de l'ordre de la raison pour une salle qui se promet de trouver d'abord sa rentabilité dans les congrès et seulement entre les congrès dans les productions lyriques ou simplement musicales. Surprise architecturale enfin : les proportions et l'échelle de la salle sont immédiatement perceptibles, compréhensibles, donc agréables.

Et surtout, il y a cette idée de retrouver la disposition des grands théâtres italiens, comme la Fenice de Venise, en couvrant les verticales de loges, donnant vie ainsi à chaque fragment d'espace. Le dispositif est efficace, il est traité, en marbre rouge et métal, avec une sobriété et une simplicité plastique qui en font sans doute la première cathédrale huguenote (quelle idée d'y donner, avec un *Te Deum*, un tel gage à la Contre-Réforme !).

Et c'est là, assis dans cette grande salle rouge et sévère, parfaitement confortable, acoustiquement excellente, qu'on se prend à formuler des regrets, d'autres diront des critiques. Pourquoi cette pierre rouge, si chaude et belle soit-elle, sur toutes les façades extérieures du Corum, quand chacun aurait trouvé superbe et tout autant significative, la pierre ocre-blanche qui a fait et fait Montpellier ?

Les aspects durs de la modernité

Pourquoi cette similitude entre les coloris extérieurs et intérieurs qui tue la surprise théâtrale, ou tout au moins la fatigue ? Pourquoi enfin, dans les autres salles (Pasteur, huit cents places, ou Einstein, trois cents places), elles aussi superbes et ingénieuses, pourquoi, dans le beau hall central et ses dégagements, cette terrible rigidité, comme si Vasconi, terrorisé par la présence de Bofill dans la ville, devait donner sans cesse des gages aux aspects les plus durs de la modernité ?

En fait, chez un professionnel du genre de Vasconi, comme chez quelques-uns de ses semblables, il semble subsister, quel que soit le projet, une référence aux valeurs de la « maquette », cette maquette même qui, souvent, les aura beaucoup aidés à remporter les concours, même si elle reste très en deçà de la valeur du projet. Pour les maîtres d'ouvrage, c'est théoriquement idéal : ils sont à peu près sûrs de voir construit le projet qu'ils ont choisi. Mais la même nudité, la même propreté qui, à échelle réduite, auront souvent fait le charme supposé du futur bâtiment, voire du futur quartier, ont-elles toujours les mêmes vertus une fois l'édifice achevé ? C'est la question qu'involontairement Vasconi, grand prix national d'architecture en 1982, conduit à se poser, malgré la réussite du Corum, et parce qu'une honnête exposition rend compte, dans le même Corum, de ses travaux passés ou en cours depuis 1980.

Un heureux tournant

Reste que le Corum marque un heureux tournant pour une ville qui a tant sacrifié à Bofill, au point d'inverser les valeurs et les échelles de l'urbanisme et de l'architecture. Pour une ville où l'on a longtemps pensé l'histoire et la modernité en termes d'exclusion, au point de construire ici le Polygone, haut lieu de l'inculture urbaine qui a martyrisé Montpellier avant l'arrivée de Frèche, puis, là, Antigone, cet ensemble qui doit autant à Rorschach et à ses tests qu'à Bofill, mais qui a fait entrer Montpellier à l'école communale de l'urbanisme. Or voici encore du nouveau. Georges Frèche a profité de l'inauguration de la salle Berlioz pour annoncer que, s'il laisse à l'architecte catalan la maîtrise de l'urbanisme du futur Port-Marianne, il ferait appel à une centaines d'architectes pour donner sa diversité et sa qualité au quartier. Et de citer plusieurs noms prestigieux, aux styles pour le moins contrastés. Qui s'étonnera, après cela, de l'accord que le maire de Montpellier et celui de sa voisine Nîmes, Jean Bousquet, doivent signer le 19 novembre prochain, sur des questions touchant aussi bien à l'urbanisme qu'à la culture et à l'enseignement ?

Ainsi, avec le Corum, on passe enfin, en matière d'urbanisme, de la communale au lycée. Ce n'est pas si mal pour une ville universitaire.

FRÉDÉRIC EDELMANN

Parole à la musique

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

M. Georges Frèche, maire de Montpellier était ému, il remercia en premier lieu les contribuables de sa ville, les trois ouvriers qui avaient trouvé la mort sur le chantier, tout le monde ou presque. Puis il dit que l'acoustique n'était pas une science exacte, ce qui fit passer un léger frisson d'inquiétude parmi les deux mille invités, mais ajouta-t-il : *« Cette salle a une âme, écoutez l'âme de la musique. »*

Aussitôt tout le monde se leva. Une ovation debout ? Déjà ? Non. L'Orchestre philarmonique et les chœurs de Radio-France, dirigés par Marek Janovski, venaient d'attaquer le concert d'inauguration du Corum par *la Marseillaise*. Ça sonnait bien. Mais comment faire la part de l'exaltation patriotique dans l'impression de prime abord excellente ? Le concert Berlioz (parrain de la salle) se poursuivait par l'ouverture du *Roi Lear*. Les contrastes, *pianissimi* caressants et, sans prévenir, *forte* tonitruants passaient sans efforts. Puis ce fut la création en France de six pièces pour deux sopranos, ténor, basse, chœur, chœur d'enfants et orchestre, *les Francs-Juges*. Le seul avantage de cette œuvre de jeunesse que le compositeur détruisit en partie, et dont on peut se demander quel scrupule fâcheux l'interrompit en chemin, fut d'employer les 330 interprètes réunis sur la scène, dont les 243 choristes du chœur et la maîtrise de Radio-France.

Un *Te Deum* magnifique emporta l'affaire, quelques mauvais esprits murmurèrent qu'ils avaient cru voir dix harpes sur le plateau, mais étaient sûrs de n'en avoir entendu qu'une au plus, ou que le son était un peu trop ceci, ou pas assez cela. Mais dans l'ensemble, cela sautait aux oreilles, le Corum, qui revendiquait avec une belle franchise, sans fausse pudeur, sa double vocation, fonctionnait. Ce ne serait pas un palais des congrès qui accueillerait de mauvaise grâce la musique, c'était un Opéra où se dérouleraient des congrès.

Un des artisans de cette réussite est évidemment l'acousticien Daniel Commins. *« Tout n'est pas réglé*, dit-il, *loin de là, mais la base est saine. »* Il a travaillé pendant six ans avec neuf ingénieurs sur le chantier et déclare d'un ton paisible : *« En être arrivé là dans une salle d'une telle dimension promise à des activités incompatibles est un peu un tour de force. »*

Daniel Commins notamment responsable de l'acoustique (remarquable) de l'auditorium du Louvre et du (bon) niveau sonore de l'immense nef du Musée d'Orsay, a eu, il le reconnaît, les moyens de ses ambitions, simulant le résultat final à l'aide des derniers progrès de l'informatique et d'une maquette exacte de l'ensemble au 16e, mais se heurtant cependant à de solides écueils. Ainsi, pour l'instant, le plafond, insatisfaisant, est-il provisoire. Achevé, tout en bois, il aura la faculté de descendre comme un monte-charge, occultant le dernier étage des loges et supprimant 6 300 mètres cubes sur les 21 000 mètres cubes du volume total. Car la salle Berlioz est pour l'instant trop vaste pour le lyrique, la bonne intelligibilité d'un opéra dépendant du calcul très exact du cubage disponible pour chaque personne présente, spectateurs et interprètes confondus.

Daniel Commins lui-même trouve que pour l'instant *« il y a un tout petit déficit dans cette salle »*, *« que le chœur sature un peu »*, et que *« le son très clair ne pardonne pas grand chose aux musiciens »*. Mais il dit aussi qu'il *« revient de loin »*. Et que le combat constructif mené parfois contre l'architecte a eu une issue plutôt favorable. Ainsi Claude Vasconi avait-il conçu des parois latérales en pierre lisse. Horreur, pour l'homme du son, qui les obtenues en décrochements successifs. Des fauteuils en cuir noir étaient aussi prévus. Là, Commins a carrément refusé, arguant de *« la mission absorbante des sièges »*, et de *« la fonction réfléchissante des dossiers »*. Les fauteuils de la salle Berlioz sont en drap clair...

Enfin, il ne fallait pas se dissimuler que le train passait tout près. On ne l'entend pas, on ne le sent pas : la salle tout entière repose sur 280 boîtes à ressorts, chaque boîte contenant huit « boggies » de 70 cm sur 1,50 m. C'est le système anti vibrations utilisé pour protéger le cœur des centrales nucléaires... Et la musique, au Corum, a maintenant la parole.

DANIÈLE HEYMANN

ARTS

Après avoir refusé de rentrer en Chine

Le peintre Fan Zeng veut rester à Paris « vieille capitale d'une grande civilisation »

Le peintre chinois Fan Zeng, connu dans son pays, mais aussi au Japon et parmi les Chinois d'outremer pour ses calligraphies, ne rentrera pas chez lui. C'est ce qu'il a déclaré vendredi 9 novembre à Paris, *« vieille capitale d'une grande civilisation »*, où il veut *« rester longtemps car* [il] *aime beaucoup la France »*. Cet artiste, de facture traditionnelle, âgé de cinquante-deux ans, qui était professeur d'université, membre de la Conférence consultative politique du peuple chinois, a *« choisi de venir en France pour y trouver la liberté de l'âme »*.

M. Fan, qui n'a pas demandé l'asile politique, affirme ne pas avoir *« agi avec des arrière-pensées politiques »*. *« Ma démarche est purement spirituelle. (...) C'est l'art qui m'appelle »*, a-t-il ajouté, avant de préciser qu'il *« attendra le jour où fleuriront les fleurs de la liberté pour rentrer au pays »*.

P. DE B.

Marché maussade à New-York

Après Paris, les ventes d'art contemporain à New-York se sont révélées médiocres

Les tendances à la baisse observées à Paris, durant la Foire internationale d'art contemporain (FIAC) et les ventes publiques, au mois d'octobre, se sont confirmées la semaine dernière à New-York. Dans un marché pour l'instant déserté par les marchands et spéculateurs occasionnels ou professionnels, les *Auction Houses* n'ont pas pu faire de miracles : entre 50 % et 60 % des lots invendus, et ce, en dépit de quelques très belles pièces. *« Nous sommes revenus désormais à des prix comparables à ceux de novembre 1988 »*, indique Lucy Mitchell-Innes, directrice du département d'art contemporain chez Sotheby's.

Si Dubuffet, Rothko, Pollock, Rauschenberger, Kline ou Stella s'en sortent bien, les peintres qui, durant les deux dernières années, ont fait l'objet d'une spéculation intensive, connaissent aujourd'hui un passage à vide. A commencer par Jasper Johns et Warhol. Les autoportraits et les portraits de Jackie de ce dernier n'ont pas trouvé preneur : les prix demandés variaient entre 600 000 dollars et un million de dollars. Les œuvres de Roy Lichtenstein connaîtront le même sort. Willem de Kooning, qui s'était octroyé l'an passé le record pour un artiste contemporain, n'a pas réitéré ses exploits – à l'exception sans doute de *July* (1956) adjugée à près de 9 millions de dollars. La jeune génération, représentée ici par Julian Schnabel, Jim Dine, Helen Frankenthaler ou Larry Rivers, n'a pas décollé et Jean-Michel Basquiat, coqueluche des années 80, est resté singulièrement absent des deux grandes dispersions du soir.

Intimidés par des pièces de qualité mais jugées trop onéreuses, la plupart des collectionneurs américains se sont repliés sur des œuvres dont les estimations ne dépassaient pas les 50 000 dollars (250 000 francs).

ALICE SEDAR

CULTURE

THÉATRE

Russie fantôme

On a vu « le Cerceau » de Slavkine par Vassiliev, voici la pièce, en français par Claude Régy

C'est une grande maison de campagne, dans la région de Moscou. Pas loin d'une forêt, comme toutes les *maisons de campagne russes. Elle est* inhabitée, depuis bien longtemps semble-t-il. Tout est gris, ce gris argent du temps *qui tombe. Il y a* des housses blanches sur les meubles anciens, mais cela ne prouve rien, les Russes ont la manie des housses, *ils* les laissent sur les chaises, lorsqu'ils se posent dessus. L'abandon de la grande maison se voit surtout aux planches qui ont été clouées, dehors, sur les fenêtres, sur les portes.

Et voilà, des voix, des coups, un samedi matin : ils sont six, venus de Moscou en voiture, ils arrachent les planches, entrent dans la maison. Une grand-mère, Elisabeta Mikhaïlovna, qui vivait très loin, n'est plus, et son petit-fils, Petouchok, vient voir «sa» maison pour la première fois, avec des amis. Ils ont tous une quarantaine d'années, sauf Nadia, qui est plus jeune – nous savons d'elle, sans plus, qu'elle est fiancée à *un pilote d'hélicoptère. Il y a* un garçon un peu secret, un peu brusque, Pacha, il avait fait des études d'histoire *mais ce qu'il aime c'est la* peinture, celle des autres. Il achète des tableaux. Pour vivre, il capitonne des *portes dans les appartements neufs* (autre coutume russe). Il y a Lars, Suédois, qui aime la Russie, et pour *y vivre, il a épousé une Russe qui*, elle, l'a épousé pour vivre en Suède.

Petouchok, le propriétaire, est ingénieur. Il a invité sa compagne de naguère, Valioucha, et un homme qui travaille avec lui, Vladimir Ivanovitch, ingénieur en chef. Il connaît tout le monde, mais eux ne se connaissent pas tous. Ils sont tous des solitaires, c'est la raison pour laquelle Petouchok les a réunis. Dans ces premiers échanges sincères et qui se veulent un peu gais, il apparaît que ces êtres seuls ont une chose à partager : une certaine qualité de souffrance.

Des pas très légers dans les escaliers de la vieille maison. Un homme très âgé, cheveux blancs, vêtements et air d'un autre temps. Il semble connaître les lieux, nous comprendrons plus tard qu'il a été, quelques années, autrefois, le mari d'Elisabeta *Mikhaïlovna. Les voilà tous autour* d'une nappe blanche, la nuit, quelques bougies. Nadia lit des lettres du *temps de la guerre civile, le vieil* homme tend l'oreille, corrige le nom d'un boulevard de Sébastopol, chantonne un couplet.

Le cœur et la conscience de mutants

Et très vite, s'élève l'émotion, le mystère. Pourquoi cette pièce, *le Cerceau*, est jouée aujourd'hui dans le monde entier? C'est que tous ces grands changements, en Union soviétique, nous les apprenons les uns après les autres, et les déceptions, les privations, les servitudes, les étouffements, l'angoisse, des Russes, nous en sommes informés, mais cette pièce de Victor Slavkine c'est beaucoup plus, elle nous fait toucher, entendre, intimement, tout de suite, le cœur et la conscience de ces mutants, et c'est tout un courant de choses très concrètes, le pain, les serviettes, les chaussures, et de douleurs ou de rêves sans substance, et cette façon de sans cesse se débattre pour écarter ce qui enserre comme si le cerveau et le cœur avaient eux-mêmes des bras, des poignets, qui font des efforts d'arrachement, et dans le même mouvement, parce que dans cette pièce rien n'est séparable, il y a la mémoire de ce vieil homme qui a vécu une autre enfance, un autre monde, et qui avait continué de se trouver là après Octobre.

Ceux d'avant, et ceux d'après. Ceux nés avant Octobre, ceux qui étaient encore des enfants au moment de Stalingrad. Victor Slavkine ne donne pas la parole aux autres, mais il y a des passages brefs, rappels de poètes, Alexandre Blok, Essenine, tout ce qui fut tenté, bâti, et l'une des choses les plus poignantes du *Cerceau* est justement cette absence, ce monde gigantesque et dur, cela fait penser à un immense iceberg fantôme de glace noire dans la nuit noire, tous les *parents sont* là-bas, et qui aurait le cœur d'y redire?

La ronde des souvenirs, des souffrances, des désirs, des oublis, se dissout dans le soir et dans un jeu léger, aérien, se lancent de petits cerceaux *de bois que l'on rattrape sur des* bâtons. Et Koka s'en va rejoindre sa petite-fille à Briansk, et les six amis reclouent les planches sur les fenêtres avant de regagner Moscou : *«Le soleil s'est couché, et le froid est tombé tout d'un coup. Si c'est ça l'automne...»* Victor Slavkine est né en 1934. Après des études d'ingénieur des transports, il a été journaliste. A l'université, il avait fait du théâtre. En *1979, la Fille adulte du jeune homme*, créée au théâtre Stanislavski, puis dans toute l'Union soviétique, le rend célèbre. Il donne, les années suivantes, des pièces en un acte dans les *«théâtres studios»*, petits lieux de recherche dramatique qui se fondent du temps de Brejnev, qui sont «parallèles» (officialisés aujourd'hui). Slavkine y avait fait jouer *le Tableau* en 1974. Puis, en 1985, c'est *le Cerceau* mis en scène par Anatoli Vassiliev.

La mise en scène de Claude Regy est vraiment la célébration pure, *intense, du théâtre dans* toute sa beauté, sa simplicité, que lui seul sait atteindre avec cette dimension. La traduction de Simone Sentz-Michel est parfaite, sensible, vivante. Les acteurs, Axel Bogousslavsky (Petouchok), Hélène Alexandridis (Nadia), Marc Bodnar (Vladimir), Miloud Khatib (Pacha), Jean-Quentin Chatelain (Lars), Yveline Ailiaud (Valioucha), Michaël Lonsdale (Koka) sont admirables. Décors de Daniel Jeanneteau.

MICHEL COURNOT

▶ Au théâtre des Amandiers de Nanterre, du mardi au samedi à 20 heures. Dimanche à 16 h 30. Jusqu'au 16 décembre.

▶ *Le Cerceau* et *le Tableau* sont édités par Actes-Sud.

CINÉMA

L'Ange noir

Dans « To Sleep With Anger », Charles Burnett déchire tranquillement une famille black

Le film s'ouvre sur le rêve en blanc et feu d'un Noir endormi en plein soleil. Au réveil, ce père d'une famille unie mais troublée de la petite bourgeoisie de Los Angeles glisse dans le cauchemar de la vie quotidienne : un œuf échappe des mains de sa femme; le garnement du voisin casse les oreilles avec sa trompette; le toit fuit et les fils (mariés) – l'un dévoué mais un peu trop déférent, l'autre passionné mais amer – se disputent à qui ne réparera *pas* la fissure. Et surtout ce «toby» que le père a égaré, un gri-gri chargé d'écarter les mauvais esprits.

Arrive – précisément – Harry *(Danny Glover), un ami perdu depuis* trente ans, conteur par excellence mais aussi arnaqueur, apportant avec *lui le bagage rural des Etats* du Sud : les superstitions, les manières serviles, les récits folkloriques. L'étranger, qui vient dîner puis qui s'installe. Rouvre les vieilles blessures et entreprend de dépecer les âmes.

Le rapprochement avec *Théorème* est à la fois un cliché et une figure imposée. Mais, contrairement au film de Pasolini, celui de Charles Burnett, *To Sleep With Anger – la Rage au cœur* – est une comédie, mêlant magie et miracle, légende biblique et conte folklorique, Sud profond et grand-ville, superstitions africaines et catholicisme. Dualité qui se retrouve dans la manière dont les scènes sont aménagées : réalistes avec, toujours, une échappée vers l'énigmatique. *«L'univers que je voulais décrire*, dit posément Charles Burnett, *parle de rêves et de frustrations, de gens qui n'ont pas assumé leur héritage – ou en sont incapables. Je souhaitais que l'image raconte une histoire supplémentaire, en quelque sorte.»*

Une lucidité chaleureuse

La Rage au cœur est réalisée avec une élégante sérénité : pas un mouvement de caméra inutile, et l'objectif, centré sur les personnages – les acteurs sont tous exceptionnels – tient le plan aussi longtemps qu'il le mérite. C'est peut-être le premier film noir où le cinéaste n'éprouve pas le besoin d'expliquer la négritude à des Blancs. Le virage est subtil mais d'importance. Burnett témoigne d'une lucidité chaleureuse à l'égard de personnages en proie au conflit culturel inhérent à la «communauté black» – vocable qu'il déteste, revendiquant le droit à la diversité.

Il est lui-même né dans le Sud, à Vicksburg, Mississippi, mais il est encore enfant lorsque sa famille s'installe à Los Angeles. Sa mère rejette le Sud – elle n'y est jamais retournée – sa grand-mère en a la nostalgie, et Burnett regrette la disparition de la tradition orale qui transmet les mythes d'une génération à l'autre : *«Quand on est enfant, édifier, affiner sa perception du monde par les métaphores et les symboles est essentiel.»* En fin d'adolescence, il renoue avec ses racines et, en 1960, entreprend des études d'écriture cinématographique au Los Angeles Community College puis s'inscrit à UCLA en 1967. Marié et père de famille, il collabore occasionnellement à la Public Broadcasting Corporation (chaîne «culturelle») qui, dit-il *«vous paie de manière à vous rendre totalement dépendant* [d'elle]*; c'est compliqué à expliquer, mais ils deviennent pratiquement vos créanciers à vie»*.

Charles Burnett va donc de petit métier en petit métier : *«J'en étais réduit à rationner mes tickets d'autobus lorsque, en 1989, est arrivée la bourse de la Fondation McArthur.»* Valable pour cinq ans, elle est réservée à ceux que la fondation reconnaît officiellement pour des «génies».

«Le coup de téléphone a été une surprise totale. Mais ils ont confirmé par écrit – et avec un chèque. On se dit qu'ils s'apercevront de leur erreur et qu'il vaut mieux dépenser ce premier chèque, on se bagarrera après. J'ai pu régler mes dettes les plus criantes et même faire un premier versement pour nous acheter une maison.»

Il reste cependant calme devant son nouveau statut de «génie» (*Killer of Sheep* vient également d'être consacré «monument classé» par le Congrès américain) : *«On a exactement la même tête qu'hier en se rasant. Ça permet de refuser un job sans intérêt, mais ça n'aide pas à écrire.»*

Burnett écrit aujourd'hui une biographie de Ray Charles que, dans la lignée de son film sur Chuck Berry, Taylor Hackford va sans doute réaliser.

HENRI BÉHAR

DISQUES

Haut les cordes

Gil Shaham, violon
et Gerhard Oppitz, piano
Œuvres de Saint-Saëns
(première sonate)
Franck *(sonate)*,
Ravel *(Tzigane)* 1 CD Deutsche
Grammophon : 429 729-2

Yuri Bashmet, alto
Mikhail Muntian, piano
Œuvres de Schubert
(sonate « Arpeggione »)
Schumann *(Marchenbilder)*,
Bruch *(Kol Nidrei)*,
Enesco *(Konzertstück)*
1 CD RCA-BMG : RD60112

Solistes de Moscou,
direction Yuri Bashmet
Œuvres de Tchaïkovski
(Sérénade)
et Grieg *(Holberg suite,*
deux *mélodies norvégiennes)*.
1 CD RCA-BMG : RD60368.

Né en 1971 : dix-neuf ans. Et dix-sept ans seulement lorsqu'il conquit la Salle Pleyel, l'Orchestre de Paris, *et nous avec, dans un concerto* de Mendelssohn magistral (*le Monde* du 28 octobre 1988). Sortant de la poigne de Dorothy Delay, Socrate femelle des apprentis violonistes à la Juilliard School, Gil Shaham, surdoué de souche si typiquement américaine – père astrophysicien, mère généticienne – décrocha cette année-là un contrat d'exclusivité avec Deutsche Grammophon, contrat qui vient de se matérialiser ou plutôt, de se justifier, et au-delà, par un disque qu'il faut acheter.

Dorothy Delay fut le professeur de Perlman. La vieille dame dut penser que l'histoire se répétait lorsqu'on lui amena Shaham, même si le premier lui était arrivé de Tel-Aviv alors que le second, quelque vingt ans après, débarquait de Jérusalem. Elle fit en tout cas, de ce dernier bébé, comme elle l'avait fait du premier, un bagarreur aux nerfs d'acier (sur ce point, les violonistes de l'école américaine ressemblent beaucoup aux pianistes de l'école soviétique : indéracinables). La nature avait déjà fait le *reste* : oreille de lynx, droite de sculpteur, archet huilé, sonorité ample et sans acidité, charisme de *jeune premier malgré un physique de* buveur de Coca-Cola. Shaham, donc, joue comme Kreisler, et ressemble à Grumiaux. *Pourquoi pas ?*

Pour la *première sonate* de Saint-Saëns *(les gammes ailées du dernier* mouvement !), dans la *sonate* de Franck (un *enregistrement* de plus : mais il en fallait bien un, récent et excellent), dans *Tzigane* de Ravel *(seigneurial), Shaham s'est trouvé en* Gerhard Oppitz un pianiste de sa classe, fort en gueule et vivace. *C'est pourtant le violon* qui tient, tout au long de l'enregistrement, le devant de la scène. Violon inespéré. Violon du siècle, on le parie encore une fois, avec une chance de moins de se tromper.

De l'altiste soviétique Yuri Bashmet, on sait les inestimables qualités. On connaît sa maîtrise, son infaillibilité. Grâce à lui, on a cessé de se méfier de l'alto, de ses écarts de justesse, de ses traîtrises d'instrument androgyne. Rien que le son de Bashmet vous donne le *frisson* ; et cet art d'ouvrir et de fermer l'émission, comme le fait une chanteuse *sur un unisson*, avec une liberté de grande diva, capable de faire tout et n'importe quoi de sa voix.

Bashmet reste « le plus grand *altiste vivant » que l'on sait.* Son récital avec le pianiste Mikhail Muntian, premier fruit de son contrat *d'exclusivité* avec RCA, *ne le* démentira pas. Mais Bashmet serait plus grand encore s'il accordait à *son « accompagnateur »* (particulièrement médiocre, il est vrai, dans les *Marchenbilder* de Schumann, mou et effacé le reste du temps) les privilèges dus à un fidèle second : figuration en photo sur la couverture du *livret* ; *notice biographique* à l'intérieur.

La pochette du CD que Bashmet vient d'enregistrer avec «ses» Solistes de Moscou, elle, scandali*sera : gros plan de la star en cos*tume de soirée ; pas un mot, comme à l'armée, sur le nombre, *l'origine, l'identité des musiciens qui* composent cette formation d'élite. Le choix, pour ce premier disque d'importation internationale, de la *Sérénade* de Tchaïkovski, de la *Suite Holberg* et deux *mélodies norvégiennes* de Grieg, pousse cet orchestre à cordes stupéfiant d'homogénéité à de trop faciles numéros de cirque. Mais il n'y a là qu'une discutable option de marketing. Alors que l'omniprésence visuelle du « produit » Bashmet tourne – on croyait que ce n'était plus l'époque – au culte de la personnalité.

A. R.

Réappropriation

▶ Living Colour : Time's Up. Album, cassette, CD CBS.

Le premier disque du groupe de Vernon Reid était produit par Mick Jagger. Cette fois-ci, Living Colour *n'a pas eu besoin de parrain pour* grimper parmi les meilleures ventes aux Etats-Unis. Reid est un grand *guitariste, c'est sur son jeu* dangereux, qui frôle sans cesse la sortie de route, que repose le son *du groupe. C'est aussi lui qui* compose la plupart des titres. Car voilà la nouveauté, *Time's Up* est un *disque écrit. De la chanson-titre qui* ouvre l'album par un manifeste au vitriol à *Love Rears Its Ugly Head*, *une ballade qui retrouve* très exactement l'esprit du blues, Reid donne l'impression de s'étonner lui *même. En complément de* programme, *Undercover Of Darkness*, une composition du chanteur *Corey Glover*, *redresse* la barre du côté funky. Living Colour a décidé de rendre le rock à ses inventeurs, *les Noirs américains*. *Time's Up*, la preuve de leur titre de propriété, est incontestable.

T. S.

Promenade de santé

▶ The Waterboys : Room To Roam. Album, cassette, CD Ensign/Chrysalis

L'an passé, *Fisherman's Blues*, avait marqué la naissance d'un *nouvel* avatar des Waterboys. Après avoir beaucoup fait pour le rock romantique-*héroïque*, le *groupe de* Mike Scott se refaisait une virginité en réalisant un album tout à fait celte, *et surtout très beau. Depuis*, le violoniste Steve Wickham est parti et l'ambiance s'est fait plus cosmopolite. *Fidèle à la promesse* de son titre, *Room To Roam* (de la place pour vagabonder) est une ballade, *qui prend son* temps, charmante, fantaisiste (un peu plus de rock, un soupçon de dixieland) et *finalement décevante*. Avec les contraintes de l'instrumentation traditionnelle, ont disparu rigueur et *intensité*. Les chansons sont d'une banalité décevante de la part d'un compositeur aussi doué que Mike Scott. Reste le plaisir de jouer, un moment primesautier qui ne porte pas à conséquence.

T. S.

AGENDA

LUNDI 12 NOVEMBRE

CINÉMAS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : Michaël (1924), de Carl Theodor Dreyer, 14 h 30 ; De la vie des marionnettes (1980, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 17 h 30 ; Persona (1966, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 20 h 30 ; Studio 5 : Champs-Contrechamps : Chemins de traverse (1977, v.o. s.t.f.), de Joao Cesar Monteiro, 14 h 30 ; les Saints Innocents (1984, v.o. s.t.f.), de Mario Camus, 17 h 30 ; Tess (1979, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRY-BABY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FULL CONTACT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JOURS DE TONNERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AIGUILLON DE LA MORT. Film japonais de Kohei Oguri, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE. Film français de Denis Llorca : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA FEMME FARDÉE. Film français de José Pinheiro : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GHOST. Film américain de Jerry Zucker, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

TO SLEEP WITH ANGER. Film américain de Charles Burnett, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LUNG TA (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES MATINS CHAGRINS (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

COCO PERDU. Villejuif. Théâtre Romain-Rolland (47-26-15-02) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h (7).

LE TOURMENT DE DIEU. Essaïon de Paris (42-78-46-42) (dim., lun.), 20 h 45 (7).

LE MIRACLE DES ROSES. Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (7).

SLOOP. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.) 19 h (7).

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) (dim. soir, lun.) à 20 h 30 ; dim. 15 h (7).

LE MALADE IMAGINAIRE. La Bruyère (48-74-76-99) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. 15 h (7).

LÉONIE EST EN AVANCE. Le Funambule Théâtre (42-23-88-83) (dim., lun.) 22 h (7).

MADAME BOVARY, JE T'EMBRASSE PARTOUT, GUSTAVE. Nanterre. Théâtre par le Bas (47-78-70-88) (dim.) 21 h (7).

LA MAMAN ET LA PUTAIN. Bobigny. Maison de la culture (48-31-11-45) (dim., lun.) 20 h 30 (8).

LE MARCHAND DE VENISE. Cartoucherie. Epée de Bois (48-08-39-74). Jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30 ; dimanche à 16 h (8).

MÉMOIRE DE LYCÉE. Grande Halle de la Villette. Salle Boris-Vian (42-49-77-22). Jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30 (8).

LA CERISAIE. Épinay-sur-Seine. Maison des Presles (48-26-45-00) (dim. soir, lun.). Jeudi, vendredi, samedi à 21 h ; dim. à 15 h (8).

CHEMINS D'EXILS. Dunois (45-84-72-00). Jeudi, vendredi, samedi à 21 h (8).

KIKIU. Atalante (46-06-11-90) (mer., jeu., mar.) 22 h ; dim. à 19 h (9).

LE LABYRINTHE. Gennevilliers (Salle Youri-Gagarine) (47-90-35-07) (mer.) 20 h 30 (9).

MONTSERRAT. Boulogne-Billancourt. Théâtre de Boulogne (46-03-60-44) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (9).

EMMANUEL ET SES OMBRES, LE PIÈGE. Cartoucherie. Théâtre de l'Aquarium (43-74-99-61) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h (9).

L'ENFER ET COMPAGNIE. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h (13).

LA FAUSSE SUIVANTE. Théâtre 13 (45-88-62-22) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; dim. 15 h (13).

GASPACHO, UN CHIEN MORT. Cithéa (43-57-35-13) (dim., lun.) 21 h (13).

L'HOMME INVISIBLE. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99) (dim., lun.) 18 h (13).

LE JOURNAL D'UN FOU. Centre Mandapa (45-89-01-60) 21 h (13).

CONVERSATION SUR L'INFINITÉ DES PASSIONS. Hôtel Lutétia. Salon Saint-Germain (45-44-05-05) 20 h 45 (13).

OR MICE AND MEN. Théâtre de la Main d'Or-Belle-de-Mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h (13).

UNE DES DERNIÈRES SOIRÉES DE CARNAVAL. Châtenay-Malabry. Théâtre du Campagnol (46-61-33-33) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h (13).

VOYAGE ENTRE REVE ET CAUCHEMAR. Saint-Maur-des-Fossés (43-83-47-22) 21 h (13).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Un vent d'air show : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Monstre, va : 20 h 30. Kikiu : 22 h.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. L'étau, pourquoi? Je rêve (mais peut-être que non) : 14 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Premières Armes : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Café : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

HOTEL DE GALLIFET (INSTITUT CULTUREL ITALIEN) (42-22-12-78). La Sagesse grecque : 17 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ça préserve de tout sauf du rire : 20 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Comédie du paradoxe : 20 h. Le Cadavre vivant : 21 h 30. Théâtre rouge. Huis clos : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Sept Miracles de Jésus : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 21 h.

PALAIS DE TOKIO (GALERIE WILSON) (40-70-00-89). Une chose, puis une autre, : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Les Démons : 20 h 30. Laurent Violet : 21 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Voltaire semeur d'espoirs (Rencontres) : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Archibald : 20 h 45.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Crime et Châtiment : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. La Nuit de Mme Lucienne : 19 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Bleu de l'eau-de-vie Festival de théâtre ibéral : 19 h. Le Prince d'azur Festival de théâtre ibéral : 20 h 30. L'Appel de Lauren Festival de théâtre ibéral : 22 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Rencontre avec Hugo Claus : 20 h 30 et 21 h 45.

RÉGION PARISIENNE

BAGNOLET (ATELIER THÉATRE ET MUSIQUE) (43-64-77-18). Une promenade singulière : 21 h.

CHATENAY-MALABRY (CENTRALE-THÉATRE) (46-83-70-00). Andromaque : 20 h 30.

CLAMART (CENTRE CULTUREL JEAN ARP) (46-45-11-87). La Chute : 20 h 30.

GENNEVILLIERS (SALLE YOURI GAGARINE) (47-90-35-07). Le Labyrinthe : 20 h 30.

NANTERRE (THÉATRE PAR LE BAS) (47-78-70-88). Madame Bovary, je t'embrasse partout, Gustave : 21 h.

NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMON) (49-31-02-02). Les Rendez-vous littéraires : 19 h.

CONCERTS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Dir. Kurt Masur. Œuvres de Brahms.

Gewandhaus de Leipzig, 20 h 30. Dir. Kurt Masur. Alfred Brendel (piano). Œuvres de Brahms.

Quatuor Kodaly, 12 h 45 lun. Œuvres de Haydn.

CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS (42-78-71-72). Frédéric Hochain, Francis Simon, Frédéric Chatoux, 21 h mar. Flûtes. Œuvres de Beethoven, Casterède, Lorenzo, Linke.

ÉGLISE DE LA MADELEINE. Ensemble instrumental Carmina Alterna, 20 h 30 lun. Dir. Jean Royer. Monique Royer (récitante). Œuvres de Schoenberg.

Orchestre Bernard Calmel. 20 h 30 mar. Chœur Marielle Rousseau. « Requiem » de Mozart. Téléphone location : 42-62-40-65.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Ensemble A Filetta, 20 h 30 mar. Chants et musiques sacrés de Corse. Dans le cadre du Festival d'art sacré. Téléphone location : 42-33-43-00.

MUSÉE D'ORSAY. Piano seul ou piano, violon, cello. Café-concert.

Brigitte Desnoues, Herbert du Plessis, 12 h 30 mar. Mezzo-soprano, piano. Quatuor Arcana. Œuvres de Lekeu, Franck, Chabrier, Chausson.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Martha Senn, 20 h 30 lun. Mezzo-soprano. Œuvres non précisées.

Rafael Orozco, 20 h 30, mar., piano. Œuvres de Mozart, Schumann, Liszt.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre Colonne, 20 h 30 lun. Dir. Bertrand de Billy. Lazar Berman (piano). Œuvres de Tchaïkovski.

Concerts Pasdeloup, 20 h 30 sam. Dir. Hikotaro Yazaki. France Clidat (piano). Œuvres de Liszt.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSEES (47-20-36-37). Zoltan Kocsis, ensemble à vent de Budapest, 19 h, lun. Piano, vents, Miklos Perenyi (cello), Quatuor Keller, Kalman Berkes (clar.). Œuvres de Dvorak, Schubert, Kodaly, Sibelius, Debussy, Liszt, Webern. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris.

Augustin Dumay, Maria-Joao Pires, 20 h 30 mar. Violon, piano. Œuvres de Mozart, Beethoven.

PARIS EN VISITES

MARDI 13 NOVEMBRE

« Le Théâtre de l'Odéon », 14 heures, entrée principale, place de l'Odéon (Paris et son histoire).

« Les catacombes », 14 h 15, sortie principale métro Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« De la place des Vosges à la maison parisienne de Jacques Cœur », 14 h 30, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

« Paris vu par les peintres, de Corot à Signac », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Les passages marchands, une promenade hors du temps », 14 h 30, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« L'œuvre d'Auguste Rodin et de Camille Claudel », 14 h 30, 77, rue de Varenne, près de la caisse (D. Fleuriot).

« Montmartre, sa vigne, son moulin et la vie de bohème », 14 h 30, sortie en haut du funiculaire, à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Toute l'île Saint-Louis », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Banassat).

« La Conciergerie, des salles médiévales aux cachots révolutionnaires nouvellement restaurés », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

« La Conciergerie, avec le nouveau musée, les cachots, etc. », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (M. Hager).

CONFÉRENCES

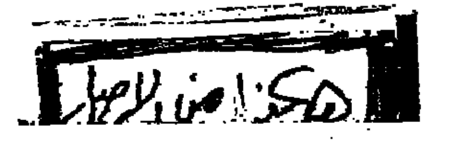
9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « Rome au fil des siècles. Rome et les sanctuaires latins », par O. Boucher (Antiquité vivante).

270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Les croisades face aux mondes orientaux », par C. Marquant (Clio - Les amis de l'histoire).

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Laurent le magnifique et la montée au pouvoir des Médicis » (Paris et son histoire).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Les Etats-Unis après les élections du 6 novembre », par B. Sinsheimer (Maison de l'Europe).

Sorbonne (salle L.-Liard), 17, rue de la Sorbonne, 18 h 30 : « Au Moyen Age : le mécénat médiéval, de Charlemagne à Charles le Téméraire », avec F. Autrand, P. Bourguin, J. Verger et M. Zink. Réservation au 45-85-16-16, poste 227 (Les amis de la Bibliothèque de France).

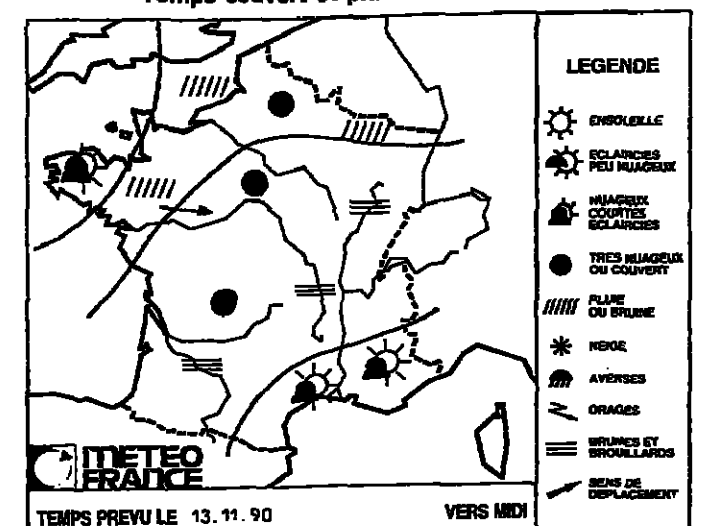


AGENDA

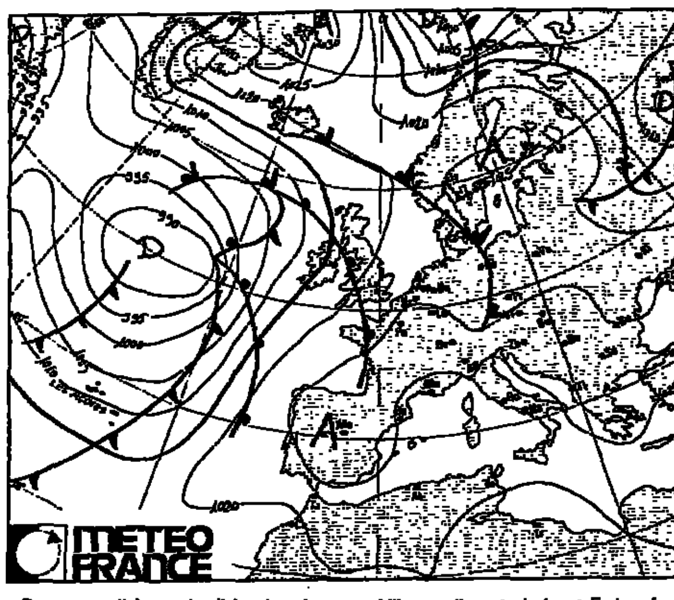
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mardi 13 novembre

Temps couvert et pluvieux sur l'Ouest.



SITUATION LE 12 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



De mercredi à vendredi la situation évoluera peu, un vaste anticyclone se *développant sur l'Europe. Ainsi les* matinées seront grises et brumeuses mais des éclaircies apparaîtront l'après-midi.

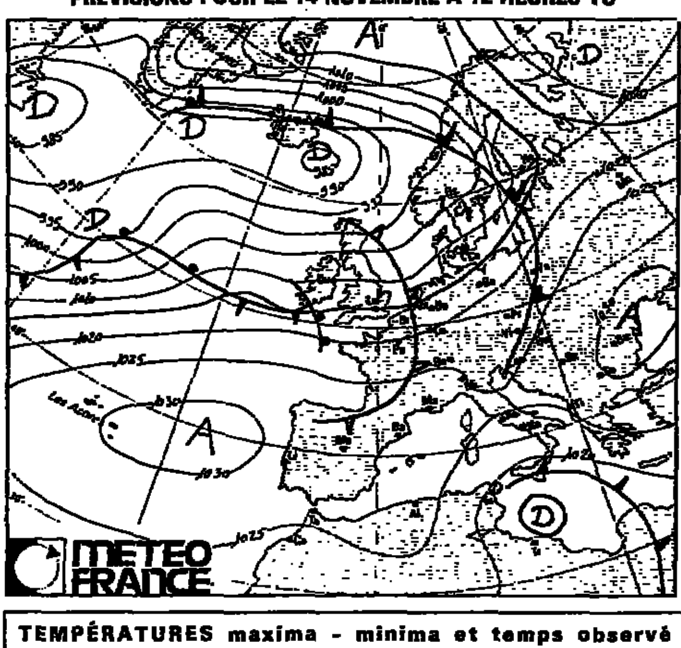
Mercredi 14 novembre : grisaille. – La journée débutera sous un ciel gris. Les brumes seront fréquentes ainsi que les brouillards. Ceux-ci seront localement denses, en particulier dans le *Nord-Est et vers le Lyonnais.*

En cours de journée des éclaircies se développeront peu à peu. Mais elles resteront souvent timides et concerneront essentiellement les régions proches de la Méditerranée et l'ouest du pays. En Alsace, Franche-Comté, dans l'est Bourgogne et le Lyonnais, des nuages bas persisteront toute la journée, ne laissant aucune chance au soleil. Par contre, en montagne, le ciel sera dégagé.

Ailleurs elles atteindront 5 degrés à 8 degrés, 10 degrés, voire 12 degrés *localement sur les côtes. Les températures* maximales seront très tributaires des éclaircies. Sous les nuages persistants dans le Nord-Est et l'Est elles ne dépasseront guère 8 degrés. Vers le Sud elles grimperont jusqu'à 16 degrés pour les endroits les plus ensoleillés, jusqu'à 14 degrés dans le Nord-Ouest.

Jeudi 15 et vendredi 16 novem*bre : soleil progressivement plus présent.* – En matinée ce sera toujours un temps gris et brumeux qui prédominera. Les brouillards seront encore denses dans le Nord-Est et le Lyonnais. Mais progressivement au cours de ces deux jours la dissipation interviendra plus rapidement et les éclaircies se feront de plus en plus larges. Toutes les régions verront des rayons de soleil, les plus chanceuses bénéficieront même d'un beau ciel bleu.

PRÉVISIONS POUR LE 14 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-11-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-11-90 à 6 heures TU et le 12-11-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	19	11	P
BIARRITZ	18	9	N
BORDEAUX	18	11	N
BOURGES	12	9	B
BREST	14	12	P
CAEN	13	11	P
CHERBOURG	13	11	P
CLERMONT-FER.	15	8	P
DIJON	13	8	C
GRENOBLE St-M-H	11	8	C
LILLE	15	5	B
LIMOGES	12	9	C
LYON	14	7	N
MARSEILLE-MAR.	15	11	D
NANCY	12	7	B
NANTES	15	13	C
NICE	16	11	N
PARIS-MONTS	13	11	B
PAU	17	9	C
PERPIGNAN	19	12	N
RENNES	14	13	P
ST-ETIENNE	16	9	P
STRASBOURG	10	6	B

TOURS	13	10	C
TOULOUSE	15	10	C
POINTE-A-PITRE	31	24	D

ÉTRANGER			
ALGER	21	12	C
AMSTERDAM	13	6	B
ATHÈNES	14	8	D
BANGKOK	29	22	N
BARCELONE	19	12	C
BELGRADE	0	-2	B
BERLIN	8	8	P
BRUXELLES	6	3	B
LE CAIRE	21	14	D
COPENHAGUE	5	3	P
DAKAR	31	25	D
DELHI	-	-	-
DJERBA	21	17	P
GENÈVE	11	7	N
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	14	7	D
LISBONNE	19	11	D
LONDRES	13	10	P
LOS ANGELES	31	14	N
LUXEMBOURG	10	7	B
MADRID	17	5	D
MARRAKECH	29	12	D
MEXICO	25	7	B
MILAN	6	3	P
MONTRÉAL	3	-3	A
MOSCOU	4	-5	C
NAIROBI	25	16	B
NEW-YORK	17	4	N
OSLO	1	-2	C
PALMA-DE-MAJ.	19	8	D
PÉKIN	15	1	D
RIO-DE-JANEIRO	25	23	D
ROME	17	8	C
SINGAPOUR	34	27	C
STOCKHOLM	4	-5	N
SYDNEY	22	12	D
TOKYO	16	9	D
TUNIS	21	15	P
VARSOVIE	5	2	P
VENISE	10	6	D
VIENNE	2	1	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 12 novembre

TF 1

20.35 Variétés : Stars 90. Emission présentée par Michel Drucker. *Hommages à Thierry Le Luron, James Dean.* Avec Greg LeMond, Dominique Dardé, Momo Benaziza, Nana Mouskouri...
22.30 Magazine : Perdu de vue.
23.35 Magazine : Va y avoir du sport.
0.35 Journal, Météo et Bourse.
0.55 TF1 nuit.

A 2

20.40 Variétés : Il était une fois. Emission présentée par Julien Lepers. Invitée : Françoise Hardy.
22.10 Magazine : La santé d'abord. Présenté par Alain Jérôme. Le risque cardiaque.
23.10 Journal et Météo.
23.30 Feuilleton : Pavillons lointains (4e épisode).

FR 3

20.40 Cinéma : M. Klein. ■■ *Film français de Joseph Losey (1976).*
22.45 Journal et Météo.
23.05 Sport : Voile. La Route du rhum.
23.15 ▶ Magazine : Océaniques. Les arts, d'Alain Jaubert.
0.55 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : L'étalon de guerre. ■ Film britannique d'Anthony Harvey (1978).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Chine, ma douleur. ■■ Film français de Dai Sijie (1988).
23.40 Cinéma : Beetle juice. ■■ Film américain de Tim Burton (1988) *(v.o.).*

LA 5

20.40 **Téléfilm :** ***La malédiction de l'opale.*** De Lee Philips.
22.20 Série : Jack Killian, l'homme au micro.
23.20 Magazine : Arrêt sur image.
0.00 Journal de minuit.
0.10 La conquête du ciel (rediff.).

M 6

20.35 Cinéma : Raging bull. ■■ Film américain de Martin Scorsese (1980). Avec Robert De Niro, Joe Pesci, Cathy Moriarty.
22.45 Série : Brigade de nuit.
23.40 Magazine : Vénus. De Quentin Raspail et Patrick Drujon.
0.10 Six minutes d'informations.
0.15 Magazine : Dazibao.
0.20 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.00 ***Documentaire : Paul Badura-Skoda.*** De Philippe Miquel.
20.59 *Une minute pour une image.*
21.00 Documentaire : Avec André Gide. De Marc Allégret.
22.30 Court métrage : La face perdue. *D'Eric Barbier.*
23.00 Portraits scientifiques (André Lichnerowicz).
23.45 Mosaïque mathématiques (Comment s'organiser ?).

FRANCE-CULTURE

20.30 ***L'Histoire en direct.*** De Gaulle aujourd'hui.
21.30 Dramatique. Les amis des amis, d'après Henry James.
22.40 La radio dans les yeux.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Mare nostrum. 1. Athènes.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la Salle de concerts de la Radio de Copenhague) : Symphonie no 4 *en la mineur op. 63, de Sibelius ;* Concerto pour flûte et orchestre op. 119, de Nielsen ; Symphonie no 5 en ut majeur op. 57, de Glass, par l'Orchestre symphonique de la Radio danoise, dir. Leif Segerstam ; sol. : Paula Robison, flûte.
23 07 Poussières d'étoiles. Renseignements sur Apollon. Symphonie fantastique op. 14, de Berlioz. A 0.10, La Rondine, opéra en trois actes, de Puccini.

Mardi 13 novembre

TF 1

14.30 Série : Julien Fontanes, magistrat.
16.00 Série : Tribunal.
16.35 Tiercé à Saint-Cloud.
16.30 Club Dorothée.
17.35 Série : Starsky et Hutch.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Divertissement : **Pas folles, les bêtes !**
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : Urgence. ■ Film français de Gilles Béhat (1985). Avec Richard Berry, Bernard-Pierre Donnadieu, Fanny Bastien.
22.25 Magazine : Ciel, mon mardi ! Invité : Richard Bohringer.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Série : Passions.

A 2

17.05 Magazine : Eve raconte. Marilyn Monroe (2e partie).
17.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.55 Magazine : Giga. Série : Larry et Balki ; Reportages.
18.25 Magazine : Une fois par jour. Présenté par Claude Sérillon et Isabelle Giordano. Billet d'humeur ; 90 secondes d'info ; Bande de jeunes ; Temps *modernes ; 90 secondes d'info ; L'enquête* de la semaine ; Les testeurs ; Les enchères ; Fictions de rue ; Actualités du spectacle et de la création ; L'AJT, avec Marc Jolivet.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Les dossiers de l'écran : Norma Rae. ■■ Film américain de Martin Ritt (1979). Avec *Sally Field, Beau Bridges, Ron Liebman.*
22.50 Débat : Où en est le syndicalisme en France ? Animé par Gilbert Kahn. Avec Marc Blondel, secrétaire général de FO, Sylvie Salmon-Tharreau, secrétaire général de la Fédération des transports de la CGT, Pierre Eelsen, PDG d'Air Inter, Pierre Rosanvallon *(la Question syndicale),* Jean-Yves Coz, membre du comité de coordination des portuaires dunkerquois, Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT.
0.00 Journal et Météo.
0.20 ***Sans frontières.*** *Jazz à Antibes : Spécial Blood Sweet and Tears, par Jean-Christophe Averty.*

FR 3

15.05 Feuilleton : Jean-Roch Coignet (6e épisode).
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Allô Bibizz.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.35 INC.
20.40 ▶ Téléfilm : Alcyon. De Fabrice Cazeneuve, avec François Négret, Hito Jaulmes. *Un vieil homme et un adolescent.*
22.15 Journal et Météo.
22.35 Sport : Voile. La Route du rhum.
22.50 Télévision régionale.
23.30 Traverses. Une certaine idée de la France (rediff.).
0.25 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Chine, ma douleur. ■■ Film français de Dai Sijie (1988). Avec Guo Liang Yi, Tieu Quan Nghieu, Chi-Vy Sam.
14.55 Magazine : Mon zénith à moi (rediff.).
15.45 Magazine : Un œil sur elles. Présenté par Silvy Deschamps.
16.00 Cinéma : Les derniers monstres. □ Film italien de Dino Risi (1982). Avec Laura Antonelli, Johnny Dorelli, Margaret Lee.
17.30 Documentaire : Les allumés... Le jardin de la décharge, de Paul Kozlowski et Pauline Mercury.
18.00 Cabou cadin. Sharky et Georges ; The Dick Tracy show.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés ; Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.50 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Cinéma : L'orchestre rouge. ■■ *Film italo-franco-belge de Jacques Rouffio (1989).* Avec Claude Brasseur, Daniel Olbrychski, Dominique Labourier.
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Blue jean cop. ■ Film américain de James Glickenhaus (1987). Avec Richard Brooks, Peter Weller, Antonio Fargas (v.o.).

LA 5

16.30 Dessins animés.
18.00 Sport : Tennis. Masters 1990, en direct de Francfort.
19.00 Journal images.
19.10 Sport : Tennis (suite).
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : **Bête mais discipliné.** ■ Film français de Claude Zidi (1979). Avec Jacques Villeret, Kelvine Dumour, Michel Aumont.
22.30 Magazine : Goool. De Pierre Cangioni.
23.30 Sport : Tennis. Résumé des Masters 1990.
0.00 Journal de minuit.

M 6

16.45 Série : Les têtes brûlées.
17.35 Variétés : Tungstène. Emission présentée par Fetine.
18.00 Jeu : Zygomusic. Animé par Laurent Petitguillaume.
18.26 Six minutes d'informations.
18.35 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 ***Série : Madame est servie.***
20.35 Téléfilm : Marie et sa bande. D'Eric Till, avec Gema Zamprogna, Gwynyth Walsh. *Une gamine se fait passer pour un garçon...*
22.20 Téléfilm : Messages de l'au-delà. De Jack Bender, avec Kathleen Beller, Michael Brandon. *Un jeu dangereux.*
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Dazibao.
0.10 Magazine : Ciné 6.
0.25 Musique : Boulevard rock'and hard.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.25 Cours d'italien (8).
15.50 Documentaire : Marianna Rombola, une femme et la Mafia. D'Irène Richard.
16.45 Documentaire : Quietos ya ! Ne bougeons plus ! De Guillermo Torres.
16.55 Téléfilm : Trois amours (3e partie).
18.30 Magazine : Dynamo.
19.00 Musiques de l'Afrique noire (Musique du Mali).
20.00 Documentaire : Hôtel particulier. De Thierry Michel et Fabienne Renard.
20.59 Une minute pour une image.
21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Magazine : Dynamo.
22.30 Téléfilm : Trois amours (dernière partie). De Lars Molin.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. L'édition de santé.
21.30 Vies à crédit. Le surendettement des particuliers (rediff.).
22.40 Les nuits magnétiques. Un Nagra devant Marseille.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Mare nostrum. 2. Istanbul.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concerts de jazz (donné, le 14 août à Marciac) : Secret love, de Fain ; Cool walk, de Peterson ; Someone to watch over me, de Gershwin ; The gentel waltz, de Peterson ; Reunion blues, de Jackson ; Nightime, de Peterson ; Seven come eleven, de Goodman ; Who can I turn to, de Bricusse ; Sweet Georgia Brown, de Pinkard, par Oscar Peterson, piano, Herb Ellis, guitare, Ray Brown, contrebasse, Jeff Hamilton, batterie. (Donné le 23 juillet 1981, à Juan-les-Pins) : Falling in love with love, de Rodgers ; Cool walk, Who can I turn to/ Love ballade, de Peterson ; You look good to me, de Wells ; Soft winds, de Goodman ; Old folks, de Foster, Blues etude, de Peterson, Mack the knife, de Wells, par Oscar Peterson, piano, Dave Young, contrebasse, Martin Drew, batterie.
23.07 Poussières d'étoiles. Max Deutsch, histoire de ma vie ; Pékin par François Picard ; *Claude Prey : le cœur révélateur.*

Audience TV du 11 novembre 1990 — Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	56,4	Pub 24,0	Pub 11,0	Act. rég. 9,9	Agents 007 2,7	Enfer devoir 7,0	Cult. Pub 1,7
19 h 45	61,8	7/7 25,0	Maguy 20,3	19-20 Info 6,7	Ça cartoon 4,3	Journal 3,7	Fam. Ramdam 1,6
20 h 16	73,0	Journal 26,7	Journal 21,4	Benny Hill 9,2	Ça cartoon 3,9	Journal 5,7	Madame... 6,9
20 h 55	73,7	Quart d'heure 35,2	Tendre poulet 19,5	Charl. Trénet 5,4	Petit diable 2,4	48 heures 8,9	Opération... 4,6
22 h 08	66,6	Quart d'heure 30,2	Tendre poulet 19,1	Pub 4,1	Petit diable 1,6	48 heures 8,9	Opération... 4,3
22 h 44	32,5	Psychose 13,8	Chants... 5,0	Soir 3 4,4	Tennis... 2,3	Taxi boy 5,1	Femmes... 3,0

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Yves, Danièle et Cédric BARGAIN

ont la joie d'annoncer la naissance de

Diane-Alexandra,

le 5 novembre 1990, à Paris.

Ambassade de France à Bonn.

Mariages

– Mme Roger
GAILLARD de SAINT-GERMAIN

est heureuse de faire part du mariage de son fils

Gilles
avec
Isabelle DEBLANGY,

qui a eu lieu le 3 novembre, en l'église de Masle, dans l'intimité familiale.

Décès

– Mme Max du Chauffaut
et ses enfants,
M. et Mme Pierre de la Taille
et leurs enfants,
Mme Claude, MM. Hervé, Yves, Bernard Boullet,
et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de leur frère et oncle,

Claude de DAINVILLE, O.P.

endormi dans la paix du Seigneur, le 22 octobre, entouré de ses frères dominicains du couvent de Toulouse.

Une messe à son intention sera célébrée par l'abbé de Chalendar, vendredi 16 novembre, à 19 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.

– Le docteur et Mme Jacques Durel,
Le docteur et Mme Yves Edreï,
M. et Mme Serge Lambert
et leurs enfants,
M. Maxime Edreï,
Mlle Cécile Edreï,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre DUREL,
officier de la Légion d'honneur,
vénéréologue-consultant de l'OMS,
membre de la Royal Society
of Medecine (G.-B.),
ancien médecin-chef
du Dispensaire de salubrité,

survenu le 3 novembre 1990, dans sa quatre-vingt-huitième année, à Paris.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

62, rue de Bellechasse,
75007 Paris.
4, rue l'Evesque,
78200 Mantes-la-Jolie.

– Le vice-président, professeur J.-C. Sournia,
Les membres,
Les experts,
Le secrétariat général du Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme,
ont le regret de faire part du décès de leur président,

Michel FONTAN,
professeur émérite de psychiatrie
à la faculté de médecine de Lille,

survenu le 2 novembre 1990.

Les obsèques ont été célébrées à Lille dans l'intimité familiale.

[Né à Revin en 1915, Michel Fontan est issu de la faculté lilloise ; professeur de psychiatrie à la faculté de médecine de Lille ; chef de service au CHR, responsable du pavillon 54 ; chevalier de la Légion d'honneur ; commandeur des Palmes académiques ; chef de file des précurseurs de l'Alcoologie française, il fut nommé, dès 1965, membre du Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, dont il devint président en 1983.]

– Mme Zéna Helman,
son épouse,
Henri et Isabelle Helman,
ses enfants,
David Helman,
son petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Robert HELMAN,
artiste peintre,

survenu à Fort-Jacquet, le 7 novembre 1990, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont eu lieu à Bérulle, dans la plus stricte intimité.

– Son mari,
Ses enfants,
Jacqueline et Romain Laufer
Rémi Huppert,
Elisabeth Huppert,
Caroline Huppert,
Et Carlos Debiasi,
Isabelle Huppert,
Et Ronald Chammah,
ses petits-enfants,
Damien, Justine, Baptiste, Constance, Lolita, Paola, Lorenzo,
Sa sœur Geneviève,
Madeleine Deschamps,
Laurent Heynemann,
Ses belles-sœurs et beaux-frères,
Ses neveux et nièces,
Cousins et cousines,
Les familles Beau, Bertrand, Bournisien,
Et les autres familles descendantes des sœurs Callot,
La famille Huppert,
Les familles descendantes et alliées de
M. et Mme Robert Lehmann,
Ses amies très chères en France et à l'étranger,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Raymond HUPPERT,
née Annick Beau,

survenu le vendredi 9 novembre 1990, quelques jours après son soixante-seizième anniversaire, le 14 octobre, et après le cinquantième anniversaire de son mariage, célébré à Saint-Jean-de-Luz, le 30 octobre 1940.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 novembre, à 14 heures, en l'église Saint-Nicolas-et-Saint-Marc de Ville-d'Avray.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre.

Annick reposera auprès de sa grand-mère, de ses parents, de sa tante et marraine, et de sa sœur Jacqueline, décédée le 27 décembre 1935 à l'âge de vingt ans.

Ni fleurs ni couronnes.

Des prières ou des offrandes en son souvenir à toutes les œuvres charitables ou à l'aumônerie du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e. D'avance, sa famille vous remercie.

19, rue de Marnes,
92410 Ville-d'Avray.

– Mme Yolande Antonia Johanny,
son épouse,
Le docteur et Mme André Khawam
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Johanny
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Mille
et leurs enfants,
M. et Mme Bassam Abboud
et leurs enfants,
Le docteur Xavier Johanny,
ses enfants, belle-fille, gendres
et petits-enfants,
M. Pierre Beaulieu d'Ornano,
son beau-frère,
M. Emile de Strens,
son neveu,
Ainsi que les familles parentes et alliées, Johanny, Abboud, Beaulieu d'Ornano, Cadieux, Hours, Khawam, Mille, d'Ornano, Villevieille et Sahyoun,
ont la douleur de faire part du décès, muni des sacrements de l'Eglise, du

docteur Raymond JOHANNY,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Cèdre,
ancien professeur de dermatologie
à la Faculté française de médecine
de Beyrouth,
ancien directeur
de l'Hôtel-Dieu de France, à Beyrouth,

survenu à Paris, le 8 novembre 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 14 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Ambroise, boulevard Voltaire, 75011 Paris, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Les condoléances seront reçues à l'église.

Dons à l'Œuvre d'Orient, 20, rue du Regard, 75006 Paris (pour les orphelins du Liban).

40, rue du Château,
95170 Deuil-la-Barre.

– A la suite d'une longue maladie,

Daniel MAILLARD

nous a quittés le 10 novembre.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 14 novembre, à Notre-Dame-du-Travail, rue Vercingétorix, Paris-14e, à 8 h 30.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons pourront être adressés à la Fondation pour la recherche médicale, 54, rue de Varenne, 75007 Paris, en les destinant précisément à la recherche contre le sida.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ceux qui l'ont aimé,
Raymonde Desdouitils,
sa mère,
Sa famille,
Ses amis.

18, rue du Moulin-de-la-Vierge,
75014 Paris.

– Israël, Paris.

Etty MENAHEM-WODOVSKI,
professeur à l'université de Tel-Aviv,
chevalier des Palmes académiques

nous a quittés le dimanche 4 novembre 1990.

De la part de ses filles,
Judith Nimrod,
son mari, ses enfants,
Claire Meirovitz,
son mari, ses enfants,
De la part de ses frère et belle-sœur,
Freddy, Ruth, Menahem,
et leurs enfants.

26, Ha'Hayl,
Raanana,
Israël.
1, rue Andrieux,
75008 Paris.

– Strasbourg, Paris, Lyon, Grenoble.

– M. Olivier Reboul,
M. et Mme A. Aziosmanoff,
M. et Mme J.-P. Potier,
M. et Mme O. Reboul,
Mme J. Reboul,
M. et Mme J.-P. H. Reboul,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Paul REBOUL,
née Camille Marchal,

survenu le 5 novembre 1990, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière protestant de Nîmes.

« En esprit et en vérité. » Jean 4-23

Les Cyprès,
706, avenue de la République,
07500 Granges-lès-Valence.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux très nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de

Georges LAVAU,

Janine Mossuz-Lavau
et ses filles,
Brigitte et Emmanuelle,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici leurs plus vifs remerciements.

Manifestations du souvenir

– La Confédération française démocratique du travail rendra un hommage solennel à la mémoire de

Eugène DESCAMPS,

décédé le 9 octobre 1990.

Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, vous invite à y participer.

Cet hommage aura lieu le 21 novembre, à 18 heures, dans les locaux de la Confédération, 4, boulevard de La Villette, 75019 Paris.

Entrée par le 2, boulevard de La Villette, métro Belleville.

Communications diverses

– Les Journées interdiocésaines du service d'entraide des prêtres de la Maison Marie-Thérèse et des maisons de repos et de retraite pour les prêtres auront lieu les vendredi 16 et samedi 17, de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche 18 novembre 1990, de 10 h 30 à 17 h 30, à la Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, Paris 75008. CCP JIADP Paris 46341 B.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, Paris-Sorbonne, le mardi 6 novembre 1990, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin. Mme Marie-Françoise de Courtivon, née Berthu, *a soutenu* : « L'espace natal dans l'œuvre de Colette ».

– Université Paris-III, Sorbonne nouvelle, le vendredi 9 novembre, à 13 h 30, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, M. Ferreira Calheiros Pedro Manuel *a soutenu* : « Du naturalisme au symbolisme, *Madeleine Férat*, de Zola, et *Dom Casmurro*, de M. de Assis, interférences et lectures critiques».

– EHESS, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris, salle 524, le lundi 12 novembre, à 15 h 30, M. Francis Affergan : « Terrain et discursivité : la Martinique et la critique des fondements de l'ethnologie ».

– Université Paris-IX, Dauphine, le 12 novembre, à 17 heures, en salle D 520, M. Jacques Froment : « Traitement d'images et applications de la transformée en ondelettes ».

– Université Paris-XII, biologie humaine, le 12 novembre, à 14 h 30, salle des Thèses, bâtiment P, Mme Martine Dekoninck, épouse Liance : « L'échinococcose alvéolaire expérimentale : optimisation du modèle Murin, outil d'étude des relations hôte-parasite et d'analyses pharmacologiques ».

– Université Paris-X-Nanterre, le 13 novembre, à 16 h 30, amphithéâtre génie électrique, IUT, Cergy, M. Jean-Louis Billoet : « Mécanique des lieux composites : de la modélisation du comportement des matériaux à la conception des structures ».

– Université Paris-X-Nanterre, doctorats, le 13 novembre, à 17 heures, salle 614 (bâtiment G), Mme Françoise Charpin, née Claver : « De la théorie du cycle de vie aux comportements empiriques ».

– Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, mercredi 14 novembre, à 9 h 30, salle 113, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie Jean-Baptiste-Dumas, Sorbonne, Mme Colette Arnould : « Un aspect de la superstition dans la France médiévale : le Diable et la Sorcière (XIIe-XVe siècle) ».

– Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, jeudi 15 novembre, à 14 heures, salle 113, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie Jean-Baptiste-Dumas, Sorbonne, Mlle Agnès Glichitch : « Iconographie du Christ-Emmanuel : origine et développement jusqu'au XIVe siècle ».

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE SA
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Télétax . 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 347
ISSN :0395-2037

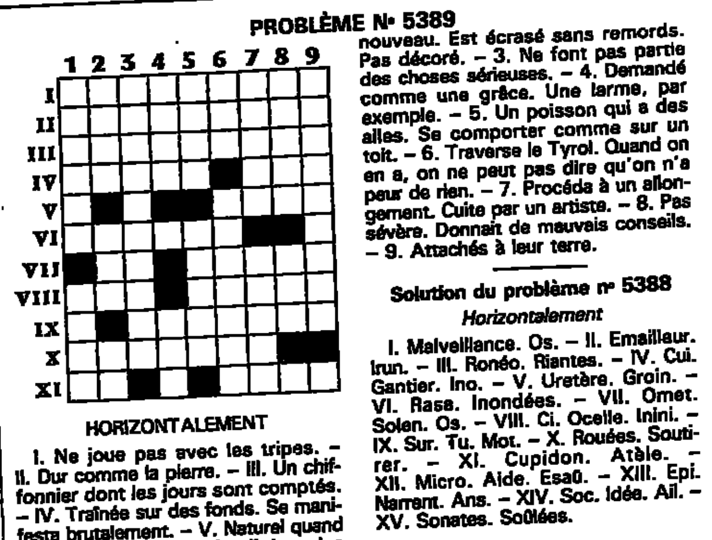
Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33.

PP.Paris RP

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5389



HORIZONTALEMENT

I. Ne joue pas avec les tripes. – II. Dur comme la pierre. – III. Un chiffonnier dont les jours sont comptés. – IV. Traînée sur des fonds. Se manifesta brutalement. – V. Naturel quand il est national. – VI. Se digère plus facilement qu'une tartine. – VII. Evoque un bel âge. On peut en faire le siège. – VIII. Peut s'installer sur un pommier. Langue ancienne. – IX. Filent dans les bois. – X. C'est parfois répondre à une prière. – XI. En Suisse. Moule sur la plage.

VERTICALEMENT

1. Est souvent mêlé au blanc. Quand ils sont petits, on peut en faire un plat. – 2. Là où il y en a, on voit du nouveau. Est écrasé sans remords. Pas décoré. – 3. Ne font pas partie des choses sérieuses. – 4. Demandé comme une grâce. Une larme, par exemple. – 5. Un poisson qui a des ailes. Se comporter comme sur un toit. – 6. Traverse le Tyrol. Quand on en a, on ne peut pas dire qu'on n'a peur de rien. – 7. Procéda à un allongement. Cuite par un artiste. – 8. Pas sévère. Donnait de mauvais conseils. – 9. Attachés à leur terre.

Solution du problème nº 5388

Horizontalement

I. Malveillance. Os. – II. Emailleur. Irun. – III. Ronéo. Riantes. – IV. Cui. Gantier. Ino. – V. Uretère. Groin. – VI. Rasa. Inondées. – VII. Omet. Solen. Os. – VIII. Ci. Ocelle. Inini. – IX. Sur. Tu. Mot. – X. Rouées. Soutirer. – XI. Cupidon. Atèle. – XII. Micro. Aide. Esaü. – XIII. Epi. Narrent. Ans. – XIV. Soc. Idée. Ail. – XV. Sonates. Soûlées.

Verticalement

1. Mercurochrome. – 2. Amour. Mi. Ipso. – 3. Lanière. Succion. – 4. Vie. Tatoueur. Ça. – 5. Eloges. Crépon. – 6. Il. Arase. Si. Aïe ! – 7. Leme. Olt. Dards. – 8. Luit. Illusoire. – 9. Araignée. Ondées. – 10. Néron. Mû. En. – 11. Citron. Iota. Tau. – 12. Ere. Identité. Il. – 13. Usine. Resale. – 14. On. Eon. Elan. – 15. Poussiéreuses.

GUY BROUTY

LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont promus commandeurs :

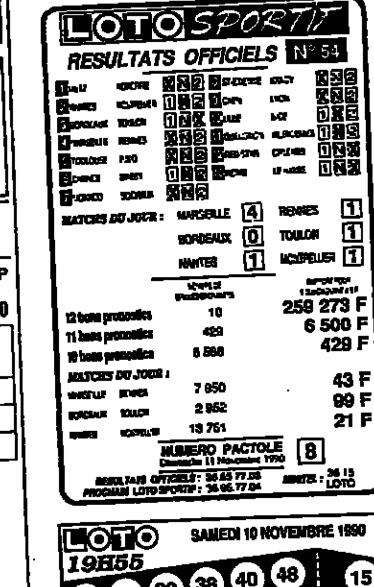
M. Rolland Willaume, Mme Lauriane Beaulieu, épouse Leteuil, MM. René Boucher, Raymond Chanel, Mme Simone Ducloux, épouse Benhamou, M. Gérard Durand, Mme Marie-Louise, Freléchoux, épouse Chatel, MM. Émile Géhant, Jean Lambin, Roger Perret, Pierre Collart.

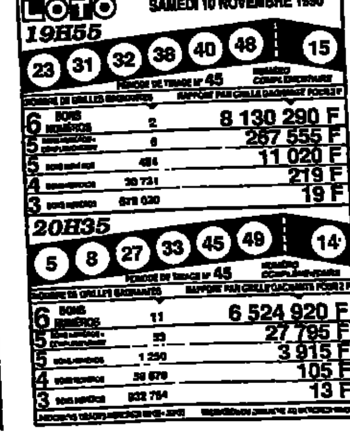
Sont promus officiers :

MM. Marcel Roy, Gustave, Antoine Selezneff, Robert Babillon, Mme Anne-Marie Bauer, Renée Binio, épouse Merlaud, M. René Breton, Mme Nicole Clarence, MM. Paul Collette, Paul Combedalma, René Coubier, Mme Yvonne Gandrey, veuve Thuringer, M. Michel Glanclaude, Mme Suzanne Guyot, épouse Blanchet, MM. Marcel Jaouen, Simon Juliot, Pierre Kuchler, Jean Legrand, Paul Lesne, Jean Matifas, Marius Meyer, Edmond Parent, Pol Pilven, Mme Jane Poitoux, M. André Rebes, Mme Georgette Vion, Marcelle Vivot, MM. Antoine Antonini, Julien Brochier, Robert Buratti, Charles De Belder, Jean Dulon, Maurice Matton ; Mme Anna Morvan, veuve Durand ; MM. Roger Plan, Gaston André, Roger Bonnafous, Georges Candor, Louis Cayla, Georges Charreton, Georges Chavanaz, Marcel Clavé, Charles Ethièvre, Paul Geoffroy, André Laussel ; Mme Odette Lavenant, épouse Chartraire ; M. Alexis Le Bihan ; Mme Marie-Thérèse Mazel, épouse Menot ; MM. Charles Muller, Edmond Richaud, Régis Routaboule, René Silvestri, Maurice Voutey, Claude Wormser.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Georges Banguet, Joseph Bibollet, Paul Courtot, Léopold Descamps, Abel Dobrenel, Eugène Fiorucci, Jacques Freulet, Zoilo Gonzalez, Louis Le Mescam, Jean-Claude Lemouton, Jean Lestang, Jackie Marguier, Roland Nassivet, Van Dien Nguyen, Jean Orecchia, Raymond Philippe, Jacques Piana, Raymond Romary, Edouard Schmittag, Louis Thévenet, Albert Accart, Barull Alberca, Pierre Arnaud, Jean Balp, Antoine Berger, Albert Bidon, Alfred Burgermeister, Jean Cabaret, Pierre Cariou ; Mme Christiane Charua, épouse Borras ; MM. Marc Guenot, Fernand Demouges ; Mme Angéline Desaunay, épouse Bunel, Annette Dien, veuve Pierrain ; MM. Guy Eisenstein, Jean-Valéry Fontaine, Ignace Gastesi, Hippolyte Giglioli, Victor Gillin, Pierre Grandoni, Émile Guillemier, Jean Houpert, Jean Klein, Albert Levasseur, Kléber Lézement, Albert Maire, Jean Martin, Joseph Miss, Mme Marie Moreau, veuve Commessie, M. Jacques Pain, Mme Irène Palaric, MM. Bernardino Perez, René Poupart, Symcha Rajman, Roger Rinnecker, Mme Anne Schmitt, MM. Paul Semal, Carlo Silvestri, Robert Véjux, Jules Vellutini, René Vignolles, Mme Emma Walker, épouse Schmitz, M. Eugène Wennert, Mme Marie Wolff, épouse Martin, MM. Raymond Gros, Charles Desbarats, Georges Le Bail, Jean Miellin, Roger Monzie, Mouchi Taïeb.





SPORTS

VOILE : la Route du rhum

Le défi de Florence Arthaud aux coureurs d'océans

Passée en tête des navigateurs solitaires de la Route du rhum après trois jours de course, mercredi 7 novembre, Florence Arthaud *(Pierre-Ier)* précédait encore, dimanche 11, Philippe Poupon *(Fleury-Michon)* de 40 milles et le Canadien Mike Birch *(Fujichrome)* de 64 milles. Après avoir subi plusieurs dépressions qui ont provoqué sept abandons et des escales aux Açores, les concurrents de tête vont devoir négocier au mieux les calmes de l'anticyclone avant de toucher les vents alizés qui devraient les pousser jusqu'à Pointe-à-Pitre en fin de semaine.

« Ça leur en bouche un coin. Ça montre que, même lorsqu'on est une gonzesse, tout est possible. » Relayée par Saint-Lys radio, la voix de Florence Arthaud, qui naviguait en tête de la Route du rhum à proximité des Açores, masquait mal une certaine jubilation.

Depuis douze ans qu'elle a choisi de partager la vie des coureurs d'océans, la « petite fiancée de l'Atlantique » ne s'est pas fait que des amis. Sa réussite depuis sa traversée record de l'Atlantique en solitaire (*le Monde* du 4 août) a réveillé les jalousies d'un milieu qui l'acceptait mieux tant qu'elle ne se mêlait pas aux meilleurs en course.

Dans le but de minimiser son record, certains ont fait valoir qu'elle disposait du plus gros budget actuel de la course open (quelque 12 millions de francs pour la construction de *Pierre-Ier* et le programme de courses) et qu'elle susciterait moins l'intérêt des médias si elle n'était pas... une femme.

Après un accident de voiture *accompagné d'une suspension* de permis, lors d'une soirée un peu arrosée pour fêter le record d'août, suivi du port d'une minerve pour soigner une hernie discale aux vertèbres cervicales, certains avaient émis des doutes sur sa volonté réelle de poursuivre la Route du rhum, une fois passées les retombées médiatiques du départ.

Privilégier la grand-voile

Agacée par toutes ces polémiques, Florence Arthaud a préféré attendre d'être en mer pour apporter une réponse à ses détracteurs. Faisant preuve de sagesse et d'une grande intelligence de course, c'est elle qui a su négocier au mieux, avec son « routeur » marseillais Louis Bodin, le passage des dépressions qui ont entraîné, dès la première semaine, l'abandon de sept des trente et un concurrents et l'escale de huit autres aux Açores pour réparer des avaries.

Avec *Pierre-Ier*, Florence Arthaud disposait au départ de l'un des trois trimarans d'une nouvelle génération (*le Monde* daté 4-5 novembre) construits spécialement pour la Route du rhum. Pour concevoir ce bateau de grand large, les deux jeunes architectes parisiens Marc Van Peteghem et Vincent Lauriot-Prevost (âgés respectivement de trente-trois et *trente-quatre ans) se sont inspirés* d'une de leurs précédentes réalisations, le trimaran de Formule 40 *Biscuit Cantreau*, qui a permis à Jean Le Cam de remporter, ces trois dernières années, le titre mondial de cette spécialité de vitesse disputée sur des parcours côtiers.

Comme pour toutes les récentes réalisations des deux architectes, le plan de voilure de *Pierre-Ier* privilégie la grand-voile (155 m²), source de la puissance du bateau. *Le grand trimaran de 60 pieds* (18,28 mètres) se distingue aussi par sa simplicité de manœuvre dans le triangle avant et par une meilleure répartition des masses à l'arrière du mât pour améliorer la stabilité longitudinale au portant *et limiter les risques d'enfourner.*

Mais le plus remarquable est l'extrême raideur de la coque centrale en sandwich carbone Airex. *« C'est comme pour les suspensions de voitures,* expliquent les architectes. *Plus la coque est raide et moins on perd d'énergie dans la déformation. Mais c'est un peu inconfortable pour le skipper qui rebondit parfois sur son siège et ressent dans son dos ces mouvements violents. »*

Si la plate-forme (coque centrale, flotteurs et bras de liaison) de *Pierre-Ier* est strictement identique à celle de *RMO* de Laurent Bourgnon, quatrième malgré une fissure à la base de son puit de dérive qui alimente une voie d'eau depuis la première nuit de course, les deux navigateurs solitaires ont étroitement collaboré avec les architectes pour personnaliser les plans de pont et les gréements.

« Leur façon de naviguer est très différente, expliquent Marc Van Peteghem et Vincent Lauriot-Prevost. *Florence recherche la sécurité, avec des alarmes partout, et la simplification des manœuvres qu'elle peut effectuer depuis son cockpit. Laurent veut bien aller effectuer ses manœuvres sur le pont. Son principal souci est le gain de poids pour obtenir le meilleur rapport poids-puissance possible. Ainsi, avec l'eau et la nourriture embarquées,* RMO *devait peser quelque 5,5 tonnes au départ et* Pierre-Ier, *6,2 tonnes. »*

Négocier l'anticyclone des Açores

Ces options expliquent la confiance manifestée par Florence Arthaud au départ, malgré la minerve qui lui maintenait le cou. *« C'est peut-être un signe du destin,* disait-elle. *Je me suis davantage préparée psychologiquement que si je n'avais pas eu ce petit pépin. Je crois que la Route du rhum ne se gagnera pas à la force des poignets, mais par l'intelligence. Je vais être obligée de naviguer plus intelligemment que d'habitude. »*

De fait, la navigatrice a su trouver le bon rythme pour négocier en tête et sans trop de dégâts (trinquette déchirée) les dépressions de la première semaine de course qui ont déjà provoqué sept abandons et huit escales aux Açores *(notre encadré).*

Florence Arthaud, qui était, *dimanche 11 novembre, à mi-chemin* entre Saint-Malo et Pointe-à-Pitre, sait pourtant qu'elle est loin d'avoir course gagnée avec la présence dans son sillage de Mike Birch, vainqueur de la première Route du rhum en 1978, et de Philippe Poupon, *qui a gagné la* dernière en 1986.

Le Canadien, qui a choisi une route très au *sud*, espère être le premier à bénéficier des alizés. Le Bigoudin est resté plus proche de l'orthodromie (chemin le plus court entre deux points du globe terrestre).

L'anticyclone des Açores que les trois concurrents de tête vont devoir négocier dans les prochaines heures pourrait jouer les arbitres avant de livrer les grands trimarans aux alizés.

GÉRARD ALBOUY.

Sept abandons et huit escales forcées

Fortunes de mer

Sur les trente-et-un concurrents qui avaient pris le départ de la quatrième Route du rhum, dimanche 4 novembre à Saint-Malo, sept ont dû abandonner : Jean Maurel *(Elf-Aquitaine)*, Patrick Coulombel (*Vidam*), Bertrand de Broc *(Groupe-LG)* à la *suite de démâtages*, Henri Cormier (*Société- JP-Turcot*) après la rupture des bras de liaison de son prao, Loïck Peyron *(Lada-Poch)* pour une fissure d'un bras de liaison, Pierre Tanays *(Let's-Go)* qui a cassé son safran et Jean-Jacques Vuylsteker (*Jerami*) qui ne pouvait plus utiliser son enrouleur de génois. Huit autres ont dû faire escale aux Açores pour réparer.

Le bilan des avaries après la première semaine de course pourrait paraître lourd. Il est pourtant inférieur à celui de la *précédente édition marquée* par la disparition en mer de Loïc Caradec, l'abandon de dix-sept des trente-trois partants et l'escale aux Açores de cinq autres. Les conditions météorologiques différentes d'une course à l'autre ne permettent pas une comparaison rigoureuse à quatre ans d'intervalle, mais le nombre élevé des avaries ne surprend pas les architectes navals. *« Quel est le pourcentage des Formule 1 qui rallient l'arrivée d'un Grand prix,* répliquent Marc Van Peteghem et Vincent Lauriot-Prevost ? *Les concurrents de la Route du rhum ne partent pas pour une belle aventure en mer avec pour but principal d'arriver coûte que coûte. Pour gagner, leur bateau doit présenter le meilleur compromis entre la puissance, la légèreté et la fiabilité. »*

L'emploi généralisé de nouveaux *matériaux plus légers et* plus résistants, à base de carbone ou de fibres synthétiques a permis d'enregistrer d'incontestables progrès dans le domaine des performances et de la sécurité. Ainsi, l'adoption pour *les mâts de Pierre-1er* et de *RMO,* de fibres de carbone haut module, développées au Japon *pour les satellites, ont permis* un gain de poids de 400 kilos par rapport à celui de *Bottin-Entreprise,* le dernier trimaran d'Eric Tabarly, construit deux ans plus tôt. Le centre de gravité des nouveaux trimarans se trouve ainsi sensiblement abaissé.

Mais tous les calculs par ordinateurs n'ont pu transformer l'architecture navale en science exacte. Des calculs théoriques *ou des essais* en soufflerie peuvent, par exemple, permettre de déterminer les forces de traction auxquelles peuvent être soumis sans dommage les coques, les mâts ou les gréements. Mais comment prendre en compte les contraintes supplémentaires imposées par l'état de la mer ou encore l'usure des matériaux ?

« La construction navale a souvent fait une large place à l'empirisme, reconnaissent les deux architectes. *Pour connaître la limite de résistance d'un élément, il fallait attendre qu'il casse. Au coefficient de sécurité, nous devions ajouter un coefficient d'ignorance que nous avons récemment tenté de minimiser par une campagne de mesures en mer réalisée par la société Bertin, spécialisée dans l'aéronautique et l'automobile. »*

Un pilonnage de 30 tonnes

Ces mesures permettent de déterminer, dans chacune des conditions de mer et de vent, les contraintes auxquelles sont soumis les divers éléments du gréement ou de la plateforme du bateau. Ainsi apprend-on que si le grand trimaran progresse tribord amure au près serré, avec 16 nœuds de vent et des creux de 2 mètres, le galhauban tribord *(câble servant à tenir le mât latéralement)* subit un effort maximum de 5,5 tonnes. Sous l'effet du vent dans les voiles, les mâts de vingt-sept mètres de *Pierre-1er* ou de *RMO* encaissent à leur base un pilonnage de vingt-cinq à trente tonnes. Un flotteur immergé doit, lorsque la coque centrale se soulève, supporter 300 % du poids total du bateau. La multitude des *mesures recueillies* permettent de mieux positionner les renforts sur les flotteurs, les bras *de liaison ou le gréement.*

Si les bateaux ont beaucoup évolué techniquement ces *dernières années, la façon de les* mener a, peut-être, encore plus changé. *« Ce n'est plus de la navigation mais du pilotage,* reconnaissent Marc Van Peteghem et Vincent Lauriot-Prevost. *Les multicoques sont menés en permanence à leurs limites. »* Pour améliorer sensiblement la sécurité et la fiabilité *faudrait-il compléter la limitation* à 60 pieds de la longueur maximale des multicoques par une *réduction de la taille des mâts et donc des surfaces de voiles ? « Le Conseil permanent de la course open nous avait demandé, il y a un an, de travailler sur un tel projet de jauge,* indiquent les deux architectes. *Mais ce projet a été rejeté par les sponsors car il introduisait un système de contrôles qui allait à l'encontre de l'esprit de la course open. »*

G. A.

FOOTBALL : violences entre supporteurs

Les incidents se multiplient sur les stades européens

De nombreux incidents entre supporteurs de football ont éclaté dans divers pays d'Europe, samedi *10 et dimanche 11 novembre.*

En Angleterre, samedi après-midi, de violentes bagarres ont opposé près de quatre mille supporteurs de Millwall et de West-Ham, deux clubs rivaux de la banlieue-est de Londres. *Une dizaine* de personnes ont été blessées. La police a procédé à treize arrestations. A Zurich (Suisse), samedi soir, un supporter de l'équipe de Lucerne a été blessé par balles par un restaurateur à la suite de bagarres entre les partisans de Lucerne et ceux du FC Zurich.

Le même jour, en Allemagne orientale (ex-RDA), des incidents, affrontements avec les forces de l'ordre, *scènes de pillage*, ont été signalés à Rostock et Magdebourg, une semaine après la mort d'un *jeune berlinois tué par la police* à Leipzig. Enfin en Italie, dimanche après-midi, des bagarres ont éclaté à Bari lors du match contre Naples et à Florence à l'occasion de la venue de Gênes.

Les résultats

AUTOMOBILISME

Rallye des Cévennes

Le pilote Bruno Saby (Lancia) a remporté, dimanche 11 novembre à Montpellier, le *33e rallye des Cévennes, devançant* François Chatriot (BMW-M3) de deux minutes. Cette épreuve a été marquée par deux accidents mortels. Samedi 10 *novembre,* le Parisien Patrick Bérard, copilote de la Ford Sierra Cosworth conduite par Bruno Bastide, a trouvé la mort après que leur voiture eut fait une chute de plus de 15 mètres dans un ravin. Quelques heures plus tard, les deux occupants d'une voiture d'assistance, *Serge Bourrier et Roland Taillant,* ont été victimes d'une sortie de route qui leur a été fatale.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(seizième journée)

*Metz b. Auxerre	1-0
*Nantes et Montpellier	1-1
Toulon b. *Bordeaux	1-0
*Toulouse b. Paris SG	2-1
*Cannes et Brest	0-0
*Monaco b. Sochaux	1-0
*Saint-Etienne b. Nancy	4-1
*Caen b. Lyon	1-0
*Lille et Nice	0-0
*Marseille b. Rennes	4-1

Classement. – 1. Marseille, 24 pts ; 2. Auxerre, *23 ; 3. Monaco, 21 ; 4. Metz, 19 ;* 5. Brest, Caen et Nantes, 17 ; 8. Lille, 16 ; 9. Montpellier, Bordeaux, Paris SG, Toulon, *Toulouse et Lyon, 15 ; 15. Saint-Etienne,* 14 ; 16. Cannes et Nancy, 13 ; 18. Sochaux, 12 ; 19. Nice et Rennes, 11.

Deuxième division

GROUPE A

*Nîmes et Istres	1-1
*Mulhouse b. Alès	4-2
*Dunkerque et Strasbourg	0-0
*Gueugnon et Valenciennes	0-0
*Bastia et Annecy	2-2
*Epinal b. Martigues	3-1
*Chaumont b. Avignon	2-1
*Dijon et Ajaccio	1-1
*Rodez b. *Louhans-Cuiseaux*	2-1

Classement. – 1. Bastia et Istres, 22 pts ; 3. Nîmes et Valenciennes, 20 ; 5. Alès, 18.

GROUPE B

*Saint-Quentin et Beauvais	0-0
*Orléans b. Red Star	2-1
*Laval et Niort	1-1
*Guingamp b. Angers	3-1
**Tours et Saint-Seurin*	*0-0*
Le Mans b. *Bourges	5-0
*Rouen b. La Roche-sur-Yon	4-1
*Créteil et Lens	2-2
Le Havre b. *Reims	2-0

Classement. – 1. Le Havre, 23 pts ; 2. Angers, 20 ; 3. Red Star et Guingamp, 19, 6. Beauvais, 18.

PATINAGE ARTISTIQUE

Trophee Lalique

La jeune patineuse française Surya Bonaly et l'Américain Christopher Bowman ont remporté les épreuves individuelles du quatrième Trophée Lalique, samedi 10 novem*bre au Palais omnisports de Paris-Bercy.* La jeune fille, qui aura dix-sept ans au mois de décembre, a renouvelé son succès parisien de l'an passé en réussissant six triples sauts. Seul regret pour l'espoir du patinage féminin, elle a chuté sur un quadruple saut.

TENNIS

Tournoi de Wembley

Le Suisse Jacob Hlasek a battu, dimanche 11 novembre, l'Américain Michael Chang (7-6, 7-4, 6-3), lors de la finale du tournoi de Wembley.

RUGBY : l'équipe de France à nouveau battue par la Nouvelle-Zélande (12-30)

Jacques Fouroux cherche à évincer Albert Ferrasse

L'équipe de France de rugby s'est une nouvelle fois inclinée face aux All Blacks néo-zélandais (12-30), samedi 10 novembre, au Parc des Princes. Une semaine après sa défaite (3-24) lors du premier test match (*le Monde* du 6 novembre), le XV de France s'est tout de même montré plus entreprenant qu'à Nantes. En vain. En fait, son avenir se joue davantage en coulisse où Jacques Fouroux semble vouloir succéder au plus vite à Albert Ferrasse à la tête de la fédération.

Cette fois au moins, ils les ont regardés droit dans les yeux. Sur la pelouse du Parc des Princes, quand les All Blacks ont entamé leur traditionnel « haka », cette danse du scalp à la mode maorie qui précède chacune de leurs apparitions, les *joueurs français se sont alignés* devant eux, au centre du terrain. Quinze bleus face à quinze noirs. Cris barbares et regards vides d'un côté. Silence et mâchoires serrées de l'autre. Une manière de promettre que cette rencontre, sans être *forcément un modèle du point de* vue technique, serait au moins une affaire d'hommes, ce qui constitue le minimum vital pour un match de rugby.

Une semaine plus tôt, à Nantes, lors du premier match entre les deux équipes (3-24), les Français avaient laissé leurs adversaires se livrer à ce même rituel, déjà comme *en terrain conquis*. Ils étaient restés à distance, comme par aveu de faiblesse. A Paris ce changement d'attitude se confirma en cours de partie. Le XV de France, qui avait été profondément remanié, ne refusa pas de jouer et *opposa même aux champions du* monde une valeureuse résistance. Mieux, il fit preuve d'un état d'esprit qui déclencha des applaudissements en fin de rencontre, lorsque deux pénalités à portée de Didier Camberabero furent jouées à la *main.*

La pire des indulgences

Cette indéniable bonne volonté et un arbitrage parfois injuste ont valu aux Français l'indulgence du public. Le Parc réserva ses sifflets à l'arbitre australien M. Sandy McNeill, oubliant presque que son équipe venait une fois de plus d'être corrigée (12-30) pour la onzième *fois en quinze rencontres.*

L'heure serait-elle si grave pour le rugby français qu'il se satisfait désormais d'une défaite honorable et de plaquages énergiques ? Les spectateurs auraient-ils oublié qu'au-delà d'une grand-messe du « rentre-dedans », le rugby est aussi un jeu d'adresse et de mouvement, une affaire d'intelligence et de talent ?

Cette surprenante indulgence est sans doute pire qu'une salve de tomates et de huées. En économisant ainsi les sifflets qu'il distribuait pourtant sans compter l'an dernier lors des matches contre l'Angleterre *(défaite de la France* 7-26) ou l'Irlande (victoire peu convaincante 31-12), le public a prouvé qu'il avait compris l'essentiel, à savoir que ce XV de France n'était définitivement plus ce qu'il avait été. Rien ne servait donc d'humilier davantage encore une formation qui, au moins dans l'immédiat, ne saurait être plus brillante.

En agissant ainsi, le public a également montré qu'il ne voulait pas se tromper de cible. Les véritables responsables de la débandade ne se trouvaient pas sur le terrain, samedi après-midi, pas plus qu'ils *n'étaient* sur la pelouse nantaise une semaine plus tôt. Ils paradaient dans les tribunes, vêtus de pardessus ou de costumes marines, un coq doré à la boutonnière ou sur la cravate.

Les derniers vrais artistes du rugby français, adeptes du cadrage-débordement et du jeu en mouvement, œuvrent en fait en coulisse. Ils sont dirigeants et convoitent le capricieux ballon du pouvoir : Albert Ferrasse, tout-puissant président de la fédération (FFR) depuis 1968, et Jacques Fouroux, l'ancien entraîneur de l'équipe de France qui a démissionné le 8 septembre dernier *(le Monde* du 11 septembre) sont en guerre. Entre eux se joue l'avenir du rugby français. Leur match conditionne *tous les autres, à commencer par* ceux du XV de France.

Tous deux sont largement responsables de la faillite actuelle. Jacques Fouroux pour avoir persévéré dans des choix tactiques douteux et pour ne pas avoir eu le courage de préparer l'avenir pendant qu'il en était encore temps. Albert Ferrasse pour avoir cautionné cette politique et embourbé son sport dans des structures *dépassées* (championnat à quatre-vingts clubs...).

Le dauphin a viré casaque

Le conflit qui les oppose aujourd'hui a de quoi surprendre. Albert Ferrasse n'a-t-il pas toujours présenté l'imprévisible Fouroux comme son successeur ? Le temps du népotisme est pourtant révolu. *Le dauphin* a viré casaque. Il n'est plus le « fils spirituel » d'un patriarche Ferrasse qui se rapproche de quelques vieux amis, ennemis déclarés du prétendant.

En comparaison de la mêlée qui met aux prises les deux camps, les regroupements provoqués par les avants All Blacks tenaient du chahut de collégiens. Fouroux veut la place de Ferrasse. Et il pourrait tenter de l'obtenir avant les prochaines élections, prévues en 1992.

L'affaire est longtemps restée souterraine. *« Chamailleries »*, disait Albert Ferrasse. En Ovalie, les polémiques se plaquent à voix basse, *dans les couloirs de la fédé*ration ou au cours de parties de cartes, à Agen, la ville du président et de ses amis les plus fidèles. Jacques Fouroux l'a bien compris, lui qui a su compter ses alliés et attendre son heure.

Vendredi 9 novembre, ce « petit caporal » qui a quitté le XV de France au bon moment (avant la *confirmation d'un déclin dont les* premiers signes remontent à 1987), bardé de multiples décorations (cinq tournois des Cinq nations et une finale de Coupe du monde), s'est présenté au comité directeur de la fédération nanti d'une « charte du rugby » rédigée avec l'aide du publicitaire Jacques Séguéla.

Au-delà de quelques principes de base sans grande originalité et qui auraient du mal à s'attirer des détracteurs (1. Priorité au sport. 2. Conforter les valeurs du rugby français. 3. Priorité à la générosité, à l'enthousiasme, à la jeunesse...), *ce document vaut surtout par les* signatures qui l'accompagnent. Sous les yeux d'un Albert Ferrasse qui ne s'attendait pas à pareil débordement, Jacques Fouroux a fait état d'une liste de vingt et un signataires sur les trente-cinq membres du comité directeur. Autrement dit, il a fait savoir à son ancien protecteur que les pro-Fouroux étaient plus nombreux que les pro-Ferrasse.

Le « Tonton » du rugby français a décidé de ne pas contre-attaquer aussitôt. En surface, tout semble calme. Sans doute étudie-t-il son plan de riposte. La nouvelle étape de cette guerre de succession portera en fait sur la composition du bureau fédéral de la FFR – la « cellule *pensante » du rugby national,* – qui devrait être connue dans une quinzaine de jours. Actuellement, les pro-Ferrasse y sont majoritaires mais les vingt et un signataires, par leur offensive commune, obligent le président a proposer une nouvelle donne pour ce bureau. Il devra donc composer avec l'adversaire et sacrifier certains alliés, en priorité les ennemis de Fouroux.

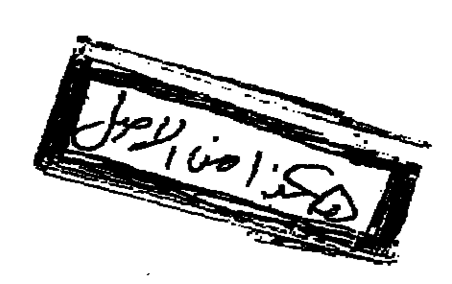
Les « zozos brailleurs »

Peut-être perdra-t-il alors la majorité et, dans un deuxième temps, sa place de président. En effet, si, dans les deux ans à venir, la situation devenait ingérable pour lui, des *élections anticipées* pourraient être organisées. A moins qu'il opte pour une sorte de « paix des braves » et qu'il accepte de gouverner avec ses adversaires.

L'an dernier encore, au soir d'une victoire contre l'Irlande, il qualifiait de *« zozos brailleurs »* quelques techniciens de renom, Robert Paparemborde, Pierre Villepreux, Daniel Herrero... qui osaient remettre en cause sa politique. Aujourd'hui, les zozos – ceux-là ou d'autres – sont majoritaires.

Certes, depuis l'annonce de la « conjuration », il répète : *« le vieux est toujours là ». Mais* les coups qui lui sont actuellement portés sont d'une rare violence. En 1966, il avait pris le pouvoir sur un putsch. Il pourrait le perdre de la même manière. Aurait-il déjà capitulé ? Dans son billet publié dans le *Journal du Dimanche* au lendemain du match, Daniel Herrero, le « *zozo* » entraîneur de Toulon, écrivait : *« usé par tant de conflits, Albert Ferrasse semble avoir déposé les armes et fait le dos rond ».*

PHILIPPE BROUSSARD.



Jacques Fouroux cherche à
Albert Ferrasse

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

L'Europe de la pénurie

On se souvient de la recette du sandwich polonais : un ticket de jambon entre deux tickets de pain. La blague n'a plus cours en Pologne, où les mesures de libéralisation économique ont enfin permis d'approvisionner les étalages, mais elle a été traduite en roumain, en bulgare, en albanais et dans tous les idiomes de l'URSS.

Les peuples de toute cette partie de l'Europe abordent l'hiver avec la peur au ventre. La peur, oubliée par l'écrasante majorité des Occidentaux, d'avoir faim et d'avoir froid. Tous les produits de première nécessité manquent. Les adultes en bonne santé sont épuisés par la quête de denrées comestibles, qui occupe l'essentiel de leur énergie. Les malades, les enfants et les vieillards sont menacés de véritables carences, notamment en protéines et en calcium. Tout cela en Europe, en 1990, en temps de paix.

Le socialisme scientifique a démontré par l'absurde sa capacité à triompher de la nature : ces pays qui ont faim sont situés en grande partie sur l'un des sols les plus fertiles d'Europe, le tchernoziom. Autre leçon, politique celle-là : la pénurie ne frappe que les pays encore dirigés par des communistes, plus ou moins déguisés – de l'Albanie, « au bord de l'état d'urgence » et qui doit importer massivement des produits alimentaires, à l'URSS qui en est à envisager de racheter les vieux stocks alimentaires de Berlin.

Cela signifie deux choses. D'abord que les premiers changements introduits dans le système de planification centralisée l'ont paralysé (notamment en donnant l'autonomie aux paysans sans libérer les prix : travaillant à perte, ils ne récoltent plus). Ensuite que les pouvoirs néo-communistes ne parviennent pas à mettre en œuvre les seules mesures efficaces pour rétablir l'approvisionnement et la production : casser les monopoles d'État, libérer les prix, privatiser le commerce. Tout l'appareil dont ils sont l'émanation refuse le changement, puisqu'il prospère dans la rareté et le marché noir.

M. Mikhaïl Gorbatchev et ses émules ont voulu prouver qu'ils pouvaient réparer eux-mêmes les dégâts commis. La réalité leur apporte le plus humiliant démenti.

S. G.

INSOLITE

L'Asie premier consommateur mondial de cognac

L'Extrême-Orient est devenu, lors de la campagne 1989-1990, le client numéro un du cognac dans le monde, devançant, avec 36 % des ventes totales, la Communauté européenne, a annoncé le Bureau national interprofessionnel du cognac. Dominé par le Japon, deuxième pays importateur de cognac qui devance de très peu les États-Unis, le marché asiatique a progressé l'an dernier de 14,7 % en volume et de 29,4 % en valeur, les Japonais montrant un engouement particulier pour les qualités supérieures.

Selon la chambre des notaires de Paris

La hausse du prix des logements devrait se ralentir à la fin de l'année

Ce n'est pas encore la stabilisation du prix moyen du mètre carré d'appartement parisien : au premier semestre de cette année, le prix moyen a augmenté de 9,5 % par rapport à celui enregistré au cours des six mois précédents, dépassant pour la première fois les 20 000 F. C'est encore moins un vrai retournement de conjoncture comme en connaissent actuellement Londres, Tokyo et même New-York, où les prix baissent. Pourtant, les signes avant-coureurs d'un réel ralentissement existent. Au cours du troisième trimestre de 1990 – et il est trop tôt pour que la statistique l'ait prise en compte, – la hausse ne dépasserait pas 5 %, selon les observations ponctuelles des notaires parisiens.

Les appartements mis en vente restent deux fois plus longtemps sur le marché avant de trouver preneur, et il faut facilement six mois pour qu'une transaction devienne effective, surtout s'il s'agit d'un appartement d'au moins 60 mètres carrés. Il faut dire que depuis trois ans les propriétaires parisiens se sont si bien habitués à la flambée des prix qu'ils anticipent sa continuation, ce qui porte leurs prétentions à des niveaux tout à fait irréalistes. *« Il faut bien trois mois à un propriétaire pour comprendre qu'il doit réviser son évaluation »*, selon Mᵉ Robert Panhard, un des notaires responsables de la conjoncture immobilière à la chambre interdépartementale des notaires de Paris.

Il est vrai que la demande de logements à Paris et dans sa proche banlieue demeure très forte, et cette tension structurelle du marché explique en grande partie que le ralentissement de la hausse des prix ne soit pas plus fort. Mais le pouvoir d'achat des candidats à l'achat d'un appartement parisien s'essouffle, et la flambée des prix depuis trois ans rend une telle opération de plus en plus difficile pour les classes moyennes, peu à peu chassées de la capitale.

Nombre d'appartements anciens vendus libres à Paris
1985 1986 1987 1988 1989 1990
22 080 21 010

PRIX MOYEN AU MÈTRE CARRÉ (1)

Francs courants: 4 955, 5 559, 6 550, 6 926, 7 558, 8 074, 8 811, 9 782, 11 678, 14 057, 17 497, 18 847, 20 852
Francs constants
1980 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90

(1) prix moyens au m². Déflatés par l'indice INSEE des prix série parisienne.
Source : chambre des notaires de Paris.

Une affaire de patrimoine

La moins bonne tenue de l'économie en général, la hausse de 1 point des taux d'intérêt, la moins grande sécurité de l'emploi chez les cadres supérieurs, la généralisation, chez les cadres des professions libérales, d'une part de salaire variable selon les résultats, tout se conjugue pour inciter, dans un avenir proche, les candidats éventuels à la prudence.

Quant à l'effet éventuel de la crise du Golfe sur le marché immobilier, il est encore trop tôt pour en préjuger. Les décisions d'achat demandent trop de temps de mûrissement (recherche de l'appartement convenable, montage du plan de financement, réalisation éventuelle de biens composant l'apport personnel, très fort en région parisienne) pour être remises en cause brutalement. Peut-être en verra-t-on les premiers effets à la fin de l'année, mais le détail statistique – qui ne sera connu qu'en juin 1991 – restera difficile à analyser.

Si le retour au calme se fait attendre dans la capitale française, alors que les prix baissent à Londres comme à Tokyo et commencent à baisser dans les métropoles américaines, c'est aussi largement parce que en France la pierre n'est pas devenue un produit financier, mais demeure une affaire de patrimoine. Quand on achète un logement, c'est pour se loger (70 %) ou pour loger un proche, souvent un enfant (20 %).

Au demeurant, au cours du premier semestre de cette année, le prix moyen du mètre carré a pris 9,54 % par rapport au second semestre de 1989, *dépassant le seuil fatidique des 20 000 F.* Rappelons que le seuil des 10 000 F avait été franchi au premier semestre de 1986, il y a quatre ans. Par rapport au semestre précédent, la hausse avait été de 13,3 % en juin 1988, de 10,8 % en décembre, de 12,3 % en juin 1989 et de 7,5 % en décembre dernier. Sur douze mois, la hausse en juin dernier atteignait 18,1 %, contre 24,5 % en juin 1989, et 20,1 % en juin 1988. La décélération est faible, mais présente.

Bien sûr, cette moyenne, comme toujours, cache des disparités profondes d'un arrondissement à l'autre, et, au sein d'un même arrondissement, d'un quartier à l'autre, d'une rue à l'autre, d'un immeuble à l'autre, selon le confort de l'immeuble, son environnement, la proximité des commerces et des transports en commun, son état général, etc. Si le prix moyen du mètre carré s'établit à 37 787 F dans le 7ᵉ arrondissement, à 34 154 F dans le 16ᵉ et à 33 022 F dans le 8ᵉ, il n'est que de 14 722 F dans le 18ᵉ, de 15 303 F dans le 20ᵉ, et de 15 364 F dans le 10ᵉ... Les appartements de sept pièces dépassent maintenant en moyenne 8 millions de francs, les trois pièces, 1 300 000 F, mais les deux pièces s'échangent à 726 000 F et les studios à 449 000 F. Les appartements de plus de 4 millions de francs ne représentent que 3,6 % du nombre des transactions, tandis que ceux qui n'atteignent pas 1 million de francs en regroupent 70 %.

La pause – même relative, même limitée – est-elle vraiment pour demain ? Tout le laisse penser, mais il faudra beaucoup de temps pour que s'installer à Paris cesse d'être un rêve inaccessible.

JOSÉE DOYÈRE

Pour 453 millions de dollars

TWA propose de racheter Pan Am

La compagnie américaine Trans World Airlines (TWA), que préside M. Carl C. Icahn, a proposé, dimanche 11 novembre, de racheter la société Pan Am, en difficulté financière depuis plusieurs années, pour un montant de 453 millions de dollars (près de 2,3 milliards de francs).

Cette proposition, valable jusqu'au 16 novembre, a pour corollaire l'annulation par Pan Am de son accord de principe avec United Airlines portant sur la vente des droits de trafic entre Londres et les Etats-Unis, pour 400 millions de dollars (*le Monde* du 26 octobre). Cet accord devrait se concrétiser le 14 novembre. TWA demande également que les routes des deux compagnies qui font double emploi soient vendues au moment du rachat.

Au comptant et en actions

TWA offre de payer chacune des 151 millions d'actions à raison de 1 dollar comptant et de 2 dollars en actions. L'action Pan Am a clôturé, vendredi 9 novembre, à 1,625 dollar à Wall Street.

Compagnie en perte de vitesse depuis une bonne décennie, Pan Am est depuis longtemps à la recherche d'un partenaire et fait périodiquement l'objet de projets de reprise ou de fusion : au fil du temps, M. Jimmy Goldsmith, puis British Airways, se sont intéressés à la compagnie américaine.

Pan Am avait ensuite envisagé une fusion avec la texane Braniff puis le rachat de Northwest, sans qu'aucun de ces projets n'aboutisse. Pan Am, qui a annoncé en septembre dernier la suppression de 2 500 emplois (8,6 % des effectifs) et qui ne cesse de vendre des actifs, a enregistré l'an dernier 336,6 millions de dollars de pertes, contre 72,7 millions en 1988.

La situation ne s'est pas vraiment améliorée cette année : les pertes sur les neuf premiers mois ont atteint 268,8 millions de dollars. – *(AFP, Reuter.)*

Les conséquences de la crise du Golfe

Le gouvernement thaïlandais veut freiner la consommation intérieure

La crise du Golfe, en renchérissant les prix du pétrole, va-t-elle casser la croissance frénétique dans laquelle est engagée la Thaïlande depuis quatre ans ? Ce nouveau petit « dragon » qui accumule les records en matière de PNB (+ 10,9 % en moyenne depuis 1986), d'exportation (+ 26 %), de recettes touristiques (+ 29,8 %) et d'investissements étrangers, etc, n'a en effet qu'un talon d'Achille : sa dépendance énergétique. Le gouvernement a préparé des mesures pour ralentir la progression de la consommation intérieure.

Important 58 % de sa consommation d'énergie et la quasi-totalité de son pétrole, la Thaïlande a déjà dû, depuis le début du mois d'août, revoir largement ses sources d'approvisionnement jusque là concentrées pour les deux tiers dans le Golfe, et pour près d'un cinquième en Irak et au Koweït. La crise, estiment les responsables thaïlandais, devrait pourtant être aisément supportée, moyennant un ralentissement prononcé de la consommation intérieure, afin de limiter l'inflation et de maintenir le rythme d'investissement très élevé connu dans les années précédentes.

Le gouvernement a clairement choisi l'austérité. Le ministre des finances a entrepris la mise au point d'un ensemble de mesures d'ordre fiscal et monétaire destinées à modérer les effets de la crise. En l'absence d'une telle cure, la répercussion de la hausse des cours du brut risque en effet d'être sévère pour une économie déjà au bord de la surchauffe et qui, du fait des importations de matières premières et de biens d'équipement, connaît déjà depuis plusieurs années un déficit commercial croissant.

Selon les calculs officiels, révélés vendredi 9 novembre à Paris par M. Juanjaï Adjanan, conseiller du premier ministre, qui était invité par le Centre français du commerce extérieur, un baril à 30 dollars réduirait la croissance en 1991 de 2 points par rapport aux prévisions antérieures : de 9,3 % à 7,4 %. Parallèlement, le déficit de la balance commerciale se creuserait d'un quart et celui de la balance courante de moitié, du fait du renchérissement des importations de brut – limité toutefois par une réduction des volumes consommés, – et par une moindre croissance des exportations, liée au ralentissement de l'économie américaine.

Mais le gouvernement garde bon espoir de contenir l'inflation, bête noire des dirigeants thaïlandais, dans des limites raisonnables (à 6,9 % au lieu de 6 % prévus), le seuil de 7 % l'an ne pouvant, selon M. Adjanan, être dépassé, sous peine de problèmes sociaux et politiques. La croissance des investissements continuant, selon ces prévisions, de dépasser 10 % l'an, ce serait la consommation intérieure qui supporterait tout le poids de l'adaptation. *La hausse de la consommation tomberait des 7 % prévus à moins de 3,5 % et le revenu par tête serait inférieur de 6 % aux prévisions.*

Grâce à ce plan d'adaptation, la Thaïlande espère passer l'épreuve sans casser le développement du pays, fondé sur une croissance accélérée de l'agriculture, de l'industrie légère et du tourisme, des activités tournées vers l'extérieur et financées en quasi totalité par l'afflux des investissements étrangers, notamment japonais. A condition bien entendu que les prix du brut ne dépassent pas les 30 dollars prévus, et qu'une guerre dans le Golfe ne provoque pas de pénurie de pétrole, la Thaïlande n'ayant que quarante-cinq jours de stocks de réserve...

V. M.

Pas d'impôts nouveaux en perspective

Le projet de budget de la RFA pour 1991 prévoit d'importantes réductions des dépenses

Les impôts ne seront pas augmentés en 1991 pour financer la réunification a déclaré M. Theo Waigel, le ministre allemand des finances, dans une interview à Bild Zeitung. M. Waigel précise que des *impôts supplémentaires ne seront pas nécessaires parce le projet de budget de l'an prochain, dont les grandes lignes seront examinées mercredi 14 novembre par le gouvernement, prévoit des économies de dépenses d'un montant de 30 milliards de DM soit l'équivalent de 100 milliards de francs.*

Le ministre des finances cite les dépenses militaires et les aides publiques. Les subventions à Berlin et aux anciennes régions frontalières jouxtant l'ex-RDA ne seront pas supprimées dans l'immédiat mais réduites selon un calendrier plus bref que les sept ans d'abord envisagés.

La priorité du gouvernement est le développement des petites et moyennes entreprises, souligne M. Waigel ainsi que la mise en place d'un secteur de services efficace. Tout en reconnaissant que le déficit public allait s'accroître, M. Waigel affirme ne pas savoir dans quelles proportions et ne confirme pas le chiffre de 5 % du PNB avancé la semaine dernière par M. Helmut Schlesinger, vice-président de la Bundesbank.

Un colloque organisé par le CJDES et « le Monde »

L'économie sociale s'interroge sur son éthique

Près de 300 personnalités ont assisté, jeudi 8 novembre, à la Maison de la chimie à Paris, à un colloque organisé par le CJDES (Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale) et *le Monde* sur « l'exigence éthique » dans l'économie sociale.

Contrairement aux débats qui ont lieu dans d'autres secteurs économiques, la préoccupation est double pour les acteurs de l'économie sociale. Porteurs dès l'origine d'une certaine *éthique, ils voient apparaître aujourd'hui comme une concurrence* de la part d'un monde dont ils n'attendaient pas une telle attitude.

Décalées par définition par rapport aux strictes obligations capitalistes, les entreprises de l'économie sociale ne sont-elles pas en train d'être *dépossédées de thèmes qui leur appartiennent* en propre et qui font leur différence ? Soumises comme les autres à l'obligation de résultat, n'ont-elles pas progressivement accepté que l'utopie d'origine *se transforme en dogmes, en références* sentimentales qui n'auraient plus de réalité pour les dirigeants, les salariés, et les adhérents ou sociétaires, devenus simples clients ?

Ces risques existent, synonymes de perte d'identité ou de fossilisation des concepts fondateurs. M. Alain Girard, président du CJDES, les évoqua d'entrée de jeu. Les exemples de reniement ne manquent pas. Mais ils peuvent aussi être largement dépassés, ainsi que devait le souligner M. Patrick Viveret, responsable de l'Observatoire de la décision publique, à l'issue des débats.

Si l'économie sociale se détache d'une *« logique de rattrapage »* ou de compensation pour se tourner vers *« une logique d'anticipation »*, elle peut parfaitement correspondre aux besoins modernes d'une *« entreprise citoyenne »*, démocratique et soucieuse de l'être humain, rendue nécessaire par *« la révolution de l'intelligence post-industrielle »*. Mieux, opposée aux principes du libéralisme, elle peut rétablir sur le marché la fonction d'échange que le capitalisme, selon Fernand Braudel, a réduit à sa volonté de puissance.

Empreint d'une démarche humaniste, le milieu de l'économie sociale est sans aucun doute particulier. Les divers intervenants, des dirigeants d'entreprises aux réussites incontestables l'ont souligné. Qu'ils se nomment M. Jacques Vandier, président des assurances MACIF, M. Etienne Pflimlin, président de la Confédération nationale du crédit mutuel, M. Yvon Legrand, secrétaire général adjoint de la Confédération générale des SCOP (coopératives ouvrières de production) ou M. Daniel Houri, directeur général du Crédit social des fonctionnaires, tous étaient à l'aise avec ces termes et les objectifs qu'ils supposent.

L'écartèlement schizophrène

Avec des nuances, chacun admettait pour lui-même cette recherche de la différence et assumait les contradictions, l'écartèlement *« schizophrène »* entre leurs convictions et les obligations, plus pragmatiques, dues à l'exercice de leurs responsabilités. *« Il faut rester sur une ligne de crête »* expliqua M. Edmond Maire, président de Villages-vacances-familles (VVF), nouveau venu dans ce monde. La recherche éthique du bonheur, selon lui, revient à chercher *« en permanence un équilibre instable, empreint d'ambiguïté, lié aux exigences économiques et aux nécessités du développement »*.

Les uns et les autres appréciaient que le ton ait été donné par un sociologue, M. Vincent de Gaulejac, très critique à l'égard de *« l'éthique managériale »*, tant appréciée par les entreprises dites modernes. Ils étaient encore plus satisfaits par les propos d'introduction de M. André Comte-Sponville, philosophe, consacrés à la distinction entre la morale et l'éthique.

ALAIN LEBAUBE

ÉCONOMIE

SOCIAL

Le développement énonomique outre-mer

Les organisations syndicales de la Réunion peu satisfaites des orientations de M. Le Pensec

Poursuivant l'examen du projet de budget pour 1991, l'Assemblée nationale devait débattre, lundi 12 novembre, du budget des DOM-TOM, défendu par M. Louis Le Pensec.

Celui-ci revient d'une visite à la Réunion où ses positions sur les suites à donner au rapport Ripert relatif à l'égalité sociale et au développement économique dans les DOM n'ont pas convaincu les organisations syndicales des secteurs public et privé qui se situent désormais dans une logique de confrontation.

SAINT-DENIS-DE-LA RÉUNION

de notre correspondant

Sans doute est-ce un effet de la chaleur ambiante (l'été austral commence tout juste à la Réunion) : le ministre des DOM-TOM a dû s'y prendre à deux fois pour « affiner » son propos sur un thème où il était particulièrement attendu, l'alignement du SMIC local sur le SMIC métropolitain. Au cours d'une allocution prononcée jeudi 8 novembre devant les deux assemblées (conseil général et conseil régional), le ministre des DOM-TOM avait lié l'alignement des deux SMIC aux discussions entre les partenaires sociaux sur les plus bas salaires. Même si le rattrapage du SMIC départemental n'est pas achevé en 1995, dans la quasi-totalité des branches et des entreprises les salaires minima effectifs devront avoir atteint ou dépassé ce niveau. *« Sinon, ce sera l'échec de la méthode employée »*, précisait M. Le Pensec aux élus réunionnais.

La petite phrase souleva une tempête. Le Parti communiste réunionnais parla même de *« rupture du contrat »* que le président de la République avait passé avec les Réunionnais, avant les élections de 1988, sur la réalisation de l'égalité sociale au plus tard en 1995. M. Le Pensec, recevant vendredi les partenaires sociaux, tente de désamorcer le mécontentement. *« L'objectif est bien d'aligner le SMIC au 1er janvier 1995. Dans ce cadre, le 1er janvier et le 1er juillet de chaque annnée, le SMIC de la Réunion connaîtra un rattrapage »*, a-t-il indiqué à l'intersyndicale.

Une grande réserve

Le ministre a également précisé les grandes lignes d'action du gouvernement pour l'outre-mer : alignement au 1er janvier 1995 des prestations familiales sur celles de la métropole ; maintien des avantages acquis (index de correction et prime de vie chère qui majore les salaires de base métropolitains de 53 % à la Réunion) pour les fonctionnaires en poste, mais modification de ce système pour les nouveaux venus ; réduction également de l'abattement de 30 % de l'impôt sur les revenus dont bénéficient les contribuables « domiens » et réinjection des recettes réalisées dans l'économie sous forme d'aides au développement et à l'emploi.

Sur l'ensemble de ces points, le ministre a rencontré la plus grande réserve, que ce soit dans le monde syndical ou politique, les socialistes mis à part. Pour les représentants de l'intersyndicale, *« le petit pas accompli par le ministre est nettement insuffisant ; il est évident que si les choses restent en l'état, les deux mois qui viennent connaîtront une intense activité syndicale »*.

Avant de s'envoler pour Paris, M. Le Pensec a souligné *« les propositions définies par le gouvernement me semblent conformes aux intérêts de ce département »*. En fait, le ministre des DOM-TOM est surtout venu prêcher la modération – voire la rigueur – budgétaire à un département où l'on a tendance à attendre toujours plus du gouvernement. Le ratio entre les sommes consacrées à l'île au cours de ces trente dernières années et les résultats obtenus (amélioration certes des conditions et du niveau de vie de la population, mais une situation sociale et économique difficile avec quatre-vingt mille chômeurs, quarante-cinq mille Rmistes et une balance commerciale déficitaire de 9 milliards) semble inquiéter de plus en plus Paris.

ALIX DIJOUX

Réclamant une réforme de leurs statuts

Des milliers de pompiers ont manifesté dans plusieurs villes de France

Plusieurs milliers de sapeurs-pompiers, bénévoles et professionnels, ont manifesté, samedi 10 novembre, dans différentes villes de France pour demander une meilleure organisation de la sécurité civile, une protection sociale accrue et une réforme de leur statut. A l'appel de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers et des syndicats CFDT, CFTC, FO, CGC et autonomes, ils étaient quatre mille à Rennes, trois mille à Lille, deux mille à Marseille, un millier à Lyon et à Bordeaux, et deux mille cinq cents à Châlons-sur-Marne où les manifestants ont distribué des cartes postales avec leurs revendications, en invitant le public à les envoyer au président de la République.

Ils réclament, notamment, une réelle prise en compte des services de santé qu'ils rendent là où l'organisation hospitalière est insuffisante, et la création d'une structure nationale de commandement. Ils souhaitent également que soit déterminé un quota pour les appelés du contingent qui accompagnent les 200 000 pompiers volontaires et les 20 000 professionnels.

Vendredi 9 novembre, M. Philippe Marchand, ministre délégué chargé des collectivités territoriales et de la sécurité civile, avait annoncé qu'un projet de loi pour renforcer la protection sociale des pompiers volontaires était en préparation. Pour l'intersyndicale, les premiers éléments de ce projet constituent *« un grand pas en arrière »*. Elle a annoncé l'organisation d'une manifestation nationale, le 1er décembre, à Paris.

□ **Accord sur les bas salaires dans les magasins de grande surface.** – Le patronat et tous les syndicats de la branche des supermarchés et des hypermarchés (à l'exception de la CGT) ont conclu, jeudi 8 novembre, un accord sur le relèvement des salaires minimaux en 1991. Cet accord, qui prévoit une augmentation de 11,2 % du premier niveau de salaire au 1er janvier prochain, fixe à 31,92 F le nouveau salaire minimum horaire applicable au personnel de vente débutant (au lieu de 31,28 F pour le SMIC), soit 5 415,23 F bruts mensuels. Des négociations sur les classifications des quatre cent mille salariés de cette branche devraient, parallèlement, s'ouvrir le 30 novembre.

□ ***Manifestations d'éleveurs.*** – Deux mille éleveurs du centre de la France ont manifesté lundi 12 novembre de 2 heures à 6 heures du matin sur plusieurs axes routiers des régions Limousin, Poitou-Charentes et Auvergne, où la circulation a été totalement paralysée par la mise en place de barrages. Cette manifestation, destinée, selon ses organisateurs, à protester contre les décisions gouvernementales et la suppression de certaines aides agricoles décidées à Bruxelles, s'est déroulée dans le calme.

SERVICES

L'ouverture des magasins le dimanche

Virgin Megastore condamné par le tribunal de Bordeaux

BORDEAUX

de notre correspondante

Assigné en référé à Bordeaux par la CFDT, la CGT et Force oOuvrière pour non respect du repos dominical, le magasin Virgin Megastore a été condamné le 7 novembre à 30 000 francs d'amende par jour d'infraction (six pour l'instant). La société a ouvert à Bordeaux le 25 septembre dernier une surface commerciale de deux mille huit cent trente-cinq mètres carrés consacrés au livre et au disque, avec une politique systématique d'ouverture dominicale, comme à Marseille. Et l'intention de la continuer malgré les poursuites dont elle est l'objet.

Virgin Megastore met en avant la spécificité culturelle de ses activités, reconnue selon son avocat Me Favreau, par le traité de Rome et la Cour européenne de justice. La société fait également remarquer que son magasin a créé deux cent quatre-vingts emplois, que tous les salariés sont *« volontaires pour travailler le dimanche sans que cela ait été une condition obligatoire à l'embauche »* et que *« le personnel dominical bénéficie de deux jours consécutifs de repos en semaine »*.

La société a reçu l'appui du maire de Bordeaux. M. Jacques Chaban-Delmas a récemment indiqué qu'il avait plaidé la cause de Virgin auprès du ministre du commerce, M. Doubin. Sans résultat pour l'instant. En revanche, la direction départementale du travail de la Gironde fait systématiquement constater chaque dimanche l'infraction au code du travail. Elle a saisi le parquet de Bordeaux d'une demande de poursuites pénales. La procédure n'est cependant pas encore ouverte. *« Nous voulons auparavant déterminer qui est pénalement responsable. Une enquête a été demandée au procureur de Paris afin d'obtenir les noms des dirigeants à l'origine de cette politique d'ouverture dominicale »*, indique le parquet bordelais.

GINETTE DE MATHA

CONJONCTURE

La loi de finances rectificative au conseil des ministres

Le déficit budgétaire pour 1990 sera maintenu à 90 milliards de francs

Malgré le ralentissement des rentrées fiscales et le gonflement des dépenses publiques, le déficit du budget de l'Etat pour 1990 sera maintenu à 90 milliards de francs comme le prévoyait la loi de finances votée à la fin de l'année dernière par le Parlement.

Ce résultat inscrit dans le «collectif» de fin d'année qui sera soumis mercredi 14 novembre au gouvernement par MM. Bérégovoy et Charasse s'explique par une douzaine de milliards de francs de recettes supplémentaires (par rapport aux chiffres inscrits dans la loi de finances initiale de 1990) gageant une douzaine de milliards de francs de charges nouvelles : dette publique pour environ 5 milliards de francs, défense pour un peu moins de 1 milliard, revenu minimum d'insertion (1 milliard), agriculture (1 milliard dont la moitié pour la sécheresse), éducation, assurance-exportation et enfin prêts du Trésor notamment aux pays dits de la ligne de front.

□ **GRANDE-BRETAGNE : une récession prolongée peut être évitée, selon la Barclays Bank.** – Si les taux d'intérêt sont réduits et si le gouvernement défend la parité de la livre au sein du SME, la Grande-Bretagne peut éviter une récession profonde et prolongée, estime la Barclays Bank dans son dernier bulletin trimestriel de conjoncture. Si ces deux conditions sont remplies, la récession sera courte et la croissance économique reprendra dès le milieu de l'année prochaine. La Barclays Bank estime que l'inflation en Grande-Bretagne pourrait revenir à moins de 5 % à la fin de 1991.

ÉNERGIE

□ **EDF négocie la construction de deux centrales nucléaires en Hongrie.** – La négociation entamée par EDF en Hongrie (*le Monde* du 3 novembre) concerne la construction de deux tranches nucléaires de 900 mégawatts, a indiqué samedi 10 novembre M. Pierre Delaporte, le président d'EDF, lors de l'émission « Questions orales » sur Radio-Classique. *« C'est une opération qui va loin sur le plan géopolitique*, a-t-il expliqué. *La Hongrie a une position géographique centrale, elle pourrait acheter à tout le monde et vendre à tout le monde comme la Suisse. Or ce pays est en bout d'arbre puisqu'il n'y a pas d'interconnexion entre l'Ouest et l'Est et il est dépendant pour un tiers de son électricité, importé d'URSS. »*

INDUSTRIE

Premier groupe pharmaceutique indépendant français

Les Laboratoires Servier renforcent leurs moyens de recherche

Le groupe pharmaceutique Servier a posé jeudi 8 novembre la dernière pièce constitutive de son institut de recherche, premier centre privé français par sa dimension, en inaugurant officiellement à Suresnes (Hauts-de-Seine) le nouveau bâtiment prévu pour venir compléter l'ensemble.

D'un coût de 60 millions de francs, cette dernière construction accroîtra de plus de 25 % la surface des laboratoires de cet institut déjà répartis entre Bolbec (Seine-Maritime) et Orléans (Loiret). Elle abritera quatre divisions de recherche axées sur la diabétologie, la pneumologie, la rhumatologie et le cancer.

Père des Laboratoires Servier nés d'une minuscule PME pharmaceutique rachetée au début des années 50, le docteur Jacques Servier a fait de cette société un groupe qui connaît depuis plusieurs années un taux de croissance annuel élevé (15 %) et qui se situe au quatrième rang dans la pharmacie en France derrière Rhone-Poulenc, la Sanofi et Roussel-Uclaf.

Selon la revue britannique spécialisée, la *SCRIP*, en 1988, Servier (un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs) aurait occupé la première place au classement mondial de l'innovation avec quatre nouvelles molécules mises sur le marché sur un total de 53.

□ **Dassault Electronique et IBM créent une société commune.** – Dassault Electronique et IBM-France ont annoncé, lundi 12 novembre, la création d'une société commune, spécialisée dans l'intégration de systèmes informatiques, baptisée DE3I-Informatique (pour « Dassault Electronic IBM Intégration et Ingénierie informatique »). Dassault Electronique détient 55 % et IBM-France 45 % des 6 millions de francs du capital de la nouvelle société, qui emploiera une cinquantaine de personnes en 1991. Dassault entend ainsi valoriser une partie de ses activités militaires, désormais moins rentables, vers des applications civiles à forte croissance.



COMMUNICATION

Pour lutter contre les enregistrements « pirates »

Editeurs de disques et interprètes souhaitent une réglementation européenne

Poursuivant le dialogue entamé à Rome (*le Monde* du 9 octobre), représentants de la Commission européennes et professionnels de l'audiovisuel viennent de se retrouver à Aix-en-Provence. Artistes-interprètes et producteurs de phonogrammes y ont adopté en fin de semaine une « déclaration » commune sur les droits « voisins » des droits d'auteur.

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial

Si les droits d'auteur, dans l'Europe des Douze, diffèrent selon les pays, les droits « voisins » – ceux des artistes-interprètes et des producteurs, – sont franchement disparates. La Belgique, la Grèce et les Pays-Bas n'accordent aucune protection spécifique. Le Luxembourg protège les artistes et les producteurs pendant vingt ans après l'enregistrement ou la publication de l'œuvre ; l'Espagne pendant quarante ans ; le Danemark, la France, le Royaume-Uni cinquante ans. La situation en Allemagne, en Italie et au Portugal est plus complexe, puisque la durée de protection diffère pour les artistes et les producteurs : cinquante et vingt-cinq ans en Allemagne, vingt et trente ans en Italie, quarante et vingt-cinq ans au Portugal. En Irlande, enfin, les producteurs sont protégés durant cinquante ans, mais rien n'est prévu pour les artistes.

Ces disparités, l'explosion des techniques d'enregistrement – du magnétophone traditionnel au magnétophone numérique, le fameux DAT – et la perspective du grand marché intérieur de 1993, les rendent inacceptables. *« Que se passe-t-il,* s'interroge ainsi M. Patrice Fichet, vice-président de la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI), *si une production est encore protégée dans certains Etats, mais est déjà tombée dans le domaine public dans d'autres ? N'y a-t-il pas distorsion des conditions de concurrence ? N'est-ce pas un obstacle à la libre circulation des biens et des services ? »* C'est, en tout cas, la porte ouverte aux enregistrements pirates, véritable hantise de tous les professionnels.

Aussi, passant outre leurs intérêts divergents, artistes-interprètes et producteurs ont négocié depuis l'été une « déclaration » commune aux deux professions, motion discutée et adoptée par toutes les délégations réunies dans l'ancienne manufacture d'allumettes Méjanes à Aix-en-Provence. Le texte invite ainsi la Commission de Bruxelles et les Etats-membres à adopter une durée de protection de leurs droits au moins égale à cinquante ans. Cette protection, ajoute la déclaration, *« doit permettre d'assurer une juste rémunération aux artistes-interprètes leur vie durant et de dégager les moyens d'investissement pour de nouvelles créations ».*

Une déclaration commune

Le texte réclame aussi le respect du « droit moral » de l'artiste – le respect de son nom, de sa qualité et de son interprétation, – et rappelle l'attachement de tous les professionnels à la libre gestion de leurs droits. Il demande la généralisation dans tous les pays de la Communauté de la taxe pour la copie privée ainsi que *« l'insertion obligatoire dans tous les appareils d'enregistrement numérique d'un système limitant le nombre des copies réalisables ».* A la demande des artistes, le document exige une protection sociale pour les interprètes et répond aux vœux des éditeurs de disques en souhaitant un renforcement de la lutte contre la piraterie.

Face à Bruxelles, artistes-interprètes et producteurs ont donc réalisé leur unité comme les auteurs l'avaient fait à Rome un mois plus tôt. Un message entendu par le représentant de la Commission, M. Jean-François Verstrynge qui a annoncé l'intention de la CEE de proposer dans les mois qui viennent, un projet de directive prévoyant dans tous les Etats-membres une durée de protection des droits voisins d'au moins cinquante ans. Un second texte devrait également donner aux artistes et aux producteurs le droit exclusif d'autoriser ou d'interdire la location commerciale de leurs œuvres. Enfin, la Commission souhaite que tous les Etats-membres adhèrent à la Convention de Rome de 1961 qui, la première, a reconnu les droits voisins. De bonnes intentions favorablement accueillies, mais qui doivent encore entrer dans les faits.

PIERRE-ANGEL GAY

Lancement de Canal Jimmy et d'un double programme de cinéma

Câble : plus d'argent moins de chaînes

Canal Jimmy pour les branchés-noctambules et deux canaux de cinéma payants seront proposés en janvier 1991 aux abonnés des réseaux câblés de la Générale des eaux et de la Caisse des dépots. Ces chaînes témoignent du rappprochement de ces deux sociétés avec Canal Plus (*le Monde* du 21 mars).

Nouvelle chaîne thématique, Canal Jimmy (en hommage à James Dean) sera diffusée le soir, après Canal J, et jusqu'à une heure avancée du matin s'efforcera de combler l'appétit d'images des jeunes et des noctambules, en jouant sur la mythologie des « sixties ». Se voulant la « chaîne vivante » du câble, Canal Jimmy est présidée par Pierre Lescure, le directeur général de Canal Plus.

Ciné-Cinéma suivra les traces de la chaîne du même nom, qu'exploitait jusqu'alors la Générale d'images (filiale de la Générale des eaux). Mais Ciné-Cinéma nouvelle manière inaugurera un nouveau concept de chaîne en deux volets, réservé dans l'immédiat aux réseaux dont la technique rend possible un contrôle d'accès individuel. Pour un seul abonnement optionnel (de 70 à 80 francs mensuels), Ciné-Cinéma offrira deux programmes continus, l'un de cinéma récent, l'autre plus orienté vers les classiques. Ce deuxième canal intégrera aussi des actualités d'époque, prenant ainsi en partie la succession de C'était hier, chaîne de la Générale d'images qui disparaît.

Car, en même temps que naissent ces nouveaux produits, d'autres s'effacent : C'était hier, Humour, Bravo, toutes chaînes lancées par les opérateurs (*le Monde* des 8 novembre et 7 décembre 1989) pour attirer de nouveaux abonnés, mais que leurs faibles moyens handicapaient, sont sacrifiées sur l'autel du front commun Canal Plus-Générale-Caisse.

Cette alliance – dont la Lyonnaise des eaux, troisième opérateur français, reste pour l'instant résolument à l'écart – va investir plus qu'auparavant dans les programmes. Avec le renforcement de la chaîne Planète consacrée au documentaire, et ultérieurement des décrochages dédiés aux sports français sur TV Sport, ce sont en tout environ 200 millions de francs annuels qui seront affectés aux programmes thématiques par la troïka.

Plus d'argent, moins de chaînes : ce mouvement vers des programmes moins dispersés mais plus « musclés » est celui que préconisait le patron de Canal Plus, M. André Rousselet, depuis des mois. Canal Plus n'aura pas seulement son mot à dire sur la stratégie. Dans la pratique, les équipes des nouvelles chaînes sont regroupées dans un même immeuble, et les hommes de Canal Plus ou de sa filiale Ellipse y joueront un rôle-clé. La répartition du capital des différentes chaînes (Générale d'images détenant plus que Canal Plus, et Communication Développement, filiale de la Caisse des dépôts, étant un peu en retrait), est sans doute appelée à évoluer. Mais le mouvement de rationalisation de l'offre de programmes sur le câble s'engage ainsi clairement sous la houlette de Canal Plus.

M. COLONNA D'ISTRIA

L'OPA de M. Parretti aux Etats-Unis

United Communication a racheté les droits francophones de la MGM

Le voile se lève peu à peu sur les accords qui ont permis à M. Giancarlo Parretti de réussir son OPA sur la Metro Goldwyn Mayer. Ainsi, c'est la société française United Communication qui a acheté les droits de distribution dans les pays francophones (Canada excepté) du catalogue du célèbre studio américain. United Communication détient ainsi pour dix ans un fabuleux catalogue de plus de mille films et plusieurs milliers d'heures de télévision, qui ne comprend pas toutefois les célèbres *James Bond*, ni les productions en cours.

Cette importante transaction, dont le montant n'a pas été révélé, a été financée par la Banque Bruxelles Lambert et Pallas. United Communication, fondée par MM. Dominique Bigle et Anthony Stevens, qui en détiennent 52 % du capital, distribue déjà en France un certain nombre de films de Columbia Tri Star et travaille sur le marché de la télévision comme ensemblier d'émissions à partir de séries américaines (*le Monde* des 23-24 juillet 1989).

D'autre part, M. Parretti va vendre l'un de ses principaux actifs, la société espagnole Renta Inmobiliare, pour plus de 1,7 milliard de francs. Selon la direction de Renta, l'entreprise serait reprise par un groupe d'investisseurs mené par M. Jean-René Bickart. L'opération, qui aurait été scellée par une promesse de vente en avril dernier, semble assez confuse. M. Bickart est en effet un homme d'affaires suisse, actionnaire et administrateur de SASEA, la holding génevoise de M. Florio Fiorini. Or M. Fiorini est associé avec M. Parretti dans l'OPA sur la MGM et la SASEA détient 42 % de Mélia, société hollandaise de M. Parretti qui contrôle 52 % de Renta. Est-on en présence d'un de ces montages acrobatiques par lesquels MM. Parretti et Fiorini transfèrent sans cesse des actifs entre leurs groupes ?

Toujours est-il que M. Parretti, lié en cela par la promesse de vente, ne peut céder Renta qu'après avoir lancé une OPA de plus de 500 millions de francs sur les actions de la société espagnole encore dispersées sur le marché. L'opération qui permettrait d'enlever Renta de la Bourse de Madrid, doit encore être approuvée par les autorités boursières espagnoles. Cette dernière OPA est financée par la Banque de Santander, la Caja Postal et le Crédit lyonnais, grand partenaire financier de M. Parretti.

J.-F. L.

Le nouveau mensuel féminin « Contemporaine » sera lancé en mars

Un nouveau mensuel féminin baptisé *Contemporaine* sera lancé en mars 1991 par le groupe Oros-Communication de M. Bruno Rohmer, ancien directeur général du groupe Express, et par Aguesseau-Communication, qui regroupe les activités de Mme Elisabeth et M. Alain Lefebvre et de M. Christian Blachas (*Communication CB-News, l'Evénementiel, Cosmétique News, Maisons côté sud, Show Room*, etc.). Destiné aux 700 000 femmes d'affaires, cadres supérieures et professions libérales disposant d'importants revenus et résidant dans des grandes villes, ce mensuel haut de gamme sera tiré à 100 000 exemplaires ; vendu 30 francs, il vise une diffusion de 50 000. Ouvert à l'économie, aux problèmes de société, à la mode-beauté, etc., ce *« magazine pointu réservé aux femmes à pouvoir d'achat élevé, qui lisent des* news magazines *et des livres plutôt que les actuels journaux féminins, compte créer de nouvelles lectrices et devenir leur mensuel de référence »* selon les termes de sa directrice, Mme Lefebvre, qui a déjà lancé *Jacinte, Enfants magazine* et *Biba*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ACCOR

ENTREPRISE D'HÔTELLERIE, DE RESTAURATION ET DE SERVICES

EXERCICE DES BONS DE SOUSCRIPTION 1987 : dernier délai le 30 novembre 1990

Il est rappelé aux actionnaires que le délai d'exercice des bons de souscription émis en juin 1987 expire le 30 novembre 1990.

Les bons donnent le droit de souscrire à des actions ACCOR, à raison d'une action pour 10 bons détenus, moyennant un versement de F 700 par action.

A titre indicatif, le 5 novembre 1990, l'action cotait F 745 et le bon de souscription F 4,50.

A compter du 1er décembre 1990, les bons ne pourront plus être exercés et perdront toute valeur.

Les actionnaires peuvent exercer leurs bons de souscription en s'adressant à l'intermédiaire financier gestionnaire de leurs titres.

SOCIETE CENTRALE D'INVESTISSEMENTS

29, rue de Monceau, 75008 PARIS

Lors des récents changements intervenus dans l'actionnariat familial du groupe FAUGERE & JUTHEAU, Mme Robert HUSSON a pris le contrôle de la holding familiale OMNIFIPAR, laquelle a porté sa participation majoritaire dans FAUGERE & JUTHEAU SA à un peu plus de 61 %.

A cette occasion, la SCI (Société centrale d'investissements) est entrée à hauteur d'environ 5 % dans le capital de ladite holding, au conseil de laquelle elle est représentée par son président, M. Jean-Marc VERNES, la BICM (Banque industrielle et commerciale du Marais) étant intervenue comme banquier pour l'ensemble de ces opérations de restructuration.

La totalité des intérêts familiaux est maintenant regroupée au sein de la branche familiale JUTHEAU-HUSSON qui détient désormais non seulement 95 % d'OMNIFIPAR, mais aussi un reliquat de participations directes, susceptible d'être cédé à des membres du personnel du groupe, dont une fraction est déjà intéressé au capital de FAUGERE & JUTHEAU SA par le biais de la société F & J PLACEMENT.

Rappelons que le groupe FAUGERE & JUTHEAU, présidé par M. Robert HUSSON, est, depuis de nombreuses années, le numéro 1 du courtage d'assurances et de réassurances en FRANCE, en Europe continentale et en Afrique francophone, et qu'il est associé depuis 1973 à MARSH & McLENNAN COMPANIES, numéro 1 mondial de la profession, dont la participation, à hauteur d'un tiers dans FAUGERE & JUTHEAU SA, n'a pas changé à l'occasion des modifications intervenues dans la structure du capital du groupe.



assurances

Société Centrale des Assurances Générales de France

87, rue de Richelieu - 75060 Paris Cedex 02
Société Anonyme créée par la loi du 04 Janvier 1973
Capital Social : 407 millions de Francs RCS Paris B 303 265 128

Chiffre d'affaires des Sociétés AGF VIE et AGF IART du 1er janvier 1990 au 30 septembre 1990 (en millions de Francs)

	1989	1990	variation en %
AGF VIE	10115	11552	+ 14,2
AGF IART	10215	10858	+ 6,3
Total au 30 Septembre	*20330*	*22410*	+ *10,2*



PARTENAIRE & ASSUREUR OFFICIEL DES XVIes JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

SCOR S.A.

PREMIER REASSUREUR FRANÇAIS

L'estimation des primes brutes émises en réassurance pour le premier semestre de l'année 1990 s'élève à 5.250 millions de francs contre 4.486 millions de francs pour la même période de 1989 (1).

Cette progression est essentiellement due à l'intégration de la DEUTSCHE KONTINENTALE RUCK dans le périmètre de consolidation du groupe SCOR S.A.

(1) 50% des primes brutes émises dans l'exercice 89.



PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330



FAIT FACE AVEC DÉTERMINATION A LA MOROSITÉ DE L'ÉCONOMIE US ET A LA BAISSE DU DOLLAR

Après la forte progression des ventes des six premiers mois (+ 16,9 %), celle-ci se réduit à 5,8 % à fin septembre.

La régression des ventes aux USA, où Majorette réalise près de 20 % de son chiffre d'affaires, s'est amplifiée avec les tensions au Moyen-Orient, amenant la société à revoir ses objectifs. Les ventes pourraient ne pas dépasser 540 millions de francs, contre 583 millions de francs en 1989.

Résultat

Le résultat net des six premiers mois de Majorette SA (15,5 millions de francs) progresse de 10,4 %. Mais le ralentissement actuel de l'activité et l'évolution du franc par rapport au billet vert freinent les exportations et pénalisent les résultats. *Aussi le bénéfice, au niveau du groupe, tout en restant enviable, sera inférieur à* celui de 1989 du fait de l'environnement économique mondial.

Une mention particulière pour Solido, filiale spécialisée dans les voitures miniatures de prestige, qui enregistre au 30 septembre 1990 une progression de 25 % de ses ventes par rapport aux chiffres de 1989 sur la même période.

En milliers de francs	Au 30-6-90		Au 30-6-89	
	Chiffre d'affaires	Résultat net	Chiffre d'affaires	Résultat net
Majorette SA	280 018	15 572	239 432	14 108
Groupe Majorette (consolidé)	328 721	15 659 * (21 798)	302 893	22 851

* NB : A fin juin 1990, le champ des impôts différés concernant les filiales s'étend désormais à la société mère. Sans cette extension, déjà appliquée fin 1989, le résultat du groupe aurait été alors de 21 798 KF au lieu de 15 659 KF.

845 000 LECTEURS CADRES, *le Monde* est le premier titre d'information des cadres. (IPSOS 90)

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Paris, le 12 novembre 1990

Madame, Monsieur, cher actionnaire,

Au lendemain de ma nomination par le Ministre des Finances aux fonctions de Président de votre société, je vous ai fait part, à l'Assemblée Générale du 2 mai 1990, des orientations nouvelles que je vous propose de concrétiser aujourd'hui.

Nous devons rechercher des marchés nouveaux, nous renforcer et faire face ainsi aux mutations que l'économie nous impose.

Depuis 1848, ce n'est pas la première fois que le Comptoir des Entrepreneurs, dans sa longue histoire, est confronté à ce type d'évolution. Il a su remporter tous les combats qu'il a menés. Je le constate avec confiance.

Tous ensemble, il nous faut encore reprendre notre ouvrage en plaçant les intérêts supérieurs de notre Comptoir des Entrepreneurs au-dessus de toute autre préoccupation.

Dans cet esprit, le Conseil d'Administration a décidé, le 24 octobre dernier, de convoquer le 3 décembre prochain une Assemblée Générale afin qu'elle l'autorise à procéder à une augmentation de capital réservée à cinq nouveaux actionnaires.

Cette opération portera sur 841 384 titres qui seront souscrits au prix de 290 F, soit au total 244 millions de francs.

J'ai souhaité apporter à vous toutes et tous qui détenez des actions les informations communiquées seulement aux grands actionnaires, alors que depuis si longtemps beaucoup d'entre vous nous font confiance.

Qui seront les nouveaux actionnaires du Comptoir des Entrepreneurs ?

Il s'agit tout d'abord de la **Depfa Bank**. Cette banque est **la troisième banque hypothécaire allemande**. Elle est spécialisée dans les crédits aux collectivités locales et les crédits hypothécaires classiques. Elle s'implante actuellement en Allemagne de l'Est.

Elle détiendra, à l'issue de cette opération, 10 % du capital de votre société.

Il s'agit ensuite de **trois des plus grandes entreprises du secteur du BTP : la SAE, la SGE et Bouygues**. Elles sont suffisamment connues pour qu'il ne soit pas nécessaire de les présenter. Elles détiendront respectivement 4,5 %, 3 % et 1,5 % du capital.

Il s'agit, enfin, de la **CPR** (Caisse Parisienne de Réescompte) qui détiendra 1,5 % du capital.

Au total, ces actionnaires détiendront, au terme de l'opération, 20,5 % du nouveau capital du Comptoir des Entrepreneurs.

Pourquoi cette opération ? Quel est son intérêt ?

Cette opération traduit notre stratégie de diversification qui repose sur trois pôles :

– **L'Europe**, parce qu'elle nous ouvre de nouveaux marchés ; c'est dans cette perspective que s'inscrit la prise de participation de la Depfa Bank.

– **Le resserrement des liens avec les professionnels** de l'immobilier, du bâtiment et des travaux publics ; il s'agit en effet d'une tradition de votre société, mais aussi d'une condition de notre développement respectif tant en France qu'à l'étranger. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les prises de participation de la SAE, de la SGE et de Bouygues.

– **Le développement de nos capacités en matière d'ingénierie financière et de produits financiers** ; c'est dans cette perspective que s'inscrit la prise de participation de la CPR mais aussi celle de la Depfa Bank.

Notre objectif est clair. Il ne s'agit pas seulement pour le Comptoir des Entrepreneurs de faire entrer de nouveaux actionnaires à son capital. Il s'agit surtout de nouer avec eux des relations commerciales étroites et concrètes.

C'est ainsi que les accords passés ou en voie de l'être avec ces différents actionnaires devraient d'ici à la fin de 1991 apporter environ 1,5 milliard d'encours supplémentaires au Comptoir des Entrepreneurs et lui permettre ainsi d'assurer le développement de son activité en France, en Europe et plus particulièrement, dans un premier temps, en RFA/RDA.

Loin de se faire au détriment des actionnaires actuels, cette augmentation de capital réservée constitue donc à mes yeux l'un des moyens d'assurer, dans un contexte de plus en plus concurrentiel, le développement de l'activité du Comptoir des Entrepreneurs et donc sa capacité distributive.

Quelles sont les conditions faites aux nouveaux actionnaires ?

Le prix de souscription du titre CDE a été fixé à 290 F. Il a été déterminé par référence à la moyenne des cours de Bourse constatée d'octobre 1989 à octobre 1990 (296 F).

Ce prix est supérieur de 16,6 % aux vingt derniers cours qui sont la référence habituelle, de 25 % au cours moyen de 1989 et de 34,9 % au cours moyen de 1988.

Il fait apparaître une décote de 29,7 % par rapport à l'actif net comptable par action, mais correspond à une capitalisation de près de 16 fois le résultat de 1989, ce qui est très élevé par rapport aux établissements comparables soit par leur statut, soit par leur activité.

Les actions nouvelles ne bénéficieront pas du dividende versé au titre de l'exercice 1990.

Il faut améliorer nos performances, pérenniser notre entreprise et accentuer, dès que possible, notre politique de distribution en matière de dividende. Après avoir écouté tous nos administrateurs et nos censeurs, j'ai constaté qu'en dehors du statu quo qui risque d'être douloureux une seule politique est possible.

C'est cette politique que je vous demande de soutenir en votant le plus nombreux possible à l'Assemblée Générale Extraordinaire à laquelle je vous demande de participer ou de vous faire représenter, vous rappelant qu'un quorum spécifique est nécessaire.

Je vous remercie à l'avance de l'appui que vous nous apporterez une fois encore et vous prie de croire, au-delà d'une simple formule de politesse, à toute ma considération.

Jean-Jacques Piette

FRI COMMUNICATION

NOVEMBRE 1990

LA CAISSE AUTONOME DE REFINANCEMENT LANCE DEUX EMPRUNTS OBLIGATAIRES A TAUX FIXE

A l'issue de l'assimilation de ces deux emprunts à l'émission lancée en octobre, le volume en circulation de l'emprunt CAR 10,70 % mars 1999 atteindra 1,8 milliard de francs.

■ La Caisse Autonome de Refinancement, filiale à 100 % de la Caisse des dépôts et consignations, est spécialisée dans la mobilisation de créances à moyen et long terme.

■ La CAR gérait, au 31 octobre 1990, un encours de créances de plus de 30 milliards de francs dont 86 % garantis par l'Etat français.

■ La CAR s'est vu accorder pour ses émissions antérieures la note Aaa par Moody's Investors Service et AAA par Standard & Poor's.

800.000.000 F

CAR 10,70 % mars 1999

Durée : 8 ans et 99 jours
Amortissement normal : au pair en totalité le 5 mars 1999
Taux nominal : 10,70 %
Taux actuariel brut : 10,52 %
Nominal : 5 000 F

Avec au choix du souscripteur

▪ Prix de souscription : 5 094 F dont prix d'émission : 5 052,95 F intérêts courus : 41,05 F	▪ Prix de souscription : 5 000 F
▪ Premier coupon : 186,15 F	▪ Premier coupon : 89,50 F
▪ Assimilation : le 26 novembre 1990 à l'emprunt CAR 10,70 % mars 1999	▪ Assimilation : le 5 mars 1991 à l'emprunt CAR 10,70 % mars 1999
▪ Jouissance : 29 octobre 1990	▪ Jouissance : 26 novembre 1990

Règlement : 26 novembre 1990

Lieux de souscription :
Banques, Caisses d'Épargne Écureuil, Poste et Trésor Public.

Une fiche d'information VISA COB n° 90-462 du 05.11.1990 peut être obtenue sans frais sur demande - BALO du 12.11.1990



LA QUALITÉ D'UNE GRANDE SIGNATURE

GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

CAR - SA AU CAPITAL DE 100 000 000 F - RCS PARIS B 562 127 704 - 2, Square de Luynes, 75007 Paris - Tél. (1) 45.49.15.20.

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

La contribution sociale généralisée

Une réforme complexe qui touche un domaine très sensible et introduit une nouvelle conception de la solidarité

TROIS lettres, CSG, dominent le débat politique, au point, assure-t-on, de menacer directement le gouvernement. Pourtant, les empoignades autour de la contribution sociale généralisée, puisque c'est son nom, n'ont jusqu'à présent guère permis de faire apparaître clairement les implications économiques et sociales de ce projet. Il est vrai que la réforme, outre qu'elle est complexe, concerne un domaine – celui de la protection sociale – auquel les Français sont extrêmement sensibles mais qui leur apparaît souvent par trop hermétique.

• Pourquoi modifier le financement de la protection sociale ?

La CSG n'est pas destinée – pour l'instant – à accroître les recettes de la Sécurité sociale mais à en rééquilibrer le financement. Il s'agit de faire en sorte qu'il ne repose plus exclusivement ou presque sur les cotisations (salariales et patronales) calculées sur les revenus du travail.

Ce projet se propose donc de mettre davantage à contribution les revenus de remplacement (retraites et allocations-chômage, à condition que les bénéficiaires de ces prestations soient soumis à l'impôt sur le revenu), qui occupent une place croissante dans le revenu des ménages.

Les revenus du capital feront eux aussi l'objet d'une ponction légèrement accrue. Parallèlement, les retenues opérées sur la plupart des salariés (83 %, selon le gouvernement) seront allégées.

Des effets redistributifs

Plus concrètement, la CSG entend remédier à l'aspect inégalitaire de la cotisation d'assurance-vieillesse, prélevée en dessous du plafond de la Sécurité sociale (11 040 francs par mois). Une augmentation d'un point de celle-ci, comme ce fut le cas en 1989, s'opère sur la totalité du revenu d'un salarié percevant 5 000 ou 10 000 francs mais seulement sur le tiers du revenu d'un cadre touchant 33 000 francs. Pour une prestation égale, la perte de pouvoir d'achat est donc d'autant plus ressentie que le salaire est modeste.

• A qui profite la CSG ?

La nouvelle contribution a des effets redistributifs puisqu'elle modifie le financement de la protection sociale sans en accroître les recettes. Elle fera donc des « gagnants » et des « perdants » *(voir tableau)*.

Au taux de 1,1 %, cette contribution dégagera un peu plus de 35 milliards de francs par an : 27 milliards proviendront des revenus professionnels (dont 22 milliards pour les salaires), 3 milliards seront prélevés sur les revenus du capital et un peu moins de 6 milliards proviendront des revenus de remplacement (en quasi-totalité des retraites et dans une faible mesure – 200 millions de francs – des indemnités de chômage). A ces 35 milliards, il faut soustraire les 6 milliards de francs que rapportait le prélèvement de 0,4 % sur les revenus imposables, qui disparaît.

Cette masse financière disponible sera en partie consacrée à réduire la cotisation d'assurance-vieillesse plafonnée acquittée par les salariés. Celle-ci baissera de 1,1 point et s'accompagnera d'une remise forfaitaire de 42 francs par mois pour tous.

Pour ceux dont le salaire est inférieur au plafond de 11 040 francs, l'opération est positive. Au-delà de ce seuil, elle le devient de moins en moins, puis l'effet sur le revenu disponible s'avère négatif : en effet, le gain procuré par la baisse de cotisation ne joue plus après 11 040 francs, alors que le prélèvement au titre de la CSG s'opère sur la totalité du salaire.

Pour avoir une appréciation exacte de l'impact de cette réforme, il convient toutefois de prendre en compte la suppression du prélèvement de 0,4 % sur les revenus imposables. Il faut également considérer que la CSG n'est pas déductible du revenu soumis à l'impôt, ce qui signifie que les sommes versées au titre de la CSG sont comprises dans les ressources imposables. L'impôt sur le revenu étant progressif, l'impact négatif de la contribution sociale généralisée sera, à partir d'un certain seuil, proportionnellement de plus en plus lourd.

Impact sur le revenu disponible annuel après impôt pour les salariés...

SALAIRES mensuels bruts (valeur 1re année) 1990	1re année (1)				2e année (2)			
	Célibataire		Couple, deux enfants un salaire (prestations familiales exclues)		Célibataire		Couple, deux enfants un salaire (prestations familiales exclues)	
SMIC (5 196 F)	504 F	0,98 %	504 F	0,98 %	504 F	0,94 %	504 F	0,94 %
7 500 F	706 F	1,03 %	504 F	0,68 %	559 F	0,78 %	504 F	0,65 %
10 000 F	774 F	0,87 %	504 F	0,51 %	430 F	0,46 %	504 F	0,49 %
12 500 F (cadre)	635 F	0,58 %	635 F	0,53 %	291 F	0,26 %	382 F	0,30 %
15 000 F (cadre)	375 F	0,29 %	375 F	0,26 %	22 F	0,02 %	251 F	0,17 %
20 000 F (cadre)	– 143 F	– 0,09 %	– 143 F	– 0,08 %	– 678 F	– 0,39 %	– 380 F	– 0,19 %
25 000 F (cadre)	– 662 F	– 0,33 %	– 662 F	– 0,28 %	– 1 139 F	– 0,54 %	– 965 F	– 0,40 %
30 000 F (cadre)	– 1 180 F	– 0,50 %	– 1 180 F	– 0,43 %	– 1 927 F	– 0,78 %	– 1 567 F	– 0,55 %
35 000 F (cadre)	– 1 698 F	– 0,62 %	– 1 698 F	– 0,55 %	– 2 538 F	– 0,84 %	– 2 166 F	– 0,67 %
40 000 F (cadre)	– 2 217 F	– 0,74 %	– 2 217 F	– 0,63 %	– 2 897 F	– 0,93 %	– 2 706 F	– 0,74 %

(Source : services du premier ministre.)

(1) Effet prélèvement CSG, baisse de cotisation CNAVTS, suppression du 0,4 % sur les revenus imposables. Revenus bruts 1990 avec impôt sur le revenu (IR) au barème loi de finances pour 1990. Les revenus de 1990 avec IR sont considérés comme ayant augmenté de 5 %.

(2) Effets de la première année plus effets de la non-déductibilité de la CSG et de la restitution de cotisation sur l'IR. Les revenus de 1991 sont considérés ayant augmenté de 4,2 %.

... et pour les retraités

Retraites mensuelles brutes imposables	Estimation	
7 000 F	– 672 F	– 0,8 %
8 000 F	– 768 F	– 0,8 %
9 000 F	– 864 F	– 0,8 %
10 000 F	– 960 F	– 0,8 %
11 000 F	– 1 056 F	– 0,8 %
12 000 F	– 1 152 F	– 0,8 %

Au total, les évaluations du gouvernement aboutissent au constat suivant : 83 % des salariés bénéficieront d'un gain de pouvoir d'achat ; les titulaires de revenus de remplacement assujettis à l'impôt sur le revenu (55 % des retraités et un peu moins de 10 % des chômeurs) subiront une perte (0,8 % pour les retraités). Pour les salariés, le point d'équilibre se situe les deux premières années à 18 800 francs pour un célibataire et, pour un couple avec un salaire et deux enfants, à 15 200 francs la première année et à 17 350 francs la seconde année (car l'effet de la non-déductibilité jouera).

• Quelle sera l'utilisation de la CSG ?

Prélevée à la source par les URSSAF pour les revenus salariaux ou sociaux et par le ministère de l'économie pour les revenus du capital, la contribution sociale constitue un instrument dont la nature fiscale est clairement établie (l'URSSAF, organisme de droit privé, ne saurait juridiquement lever un impôt, objecte l'opposition).

Dans le projet du gouvernement, trois quarts du produit de la CSG seront, à compter du 1er janvier 1991, versés à la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), ce qui permettra de réduire de 1,35 point la cotisation patronale correspondante. Celle-ci sera compensée par la création d'une nouvelle cotisation déplafonnée d'assurance-vieillesse acquittée par les employeurs. La Caisse nationale d'assurance-vieillesse du régime général (CNAVTS) recevra également le quart restant.

Une opération blanche

Avec la baisse de la cotisation-vieillesse des salariés et la suppression du prélèvement de 0,4 % sur les revenus imposables, l'opération sera globalement « blanche ». Ces méandres donnent à la CSG *« des allures d'usine à gaz »*, plaisantait récemment en privé Claude Evin, ministre de la solidarité...

En outre, les subtiles interactivités entre CSG et fiscalité directe vont aboutir à gonfler de 3 milliards de francs en 1992 le produit de l'impôt sur le revenu. Un accord conclu entre les députés socialistes (dont certains auraient préféré une contribution non déductible mais à taux progressif) et le gouvernement prévoit que ces recettes supplémentaires seront utilisées pour financer un fonds destiné à prendre en charge les personnes âgées dépendantes. Lors du débat parlementaire, prévu pour le 15 novembre, le gouvernement se réserve toutefois la possibilité de modifier l'affectation de la CSG, voire d'exonérer certains revenus de remplacement.

• Quel est l'avenir de la CSG ?

Tôt ou tard, les déficits prévisibles de l'assurance-vieillesse nécessiteront des ressources supplémentaires. Celles-ci seront assurées par la CSG, qui ne restera donc pas éternellement une opération « blanche ».

Au passage, on peut relever que le schéma actuel, outre son extrême complexité, souffre d'une faille : il n'apporte rien à la branche maladie de la Sécurité sociale, qui, justement, risque d'éprouver de sérieux besoins de financement. Par ailleurs, les pouvoirs publics s'interrogent sur l'opportunité de prolonger dans les années qui viennent l'opération de substitution (baisser certaines cotisations et revaloriser à due concurrence le taux de la CSG).

De manière plus générale, l'instauration d'une contribution sociale généralisée – qui tend à crédibiliser le recours au prélèvement à la source et contribue implicitement à accroître le faible poids relatif des impôts directs – constitue une sorte de banc d'essai en vue d'une réforme plus large de la fiscalité. En outre, en sollicitant davantage les revenus de remplacement (à commencer par les retraites) dans le financement de la protection sociale, la CSG est sous-tendue par une conception nouvelle de la solidarité.

Le taux de la CSG sera décidé par le Parlement. Progrès démocratique pour les uns, cette disposition inquiète certains syndicats qui soupçonnent une *« étatisation de la Sécurité sociale »*. Or, depuis 1945, c'est bel et bien l'Etat, et non les partenaires sociaux, qui gère le régime général en fixant par décret les cotisations des salariés du secteur privé.

En revanche, cette consolidation des recettes de la « Sécu » comporte le risque d'encourager une fuite en avant des prélèvements obligatoires plutôt que la recherche d'une régulation des dépenses. Le ministère de la solidarité, qui reconnaît la nécessité d'agir sur la dérive des prestations vieillesse et maladie, prépare de prochaines mesures d'économie touchant l'assurance-maladie et présentera au printemps un Livre blanc sur les retraites.

Pour l'heure, il ne s'agit que d'intentions. L'adoption de la CSG expose déjà trop le gouvernement au risque d'impopularité pour qu'il se hasarde à lever dès à présent le voile sur des projets d'économie forcément douloureux...

JEAN-MICHEL NORMAND

Lire en page 28 la Chronique de Paul Fabra

Où en est la politique économique ?

L'intégration internationale

Dans une période de transition, le nombre des leviers nationaux se réduit davantage que celui des buts poursuivis

par Christian de Boissieu

EN comparaison de la période de relative confiance en elle du début des années 60, la politique économique a moins changé dans l'identification de ses objectifs, toujours représentables par le « carré magique » (croissance, emploi, prix, solde extérieur), que dans la manière de s'en rapprocher. Les chocs salariaux, pétroliers, boursiers – pour certains d'entre eux remis en perspective par la crise du Golfe – sont passés par là, soulignant la nécessité d'aller au-delà de la seule régulation dite keynésienne de la demande globale, sans oublier bien sûr les défis nés de la globalisation de la production, de l'échange et surtout de la finance.

Les instruments et les contraintes ont en conséquence évolué. Nous vivons dans un monde où la mobilité internationale du capital est supérieure à celle des biens, elle-même plus grande que la mobilité du travail, et ces écarts conditionnent les processus d'ajustement et l'efficacité de nombreux leviers de politique économique.

L'intégration internationale, source de tant de gains statiques et dynamiques, fait aussi ressortir les limites des politiques nationales, qu'elles concernent les agrégats monétaires, les taux d'intérêt, la fiscalité, le cadre réglementaire, etc. Des limites qui, en matière monétaire, n'ont pas été levées, loin de là, par le flottement des changes là où il prévaut, et qui ont été confirmées par l'ancrage des changes fixes là où il joue.

Toutefois, il ne faut pas négliger les sources internes de l'inefficacité. Dans de nombreux cas, les agents privés cherchent, de façon stratégique, à prévoir la forme et le moment des interventions publiques et à s'y adapter en conséquence. Avec plus ou moins de réussite.

Des conflits d'objectifs

L'inconfort des politiques nationales contemporaines face aux défis du chômage et de la fragilité financière provient pour partie de ce que le nombre de leurs objectifs distincts n'a pas connu la même réduction que le nombre des instruments vraiment disponibles. Il en résulte, à certains moments, des conflits d'objectifs (entre objectifs internes et externes, etc.) plus aigus.

Comment sortir d'une telle situation ? L'accroissement des leviers nationaux échappant peu ou prou à la contrainte externe et aux autres contraintes d'origine intérieure semble utopique, sauf à prétendre remettre en cause des évolutions largement irréversibles dans le domaine des technologies de communication, de l'ouverture extérieure, etc. Reste donc la possibilité d'une réduction du nombre d'objectifs recherchés par chaque politique nationale, grâce à la mise en commun à une échelle supranationale de certaines cibles et à l'intériorisation de certaines contraintes par l'intégration. (Par exemple, des déséquilibres régionaux de balance des paiements ne posent pas les mêmes problèmes d'ajustement que des déséquilibres nationaux.)

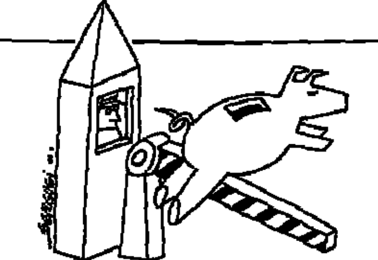
Le niveau étatique de décision est pris en tenailles entre, d'un côté, les projets supranationaux, de l'autre, la quête de la décentralisation, inspirée d'une interprétation poussée du principe de subsidiarité. Mais il ne faudrait pas trop attendre du déplacement des centres de décision vers des niveaux supranationaux, comme l'illustre le cas de l'Europe. Dans la phase de transition vers une éventuelle union économique et monétaire (UEM), les politiques monétaires des pays membres n'ont guère de marge de manœuvre, même celle de l'Allemagne, bénéficiaire pourtant d'une asymétrie tant de fois évoquée.

Le combat perdu sur l'autonomie des politiques monétaires nationales tend, de manière significative, à céder la place au débat, pas partout tranché et souvent mal posé, sur l'indépendance des banques centrales. A supposer que l'on parvienne à instaurer une politique monétaire européenne, elle connaîtra certaines des limites auxquelles sont exposées les autorités nationales, celles nées des innovations financières et des incidences monétaires de la gestion des relations avec le reste du monde, notamment avec les Etats-Unis et le Japon.

Par certains côtés cependant, le paysage n'a guère changé : même incertitude sur les délais d'action de la politique ; même difficulté à pondérer les différents canaux de transmission ; des budgets publics toujours empêtrés dans leurs rigidités, accrues par le poids grandissant des charges d'intérêt ; des politiques monétaires devenues certes plus distantes du monétarisme, plus pragmatiques, mais excessivement sollicitées, au point de susciter un étonnement assez vite dissipé. N'est-il pas en effet paradoxal de faire supporter l'essentiel du réglage conjoncturel par l'arme monétaire, alors qu'elle est sous la pression de l'innovation et de la libéralisation financières ?

Lire la suite page 26

► Professeur à l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne).



Les enjeux du commerce mondial

Services compris ou non

La CEE reproche aux Etats-Unis de préférer des arrangements bilatéraux à un accord global

Après l'*examen du contentieux agricole* (« Champs économiques » du 30 octobre) et des *règles du GATT* (6 novembre), le dossier sur la libéralisation des échanges internationaux se poursuit avec l'étude des services (transports, tourisme, banques et assurances...).

DEPUIS l'été, la négociation sur l'inclusion des services dans les règles du GATT (l'*organisation qui réglemente le commerce international*), et par là même sur la libéralisation de leurs échanges, est grippée. Aux yeux des Européens comme des Américains, ce volet devrait pourtant *constituer* un des points forts de l'Uruguay round.

Surprise ! Ce coup d'arrêt n'est pas imputable à l'obstruction de pays en voie de développement (PVD), tels l'Inde ou le Brésil, réticents depuis la conférence de lan*cement du cycle en 1986* à Punta-del-Este, à l'extension des disciplines du *GATT* aux « nouveaux sujets » (les services et la défense de la propriété intellectuelle) : ils voyaient là une manœuvre supplémentaire de l'Occident illustrant sa *volonté de mettre la main sur* des secteurs porteurs de leur économie, *en leur interdisant*, au nom du libre échange, un développement protégé, mais autonome. Ce schéma d'une opposition Nord-Sud ne correspond plus à la réalité, car le conflit aujourd'hui est principalement transatlantique.

« Les Etats-Unis bloquent », proclame-t-on haut et fort du côté de la Communauté, pas mécontent de trouver une diversion à la querelle agricole, laquelle, expliquent les *Douze, obscurcit le ciel genevois* d'une manière telle qu'elle en devient suspecte. Carla Hills, la représentante américaine pour les négociations commerciales qui affectionne volontiers un style d'avocat de combat lorsqu'elle *s'adresse aux Européens ou* aux Japonais, filerait doux lorsqu'elle est confrontée à ses lobbies...

En matière de services, comme d'agriculture, l'administration *américaine n'aurait pas les moyens* de ses ambitions et serait incapable de souscrire à un accord de portée générale. Elle préférerait dans ces conditions orienter la négociation vers quelques arrangements de portée limitée, gardant ainsi la faculté de *traiter le plus souvent* les questions que soulèvent les échanges de services *par le* biais d'accords bilatéraux. Le *statu quo* plutôt que l'innovation.

L'accusation est grave, car si elle est conforme à la vérité, elle révèle une *orientation tout à fait* contraire à celle affichée par Washington voici cinq ans. En 1984 et 1985, alors que la crise économique suscitée par le second choc pétrolier continuait à sévir, la Communauté n'éprouvait aucun enthousiasme à l'idée agitée par les *Etats-Unis de s'engager dans un* nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM).

Les Européens y voyaient le souci de Washington de remettre en question la trêve agricole que les Etats-Unis avaient conclue avec la CEE, *comme par inadvertance*, quelques années plus tôt, lors du Tokyo *round. En 1985*, lors du sommet des sept principaux pays industrialisés à Bonn, ils ne cédaient, devant l'insistance de Ronald Reagan, qu'à la condition que la nouvelle négociation soit « globale » et s'emploie en particulier à explorer ces terres vierges du commerce international que sont les échanges de services, la lutte contre la contrefaçon, la libéralisation des investissements. Les Américains, en pleine phase d'euphorie libérale, applaudirent, et c'est ainsi que les « parties contractantes », plus ou moins convaincues de l'opportunité de l'exercice, s'embarquèrent, *à l'automne 1986*, pour Punta-del-Este.

La France n'a pas oublié cet *engagement d'un cycle « global »*, c'est-à-dire conçu de façon suffisamment universelle pour permettre des résultats équilibrés où chacun des pays ou groupes de pays *trouve un avantage*. Les Français, comme leurs partenaires de la *CEE, hésitent* d'autant plus à prendre des risques sur le volet agricole qu'ils constatent et déplorent l'immobilisme des Etats-Unis lorsqu'on aborde les autres chapitres de la négociation.

Un immobilisme qui est récent. En effet, les pourparlers sur les services avaient commencé en fanfare. La machinerie du GATT, lorsqu'il s'agit de monter des dossiers, d'évaluer les intérêts en présence, de créer groupes et sous-groupes, peut paraître efficace. Ainsi en fut-il de ce projet majeur, dont l'objet est d'étendre progressivement aux services les règles de l'accord général. Américains et Européens travaillant la main dans la main s'employèrent à rassurer Latino-Américains et Asiatiques, et dans un brouhaha supposé constructif *laissaient* peu l'occasion aux contestataires d'exprimer leur inquiétude.

Au *sein* de la CEE, les Français, les Anglais, les Danois et les Néerlandais, fiers des performances de leurs entreprises, se montraient les plus motivés. En France, en 1989, les échanges de services ont rapporté 52 milliards de francs, autant que l'agro-alimentaire, et la pers*pective du marché unique*, à en voir le rythme des acquisitions hors les frontières, semble donner des ailes aux sociétés de services informatiques, aux entreprises d'ingénierie, de travaux publics, aux nouveaux gestionnaires de l'environnement, sans parler des transports, des banques, *du tourisme*, des assurances.

Il y a moins d'un an, l'ambiance à Genève comme à Bruxelles était donc à l'optimisme. Comme le souhaitait la Communauté, *et* comme les Américains à l'époque, moyennant certes des nuances non négligeables, semblaient prêts à l'accepter, on visait alors la conclu*sion d'un accord-cadre* de portée générale, supposé couvrir l'ensemble des services. Cet *accord aurait* inclus une clause de *stand-still* – autrement dit de *statu quo*, chacun s'engageant à ne pas créer chez lui, à compter de sa signature, de nouvelles entraves au commerce – et énuméré un certain nombre de *principes* de base *que* chacun aurait promis de respecter : clause de la nation la plus favorisée, application automatique du « traitement national » aux entreprises étrangères, garantie d'accès effectif au marché.

La recherche d'un accord-cadre

L'accord aurait été complété par des « annotations sectorielles », autrement dit par des règlements d'application *rédigés secteur par* secteur, et prévoyant, pour les cas les plus sensibles, la possibilité d'exceptions, d'ouvertures différées du marché. L'idée était d'assu*rer ainsi* une libéralisation *progressive* des échanges de services, de définir avant la fin de *l'Uruguay* round une base de départ substantielle pour une organisation multilatérale de ces échanges avec la perspective de négocier plus tard, *seconde phase du processus*, des accords *sectoriels* plus ambitieux.

Les Etats-Unis manifestaient quelque angoisse diffuse à l'idée d'un accord assurant une couverture aussi universelle. Leur *principale* préoccupation semblait concerner *les banques et les services* financiers, leur réglementation nationale avec ses cloisonnements n'étant pas forcément la plus propice à l'ouverture à la concurrence. Mais ils ne semblaient pas pour autant se dérober, leurs négociateurs *expliquant* volontiers qu'une telle percée du GATT permettrait d'ouvrir le marché japonais et de clarifier la situation dans ces nouveaux pays industrialisés *d'Amérique latine* et d'Asie, où Européens comme Nord-Américains rêvent de pouvoir s'établir et commercer.

Cependant, au fur et à mesure *que se rapprochaient les échéances*, les négociateurs de la CEE ont vu se crisper *leurs interlocuteurs* américains. Le virage amorcé lors de la réunion en juillet du comité des négociations commerciales, la principale instance de l'Uruguay *round, est total depuis* le 15 octobre. Ce qu'ils proposent maintenant revient à complètement changer la nature de la négociation telle qu'elle a été conduite *depuis* quatre ans.

« Ils n'envisagent plus de signer un accord-cadre que de portée très limitée. Ils refusent désormais de retenir le principe d'une application générale de la clause de la nation la plus favorisée (pourtant la base du GATT !). En fait, ils voudraient pouvoir continuer à privilégier la conclusion d'arrangements bilatéraux », dénonce un des principaux négociateurs de la Commission *européenne*.

Ce recul américain se vérifie sur plusieurs des points centraux du débat :

• **La clause de *stand-still*.** Les *Américains* n'en veulent pas, expliquant qu'ayant une réglementation plus libérale que *la plupart de leurs* partenaires commerciaux, ils feraient les frais d'un tel engagement de *statu quo*. Ils soulignent que, pour manœuvrer, marchander, *faire pression*, il leur faut avoir la possibilité au cours des années à venir, d'ajuster *leur protection*. La Communauté, sans nier que le raisonnement, sur le plan tactique, puisse se défendre, estime cependant que pour démarrer une *entreprise* aussi ambitieuse, l'engagement de *statu quo* constitue un minimum.

• **La couverture de l'accord.** Ils l'échenillent de plus en plus, ne se *contentant pas, comme, par exemple*, les Européens pour l'audiovisuel, de demander des dérogations partielles provisoires, mais réclament l'exclusion complète de secteurs essentiels comme les transports maritimes, (où loin de libérer, *ils sont en train au contraire* de multiplier les arrangements de partage du marché), le transport aérien, les télécommunications de base. La Communauté rejette cette idée d'appliquer « à la carte » la clause de la nation la plus favorisée.

« En pratique, cela signifierait que chacun sera libre de l'accorder lorsque cela sera conforme à ses intérêts et de l'exclure dans les autres cas. C'est là une recette pour l'anarchie, et certainement pas pour promouvoir une libéralisation multilatérale des échanges », a récemment déclaré, lors d'une séance de négociations à Genève, Tran Van Thinh, l'ambassadeur de la Commission *auprès du GATT*.

Les pays du tiers-monde qui pourtant pour la plupart d'entre eux ne manifestent plus de blocage psychologique à l'égard d'une *extension des règles du GATT* aux échanges de services, en sont réduits à compter les points. Une situation d'attentisme qui est malsaine. La Communauté, quant à elle, constate qu'en raison de ce blocage le caractère global de la *négociation, condition posée par* les Douze au lancement de l'Uruguay round, n'est plus respecté.

de Bruxelles,
PHILIPPE LEMAITRE

Explosion des « exportations » invisibles
En milliards de dollars

14 · 18 · 8 · 3 · 64 · 20
Transferts sans contrepartie
Autres biens, services et revenus officiels
Revenus des investissements
110 milliards de dollars
1970

150 · 201 · 66 · 57 · 505 · 30
Transferts sans contrepartie
Autres biens, services et revenus officiels
Revenus des investissements
1080 milliards de dollars
1987

SERVICES COMMERCIAUX
a. Services rendus aux passagers
b. Services portuaires
c. Expéditions
d. Voyages
e. Autres services et revenus privés

Les exportations « invisibles » (transports, tourisme, banques et assurances, communications, publicité...), sans doute fortement sous-estimées, ont en 1987 représenté 1 100 milliards de dollars, soit 40 % des ventes de marchandises (2 500 milliards). Les seules exportations de services commerciaux (500 milliards) correspondaient alors au total des ventes de l'industrie automobile et électronique. En 1987, les Etats-Unis étaient le principal exportateur de ces services (56 milliards de dollars), devant la France (53 milliards), le Royaume-Uni (43 milliards), l'Allemagne (41 milliards) et l'Italie (33 milliards).

L'intégration internationale

Suite de la page 25

Un paradoxe à relativiser, car, en fait, pratiquement tous les secteurs de la politique économique sont aujourd'hui exposés aux effets de l'intégration. Même les politi*ques structurelles, qui, comme* la politique des revenus ou l'intervention sur le marché du travail, semblaient, il n'y a pas si longtemps, « abritées » et, de ce fait, révélatrices du « génie » de chaque pays, sont aujourd'hui homogénéisées *par* l'exigence de compétitivité externe et par le point d'ancrage *nominal des taux de change, du* moins dans le SME.

On peut d'ailleurs parler d'un retour de certaines de ces politi*ques structurelles. La politique des* revenus n'a jamais été aussi efficace que *depuis qu'elle s'appelle* « désindexation des salaires » et « gestion du partage de la valeur ajoutée », et qu'elle joue de la force de rappel de la contrainte de *change. Même* l'Allemagne réunifiée ne va-t-elle pas compter sur *ladite contrainte dans le SME* pour faire face, à court terme, à des négociations salariales délicates ? *Alors que la politique* industrielle reste ambiguë dans sa définition même et *sujette aux engouements* et aux reniements d'une mode très cyclique, l'aménagement du territoire revient en force avec le souci de l'environnement.

Que les innovations de système (industrielles, financières...) soient souvent en avance par rapport aux innovations de politique, dans cette course qui alimente pour une part la dynamique économique, cela *est somme toute logique*. L'étonnement naît lorsque l'écart *dépasse un certain seuil et que le* sentiment de panne du côté des innovations de la politique économique domine.

Un déficit d'innovations

Au moment même où aux conflits traditionnels d'objectifs s'en ajoutent d'autres, les banques centrales, gardiennes de la stabilité *monétaire*, ne doivent-elles pas, surtout depuis 1987, veiller aussi à *contenir l'instabilité financière, au* risque d'injecter des liquidités dans leur rôle de « prêteurs en dernier ressort » et de nourrir dans certains cas les pressions inflationnistes ?

Le déficit d'innovations de politique est spécialement ressenti à propos du chômage. Mais la politique économique ne peut pas pré*tendre se substituer aux microdécisions* ni affronter la complexité sans outils adaptés. Que faire ainsi dans une situation où chômage *keynésien et chômage classique*, aux causes si contrastées, coexistent et où le décloisonnement fait perdre aux mesures sélectives leur espérance d'efficacité ?

Les attentes légitimes du côté de la politique économique relèvent moins, en général, d'innovations majeures que d'une attitude plus ferme à l'égard de défis posés depuis longtemps.

Pour soulager un peu la politique monétaire, *il faudrait obtenir de la* flexibilité dans le domaine budgétaire. Ici, flexibilité ne veut pas dire laxisme, mais capacité d'adaptation à des circonstances nouvelles. Il s'agit là d'un véritable serpent de mer, abordé avec un *succès mitigé* dès la fin des années 60.

En définitive, il apparaît plus aisé d'accroître la flexibilité du marché du travail que celle de la politique budgétaire. Et ceci tient moins à la mise en place de straté*gies budgétaires à moyen terme*, souvent défaillantes (voir aux *Etats-Unis le fiasco de la loi* Gramm-Rudman), qu'au poids des engagements passés, des procédures de décision et des groupes d'intérêt. Même incertain, le combat pour une flexibilité budgétaire accrue ne doit pas être abandonné.

Le thème de la flexibilité ne doit pas masquer l'importance d'une certaine stabilité des initiatives publiques. Crédibilité, réputation, cohérence dans le temps, voilà les *maîtres mots* de l'analyse moderne de la politique économique, même si les thèmes existent depuis longtemps.

De la prétention au réglage fin des années 60 à la nécessité de messages crédibles et au jeu subtil *des effets d'annonce, l'exigence de* la désinflation est passée par là, et avec elle la nécessité de peser sur les anticipations d'inflation et de les stabiliser par des signaux clairs et des performances indiscutables.

Au-delà des mots, une réalité exigeante. Car, si les opérateurs de marché ont souvent un horizon court, ils ont aussi la mémoire longue. Combien de temps aura-t-il fallu à la France pour se faire par*donner sa relance de 1981-1982 et* l'instabilité de la frontière entre *secteur public et secteur privé* ?

Plus que jamais, l'Etat se doit d'améliorer le fonctionnement du *marché. Une exigence multidimensionnelle*, débouchant sur le renouveau de l'idée d'économie sociale de marché. Idée qui conserve l'essentiel de son contenu originel (respect de la concurrence, recours aux incitations, repli mais surtout plus grande efficacité du secteur public...) mais qui trouve aussi d'autres dimensions avec la recherche de la compétitivité *externe des entreprises et le souci* de la stabilité financière.

L'objectif n'a pas changé depuis quelques années : aider les agents nationaux à affronter la concur*rence internationale. Les moyens*, eux, ont évolué avec la volonté de renouveler les politiques de l'offre et les systèmes d'incitation, en particulier celles visant l'épargne et l'investissement.

Une vaste échelle, la tentation de la dévaluation compétitive a cédé la place à celle de la déréglementation compétitive, avec son cortège d'ajustements fiscaux, réglementaires, etc., sur le moins-disant. Avec en toile de fond de redoutables interrogations sur l'équité fis*cale et sociale, mais aussi la nécessité* de maintenir des exigences suffisantes en matière de contrôle prudentiel.

La politique économique doit *fixer les grandes options liées aux* processus de transition. Une transition qui concerne aujourd'hui presque tous les pays (ceux de l'Est, ceux de la CEE en quête de l'UEM, les PVD...), même si les points de départ et d'arrivée sont *différents, et qui implique* des choix collectifs relatifs au rythme (gradualisme ou thérapie de choc ?), à la séquence des changements et à la combinaison coûts-avantages de la transition.

L'allongement de l'horizon

Dans un monde où la myopie des agents est un bon indicateur de la *fragilité ambiante*, les pouvoirs publics doivent favoriser l'allongement de l'horizon des décisions. Face aux défaillances de la prévision, que reste-t-il de l'idée de planification indicative, sinon ce souci de tempérer le risque d'un raccourcissement de l'horizon *par* la prospective et l'affinement de *scénarios ? Où l'on retrouve aussi* l'intérêt d'engagements crédibles à moyen terme – version profondément remaniée de la *« politique contractuelle »* – et le problème de l'équilibre entre les points fixes fournis par les politiques économi*ques et leur capacité d'adaptation* à des chocs, transitoires ou permanents.

La coordination internationale des politiques est la réponse apportée à l'interdépendance accrue des économies et à la globalisation des marchés. *Les krachs boursiers* de 1987 et 1989 ont confirmé la propension des marchés de capitaux à réaliser brutalement ce que les politiques ne peuvent ou ne savent entreprendre. La coordination est sans doute la manière de garantir *un peu de cohérence entre* les politiques nationales et d'intérioriser certaines externalités. Malgré les efforts du G7 ou de la CEE, l'essentiel reste à faire.

Le pilotage d'un monde plus symétrique (car tripolaire) et intégré est en principe plus délicat que celui d'un monde asymétrique et fragmenté. Cela n'excuse pas le piètre bilan de la coordination en matière de taux d'intérêt, domaine où pourtant une solution coopérative serait fort appréciable.

Le vieux débat, plein d'arrière-pensées, entre les règles et les décisions discrétionnaires resurgit à chaque instant. Dernière application, et de taille, dans le contexte *européen : quel doit être le degré* de coordination des politiques *budgétaires dans* un espace financièrement intégré, et quelle place donner à des règles strictes relatives aux déficits publics et à leur mode de financement ?

Il n'y a guère de substitut véritable aux progrès de la coordination. Mais, si l'écart entre les appels parfois incantatoires en sa faveur et une réalité souvent beaucoup moins coopérative ne sont pas rapidement comblés, la crédibilité de l'exercice mené depuis 1985 risque d'être remise en cause, et l'instabilité potentielle liée aux déséquilibres internationaux n'aura plus guère de butoir.

CHRISTIAN DE BOISSIEU

La crise du Golfe

Arabie saoudite : retour à l'« Etat rentier »

Les investisseurs privés risquent d'attendre longtemps avant de reprendre confiance

par Mohamed Alsaqqaf

DEPUIS les années 70, avec le boom financier provenant des revenus pétroliers, l'Arabie saoudite assumait le rôle d' « Etat rentier ». Créateur d'infrastructures, il était responsable de la mise en place des conditions nécessaires au fonctionnement efficace d'un système productif. Agent redistributeur direct de revenus, il était aussi entrepreneur et possédait la majorité des grandes unités de production.

Le rôle du secteur privé se limitait à profiter largement des branches économiques nées de la redistribution de la rente plutôt que d'avoir le souci de produire efficacement. Ainsi, comme le souligne le 5ᵉ plan quinquennal (1990-1995) *« le secteur gouvernemental a absorbé durant les quatre précédents plans de 55 à 75 % du total des fonds investis dans l'économie nationale. Le reste des investissements fournis par le secteur privé a, en réalité, été financé par les institutions publiques de crédit. Peu des actifs accumulés durant le boom financier appartenant au secteur privé ont été investis localement »*.

Cependant, sous la contrainte de la baisse des revenus pétroliers, tombés de 100 milliards de dollars en 1981 à une moyenne d'environ 20 milliards par an de 1985 à 1989, l'Arabie saoudite a amorcé une nouvelle politique tendant à diminuer son rôle d' « Etat providence ». Ainsi les subventions largement accordées aux différents secteurs économiques, notamment agricoles, ont été sensiblement réduites et divers tarifs de services publics (électricité, eau, téléphone, etc.) ont été augmentés. Soucieux d'accroître la rentabilité des entreprises publiques et de rendre leur gestion plus efficiente, l'Etat a notamment réorganisé Pétromine, deuxième société pétrolière après l'Aramco.

Le secteur privé a, pour sa part, été appelé à jouer un rôle plus actif dans l'économie de production. Conformément aux objectifs du 5ᵉ plan, l'Etat devait concéder au secteur privé une large partie de ses activités traditionnelles, notamment par la privatisation totale ou partielle du capital, et la gestion de certaines de ses entreprises publiques. Le secteur privé aurait également la possibilité de « concurrencer » l'Etat dans les prestations de certains de ses services publics.

Enfin, aux termes du 5ᵉ plan, le secteur privé est invité à promouvoir des projets industriels et de services dans les différents secteurs de production. Il lui est aussi demandé de participer au financement des projets de développement par l'achat de bons du Trésor. Le montant global des investissements prévus par le plan se monte à 386 milliards de riyals (1 riyal = 1,4 franc) dont 144 milliards devaient être assumés par le secteur privé, exclusion faite de l'achat des bons du Trésor.

Des retraits importants

Dans quelle mesure l'invasion du Koweït, le 2 août dernier, pourrait-elle mettre en échec le rôle attribué par l'Etat au secteur privé ? Avant la crise du Golfe, le secteur privé était, semble-t-il, devenu plus expérimenté et plus disposé à investir dans la production que par le passé. La fin de la longue guerre irako-iranienne, le début d'une amélioration économique à partir de 1989 et les pertes non négligeables subies lors des deux crises financières internationales d'octobre 1987 et 1989, incitaient le secteur privé à investir localement.

Ainsi, quatre sociétés industrielles ont été fondées en 1989 avec des capitaux totalisant 900 millions de riyals répartis dans différentes régions de l'Arabie. Plusieurs autres projets industriels liés aux contrats d'armement signés avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont pu être réalisés en 1989. Les prêts bancaires au secteur privé ont augmenté de 26,4 % en 1989, témoignant de cette reprise de confiance du milieu des affaires.

Cependant, au cours des premières semaines qui ont suivi l'invasion du Koweït, des Saoudiens *se sont rués vers les guichets des* banques pour effectuer d'importants retraits en devises étrangères et de substantiels transferts de fonds à l'étranger. On estime dans les milieux bancaires internationaux que la fuite des capitaux à l'étranger se situerait entre 10 et 15 % du total des dépôts des clients des banques saoudiennes.

En comparant les bilans des banques, entre fin juin et fin septembre 1990, une réduction des dépôts d'environ 14 milliards de riyals représentant une baisse de 10,8 % (de 133 à 119 milliards de riyals) apparaît. Cela expliquerait peut-être la baisse en septembre de 3 148 millions de dollars (or exclu) des réserves de l'Arabie saoudite auprès du Fonds monétaire international afin de soutenir les banques nationales face à la crise.

De même, les marchés des actions des sociétés saoudiennes ont enregistré une baisse de 40,7 % du nombre des titres échangés par rapport à la semaine précédant la crise. De plus, le retour dans leur pays de plus de trois cent mille émigrés yéménites – dont le nombre dépasserait prochainement au moins le demi-million – pourrait poser des problèmes de manque d'une main-d'œuvre importante et bon marché aux différents secteurs économiques, notamment à la construction et au commerce de détail.

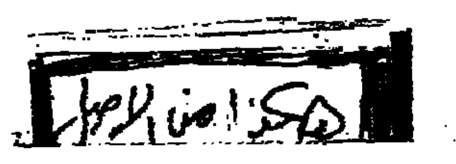
La crise pourrait affecter les investissements prévus par l'Etat pour les grands projets pétrochimiques. Dans un entretien accordé le 22 août au journal libanais *Al Hayat*, le prince Abdallah Bin Fayçal Bin Turquie, secrétaire général de la commission royale de Jubail et Yambu (deux importantes zones de l'industrie pétrochimique saoudienne), a déclaré que le gouvernement pourrait reporter d'un an des projets d'investissement de l'ordre de 10 milliards de dollars.

Par rapport à la guerre irako-iranienne, où l'Arabie n'était menacée qu'indirectement, le pays a senti cette fois, à tort ou à raison, qu'il était menacé dans son intégrité territoriale et dans la stabilité de son régime politique. Si la présence des forces multinationales dans la région peut assurer la sécurité territoriale, les conséquences économiques de la crise seront plus profondes. La hausse des prix du pétrole va, certes, augmenter sensiblement les revenus de l'Etat. Mais ceux-ci seront probablement absorbés par le budget de la défense, le coût de la présence militaire étrangère dans la région et l'aide aux pays affectés par la crise.

Après la guerre irako-iranienne, les Saoudiens ont attendu plusieurs années avant de réinvestir dans leur pays. Il est à craindre, avec cette nouvelle crise, qu'ils attendent longtemps encore avant de reprendre confiance dans la stabilité de la région.

Ainsi est-il probable que pendant un certain temps le pouvoir continuera, comme dans le passé, à assurer son rôle d' « Etat rentier », pourvu que les cours du pétrole l'aident à financer ses ambitieux projets de développement économique. La crise du Golfe aurait dans ce cas reporté à une date ultérieure l'« alternance économique » entre l'Etat et le secteur privé qui semblait s'amorcer avant l'invasion du Koweït.

► *Banquier.*



CHRONIQUE

PAUL FABRA

Une réforme courageuse mal présentée

LA présentation que donne le gouvernement de la future contribution sociale généralisée est quelque peu teintée d'idéologie. O comble d'ironie, cette idéologie, qui sous-tend maints discours officiels, apparaît à la réflexion *comme contraire à l'esprit du projet !* C'est que, pour mieux acclimater la réforme, on *feint de lui faire suivre les sentiers battus.*

D'un côté, le gouvernement ne cache pas – ou ne cache plus – que c'est bien d'un nouvel impôt dont il s'agit, et d'un impôt payé par presque tout le monde : *tout titulaire de revenus,* quels qu'en soient le montant et la nature, devra l'acquitter. *Les seules exceptions concerneront les* retraités non imposables à l'impôt sur le *revenu (IRPP) et les chômeurs recevant une* indemnité inférieure au SMIC. Mieux *encore : cette taxe quasi universelle sur le* revenu – si contraire à la tradition française (qui n'a cessé de restreindre le nombre des assujettis à l'impôt classique sur le revenu) – sera établie au premier franc, c'est-à-dire sans abattement. Devant ces perspectives, le comité des sages nommé en 1987 par le gouvernement Chirac avait reculé. Il s'était prononcé pour une assiette *non homogène,* exemptant les plus *« défavorisés ».* De ses travaux, Edouard Balladur *s'est inspiré pour créer le prélèvement* de 0,4 % qui va être supprimé et qui n'a tou*ché que les contribuables à l'IRPP.*

D'un autre côté, le gouvernement assure que le prélèvement total demeurera le même et annonce les mesures compensatoires prises à cet effet. La nouvelle contribution aura pour contrepartie une remise forfaitaire mensuelle de 42 francs sur coti*sation* et une diminution de 1,1 % (même taux que pour la CSG) de la cotisation vieil*lesse. En deçà d'un certain seuil de salaire* brut, estimé à environ 15 000 francs, le bénéfice de ces 42 francs restera entre les mains de l'assuré ; au delà, celui-ci subira une légère diminution de son pouvoir d'achat.

Sur ce premier effet (très modeste) de *répartition, le chef du gouvernement* et *ses* services insistent beaucoup. Par un autre *biais, celui de la progressivité, qui viendrait* porter un début de correction au caractère *dégressif du système actuel,* ils essayent de mettre en lumière l'aspect redistributif du projet, en précisant aussitôt que la redistribution en question est très modérée. L'objectif est, dans un climat politique difficile, à la fois de convaincre les députés *socialistes qu'on leur demande de voter un* texte « de gauche » et les cadres, qui sont *déjà très taxés, qu'ils n'ont rien à en crain*dre. L'exercice n'est évidemment pas très *facile. Mais, surtout, il est largement hors* du sujet. Michel Rocard, sans la courageuse détermination *duquel l'idée* d'une contribution généralisée, dont on verra le parti qu'on pourra en tirer, aurait été une fois de plus enterrée, risque ainsi de donner de son initiative une image amoindrie.

« Ce qui crée la justice, c'est la non-déductibilité [de la CSG] », a déclaré récem*ment Michel Rocard. Comment doit-on* entendre ce jugement ? Du fait que les actuelles cotisations de la Sécurité sociale sont déductibles (l'impôt sur le revenu frappe le salaire net, une fois défalquées lesdites cotisations), certains théoriciens ont soutenu que le système avait un caractère fortement dégressif, avantageant les revenus du milieu et du haut de l'échelle par rapport à ceux du bas. Remarquons que d'une façon générale, les intéressés, *que ce soient les victimes ou les bénéfi*ciaires supposés de la dégressivité ne per*çoivent pas spontanément l'existence* de cette dernière. Chaque salarié passible de l'IRPP aura tendance à se borner de constater, premièrement, que sont retenues à la source sur son salaire brut diverses cotisations proportionnelles à ce salaire (par exemple, le taux est de 5,9 % pour la cotisation *maladie*) ; deuxièmement, que son salaire net (salaire brut moins coti*sations) est assujetti à l'impôt progressif* sur le revenu (le taux s'élevant, par tranches *successives, de 5 % à 56,8 %*).

La notion de dégressivité, associée à la déductibilité des cotisations de la « sécu », dérive d'un raisonnement. Tout se passe, dit-on, comme si le contribuable bénéficiait d'une réduction d'impôt égale à la contribution supplémentaire qu'il paierait si le *montant des cotisations faisait partie inté*grante du revenu imposable. Or, plus on *s'élève dans la hiérarchie des salaires,* plus le taux marginal (celui qui frappe la tranche supérieure du revenu) est lui-même élevé, et plus, par conséquent, la « réduction d'impôt » ainsi calculée est forte. Le raisonnement n'est évidemment pas faux, mais il met seulement en évidence un rapport parmi d'autres. Il représente un point de vue qui en cache d'autres. Par construction, la dégressivité, supposée jouer au *détriment des bas salaires et en faveur des* gros, est à son maximum quand les bas salaires sont exonérés d'impôt et les hauts salaires frappés à un taux confiscatoire. Dans cette hypothèse, les bas salaires n'ont plus droit à aucune réduction d'impôt puisqu'ils ne paient pas... d'impôt), et les hauts salaires profitent de la *réduction* maximale sur les cotisations exonérées, puisque le salaire *net* est *frappé très dure*ment !

*Du fait que la déductibilité sera suppri*mée pour la CSG, l'inconvénient théorique de la « dégressivité » disparaît. Mais tous ceux qui doivent payer l'impôt sur le revenu pourront se plaindre d'être taxés sur une portion de revenu (égale, il est vrai, à seulement 1,1 % du total) qu'ils n'ont pas touchée. Conclusion : il *est possible* qu'un certain nombre de députés doctri*naires éprouvent une satisfaction intellec*tuelle à constater que la CSG non déductible a pour conséquence *indirecte que,* par rapport au revenu *disponible* (après paiement des cotisations, de la CSG et des impôts directs), le prélèvement modique opéré par ladite CSG représentera un pourcentage d'un quart plus élevé pour le titulaire d'un revenu de 40 000 francs que pour un smicard. Devant ces calculs subtils, l'opinion publique aura du mal à com*prendre de quoi il s'agit, et encore plus de* mal à comprendre en quoi c'est important. En *cela, elle aura raison. La CSG, si le gou*vernement obtient gain de cause, sera un impôt proportionnel. On ne peut la faire sortir de la progressivité, *sauf* par rapprochement plus ou moins artificiel avec un autre impôt.

EN *réalité,* le gouvernement aurait tout *intérêt à terme à faire ressortir ce* caractère proportionnel. D'abord, d'un point de vue *pédagogique. Comme le* rappelle un expert proche du Parti socialiste, la finalité d'un système de financement de la protection sociale n'est pas la redistribution des revenus ; la redistribution se fait à travers les prestations entre bien-portants et malades, entre actifs et inactifs. Ensuite, pour éviter des dérives qui conduiraient vite la réforme à l'échec et à sa répudiation par l'opinion. Déjà tel ou tel député *propose plusieurs taux pour la CSG* – 1,1 % et 1,4 %, par exemple, – afin de rendre le nouvel impôt progressif non seulement (et de façon très limitée) par ses conséquences indirectes, mais directement. Comment imaginer que la France puisse s'accommoder de deux impôts sur le revenu progressifs et cumulés ? Même la Suède s'est toujours refusée à un tel sys*tème.*

L'esprit de la réforme impliquerait qu'on s'en tienne à une stricte *proportionnalité.* L'intention du gouvernement vise à porter un premier remède à une grave lacune du contrôle démocratique. Le budget de la Sécurité sociale (1 200 milliards) est du même ordre de grandeur que celui de l'Etat, mais s'il revient normalement au Parlement d'approuver les impôts, les cotisations de la « sécu » peuvent être relevées *par simple décret, dans la quiétude des* cabinets ministériels. Désormais, les repré*sentants élus de la nation seront appelés à* voter chaque année le nouvel impôt appelé CSG, à l'instar *de tous les autres.*

On dira que la recette attendue – quelque 35 milliards – est marginale. Marginale, elle est destinée à le rester, mais cette ressource marginale devrait répondre de l'équilibre de l'ensemble. Telle est, actuellement, répétons-le, l'intention exprimée. *Si telle ou telle catégorie de revenus n'était* pas taxée au même taux, ou si la taxation devenait *progressive, tous les contribua*bles n'auraient pas le même intérêt à voir les dépenses tenues en lisière pour réduire le plus possible le recours à la ressource d'appoint. C'est à la lumière de ce schéma qu'il convient d'aborder l'un des aspects de la réforme qui attire le plus de critiques de la part de l'opposition parlementaire.

Philippe Séguin voulait très opportunément affecter en totalité *le produit de la* contribution qu'il envisageait au financement des allocations familiales, afin de réduire à due concurrence la cotisation des entreprises. Contre toute logique, ce sont ces dernières qui financent, dans le système français, cette *dépense qui relève* typiquement de la solidarité. La cotisation versée par les entreprises au titre de la *famille a été à juste* titre décrite comme une taxe sur l'emploi. Que penser d'une réforme qui la laisserait subsister sans *modification ?*

Dans le dispositif proposé par le gouvernement actuel, l'affectation est mixte : les *trois quarts* pour la famille (CNAF), un quart pour le régime général de la vieillesse. *Mais, en réalité, il n'y aura aucun allége*ment pour les entreprises. Celles-ci verront bien diminuer la cotisation famille à leur *charge, mais simultanément* et à égalité la charge représentée par la cotisation vieil*lesse (déplafonnée pour l'occasion) sera* augmentée. L'objectif est ainsi de stabiliser à leur niveau actuel la part de financement revenant aux entreprises. S'il faut augmenter les recettes, c'est au Parlement qu'on *les demandera par le biais* d'un relèvement du taux (actuellement 1,1 %) de la CSG.

POUR *Pierre Bérégovoy,* la *question* principale qui se pose est de savoir si la réforme ne va pas engendrer, *de par la nature* de son contenu, des revendications dont l'effet sera de réduire à peu de chose les bonnes intentions exprimées au sujet du contrôle de la dépense. On aura beau faire valoir aux retraités qu'il *est légitime* de les assujettir à la CSG au nom du principe qu'à revenu égal doit cor*respondre une contribution égale,* ils essayeront d'obtenir une compensation. Certains députés socialistes font déjà pression pour obtenir en leur faveur une revalorisation des pensions plus forte que prévu. *Les fonctionnaires, dont les pensions sont* calculées hors primes (en moyenne, la prime représente 16 % de leurs revenus perçus), verront le taux de la CSG s'appliquer sur la totalité de leurs rémunérations, *primes comprises par conséquent. N'en* tireront-ils pas argument pour obtenir, eux *aussi,* une compensation ? *Les analyses du* Quai de Bercy, venant d'un ministre qui s'est révélé le gardien le plus cohérent du franc que la France ait connu depuis la création de la Vᵉ République, pèseront d'un grand poids *dans le débat. Est-il sûr, vu la* modicité des sommes mises en jeu par la CSG à ses débuts, que la réforme justifie entièrement les alarmes *exprimées ?*



HUMEUR

L'écologisme, stade ultime du capitalisme

par Bernard Maris

DÉSARROI de la victoire ! On sent dans le capitalisme fraîchement victorieux ce manque soudain d'ennemis. Les friches béantes de l'Est sont là, bientôt colonisées. Mais que ronger désormais ? L'Albanie ? Cuba ? Bien maigre...

A tout prendre, mieux vaut les conserver comme objets exotiques. Les Arabes, peut-être, adversaires plus sérieux ? Des pauvres, des jacques. Les jacqueries n'ont jamais rien renversé.

Non. L'avenir est à l'ennemi intérieur. A l'ulcère. Quand on n'a plus rien à haïr, rien de tel que de se retourner contre soi. Se ronger, voilà de quoi finir en gémissant l'Histoire. Mourir à petit feu, non pas sauvagement, comme la forêt provençale. Le capitalisme n'est plus sauvage.

Les ouvriers le savent : au nom des nécessités de la productivité et de la guerre économique, guerre où des entreprises franco-allemandes combattent des firmes germano-françaises, ils ont dépassé le stade de l'exploitation par celui de l'auto-exploitation. On leur demandait de marcher, ils courent.

Le cercle de qualité, le JAT (« juste-à-temps ») à la japonaise... Fini la contradiction travail-capital ! Fini la bonne épaisse plus-value absolue ou relative, « extorquée » comme disait grand-père. C'est eux qui offrent. Ford se frotte les yeux. Taylor laisse choir son chronomètre.

D'ailleurs il n'y a plus d'ouvriers. La grande découverte du Prix Nobel Maurice Allais, qui vient d'un temps où « classe » et « inégalité » avaient un sens, c'est la formidable explosion de la classe moyenne. La hiérarchie, *l'ascension sociale,* la circulation des élites, ne signifient plus *rien.*

Fini les entrechats hégéliens, d'une classe à l'autre, nobles, paysans, bourgeois, prolétaires. On a *enfin trouvé la synthèse,* et l'homme nouveau, conformément à la prophétie, est un *petit consommateur* socialiste : il boit à Moscou ce qui se *fait* à New-York. *Le socialisme du* Coca-Cola vaut tous les autres.

Et puis, dans ce monde pacifié – sauf quelques remue-ménage en banlieue, du côté du Golfe – apparut soudain, dans la beauté de son silence, comme navire avarié sortant de la brume, la nature. Comme l'avait-on oubliée, dans le fracas de la compétition ? On la protégera.

Mais comme on ne connaît que l'efficience, c'est-à-dire la raison servante de l'économie, la protection sera efficiente. On va gérer la nature. Les économistes connaissent la question sur le bout des doigts. Ils calculent le taux de prédation optimal des baleines, le taux qui ne remet pas en cause le stock, le capital. Elémentaire. Tous les écolos le calculent. C'est ça l'écologisme.

Rien d'étonnant, dès lors, qu'après avoir détruit la nature la chimie la protège. La chimie, sa pire ennemie, est consacrée – auto-consacrée quelque peu – sainte patronne protectrice des petits poissons. Certes, elle ne sait trop s'il faut phosphater ou déphosphater les eaux, mais dans les deux cas on devine sa bonne volonté. De toute façon elle pollue et dépollue, de sorte qu'elle peut calculer le taux de pollution qui lui permet de maximiser les bénéfices de sa dépollution.

Le dernier festin

Protectrice de la nature, la chimie sera à jamais la manifestation satanique de l'écologisme, sauf si un jour la Maffia mène une campagne contre la drogue. De même que les Brésiliens n'ont pas intérêt à liquider l'Amazonie d'un coup pour – défense de rigoler – « replanter des eucalyptus », de même la Maffia n'a pas intérêt à saturer trop vite sa jeunesse consommatrice de crack.

La chimie se blanchit au nom de celle qu'elle persécute – les romans fourmillent de femmes torturées et muettes, dont les tortionnaires disent : « Tout va bien, je m'en occupe. » Toujours l'écologisme. Et tous les hommes politiques se mettent à l'écologisme, c'est-à-dire à la gestion optimale des quatre (pardon, cinq) plantigrades qui traînent du côté de Tarbes, et des quelques arpents de la *forêt d'Alsace,* où d'ailleurs s'installe la chimie, pour défendre le coin évidemment.

Au grand banquet de la nature, l'homme n'eut pas toujours son couvert, mais le voici, faraud, qui l'invite au dernier festin qu'elle lui donne... Hélas, il se heurte cette fois à un mur terrible. Le silence. Mère silence.

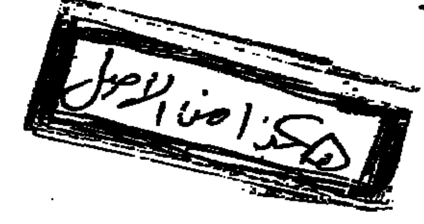
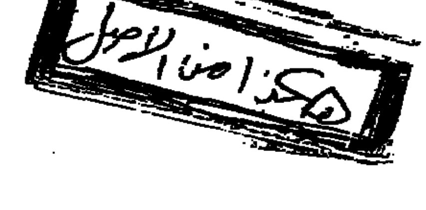
Contrairement à ce que *dit* bucoliquement le Président qui rencontre *l'écologisme après le capitalisme,* ce ne sont pas les arbres qui gémissent quand on les coupe, mais les hommes. La nature est désespérément silencieuse. Rien de plus naturel que la nature. Latérisez une forêt, c'est encore la nature.

Quoi de plus naturel que le désert qui a remplacé les arbres ? La chi*mie le sait, elle y envoie ses cadres* en séminaire. Rien de plus naturel et inerte qu'un cimetière de voitures. Rien de plus mortel aussi.

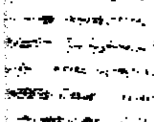
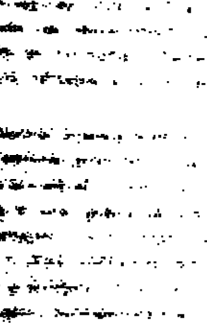
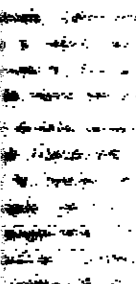
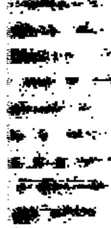
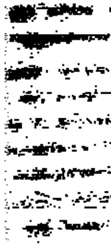
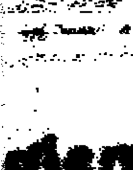
Détruisant inlassablement la nature, l'homme lutte contre sa mère qui le relève. Mais que vaut-il mieux ? La roche blanche découverte par les Phéniciens ou le fatras qui domine les eaux mortes de Marseille ? Du point de vue de la nature, c'est pareil. C'est *pourquoi* la phrase de ce maire des Pyrénées qui déclarait *ne pas plus regretter les* ours que les diplodocus est abjecte et superbe : *il hait infiniment ce qui* l'étouffe à jamais de son indiffé*rence infinie.*

Pourquoi cette haine ? Cette impérieuse nécessité d'occuper le terrain ? Cette volonté d'ubiquité ? Cette rage de liquider tout ce qui bouge, qui conduira un jour à protéger les rats et les cafards ? Peut-être l'homme n'exècre-t-il que lui-même ? En tout cas il se fait mal. Mais il ne peut s'empêcher de calculer et de vendre sa douleur, la sienne, et celle de sa mère. C'est encore ça l'écologisme : vendre sa propre mère.

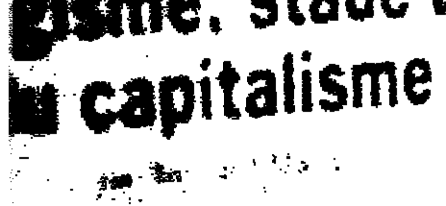
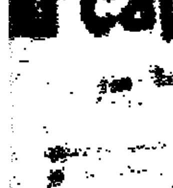
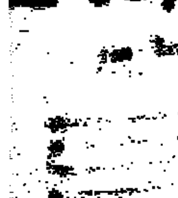
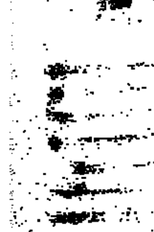
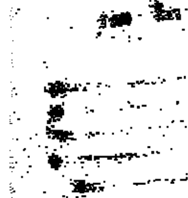
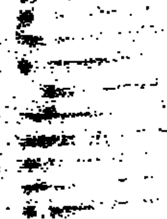
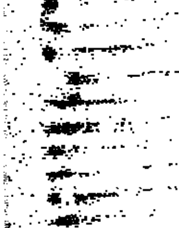
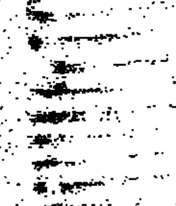
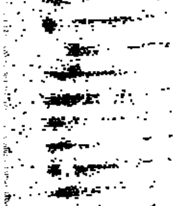
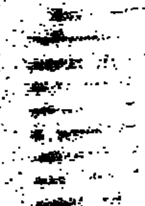
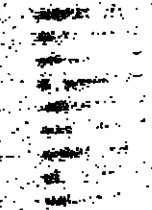
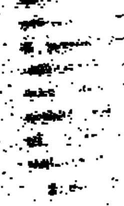
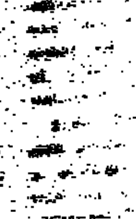
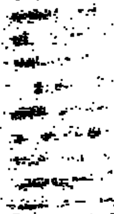
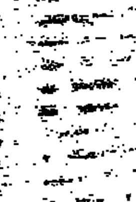
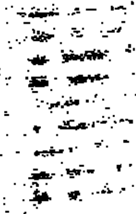
Il est né de la lésion maligne du capitalisme et en est *l'ultime manifestation.* Ce trou d'ozone, il ronge *notre estomac.* On l'alimente avec délice. On soigne la plaie avec l'acide citrique produit dans la forêt d'Alsace offerte par une mairesse qui, avec son patron politique, redoute – défense de pleurer – « le totalitarisme écologique ». Au fond elle a raison : la nature est *totale.*

sentée

...isme, stade ultime
... capitalisme

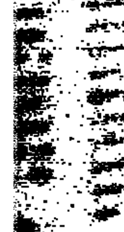






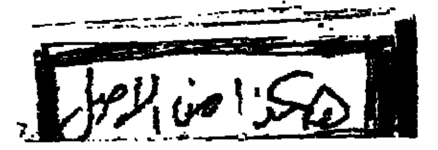














JMA EUROPE S.A.

JAPAN MANAGEMENT CONSULTING

JMA Europe, filiale du groupe JMA, premier consultant et premier formateur au Japon, conseille et assiste les industriels français et européens dans la définition et la conduite du développement des organisations et l'amélioration de la productivité. Ses consultants répondent aux problèmes posés par ses clients, en s'appuyant sur des concepts et des techniques d'organisation et de management dont l'efficacité est largement démontrée, de la planification à l'obtention des résultats. Dans le cadre de son développement, JMA Europe recrute des :

Consultants confirmés en Management Industriel

De formation ingénieur, et possédant une réelle expérience en entreprise ou en société de conseil, les candidats auront piloté ou participé activement à des projets majeurs dans les domaines de :

. Développement produits process . Logistique et gestion de production . Méthodes et maintenance . Qualité produit service.

Formation assurée en France et au Japon. La pratique de l'anglais et/ou d'une autre langue européenne est appréciée.

Merci d'envoyer votre candidature et CV à : JMA Europe 171 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY / SEINE.

P.M.I possédant marque très connue dans l'équipement de bureau recherche :

DIRECTEUR GENERAL (réf : R.01)

Véritable patron de l'entreprise, vous avez la responsabilité de l'animation de l'ensemble du personnel (45), le développement commercial et la réalisation des objectifs.
Agé d'environ 35 à 40 ans, vous avez fait une grande Ecole Commerciale ou Scientifique et avez prouvé vos compétences de manager d'une société industrielle.
Nous vous offrons une large autonomie *d'actions et des* moyens pour réussir.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions à :
ERI S.A. - Immeuble le Cèdre - Avenue des Andes
Z.A. de Courtaboeuf - 91952 LES ULIS Cedex.

E R I SA

ORC

Notre groupe est le N°1 mondial dans sa spécialité : la conception, la fabrication et la vente de composants techniques pour l'industrie.

Notre filiale française, implantée en région parisienne, est dotée de moyens d'études, de production et de commercialisation et emploie environ 600 personnes.

Son président recherche pour le seconder dans la gestion de l'entreprise son futur

DIRECTEUR GENERAL

De formation supérieure technique et/ou commerciale, âgé de 35 à 40 ans, il doit avoir déjà assuré la Direction d'une division dans une entreprise importante ou la Direction Générale d'une société industrielle de taille moyenne.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Veuillez adresser votre candidature à notre agence de publicité "Parcours" 2, rue du Bouloi - 75001 Paris, sous la réf. 110/M. Elle vous assure la plus grande discrétion. Votre lettre placée sous pli "confidentiel et personnel" sera ouverte et traitée exclusivement par le Président et son assistante.



Vous serez responsable de la stratégie marketing impliquant :

UNE REFLEXION - sur les produits existants et à développer, l'analyse du marché, les tests.
- sur les modes de **COMMUNICATION** et la **PUBLICITE.**

UNE MISE EN OEUVRE des actions commerciales qui en découlent (choix et lancement des nouveaux produits).

LA GESTION d'un budget publi-promotionnel.

A 35 ans environ, de formation type Grande Ecole de Commerce, *votre expérience commerciale et marketing* acquise au sein d'une société reconnue pour sa performance dans l'univers des PGC, tant en GMS que dans les circuits spécialisés ; votre sensibilité à la **MODE** et à ses évolutions, vos qualités relationnelles de manager vous permettent d'animer une jeune équipe de chefs de produits, et de convaincre les Directions Commerciale et Industrielle.

Merci d'adresser lettre manuscrite CV, salaire actuel et photo sous référence 3210/M, CURRICULUM 6 passage Lathuile 75018 PARIS, qui transmettra en toute confidentialité.

C I CH
COMPAGNIE
INTERNATIONALE
DU CHAUFFAGE

Avec plus de 2 milliards de CA, nous sommes l'un des leaders européens de l'équipement de chauffage.
Nous poursuivons notre croissance par acquisition d'autres sociétés en Europe.
Pour notre **Fonderie d'Autun**, nous recherchons le futur

DIRECTEUR D'USINE

Rattaché au Directeur Industriel du Groupe, il dirige une unité de 300 personnes qui fabrique les radiateurs en fonte du groupe. Sa responsabilité industrielle s'étend aux autres aspects du produit, en liaison avec le Marketing.
Les équipements sont modernes et performants (automatismes, robots ...) ; d'autres investissements sont prévus.
Au minimum 40 ans, vous avez une formation d'ingénieur généraliste ou à dominante électromécanique et une expérience de la production (si possible en milieu automatisé *et en grandes séries), complétée par la responsabilité d'un site industriel.*
Dans un groupe industriel dynamique, vous trouverez une réelle opportunité de mettre en valeur vos qualités de gestionnaire et votre capacité à innover.
La maîtrise d'une langue étrangère est très souhaitable (anglais ou allemand).
Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), en indiquant la référence 1924 M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

251 bd Pereire - 75017 Paris
Actiman

SECRETAIRE GENERAL

Fédération professionnelle **±500 KF**

Organisme national regroupant plus de 350 000 entreprises du commerce et de l'artisanat situées dans les 22 régions économiques et DOM/TOM, sa mission principale est d'apporter des services aux entreprises adhérentes. Ce rôle s'accompagne de nombreuses missions de représentation auprès des instances publiques et économiques. Le poste est à pourvoir en *raison du prochain départ en retraite du titulaire.* Très proche du Président il est une force de propositions et d'initiatives pour alimenter les délibérations du Conseil d'Administration et un élément moteur pour assurer la mise en oeuvre avec une équipe très qualifiée sur laquelle il a autorité. Pour tenir cette fonction avec succès il faut être une **personne de communication et de consensus**, dotée de **sens politique** et de qualités de **réalisateur**, **ouverte aux idées nouvelles et efficace** tout en acceptant la position qu'il convient vis-à-vis des organes de décision. Diplômé de l'enseignement supérieur, le candidat retenu aura acquis une réelle expérience, *d'une durée significative*, à un poste de haute *responsabilité en entreprise ou dans* un organisme habitué à traiter des questions d'intérêt général. Le profil personnel étant décisif, la rémunération (de l'ordre de 500 000 F) sera fonction de l'apport qu'une telle personnalité pourra faire à l'organisme. Poste basé à Paris.

Pour en savoir plus sur cette opportunité, merci d'adresser votre candidature sous référence B 101096 à notre Conseil, Daniel LANDEAU, qui vous garantit une totale confidentialité.



Département Conseil en Recrutement
58, avenue Guynemer
59700 MARCQ-EN-BAROEUL

Villeroy & Boch

La volonté de devenir le 1er ensemblier de la salle de bains en EUROPE

Groupe : 12.000 personnes - CA 5 milliards • En France : 2300 personnes. - CA 1 milliard.

32 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience commerciale confirmée et avez animé une équipe avec des résultats significatifs. Vous avez des bases d'allemand.

Devenez à la Ferté-Gaucher (*15 km de Coulommiers, 80 km de Paris*)

DIRECTEUR MARKETING ET VENTES
FRANCE

Relevant du Directeur Général Marketing et Ventes du Groupe (basé en Allemagne), vous aurez pour mission de commercialiser en France tous nos produits sanitaires et ensembles de salles de bains dans les meilleures conditions de rentabilité (CA actuel 400 millions).

Vous élaborerez la stratégie commerciale France dans le cadre des orientations du Groupe, proposerez les moyens appropriés et bénéficierez d'une **LARGE AUTONOMIE** pour les mettre en œuvre.

Vous animerez, coordonnerez et contrôlerez une équipe d'environ 50 personnes - dont 4 Chefs de Ventes Régionaux - chargées notamment du marketing, des ventes et de la prescription.

POSSIBILITES D'EVOLUTION AU SEIN DE CE GROUPE EUROPEEN.

Merci d'écrire, sous référence VB/DIR.MKV/61 M, en indiquant votre salaire actuel, à : Richard Bénatouil
GROUPE BBC Conseil - 1 bis, place de Valois 75001 Paris. Discrétion absolue et réponse assurées.



OMYA, leader sur son créneau, recherche son futur

Responsable de la Direction Logistique

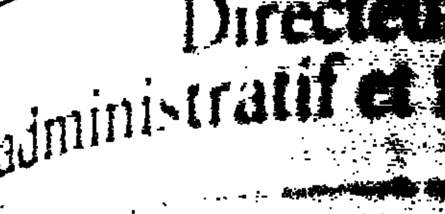
Avant de prendre la responsabilité globale d'un service de 4 personnes, vous assisterez l'actuel directeur pour assurer la gestion du dispositif de distribution et superviser les achats de produits chimiques.
Vous aurez une responsabilité directe dans la négociation avec les transporteurs.
Pour intégrer notre équipe vous avez 30-35 ans, une formation supérieure, vous parlez l'Anglais et peut-être aussi l'Allemand.
Disposant d'une expérience significative de la fonction transport, la qualité du service est pour vous fondamentale.
Le poste est situé à Paris.

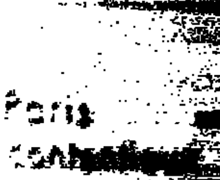
Merci d'adresser votre candidature sous référence 9009/62 à notre Conseil Ghislaine CAIRE.

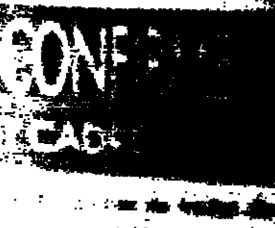


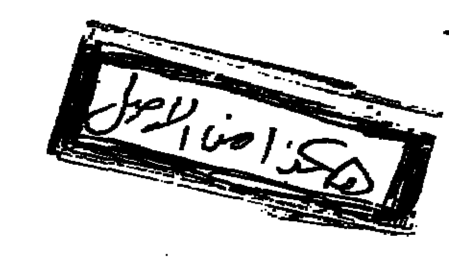
L.T.M. Ressources Humaines
28 rue Bergère 75009 PARIS.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT











Directeur administratif et financier

Paris — **450 KF +**

Une prestigieuse société de production audiovisuelle recherche celui qui saura gérer et contrôler ce qui est déjà un groupe.

Gestionnaire, organisateur, opérationnel, il dirigera un petit service performant : comptabilités, administration ; suivra les contrats (assurances, fournisseurs,...). Contrôleur, il développera le reporting interne et celui des filiales. Plus généralement, il optimisera la trésorerie, la fiscalité et participera aux opérations de haut de bilan (audits,...).

Agé de 35 ans minimum, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, il aura une expérience significative de direction financière dans un groupe international du même secteur. Généraliste, il maîtrisera l'ensemble des aspects opérationnels d'une direction financière.

Anglais et autre langue européenne de façon courante et professionnelle.

Contacter Thomas Le CARPENTIER au 49.24.90.00 ou envoyer un dossier de candidature sous référence TLC 9306 LM à l'adresse suivante :

Kamphuis Morgaut
FINANCE

34, rue Pasquier - 75008 PARIS
Téléphone : 49.24.90.00 - Fax : 47.42.99.79

ISOG CARRIERES

X, PONTS, HEC...

DIRECTEUR DE SOCIETES

800.000 F

Nous sommes un groupe privé français de tout premier plan. Nous développons et gérons des activités de prestations de services avec pour partenaires les collectivités locales et régionales. De pultiples filiales constituent notre implantation sur l'ensemble du territoire.

Pour être le Directeur Général d'un ensemble de filiales (3 à 4000 personnes) et pour faire partie du Comité de Direction du Groupe, nous recherchons un Responsable de haut niveau ayant fait ses preuves comme Chef d'Entreprise.

Sens marqué des contacts, capcité à manager des équipes de Directeurs d'un bon niveau, aptitudes pour innover et développer, souci de la performance économique, sont les atouts qui favoriseront votre réussite dans ce poste.

Poste basé à PARIS.

Ecrire sous réf. 46 A 2011-0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec — etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Le Monde des Juristes

JURISTE CONTENTIEUX CONFIRME

Banque

Paris - Une banque d'affaires française de premier plan, filiale d'un très important groupe financier recherche pour son service juridique et contentieux un juriste contentieux confirmé. Ce collaborateur se verra confier une double mission : il devra, d'une part, assurer la gestion de dossiers difficiles dans leurs phases pré-contentieuses et contentieuses. Il aura, d'autre part, un rôle de conseil juridique auprès du réseau. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum possédant une formation juridique de type maîtrise, DEA, DESS, DJCE et justifiant d'une expérience similaire de 5 années minimum acquise au sein d'une banque ou d'un établissement financier. Très autonome, il devra allier rigueur et pragmatisme dans ses approches. Ecrire à M. de SOUZA en précisant vos prétentions et la référence A/F9786M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.70.** (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

JURISTE BANCAIRE

Pour le département des Affaires Juridiques et Fiscales de la SOCIETE GENERALE.

Au sein d'une équipe de 8 personnes, vous gérerez un ensemble de dossiers contentieux (en dehors du recouvrement) touchant les aspects bancaires et juridiques les plus diversifiés. Après analyse et synthèse des données en litige, vous devrez rechercher et préconiser la solution la plus adaptée aux intérêts du groupe. A cette fin, vous entretiendrez des contacts avec les agences, les différentes directions, les conseils de la banque et les autres établissements bancaires.

De formation supérieure type Maîtrise en Droit Privé minimum, vous justifiez d'une expérience d'environ 3 ans des procédures judiciaires, y compris internationales, acquise dans un cabinet d'avocat, de syndic ou dans le service contentieux d'une grande entreprise.

La maîtrise de la langue anglaise constituera un atout.

Merci d'envoyer CV et prétentions sous réf. JB à Anne MONFORT
SOCIETE GENERALE - Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

(Organisation et Publicité)

Banque Privée Paris recherche pour service contentieux

RÉDACTEUR CONFIRMÉ

H/F STATUT CADRE

- La personne recherchée doit être capable de traiter de façon autonome les dossiers qui lui sont confiés, sous tous leurs aspects.
- Il est demandé une expérience similaire significative (minimum 5 ans) acquise en banque...

Une formation juridique de base (licence ou maîtrise) est nécessaire.

- La classification et la rémuniration seront fixées en fonction du profil du candidat retenu. (Réf. C1)

RÉDACTEUR "JUNIOR"

H/F

- Dans le cadre d'un C.D.D. d'une durée initiale de 6 mois, il (elle) participera, sous l'autorité du Responsable du Service, aux différents travaux concèrnant les dossiers à traiter.
- Il est demandé une bonne formation juridique (maîtrise droit privé) et/ou une première expérience dans le domaine du contentieux bancaire. (Réf. C2)

Merci d'envoyer C.V. et prétentions en rappelant la référence du poste (C1 ou C2) à LTA Antenne Saint Lazare, 4, rue du Fg Poissonnière 75010 Paris qui transmettra.

ODA
APPELEZ VOTRE REUSSITE PAR SON NOM.

Filiale d' HAVAS et de COGECOM, l'ODA est la régie publicitaire des annuaires de FRANCE TELECOM. 3,5 milliards de CA et 1 million d'annonces réalisés, 2 500 collaborateurs, 450 000 clients sont des illustrations concrètes de la performance ODA.

Notre Direction Juridique, composée actuellement d'une équipe de 3 personnes, doit accompagner les évolutions de l'entreprise, notamment sur le plan de la diversification et des activités à caractère international.

Pour intégrer la structure existante, nous recherchons

JURISTE CONFIRME H/F

De formation juridique, niveau 3ème cycle, droit des affaires, droit des sociétés et droit international, vous prendrez en charge des missions variées.

A ce titre, vous êtes un généraliste expérimenté capable d'intervenir, de proposer et de mettre en œuvre des solutions dans des domaines tels que le suivi des sociétés, le montage d'accord avec les partenaires nationaux ou étrangers, les dossiers sociaux ainsi que les divers contentieux tant à caractère commercial que concurrentiel.

Bien sûr vous maîtrisez l'anglais.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. DAJ/11 à



ODA
Evelyne MALACH
7 av. de la Cristallerie
92310 SEVRES

LE PREMIER MOYEN DE SE FAIRE UN NOM

HCAP

COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE *et des Libertés*

LA COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS
RECRUTE SUR ÉPREUVES

QUATRE AGENTS CONTRACTUELS

Ces agents traiteront des problèmes juridiques d'application de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ou seront affectés à des tâches de gestion.

Les candidats doivent être titulaires d'une maîtrise de droit ou d'un diplôme d'Institut d'Études Politiques.

Les épreuves comporteront :

1°- Une épreuve d'admissibilité consistant dans la rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier portant sur l'informatique et les libertés ; cette épreuve aura lieu à Paris le samedi 15 décembre 1990 ;

2°- Pour les candidats déclarés admissibles à l'issue de l'épreuve écrite, deux épreuves orales d'admission :
- un exposé-discussion sur un sujet de culture générale ;
- un entretien avec les membres du jury.

Les candidatures doivent être adressées avant le 5 décembre 1990 au président de la commission, 21, rue Saint-Guillaume, 75007 PARIS, accompagnées d'une photo, d'un curriculum vitae et d'une justification de diplôme.

Les candidats reçus percevront une rémunération mensuelle nette d'environ 9 500 F.

Une liste complémentaire de candidats sera établie pour pourvoir d'éventuelles vacances de postes.

COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS
21, RUE SAINT-GUILLAUME, 75007 PARIS. TÉL. : (1) 45-44-40-65.



Prestigieux cabinet de Conseils Juridiques et Fiscaux recherche un

Juriste d'Affaires

de très haut niveau

Paris — **Rémunération très attractive**

Au sein d'un grand cabinet réputé, le candidat interviendra sur des *dossiers juridiques de haut niveau* en matière d'acquisitions, restructurations, transmissions de groupes, opérations financières...

Ce poste de premier plan s'adresse à un excellent juriste à fort potentiel justifiant d'une expérience d'au moins cinq ans acquise exclusivement en cabinet en matière de droit des sociétés et parlant évidemment anglais.

Un développement de carrière comportant l'encadrement d'une équipe et une association peut être envisagé rapidement pour un candidat de grande valeur.

Contactez **Antoine Goldschmidt** au (1) 42.89.30.03 ou adressez CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf. AG6247MO.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

L'un des tout premiers groupes français d'assurance en Europe (42 milliards de F de CA), recherche un

Juriste confirmé

en droit des affaires et principalement en droit des sociétés (DEA, DESS, DJCE). Une formation complémentaire en gestion (IAE, ISA, ISG) serait un atout.
Une pratique juridique d'au moins 3 ans, de préférence en Cabinet, est indispensable.
Dynamisme, ambition, autonomie et disponibilité *sont les qualités requises.*

Veuillez adresser votre candidature sous la référence LM 90 1005 en toute confidentialité, à Intuitu Personae, Conseil en Ressources Humaines Juridiques, 19 avenue de Messine, 75008 Paris.

IP
INTUITU PERSONAE
GROUPE INTERNATIONAL BUSINESS LAWYERS



L.B.W.

Afin d'instruire et de suivre les dossiers contentieux de Particuliers et d'Entreprises, la Direction des Affaires Juridiques de la Banque recherche un *JURISTE EXPERIMENTE*.

Votre formation, maîtrise de droit privé, votre expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire ainsi que de bonnes connaissances du droit *bancaire, des voies d'exécution et des procédures collectives* vous permettront rapidement de prendre en charge la responsabilité de dossiers.

Rigueur, analyse mais aussi des qualités relationnelles sont indispensables pour mener à bien les différentes missions qui vous seront confiées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + photo + prétentions) à Marie-Dominique Kharouni, Banque HERVET, Division Recrutement, 127 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY, sous réf.M47JE.



Juriste International

H/F



Négocier, rédiger et suivre nos contrats de vente, de distribution et d'implantation à l'étranger.
Participer à nos projets de coopération industrielle, assurer le suivi des contentieux internationaux.
Enfin, jouer un rôle de Conseil auprès de nos différentes Directions.

Une évolution intéressante avec un groupe industriel implanté dans 75 pays, réalisant un CA de 34 milliards et un effectif de 32 500 personnes.

Cette évolution conviendrait à un candidat bilingue anglais ou espagnol, diplômé d'études supérieures avec une première expérience de 3 ans minimum acquise au sein de la Direction Juridique Internationale d'un grand groupe ou un cabinet d'Avocats Internationaux.

Merci d'adresser votre dossier complet sous réf. 1006



CURSUS CONSEIL — Claude JACQUEMAIN, 21 Rue Vivienne - 75002 PARIS

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN

recherche :

UN JURISTE D'AFFAIRES (H. ou F.)

Vous avez un *DESS* Droit des affaires (le *DJCE* serait un atout supplémentaire), une expérience de généraliste de 2 à 3 ans dans un service juridique d'entreprise et vous maîtrisez l'anglais.

Nous vous offrons la possibilité d'intégrer notre Groupe.

Principaux domaines d'action : droit des Sociétés, contrats internationaux, propriété industrielle.

Qualités demandées : esprit de synthèse, sens pratique, bonne communication et autonomie.

Le poste basé à LEVALLOIS (région parisienne) est à pourvoir rapidement.

Nous vous prions de transmettre votre dossier (lettre, C.V., photo et prétentions) sous référence 39809 à porter sur l'enveloppe à la PUBLICITÉ FRANÇAISE, 23-27, avenue de Neuilly, 75116 PARIS, qui transmettra.

NOUS SOMMES UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS JURIDIQUES ET NOUS RECHERCHONS UN

JURISTE

POUR NOTRE DICTIONNAIRE PERMANENT SOCIAL RURAL

DESS de Droit Social ou équivalent, formation complémentaire en droit social rural agricole exigée.

Aptitude rédactionnelle confirmée, première expérience réussie dans un service juridique, un cabinet conseil ou dans un organisme administratif ou professionnel.

Le salaire, les avantages sociaux, la structure légère et volontaire du service sauront vous convaincre de nous rejoindre.

Poste basé à MONTROUGE (métro Chatillon-Montrouge).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions aux EDITIONS LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES - Direction du Personnel - 80, avenue de la Marne - 92120 MONTROUGE.

CONTESSE

SAE, N°1 du Bâtiment en France , 26000 personnes, 26 milliards de CA, nous recherchons un

Juriste

Vous êtes titulaire d'une maîtrise en droit privé, d'un DECS de droit des affaires. Spécialiste du droit des sociétés, vous gérerez les dossiers de nos filiales.

Vous possédez une expérience de trois ans minimum de la fonction, en cabinet ou en entreprise.

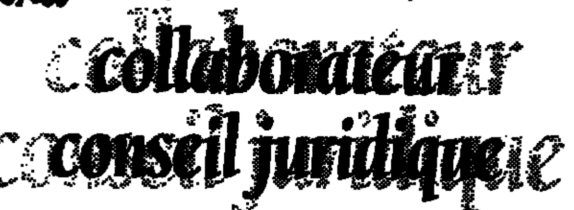
Si vous êtes intéressé par ce poste basé à notre siège, Paris 16e, merci d'adresser votre candidature avec prétentions sous réf. J/061 à Isabelle EMIN - Recrutement SAE Tour Mirabeau - 39/43, quai André Citroën - 75739 PARIS cedex 15.

SAE
En confiance

MEDIA PA

GROUPE texel

Conseils juridiques et fiscaux (60 personnes), groupe indépendant leader en Rhône-Alpes, recherche un



Vous avez une formation DESS ou DJCE, 4 à 5 ans d'expérience *minimum, de préférence en cabinet.* Vous maîtrisez bien une langue étrangère.
Votre mission sera le suivi juridique des sociétés, la négociation, la rédaction de contrats et les opérations de transmission et de restructuration d'entreprises.
Au sein d'une équipe motivée, votre autonomie vous permettra de mettre en valeur votre sens des responsabilités.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. CCJ, à notre Conseil Patricia Durieux, 15 rue de la Jardinière, 69450 St-Cyr-au-Mont-d'Or.

MEDIA-SYSTEM

Nous sommes une Société de conseil aux entreprises.

Nous recherchons
pour notre **DEPARTEMENT FISCAL**

CONSULTANTS EN DROIT FISCAL

Vous êtes titulaire d'un DESS et vous possédez une expérience pratique de quelques années dans ce domaine (Fiscalité d'entreprise, conseils, Administration des Impôts, etc...)

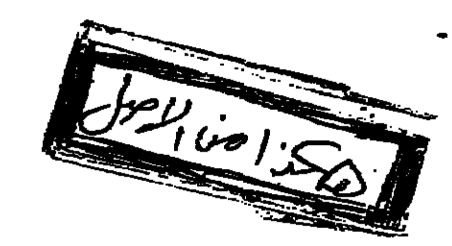
Vous avez, soit un expérience en comptabilité, soit en droit notarial.

Nous vous offrons de participer à *notre développement.*

Adressez votre C.V. détaillé
à M. Marc SOUBAIGNE
Directeur des Relations Humaines
Société S V P
54, rue de Monceau
75384 PARIS CEDEX 08



Bleu



Le Monde des Juristes

JURISTES BAC + 5

CONFIRMES ET DEBUTANTS

VENEZ SCULPTER NOTRE NOUVEAU STATUT

Il est des changements rares qui méritent qu'on se passionne pour eux.

En 1991, FRANCE TELECOM, première entreprise française de services (100 milliards de C.A., 155000 personnes) prend un nouveau statut, celui d'Entreprise Publique, et étend ses activités dans les secteurs concurrentiels et à l'international.
Pour réussir ce changement, nous développons la fonction juridique et recrutons des juristes de haut niveau de formation.

9 d'entre vous seront rattachés à la **DIRECTION GÉNÉRALE** et exerceront une expertise pour le Groupe FRANCE TELECOM dans des domaines tels que la **propriété intellectuelle**, la **concurrence**, le **social**...
Vous serez notamment chargés d'élaborer la doctrine juridique, de conseiller les services extérieurs et filiales à l'occasion de leurs opérations (contrats, prises de participation...) et de former des juristes.

10 juristes seront rattachés au Directeur Régional à **PARIS - LILLE - NANCY - LYON - MARSEILLE - BORDEAUX - NANTES**, et auront à créer un pôle juridique à vocation générale. Vous serez chargés en particulier du conseil auprès des services opérationnels, de l'information juridique et vous représenterez FRANCE TELECOM devant les juridictions.

L'importance et l'intérêt de ces missions au sein d'un grand groupe nous conduisent à vous demander de réelles qualités de rigueur, méthode et analyse, des capacités d'initiative et d'autonomie, le sens du service et le goût des contacts.
La maîtrise de l'anglais est souhaitée, une deuxième langue sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo, lettre manuscrite et prétentions) à nos consultants Laurence KOPANSKI et Véronique VERNOIS : CITCOM 12 bis rue des Pavillons 92804 PUTEAUX cedex 1 - Vous pouvez également les contacter au 49.00.89.53.



UN AVENIR D'AVANCE

CONTESSE

Nous sommes une organisation professionnelle de l'Habitat social. Nous recherchons pour renforcer notre service juridique plusieurs

Juristes

Deux fonctions principales vous seront confiées :
- **CONSEIL-INFORMATION**
  Prise en charge des demandes d'informations, de conseils, et d'études des organismes adhérents.
- **RÉFLEXION-PROPOSITION**
  Réalisation d'études, de synthèses juridiques sur les différents domaines.

Les domaines d'intervention sont les suivants :
- **GESTION PATRIMONIALE ET LOCATIVE**
  Contrats de location, baux d'habitation, baux commerciaux, contrats particuliers, copropriété.
- **ACCESSION A LA PROPRIETE**
  Promotion immobilière et contrats de construction, fiscalité.
- **URBANISME ET AMMENAGEMENT**

Vous devez être titulaire d'un D.E.A. de Droit privé et si possible du diplôme de l'ICH. Une expérience de 4 à 5 ans au sein d'un cabinet juridique, dans le domaine immobilier, est indispensable. Pour nous, votre capacité de travailler dans une équipe et le goût du service de qualité seront déterminants.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite) sous référence A/11/03, en mentionnant le domaine d'intervention choisi, à notre Conseil, Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS,
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS

FAVEREAU CONSULTANTS

Organisation et Publicité

Notre cabinet, spécialisé dans le conseil en gestion des Ressources Humaines Juridiques auprès des entreprises et des cabinets juridiques, recherche un

Consultant en Ressources Humaines Juridiques (H/F)

Nous souhaitons rencontrer un diplômé en droit connaissant l'entreprise ou le cabinet de recrutement, attiré par une fonction exigeante, autonome et passionnante.
Qualités de contact, sens commercial et dynamisme sont indispensables.

Veuillez adresser votre candidature *sous référence* LM901101 en toute confidentialité, à Intuitu Personae, Conseil en Ressources Humaines Juridiques, 19 av de Messine, 75008 Paris.

IP
INTUITU PERSONAE
GROUPE INTERNATIONAL BUSINESS LAWYERS

L'Institut National de l'Audiovisuel
recherche pour
sa Direction du Personnel et des Relations Humaines

UN JURISTE EN DROIT SOCIAL (h. ou f.)

Débutant ou 2 ans d'expérience.
Libéré des obligations militaires.

Appelé(e) à suivre l'évolution législative, réglementaire et conventionnelle du droit social afin d'en préparer l'application au sein de l'entreprise. Il participera à l'élaboration des dossiers de négociation dans l'entreprise et sera chargé d'études juridiques. Le candidat devra avoir envie d'évoluer dans la fonction personnel et posséder une rigueur, une aisance rédactionnelle et des facilités relationnelles.

Diplôme demandé : maîtrise, DESS, DEA.
Lieu de travail : BRY-SUR-MARNE (94).

Les candidatures, accompagnées d'une copie du diplôme, sont à faire parvenir à la Direction du personnel, 4, avenue de l'Europe, 94360 Bry-sur-Marne.



Notre BANQUE LUXEMBOURGEOISE, filiale d'un groupe bancaire français recherche plusieurs cadres, à potentiel élevé et fortement motivés par une expérience internationale.

OPERATEUR FINANCIER - TRESORIER

De formation supérieure, type Ecole Supérieure de Commerce et maîtrisant l'anglais notamment, vous avez au moins 4 années d'expérience. Vous souhaitez mettre à profit vos compétences, vos qualités relationnelles avec la clientèle et votre dynamisme au service d'une banque internationale en plein développement. Vous avez le goût de la créativité financière.
Vous serez chargé :
- d'imaginer et rechercher des arbitrages,
- de réaliser le montage d'opérations financières pour le compte d'entreprises françaises et européennes,
- superviser les placements de trésorerie en FRF et devises de la banque et de la clientèle.

Le lieu de travail est situé à Luxembourg.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. LM 7007 à
MEDIAPA 50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.



Sud-Ouest proximité Toulouse



LA REPRODUCTION RAPIDE EN COULEUR

Rapidocolor France S.A., Société Holding (capital 10 973 500 F), leader sur son marché, implantée en Europe et aux USA, recherche dans le cadre de son expansion un

Responsable financier

En étroite relation avec la Direction générale, il aura un rôle de conseil et assumera la gestion financière des filiales (trésorerie du groupe, bilans, reporting...) et les relations avec les banques. A 30 minimum, de formation ESC ou équivalent + DECS, il témoignera d'une solide expérience dans un environnement commercial dynamique. Ce poste évolutif s'adresse à un candidat autonome, disponible pour des déplacements à l'étranger, *maîtrisant parfaitement* l'anglais. Expérience de la consolidation et langue allemande seront des atouts.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. RP/1182 à notre Conseil.



Laure BARRIE, Cabinet ARC.
61, rue Pierre-Cazeneuve.
31200 TOULOUSE.
Tél. : 61 13 01 02 - 61 13 12 54. Fax : 61 13 14 67.
Confidentialité assurée.

COMMUNICO



Devenir Auditeur Opérationnel

Après votre formation (Bac + 5, Grande Ecole ou Université) qui a surtout développé votre capacité d'analyse et de réflexion, vous avez gardé votre bon sens et les pieds sur terre.

Votre expérience professionnelle (3 à 5 ans) vous a permis de comprendre les principaux rouages de l'entreprise, d'observer en action des méthodes ou instruments, de comparer différents types d'organisation.

Vous conduirez l'étude approfondie et objective des opérations, des modes de fonctionnement, et vous serez capable de veiller à la bonne application des procédures et façons de faire préalablement définies.

Votre esprit critique et positif vous permettra de recommander les modifications possibles, en vue d'un résultat accessible.

Plus que juge ou censeur, vous serez avant tout un pédagogue qui vise à faire progresser la fiabilité et la qualité de notre fonctionnement.

Sous l'autorité directe de notre directeur financier, à Paris, vous interviendrez dans toute notre entreprise, à forte dominante marketing-ventes. (Réf. JAO)

PHILIP MORRIS FRANCE

Vous bénéficierez des moyens et opportunités de l'un des tout premiers Groupes américains. Vous avez nécessairement une bonne pratique de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature** (CV, lettre manuscrite de motivation et rémunération actuelle) **en précisant la référence du poste à notre conseil ALTHEA, 48 rue Saint-Ferdinand, 75017 Paris, qui vous garantit une totale confidentialité et une réponse rapide

Seconder notre "Controller"

Après une grande école de gestion et un DECS, vous venez de passer 2 à 3 ans au sein d'une direction financière ou bien dans un cabinet d'audit international. Désormais, avec de bonnes bases de généraliste, vous souhaitez progresser, en entreprise, dans une direction comptable et financière.
Nous vous proposons un vrai challenge : diriger notre service comptable au moment où va être construit le système de traitement des informations comptables et, en même temps, orienter les choix de développement afin que ce système soit adapté aux besoins de gestion des cinq années à venir.
Pour réussir, vous devrez :
- maîtriser la technicité de la comptabilité générale et de la fiscalité afférente;
- savoir "aller loin dans les détails" et garder une vue synthétique et une perception claire des enjeux;
- coopérer étroitement au sein de l'équipe responsable du développement du système de traitement des informations;
- animer votre équipe de sept comptables et faciliter efficacement l'adaptation de chacun à l'évolution de son métier.

Notre "Controller" est impatient de vous voir maîtriser cette mission pour vous confier aussi d'autres de ses responsabilités (Réf. SNC).



PARIS **REMUNERATION MOTIVANTE**

AUDITEURS CONFIRMES

La holding de la CGE, groupe industriel international en forte expansion (environ 150 milliards de Frs de CA) a développé une équipe d'audit et d'évaluation performante.

Les auditeurs interviennent dans 3 domaines principaux :
1 - Audit financier (missions en France et à l'étranger)
2 - Travaux d'évaluation financière à l'occasion d'opérations structurelles (fusions, acquisitions, cessions, absorptions...)
3- Harmonisation et coordination des principes et méthodes comptables du groupe dans le cadre d'une internationalisation croissante.

Dans ce contexte, nous recherchons des auditeurs confirmés (diplômés d'une grande école de commerce, HEC, ESSEC, ESCP,...) à 2 niveaux possibles :
1 - **Après 4/5 ans d'expérience** en cabinet d'audit anglo-saxon, sur des missions principalement industrielles, il prendra la responsabilité d'équipes d'interventions,
2 - **Après plus de 2 ans d'audit externe**, il renforcera ces équipes.

Autonome et diplomate, vous apporterez votre imagination au service d'un groupe pouvant vous offrir de larges perspectives d'évolution.

Contactez Antoine MORGAUT au 49.24.90.00 ou envoyer votre dossier de candidature sous référence : AM 9325 LM.

34 rue Pasquier - 75008 PARIS
Tél : 49. 24.90.00
Fax : 47.42.99.79

ISCG CARRIERES



IMPORTANT ETABLISSEMENT PUBLIC FINANCIER

recrute un

CADRE DE GESTION

Au sein de la division chargée des relations avec la Communauté Européenne, il sera chargé des dossiers de remboursement des prêts bonifiés accordés aux agriculteurs par les banques agréées.

De formation BAC + 5, avec une première expérience qui lui aura permis de connaître le milieu bancaire, et l'informatique de Gestion.

Poste basé à Issy les Moulineaux.

Merci d'envoyer CV, photo et lettre de motivation sous *référence* GES-DJ *au* : CNASEA - Division du Personnel et des Relations Sociales - 7, rue Ernest Renan 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

Responsable Administration Commerciale



17 000 personnes dans le monde, 11 filiales françaises, 29 filiales étrangères, 10 divisions dont les activités s'exercent dans les secteurs industriels de l'aéronautique et de l'automobile. Des produits et services caractérisés par une technologie avancée.

Avec ses 2 300 personnes, la **DIVISION SYSTEMES AERONAUTIQUES** conçoit et fabrique des équipements électriques et électromécaniques pour les industries de l'aéronautique, l'espace, et l'armement. Nous vous proposons de rejoindre sa filiale SOFRANCE spécialisée dans l'étude et la fabrication des filtres et systèmes de filtration haute technologie.

Rattaché au Directeur Commercial, vous piloterez la gestion des flux de produits et le traitement des informations entre les différents services de l'entreprise (production, logistique, livraisons, commercial, informatique, comptabilité et finances). Vous participerez à l'élaboration et au suivi des plans et budgets et vous contrôlerez les dépenses de fonctionnement de la Direction Commerciale.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous justifiez d'une première expérience de l'administration commerciale. Une bonne pratique de la gestion informatisée et de l'anglais est indispensable. Vos qualités de rigueur et d'initiative associées à votre sens de la communication et du concret sont primordiales pour réussir dans cette fonction.

Ce poste est basé dans la région de Limoges.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) à Labinal, Christian Lefrançois, Gestion des Cadres, Direction des Affaires Sociales, BP 218, 78051 St.-Quentin-en-Yvelines Cedex.

MEDIA-SYSTEM

LA BANQUE : UN MÉTIER QUE VOUS AVEZ CHOISI

LE COMMERCE INTERNATIONAL : UNE SPÉCIALISATION QUE VOUS POSSÉDEZ OU QUE VOUS VISEZ

STRASBOURG. L'un des premiers groupes bancaires français poursuit le développement de son secteur d'activités "Commerce International" et recrute un

CHARGÉ DE MISSION
COMMERCE INTERNATIONAL

Vous avez entre 27 et 35 ans. De formation type Ecole Supérieure de Commerce - Maîtrise Gestion-Finances, vous maîtrisez une ou plusieurs langues étrangères.

Votre mission comportera : • la gestion d'un portefeuille d'entreprises • le soutien logistique au réseau • l'étude, la réalisation et le suivi de dossiers financiers internationaux importants (analyse des risques, engagements, opérations financières, etc).

Veuillez adresser votre candidature : courte lettre manuscrite, CV, photo, indication de la rémunération actuelle s/réf. CMB/KM et en toute confidentialité à

PRISME Ressources humaines
6, quai Finkmatt
67000 STRASBOURG

MEDIA PA

RESPONSABLE DES COMPTABILITES

Groupe de 35 sociétés coté en bourse, dans les secteurs financier, immobilier, hôtellerie, loisirs, en fort développement.

PARIS

Titulaire du DECS ou DESCF, vous disposez de 5 ans d'**expérience au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou d'un holding** gérant des sociétés de toutes formes juridiques et variées dans leurs activités.

Une expérience de consolidation de comptes serait un plus.

Désireux de vous investir dans un groupe en pleine évolution, vous prendrez en charge l'ensemble de la gestion opérationnelle, animerez une équipe de 6 personnes, et rendrez compte au Directeur Comptable du Groupe.

Adresser votre CV + lettre + photo sous réf. 44.4 à
Sources - 108 rue Saint Honoré - 75001 Paris
qui transmettra.

SOURCES



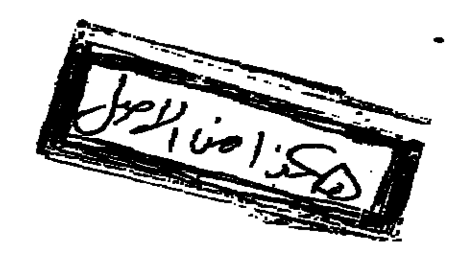
Grande entreprise nationale recrute un(e) Responsable du back office. Au sein du Département Financier de la Direction Générale, vous aurez la responsabilité du back office des opérations bancaires :
■ enregistrement des opérations réalisées sur les comptes bancaires,
■ contrôle de leur réalisation, ■ transmission des pièces justificatives au service comptable, ■ reporting.

Votre culture économique ou financière, comptable ou juridique, votre rigueur dans la gestion des dossiers et votre capacité relationnelle seront vos principaux atouts. Vous possédez une première expérience professionnelle.

Ce poste est situé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature + CV sous référence 9002 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM



Le Monde



Importante société industrielle (CA : 1100 MF) filiale commune de deux leaders mondiaux du domaine de l'électronique et des communications recherche deux

Contrôleurs de Gestion (h/f)

Paris (banlieue sud) — **Rémunération attractive**

Tous deux seront rattachés au directeur financier de la société et prendront la responsabilité :

- 1er poste : du contrôle de gestion du département Recherche et Développement (20 % du CA). (réf.6270MO).

- 2ème poste : du contrôle de gestion de la direction commerciale et de la direction industrielle. (réf.6271MO).

Ils contribueront au développement de nos outils de gestion, dans une optique de mesure et d'analyse des résultats de chaque entité. Ces deux postes impliquent de solides qualités de communication en français et en anglais, ainsi que des aptitudes au management.

Diplômés d'une ESC, d'une maîtrise de gestion, ou titulaires d'une double formation (diplôme d'ingénieur + formation à la gestion), les candidats seront âgés de 26/28 ans et possèderont une première expérience de la fonction ou de l'audit en cabinet anglo-saxon de 2 à 4 ans.

La réussite à ces postes offrira de réelles possibilités d'évolution au sein de groupes internationaux.

Contacter Paul Mercier au (1) 45.53.26.26 ou envoyer CV + photo + n° tél. + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 30 bis rue Spontini, 75116 Paris, sous référence du poste choisi.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier



Avec 9 Mds de Francs de CA, nous sommes le premier groupe Européen de services et de conseil en informatique. Au sein de la holding, nous cherchons notre

Adjoint Direction Financière

Sous l'autorité du Directeur de la Comptabilité, vous participez à l'élaboration de la consolidation de l'ensemble des sociétés figurant dans le périmètre du groupe. A cet effet, vous réalisez la mise aux normes des filiales et notamment des acquisitions récentes. Chef comptable de la holding (500 MF de CA), vous supervisez les opérations courantes et développez un outil de contrôle budgétaire.

Agé de 28/32 ans, de formation Ecole Supérieure de Commerce, titulaire du DESCF. Vous avez une expérience réussie de 3 à 5 ans en cabinet d'audit et/ou à un poste équivalent au sein d'une entreprise internationale. Vous jusitifiez d'une expérience en consolidation et pratiquez un anglais courant. Professionnel(le) d'envergure, vous bénéficiez d'une rémunération motivante ainsi que des perspectives les plus larges au sein du groupe.

Basé dans un premier temps à Lyon, vous acceptez un déménagement à Paris.

Contacter Hervé Barkatz au 78.28.16.04 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Michael Page Rhônes-Alpes, 19 rue de l'Arbre Sec 69001 LYON sous réf.HB475MO.

MP

Michael Page Rhône-Alpes
"Nos Spécialistes recrutent vos Spécialistes"

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

Leader mondial de la diffusion des émissions TV-FM par voie hertzienne, THOMSON LGT, avec un effectif de 600 personnes, réalise un CA de 600 millions de Francs dont 75 % à l'exportation dans 120 pays.

La DIRECTION FINANCIERE recherche son

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION USINE

Rattaché au Responsable du Contrôle de Gestion, vous animez une équipe de deux personnes. Garant de la fiabilité des chiffres, vous établissez les rapports mensuels sur les coûts de production, pour lesquels vous serez l'interlocuteur des opérationnels. Le développement du suivi des études techniques est également de votre ressort.

Agé d'environ 28 ans, de formation Ecole de Commerce ou équivalent, vous avez une première expérience de 3 ans en audit ou contrôle de gestion. De plus, vous maîtrisez l'outil informatique et possédez de bonnes notions d'anglais.

Poste basé à Conflans Ste Honorine.

Merci de contacter Ralph Crockett au 45.53.26.26 ou adressez CV + photo + N° de téléphone + rémunération actuelle à **Michael Page Finance** - *30 bis, rue Spontini - 75116 PARIS. Sous réf. RC 6308 MO.*

THOMSON

Filiale française (CA : 500 MF) d'un important groupe international informatique recherche son

Accounting Manager

Paris — **230 KF +**

Rattaché au Finance Manager, vous êtes responsable d'une équipe de 7 personnes en charge de la comptabilité.

Vous établissez l'ensemble des déclarations, assurez la production des états mensuels et suivez la trésorerie. La fiabilisation des informations sera de votre ressort ainsi que l'élaboration de procédures et l'amélioration des méthodes. Dans un environnement à forte autonomie le développement de bonnes relations avec l'ensemble des services est primordial.

Agé de 27/30 ans, de formation DESCF ou équivalent, vous avez une expérience d'au moins trois ans en cabinet et/ou en entreprise.

Vous maîtrisez l'outil informatique et l'anglais.

Contacter **Ralph Crockett**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.RC6042MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Lyon

FINANCIAL MANAGER HF



Filiale de distribution du premier fabricant mondial de compresseurs frigorifiques, cette société connaît une forte croissance dans un environnement international.

En relation directe avec la Direction Générale, il prend en charge l'ensemble des fonctions administrative, juridique et financière et assure le reporting auprès de COPELAND Europe dont le Siège est à Berlin. Il a la responsabilité de l'Informatique, de l'Administration des Ventes, et de la Gestion du personnel.

A 35 ans environ, de formation commerciale supérieure (DECS, ESC option Finance ou équivalent), il justifie d'une expérience similaire d'au moins cinq ans au sein d'une entreprise industrielle de culture anglo-saxonne.

Homme de méthode et de rigueur, il maîtrise l'anglais, a une bonne pratique de l'outil informatique et connaît les règles de reporting dans un contexte international.

Les conditions offertes et l'évolution programmée au sein d'une Direction jeune et motivée sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 81/3926 A à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03

EGOR
PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Lease Plan

La filiale française du ***leader européen de la Gestion de Parcs Automobiles***, (130 personnes - croissance continue de 30 % par an - C.A. 1989 : 325 MF) offre une réelle opportunité de carrière à un

DIRECTEUR FINANCIER

Membre du Comité de Direction, vous participerez aux choix stratégiques de l'Entreprise. Assisté par une Equipe performante en Contrôle de Gestion, Comptabilité et Informatique, vous coordonnerez l'ensemble des activités liées à la fonction : Contrôle Budgétaire, établissement du Bilan, Reporting, Comptabilité et Trésorerie.

Agé de 35/40 ans, **de formation Financière Supérieure**, vous apporterez votre expérience réussie de la Gestion Economique d'une Entreprise et de l'Encadrement. Votre connaissance de la **langue anglaise** vous permet d'assurer l'interface avec la Maison Mère hollandaise (Reporting anglo-saxon).

Rémunération motivante (liée au professionnalisme du Candidat) et voiture de fonction.
Lieu de travail : GARCHES (92380).

Si vous êtes intéressé par ce Poste, merci d'adresser votre CV + lettre manuscrite + photo à Guy AMIRA, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.



14, rue de la Source
75016 PARIS

CREDIT-MAN — CREDIT-MANAGER

Jeunes diplômés ou 1ère expérience

Nous sommes un important groupe privé à forte notoriété. Notre croissance nous amène à développer nos différentes équipes de spécialistes.

Intégrez l'une d'elles après une formation à nos méthodes.

-Credit-Man : vous êtes en contact permanent avec les milieux d'affaires locaux. Après une collecte d'informations financières, vous évaluez et analysez les risques commerciaux.

-Credit-Manager : vous synthétisez les *informations économiques d'un secteur* d'activité spécifique. Après une analyse approfondie des dossiers, vous prenez et assumez des décisions de crédit.

Soit, vous avez valorisé un diplôme d'école de commerce ou un DESS banque et *finance*, par une première expérience de 2 à 4 ans en milieu financier.

Soit, jeunes diplômés, vous êtes attirés par les matières financières.

Voici l'opportunité de développer votre personnalité d'homme d'analyse, de dialogue et de décision.

Dominique CLEVENOT vous remercie de lui faire parvenir lettre, CV et photo, sous réf. 3702A/LM
BOSSARD CARRIERES
4, rue Quentin Bauchart
75008 PARIS

BOSSARD *Carrières*

---

contrôleur de gestion

DANS UN CONTEXTE IMMOBILIER ET INTERNATIONAL

Notre groupe de sociétés offre aux investisseurs une gamme étendue de services dans le domaine de l'immobilier d'entreprise. Avec l'appui de notre actionnaire bancaire, nous intensifions notre développement et nous créons, à Paris, le poste de contrôleur de gestion. Rattaché au président, vous élaborez et mettez en place les procédures et les tableaux de bord, assurez le montage et le suivi des budgets des différentes sociétés, veillez à l'harmonisation des systèmes comptables et analysez les écarts. Etudes financières et missions d'audit font aussi partie de vos activités. Vous exercez celles-ci en relation avec nos dirigeants, actionnaires et principaux clients français et étrangers, ce qui nécessite quelques courts déplacements en province et à Londres.

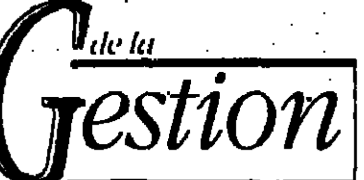
Vous êtes âgé de 28 ans minimum et, de préférence, titulaire d'un diplôme d'une grande école de commerce ou du DECS (DECF). Vous bénéficiez aussi d'au moins trois ans d'expérience du contrôle de gestion ou, éventuellement, de l'audit acquis, si possible, dans le milieu de l'immobilier ou de l'ingénierie. Vous parlez l'anglais.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence, M/4300, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION
66, rue de Ponthieu – 75008 PARIS.







GEC ALSTHOM **LYON**

DIVISION TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ENERGIE
– C.A. 7 milliards –

AUDIT INTERNE

MISSIONS INTERNATIONALES

Nous recherchons pour ce poste un jeune Audit de formation Ecole Supérieure de Commerce ayant obligatoirement une première expérience soit en Cabinet soit en Entreprise (industrielle de préférence).
Il parle Anglais, l'Allemand est souhaité.
Auprès du Directeur du Contrôle de Gestion de la Division (C.A. 7 milliards) il analyse les procédures et les comptes de départements ou filiales tant à l'Etranger qu'en France.
De très intéressantes possibilités d'évolution sont ouvertes dans la Division ainsi que dans le Groupe.

Merci d'adresser C.V. détaillé sous référence 5960-M
à Mamrégies, 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

Côte d'Ivoire : Responsable administratif et financier

Abidjan

Cette importante société (900 personnes) est spécialisée dans la conduite de projets industriels en maintenance et travaux neufs, principalement dans les domaines de la métallurgie, chaudronnerie, tuyauterie, mécanique. Elle recherche pour une de ses filiales implantées en Afrique, un cadre à fort potentiel capable de prendre en charge l'ensemble des fonctions : administrative, financière, fiscale et juridique. Il sera plus particulièrement responsable du contrôle de gestion, de la bonne tenue du reporting à la maison-mère et du suivi des prix de revient. Ce poste évolutif s'adresse à un candidat possédant une expérience similaire de la fonction, de préférence en expatriation. La connaissance du secteur d'activité sera appréciée. Au salaire de base France viendront s'ajouter des indemnités et des conditions d'expatriation intéressantes. Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite + C.V. + prétentions) sous réf. FR/04, à Françoise Meyer - 25, rue Falque - 13006 Marseille - Tél. : 91.37.77.77

Meyer & partenaires

ETABLISSEMENT FINANCIER DE 1er PLAN
POUR SON DÉPARTEMENT PRIMAIRE ACTIONS.

Pour faire face au développement de notre activité, vous rejoignez notre équipe jeune et performante, en charge des émissions en actions (tant sur les marchés domestiques qu'euro)

Ingénieur financier junior

- Vous participez aux études techniques des produits émis, à l'analyse du risque de garantie.
- A la conception et au montage de nouveaux produits à développer (dérivés...).
- A la présentation aux émetteurs des diverses solutions proposées.

Vous avez une formation scientifique (BAC + 5) et une première expérience de l'ingénierie ou Trading sur produits dérivés.

Chargé d'affaires

- En toute autonomie, vous mettez en place la fonction suivi commercial afin de développer notre volant d'affaires auprès d'un portefeuille d'émetteurs à "dynamiser".
- Vous prospectez, étudiez les besoins en fonds propres et préconisez des solutions de qualité avec l'appui de l'équipe ingénierie.

Vous êtes relationnel avant tout. Votre formation de gestion (BAC + 5) et votre expérience commerciale ou financière vous permettent d'entretenir des contacts de haut niveau.

Merci d'adresser lettre, CV, photo sous réf 7010 en précisant le poste choisi à
MEDIAPA - 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX qui transmettra.

- comptables
- conseillers en investissement et gestionnaires de Portefeuille
- dealers seniors et juniors
- directeurs de Fond et admistrateurs de Fond
- informaticiens – analystes
- programmeurs
- managers en informatique pour l'industrie financiere et bancaire saiaires eleves
- aides – comptable
- employés back front office
- directions bancaires pour banques internationales

JERSEY · UK · PARIS · BRUSSELS




ROWLANDS INTERNATIONAL CONSEILLERS EN RECRUTEMENT RECHERCHENT ACTIVEMENT DU PERSONNEL BILINGUE EXPERIMENTÉ DANS LE SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER.
Toutes ces offres sont à pourvoir en France.
ADRESSER VOTRE C.V. À STEPHAN FELTON - ROWLANDS 1 PASSAGE DE LA MAIN D'OR 75011 PARIS - TEL : 43.40.48 67
LUXEMBOURG & EUROPEAN ASSOCIATES



DIRECTEUR D'AGENCE

Banque

Auvergne - Associée à un grand groupe français, cette banque de dépôts régionale bénéficie d'une forte notoriété sur le Puy-de-Dôme. En constants progrès, grâce notamment à la souplesse de ses structures et à la qualité de ses prestations, elle recherche un cadre bancaire confirmé dont la fonction sera d'animer une équipe de 10 collaborateurs, dont 2 cadres, et de dynamiser le développement commercial de l'agence auprès d'entreprises et de particuliers. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, si possible de formation supérieure (droit, gestion, ESC) disposant d'une expérience acquise au sein d'une banque ou dans un organisme financier. La préférence sera donnée à un candidat à fort potentiel commercial. Le poste est situé dans une agréable ville universitaire. Motivante pour un candidat de valeur, la rémunération sera fonction de l'expérience. Ecrire à Laurent PY en précisant la référence A/3252M - **PA Consulting Group - 78, bd du 11 Novembre - 69626 VILLEURBANNE Cedex - Tél. 78.93.90.63.** (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

METHODES ET PROCEDURES GROUPE

Responsable du Département, vous aurez pour mission principale de développer et d'harmoniser les méthodes et procédures comptables du Groupe. Ceci implique des travaux d'analyse, de conception, de mise en oeuvre et d'organisation, ainsi que des relations étroites avec les services comptables et financiers du siège et des filiales.

Ecole Supérieure de Commerce + Expertise Comptable, votre professionnalisme repose, si possible, sur une double expérience acquise en cabinet et en entreprise. Une bonne connaissance des principes comptables anglo-saxons et des techniques de consolidation vous permettra de vous imposer dans cette fonction.

Pour nous accompagner dans notre développement, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo *et prétentions) sous réf. 274* à C.K. 23bis, rue Pierre Guérin - 75016 PARIS.

Chantal Kenvyn



L'INSTINCT DU FUTUR

Leader européen de l'aménagement des espaces de bureaux
6600 salariés ; 3,5 milliards F.F. de chiffre d'affaires), les valeurs qui nous rassemblent sont la recherche de l'excellence, la volonté de leadership, le culte du client, l'internationalisation et la reconnaissance du caractère central du fait humain ;

Steelcase Strafor recherche son

Responsable reporting

Au sein d'une équipe chargée des systèmes d'informations financières, le candidat est responsable de l'élaboration des tableaux de bord mensuels, à partir des informations communiquées par les diverses divisions ou filiales françaises ou étrangères. Il assure la consolidation mensuelle des données comptables et réalise les analyses financières destinées aux opérationnels et à la direction du groupe.
De nationalité européenne, âgé d'au moins 25 ans, diplomé d'Ecole Supérieure de Commerce + DECS (ou équivalent), vous possédez une première expérience de la consolidation d'informations financières et avez déjà si possible animé une équipe, en cabinet d'audit ou en entreprise ; vous maîtrisez impérativement la pratique de l'anglais et si possible celle d'une seconde langue européenne.
Basé à Strasbourg, au sein d'une fonction très internationale, vous bénéficierez des méthodes et de l'ambiance d'un groupe en forte expansion qui saura vous ménager d'intéressantes perspectives de carrière.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous la référence M 30/1329 AH à :
EGOR REGION EST, 18 rue Auguste Lamey, 67082 Strasbourg Cedex.

Steelcase Strafor
MIEUX QU'UN PARTENAIRE

L'Audit Interne dans ce qu'il a de plus opérationnel...

SOLVAY, groupe chimique d'implantation mondiale (CA 42 milliards, 45 000 personnes) connait sur l'ensemble de ses marchés une expansion régulière. La fonction qui vous est proposée se distingue d'abord par sa mobilité, exigeant de régulières interventions dans nos usines et filiales. Implicitement, elle devient riche par les problèmes à traiter, ne se limitant bien sûr pas à son aspect comptable.
Pour y être rapidement opérationnel, il faudrait 2/4 ans d'expérience de l'audit en entreprise et/ou cabinet, précédée d'une formation d'excellent niveau (Grande Ecole de Commerce ou de Gestion). Côté personnalité, on apprécie votre esprit de synthèse, votre diplomatie, votre disponibilité. Le poste, évolutif, est à pourvoir au sein de la Direction Financière à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf. AI/M à la



Direction du Personnel
SOLVAY 12 cours Albert 1er
75008 PARIS

DESSEIN

Le Monde de la Gestion



MARCHÉS FINANCIERS

TRANSPORTS

A cause de nombreuses difficultés imprévues

L'ouverture de l'aéroport japonais du Kansai sera retardée d'au moins un an

L'ouverture du nouvel aéroport international du Kansai, construit sur une île artificielle dans la baie d'Osaka, sera probablement retardée. Prévue pour 1993, elle pourrait être reportée à mars 1995, selon certains journaux japonais. Pour les experts, un délai d'un an au moins est désormais certain. La durée du retard devrait être officiellement annoncée en décembre. Déjà, on confirme, au siège de la société Aéroport International du Kansai, que la construction se heurte à des difficultés imprévues.

TOKYO

de notre correspondant

La construction du nouvel aéroport rencontre des difficultés de *deux ordres*. Tout d'abord, l'île artificielle d'une superficie de 511 hectares s'enfonce plus rapidement qu'on ne le pensait, et il faudra *rajouter 22 millions* de mètres cubes de terre aux 166 millions de *tonnes initialement prévus*. Au rythme actuel, le terrain pourrait *s'enfoncer de 8,5 mètres* avant l'ouverture de l'aéroport au lieu *des 7 mètres prévus. Afin de tenir* les délais, les travaux se poursuivent de nuit. *Une sous-estimation* du tassement des ramblais à grande profondeur serait à l'origine de cet affaissement.

L'aérogare, dont la *conception* revient à Aéroport de Paris et à l'architecte Renzo Piano *pour le* dessin du terminal, est l'un des *plus futuristes du monde*. La construction du terminal est cependant *également en retard* à la suite des demandes du ministère des *finances de réduire sa dimension* et d'une série d'atermoiements qui ont souvent fait passer la cohérence technique après d'autres considérations.

Un second problème est posé par *l'appel d'offres pour le système de* transports des passagers à l'intérieur de l'aérogare. C'est Niigata Engineering Co. et Sumitomo Corp. qui ont remporté ce marché, soulevant les protestations des constructeurs américains. L'affaire est devenu un problème politique si épineux entre le Japon et les Etats-Unis que le contrat entre les vainqueurs de l'appel d'offres et Aéroport du Kansai n'a pas encore été signé. Le choix du système de distribution des bagages a pour sa part été différé *sine die*.

Par sa situation au milieu de la baie, l'aéroport du Kansai devrait fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre et décongestionner le trafic aérien de l'aéroport de Tokyo, qui est saturé (360 atterrissages et décollages par jour). Il est conçu pour accueillir 30 millions de passagers empruntant 450 vols quotidiens.

Ph. P.

EN BREF

□ **Automobile : Fiat propose une collaboration aux deux constructeurs** *polonais*. – *Le groupe italien* Fiat a proposé aux deux firmes automobiles *polonaises FSM et FSO une collaboration* comportant notamment une *prise de participation. La proposition* italienne a été présentée au gouvernement polonais *et aux deux sociétés* concernées par une délégation de Fiat qui s'est rendue à *Varsovie* mardi 6 novembre. – *(AFP.)*

□ **General Motors met un pied en Tchécoslovaquie.** – Le constructeur automobile General Motors a conclu *un pré-accord de fabrication de* transmissions et d'assemblage de véhicules en *Tchécoslovaquie, avec la firme* publique Bratislavske Automobilove Zavody, *selon un communiqué publié* jeudi 8 novembre par la firme américaine. *GM* envisage de produire dans cette unité des transmissions pour son véhicule Opel, monté en Europe, et d'y assembler un petit nombre d'Opel (environ 15 000 par an) pour le marché tchécoslovaque. Les modalités plus précises de cette coopération doivent être définies d'ici au 15 décembre, date butoir que se sont fixée les deux constructeurs pour signer le document final. GM s'est déjà implantée en Hongrie, en Allemagne de l'Est et en Union soviétique.

□ **Qantas va supprimer 500 emplois.** – Qantas, la compagnie aérienne nationale australienne, va supprimer 500 emplois (sur 17 000) d'ici à février 1991, réduire de 14 % les heures de vol (notamment par fermeture des escales d'Amsterdam, Athènes, Bombay et Bahrein) et vendre 5 Boeing-747 supplémentaires (en plus des 4 prévus) dans les dix-huit *mois qui viennent*. Qantas, qui a réalisé un léger bénéfice au cours du dernier *exercice (achevé fin juin)*, a l'intention – à plus long terme – de *dépenser 10 milliards de dollars* australiens dans la décennie 90 pour *porter sa flotte à 80 appareils, c'est-à-dire* la doubler par rapport à la situation actuelle. *Le gouvernement australien* vient de confirmer son intention de céder *49 % du capital de la compagnie*.

□ **Omnium Communication et le marché européen.** – L'agence de communication financière Omnium Communication annonce qu'elle vient de conclure un accord avec une société *britannique, Brunswick, et une société* italienne, Italia, pour la création à *Londres et à Milan de deux filiales* communes dans lesquelles elle aura *une participation majoritaire*. Omnium Communication, leader en *France sur ce marché très spécialisé* (achats d'espaces publicitaires, rédaction de documents financiers, relations publiques, lobbying...), est déjà installée à New-York et prévoit, d'ici à l'été prochain, d'implanter des filiales à Zurich et Genève, Bruxelles, Amsterdam et Madrid. Son président, M. René Collet, explique qu'il veut ainsi répondre aux nouveaux besoins des sociétés européennes, qui souhaitent mieux préparer leurs interventions sur les places internationales, et des sociétés américaines, qui ont tendance à considérer l'Europe comme un marché global dans lequel elles ont du mal à discerner les particularités nationales.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 29 décembre 1989

	2 nov.	9 nov.
Valeurs franç. à rev. variable	77,5	76,1
Valeurs industrielles	79	76,7
Valeurs étrangères	77,4	76,4
Pétroles-Energie	117,8	118,1
Chimie	79,8	79,2
Métallurgie, mécanique	59,4	57,4
Electricité, électronique	85,7	81,8
Bâtiment et matériaux	65,1	68,8
Ind. de consom. non alim.	67,2	66,8
Agroalimentaire	80,1	77,7
Distribution	76,1	74,3
Transports, loisirs, services	92,2	88,5
Assurances	73,2	70,7
Crédit banque	71,8	69,2
Sicomi	78,8	80,7
Immobilier et foncier	83,2	82,5
Investissement et portefeuille	65,3	63,6
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	96,3	96,1
Emprunts d'Etat	96,9	96,5
Emprunts garantis et assimilés	96	96
Sociétés	95,5	96
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 580,3	3 488,1
Valeurs étrangères	3 628,8	3 574
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	513,8	497,9
Valeurs étrangères	483,7	477,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	111,2	111
Emprunt d'Etat	92,1	91,7
Emprunts garantis et assimilés	110,6	110,6
Sociétés	110,1	110,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	430,4	419,8
Produits de base	381,7	356
Construction	410,6	396,1
Biens d'équipement	254,9	245,5
Biens de consom. durables	337,5	330,3
Biens de consom. non durables	525,8	522,7
Biens de consom. alim.	675,5	655,9
Services	472,2	458
Sociétés financières	449,8	441,6
Sociétés de la zone française exploitant principalement à l'étranger	385,2	390,3
Valeurs industrielles	405,5	395,7

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	289,2	285

TOKYO, 12 novembre

Clos

Tous les marchés financiers, boursiers et commerciaux japonais ont chômé lundi 12 novembre pour l'intronisation de l'empereur Akihito.

Une Bourse à Varsovie avant l'été 1991 ?

Le vice-ministre polonais des privatisations, M. Wojciech Goralcyk, a confirmé la semaine passée la création d'une Bourse des valeurs à Varsovie et a souhaité *qu'elle soit en place en mai ou juin* 1991. Selon les spécialistes, il reste encore beaucoup de choses à régler. A cette date, le marché mis en place avec l'assistance *technique de la Bourse de Lyon* (France) n'en sera qu'à ses pre*miers balbutiements.*

Le vice-ministre polonais était à *Paris pour participer à un séminaire* sur la coopération franco-polonaise, organisé au Centre français du commerce extérieur avec le soutien des ministères de l'industrie, de l'économie *et du commerce* extérieur. Près de 270 dirigeants *d'entreprises assistaient à cette* manifestation (la quatrième de ce type consacrée à la Pologne), axée sur les privatisations et sur les possibilités d'investissement en *Pologne, sous forme notamment* de joint-ventures.

PARIS, 12 novembre ↑

Raffermissement

Pour la deuxième fois de suite, la Bourse de Paris a tenté lundi de se redresser. Elle a été plus heureuse dans se nouvelle démarche qu'à la veille du week-end. Amorcé dès *l'ouverture, le mouvement de* reprise s'est lentement et, semble-t-il, sûrement développé. A telle enseigne qu'en fin de matinée la progression des cours dépassait 1 %. Peut-être surpris par son audace, le marché ralentissait toutefois l'allure et, en début d'après-midi, l'indice CAC 40 n'enregistrait *plus qu'une avance de 0,77 %.*

Pas si mal quand même. Après *cinq séances consécutives de* baisse, puis une tentative de reprise *virtuellement ratée, le facteur* technique a, selon les professionnels, commencé à produire ses effets. La Bourse n'avait-elle pas baissé d'environ 5 % depuis le 2 novembre dernier pour se retrouver à près de 22 % au-dessous de son niveau de fin 89 ?

Des investisseurs ont, semble-t-il, trouvé opportun de reprendre quelques positions. Sans parler de véritable détente, la situation paraît moins explosive dans le golfe Persique avec la multiplication des *appels à la négociation pour résoudre* la crise. Apparemment, les Etats-Unis, après avoir tapé du poing sur la table, pencheraient plutôt pour la solution de l'asphyxie économique de Bagdad. En liaison, les prix du pétrole, remontés en *flèche à la fin de la semaine passée*, redescendent. Les autres places financières ont plutôt meilleure mine. En particulier, Wall Street avait retrouvé vendredi un peu du dynamisme qui lui avait cruellement fait défaut. Cependant, dans l'immé*diat, nul ne se hâte vraiment.* « Rien ne nous prouve que dans vingt-quatre heures, la situation ne se sera pas de nouveau détériorée », assurait un gérant de portefeuilles déam*bulant sous les colonnes. Une* chose est au moins certaine : la *communauté boursière paraissait* nettement moins frileuse en ce début de semaine. Serait-ce un signe ?

Drexel risque de payer jusqu'à 10 milliards de dollars de dommages et intérêts

Les autorités fédérales char*gées de la réglementation ban*caire et des caisses d'épargne s'apprêtent à demander jusqu'à dix milliards de dollars (50 milliards de francs) de pénalité à Drexel Burnham Lambert, la firme new-yorkaise d'investissement en *faillite, pour transactions fraudu*leuses sur des obligations risquées (junk bonds) impliquant plusieurs établissements. Le Federal Deposit Insurance Corp (FDIC) et *le Resolution Trust Corp (RTC),* chargés respectivement de la réglementation des banques et des caisses d'épargne, ont jusqu'au 15 novembre pour intenter une action en justice à l'encontre de Drexel Burnham actuellement *sous la protection de la loi sur les* faillites (article 11).

Selon des personnes proches de ces deux agences fédérales et ayant requis l'anonymat, la FDIC et le RTC demanderont de cinq à dix milliards de dollars de compensation pour des pertes subies par plusieurs caisses d'épargne *importantes dues à des investis*sements dans des obligations risquées dites « junk bonds » vendues par Drexel. Les dommages et intérêts demandés devraient au total représenter un montant triple des pertes estimées sur des tran*sactions effectuées en violation* de la loi antitrust.

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Majorette : baisse de 34 % du bénéfice.** – Le groupe Majorette (voitures miniatures) a enregistré une baisse de 34 % de son *bénéfice* semestriel (part du groupe), dont le *montant revient* à 12,9 *millions* de francs (contre 19,6 millions au 30 juin 1989). De ce fait, il prévoit des résultats moins brillants pour 1990 que l'an dernier. En 1989, Majorette avait plus que *triplé* son bénéfice. Cette année, le groupe qui *revendique* la *place de leader mon*dial de la voiture miniature, a souffert d'une chute de ses ventes aux Etats-Unis, qui s'est amplifiée avec la crise du Golfe. Le chiffre d'affaires 1990 devrait être légèrement inférieur à celui de 1989. Pour le pre*mier semestre, il s'est établi pour le* groupe à 328 millions de francs contre 302,9 millions au 30 juin 1989.

□ **BASF réorganise ses activités dans les supports magnétiques.** – En liaison avec la reprise, à compter du *1er janvier 1991*, des activités exercées par Agfa Gevaert dans les *bandes magnétiques, le groupe alle*mand BASF a décidé de réorganiser complètement ses propres activités dans cette branche. Jusqu'ici noyées dans la division « produits de consommation », celles-ci seront regroupées dans une nouvelle division appelée *BASF Magnetics* GmbH, que les filiales françaises *SUMA et Pyral rejoindront* également. Pour 1991, la direction de BASF estime que cette nouvelle division devrait réaliser un chiffre d'affaires consolidé supérieur pour la première fois à 2 milliards de DM (6,8 milliards de F.), qui la placera *parmi les trois premiers fabricants* mondiaux de bandes magnétiques.

□ ***Canadien Pacifique* : chute de 65 % du bénéfice.** – Le conglomérat canadien annonce une chute de 65 % de son bénéfice net tombé à 74 millions de dollars canadiens pour le troisième trimestre. Les principaux secteurs d'activité (transports, *télécommunications, immobilier,* hôtellerie et produits forestiers) ont affiché une baisse de leur bénéfice net, dû en bonne partie au ralentissement économique en Amérique du Nord. *Seule exception, celui de* l'énergie qui a progressé de 55 % en liaison avec la crise du Golfe et de la hausse des prix du brut. Le chiffre d'affaires pour les neuf premiers *mois enregistre une baisse de 1 %*, à 7,866 milliards de dollars. Le bénéfice net des trois premiers trimestres s'élève à 252 millions de dollars contre 555 millions de dollars, soit une chute de 55 %.

PARIS :

Second marché *(sélection)*

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés	391	390	IDIA	310	318
Asystel	105	....	Idianova	118	122
B.A.C.	173	....	I.M.S.	935	910
B.I.C.M.	849	840	IN2	335	335
Boiron (Ly)	408	405 40	I.P.B.M.	118	117
Boisset (Lyon)	203	....	Loca Investis.	289	291
Câbles de Lyon	2950	2960	Locamic	80	80
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	909	938	Marie Comm.	124 20	121 10
Calberson	320	....	Molex	180	....
Cardif	438	430	Olivetti Logabax	590	599
C.E.G.E.P.	185	185	Presbourg	87 30	89 90
C.F.P.I.	280	268	Publ. Filipacchi	314	284
Ciments d'Origny	438	421	Razel	680	680
C.N.I.M.	853	819	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	318	318
Codetour	281	....	St-H. Matignon	190	190
Conareg	280	280	Select Invest (Ly)	93	89 30 o
Conforama	791	791	Serbo	419	420
Creeks	283 20	....	S.M.T. Goupil	175	175
Dauphin	410 10	405	Sopra	185	180 10
Delmas	600	600	Supra	114	114
Demachy Worms Cie	541	540	Thermador H. (Ly)	240	235
Desquenne et Giral	239	232	Unilog	182 50	187 30
Devanlay	795	793	Union Fin. de Fr.	329 10	340
Deville	417	....	Viel et Cie	110	....
Dolisos	187	186	Y. St-Laurent Groupe	902	900
Editions Belfond	231	....			
Europ. Propulsion	385	386			
Finacor	130	....			
Frankoparis	163 60	160			
GFF (group.fon.f.)	364 90	354			
Grand Livre	396	390			
Gravograph	180	185			
Guintoli	850	835			
I.C.C.	234 60	230			

Marché des options négociables le 9 nov. 1990

Nombre de contrats : –

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	400	12	–	–	–
CGE	560	18	–	25	–
Elf-Aquitaine	680	7	22	60	–
Eurotunnel SA-PLC	40	3,75	6	2,85	4
Euro Disneyland SC	100	2,50	–	–	–
Havas	520	–	39	–	–
Lafarge-Coppée	340	11	–	–	–
Michelin	60	–	10	3,10	–
Midi	800	–	–	11	–
Paribas	440	–	–	10	–
Pernod-Ricard	880	–	–	–	40
Peugeot SA	560	8	25	72	–
Rhône-Poulenc CI	–	–	–	–	–
Saint-Gobain	380	15,50	–	–	–
Source Perrier	1 200	52,50	–	54	–
Société générale	–	–	–	–	–
Suez Financière	300	9,10	18	19,50	–
Thomson-CSF	110	1,50	4,20		

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 nov. 1990

Nombre de contrats : 36 985

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	97,82	97,74	97,64
Précédent	97,30	97,80	97,68

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
98	0,52	1,34	0,69	1,65

INDICES

CHANGES

Dollar : 4,9750 F ↓

Le dollar s'est de nouveau affaibli lundi selon un scénario bien rôdé : achats de précaution le vendredi, reventes en début de semaine. Ainsi, à Paris, sur un marché très calme – Tokyo est fermé à cause des cérémonies d'intronisation de l'empereur, – la devise américaine est tombée à 4,9740 F en milieu de matinée, après avoir ouvert à 4,98 contre 5,0105 vendredi.

FRANCFORT	9 nov.	12 nov.
Dollar (en DM)	1,4793	1,4911
TOKYO	9 nov.	12 nov.
Dollar (en yens)	138,95	Fermé

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (12 novembre) ... 9 15/16 - 10 1/16 %
New-York (9 novembre) ... 7 7/16 - 7 5/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	8 nov.	9 nov.
Valeurs françaises	72,30	73,60
Valeurs étrangères	76,10	76,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	417,99	419,80
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 569,86	1 572,83

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	8 nov.	9 nov.
Industrielles	2 443,81	2 488,61

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	8 nov.	9 nov.
Industrielles	1 574,90	1 582,60
Mines d'or	166,10	166
Fonds d'Etat	80,13	80,24

TOKYO

	9 nov.	12 nov.
Nikkei Dow Jones	22 931,80	Clos
Indice général	1 707,40	Clos

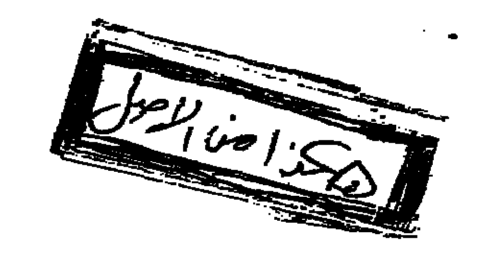
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	4,9810	4,9830	+ 75	+ 85	+ 145	+ 165	+ 490	+ 550
$ can.	4,2755	4,2809	– 97	– 70	– 175	– 137	– 372	– 295
Yen (100)	3,8733	3,8778	+ 49	+ 69	+ 95	+ 122	+ 284	+ 355
DM	3,3576	3,3605	+ 30	+ 48	+ 50	+ 75	+ 148	+ 211
Florin	2,9746	2,9776	+ 31	+ 42	+ 53	+ 75	+ 146	+ 200
FB (100)	16,2938	16,3110	+ 85	+ 209	+ 207	+ 380	+ 613	+ 1021
FS	3,9928	3,9976	+ 51	+ 68	+ 91	+ 120	+ 306	+ 380
L (1 000)	4,4593	4,4651	– 72	– 12	– 119	– 52	– 295	– 145
£	9,8801	9,8090	– 356	– 307	– 644	– 575	– 1410	– 1255

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 7/8	8	8 1/16	8 3/16	7 15/16	8 1/16
Yen	7 11/16	7 15/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 3/8	8 1/2
DM	7 15/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 3/16	8 7/8	9
Florin	8 1/4	8 1/2	8 3/8	8 1/2	8 9/16	8 11/16	8 3/4	8 7/8
F.B. (100)	8 3/8	8 5/8	8 13/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8	9 1/4	9 1/2
F.S.	7 5/8	7 7/8	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 7/16	8 9/16
L (1 000)	11 1/2	12 1/2	10 7/8	11 3/8	10 7/8	11 3/8	11	11 1/2
£	14 5/16	14 9/16	14 1/8	14 1/4	13 15/16	14 1/16	13 1/8	13 1/4
Franç.	9 13/16	10 1/16	9 3/4	9 7/8	9 15/16	10 1/16	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 12 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 50

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3755	C.N.E 3%	3820	3820	3820	....
950	B.N.P. T.P.	940	940	940	....
984	Cr.Lyon. T.P.	970	970	970	....
1452	Renault T.P.	1240	1240	1240	....
1490	Rhone Poul. T.P.	1500	1485	1485	-1 00
1101	Saint Gobain T.P.	1108	1100	1100	-0 72
950	Thomson T.P.	880	900	881	+0 11
760	ACCOR	718	716	720	+0 28
675	Air Liquide	664	657	661	-0 45
1600 o	Als.Superm.	1565	1565	1565	....
345	A.L.S.P.I.	332	342	347	+4 52
1820	Arjom. Prioux	1650	1630	1632	-1 09
845	AGF Sté Centrale	795	780	792	-0 38
830	Aux. Entrepr.	1069	1056	1020	-4 58
260	Avenir H. Média	245	244	244	-0 41
210	Axa Midi Ass.	207 80	210	211 90	+1 97
230	Bafip	224 90	211	211	-6 18
164	Bail-Equipem.	141 90	145	142	+2 53
770	Bail Investiss.	818	820	834	+1 96
440	Bancaire	412 60	415	425	+3 01
600	Bazar H.-V.	625	625	625	....
735	Beghin-Say	682	683	682	....
1120	Berger (M)	1206	1206	1230	+1 99
510	Bic	492 50	494	481	-2 34
850	B.I.P.	820	....	....	....
350	BIS	284 50	283 90	276	-2 99
255	B.N.P. (CI)	220	220	223 50	+1 59
790	Bollore Tech.	822	830	820	-0 24
2300	Bongrain	2410	2380	2379	-1 29
655	Bon-Marché	649	645	652	+0 46
440	Bouygues	374	375	379	+1 34
103	BP France	89	86	85 60	-3 82
760	B.S.N.	726	727	734	+1 10
940	Canal Plus	892	900	893	+0 11
370	Cap Gem.S.	355 90	355	358 80	+0 82
3540	Carrefour	3372	3370	3401	+0 86
130	Casino	131 60	128 80	130 30	-0 99
100	Casino ADP	97 10	96 50	96 50	-0 62
920	Castorama D.L.	895	890	887	-0 89
151	C.C.F.	141 20	142	143 60	+1 63
60	CCMC Ly.	59	56 40	56 40	-4 41
340	C.D.M.E.	315	305 10	300	-4 76
485	C.E.G.I.D.	440	445	445	+1 14
230	Centrest (Ny)	230	225	230	....
525	C.E.P. Comm.	490	491	490	....
151	Cerus	129 20	128 50	125 30	-3 02
425	Cetelem	422	416	416	-1 42
390	C.F.A.O.	396 50	394	396	-0 13
395	CF Int.	383 50	376	380	-0 91
570	C.G.E.	548	549	551	+0 55
330	CGI Info.	322	320	318	-1 24
880	C.G.I.P.	816	815	815	-0 12
500	CSP	521	520	517	-0 77
785	Chargeurs S.A.	764	770	772	+1 05
620	C.I.C.A. (M)	515	516	516	+0 19
1050	Ciments franç.	982	978	966	-1 63
415	Club Méditer.	419	416	417 50	-0 36
118	CMB Packa.	105	104 90	104 50	-0 48
90	Codemi	96	95 90	95 90	-0 10
440	Colas	408	402	400 10	-1 94
260	Cpt. Entrep.	255 10	256	256	+0 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1130	Compt Mod.	1115	1102	1130	+1 35
144	Concept S.A.	99 40	98	98	-1 41
305	CPR (Paris Rée.)	291	285 20	287 80	-1 10
880	Créd. Foncier	860	870	865	+0 58
695	Cr Lyon.(CI)	539	539	530	-1 67
920	Credit Nat.	861	860	868	+0 81
205	CSEE	191	190	190 30	-0 37
2180	Dassault	1939	1960	1952	+0 67
440	Dassault Aviation	440	440	440	....
172	Dassault Electr.	177	180	182	+2 82
1290	De Dietrich	1345	1315	1300	-3 35
198	Dév.P.d.C.(Li)	201	199	199	-1 00
285	Dév.R.Sud-Est	280	278	275	-1 79
360	D.M.C.	365	360	360 10	-1 34
3590	Docks France	3532	3530	3530	-0 06
2300	Eaux (Gle)	2170	2170	2185	+0 69
315	Ecco	296 90	297	297 40	+0 17
840	Elf Aquitaine	617	616	621	+0 65
470	- (Certific.)	464	457	457	-1 51
950	Epeda B.-F.	936	925	912	-2 46
275	Essilor	278	278	277 50	-0 18
170	Essil.Int.(DP)	148 50	148 20	151	+1 68
870	Esso	655	655	655	....
1350	Eurafrance	1300	1290	1281	-1 46
1630	Eurocom	701	703	701	....
90	Eurodisneyland	93	93 30	93 60	+0 65
3100	Euromarché	3167	3149	3080	-2 75
1080	Europe 1	1049	1050	1040	-0 86
44	Eurotunnel	40 05	36	35 65	....
1380	Exor	1302	1309	1231	-5 46
1270	Facom	1360	1346	1358	-0 15
128	Finextel	142	140	141 90	-0 07
230	Fives Lille	218	215 50	215	-1 38
1760	Fromager. Bel	1615	1680	1626	+0 68
1830	Gal.Lafayette	1778	1800	1800	+1 24
1800	G.A.N.	1689	1671	1665	-1 42
355	Gascogne (B)	375 50	376	376	-0 13
1060	Gaz et Eaux	1021	1020	1035	+1 37
976	Geophysique	955	964	980	+2 62
390	Gerland Ly.	467 50	461	459	-1 82
850	Groupe Cité	610	606	608	-0 33
345	GTM-Entrep.	303 90	305	305	+0 36
1040	Guyenne-Gas.	1026	1021	1021	-0 49
177	Hachette	162	165	164 10	+1 30
535	Havas	503	506	514	+2 19
525	Hénin (La)	527	527	527	....
966	Hutchinson	1130	1137	1157	+2 39
215	Imétal	220 90	220	217 40	-1 58
109	Immob. Phénix	115	115	116 50	+1 30
77	Ingénico	77	77 50	77	....
3000	Inst. Mérieux	3500	3450	3410	-2 57
390	Interbail	439 70	430	432	-1 75
1040	Intertechnique	1005	980	1010	+0 50
650	J. Lefebvre	651	630	623	-4 30
820	Labinal	748	731	743	-0 67
2830	Lab. Bellon	3200	3191	3190	-0 31
345	Lafarge	328	326 50	328 50	+0 15
345	Lebon	306	306	306	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3400	Legrand	3439	3400	3405	-0 99
1940	Legrand (DP)	1800	1800	1810	+0 56
580	Legris Industries	523	525	524	+0 19
750	Locabail Imm.	778	775	777	-0 13
410	Locafrance	418 60	406	406	-2 99
645	Locindus	700	682	708	+1 14
340	Locheire	345	331	331	-4 06
3730	L.V.M.H.	3592	3595	3640	+1 34
470	Lyon.Eaux/Dumez	475	480	479	+0 84
210	Majorette Ly.	158	155	150	-3 85
295	Mar. Wendel	240	238	239	-0 42
230	Matra	213	210 10	210 50	-1 17
500	Merlin-Gerin	455	460	460	+1 10
84	Metaleurop	82	82	78 20	-4 63
115	Métrologie In.	107	109	106	-0 93
82	Michelin	62 50	63	63 25	+1 20
865	Midi (Cie)	870	871	873	+0 34
84	Midl. Bk Sa *	76 80	75 10	75 50	-1 69
335	Min. Salsig (Ny)	348	340 10	340	-2 58
96	MMB	87	87	87	....
79	Moulinex	79 50	79	79	-0 63
1330	Navig. Mixte	1290	1290	1290	....
129	Nord-Est	116 50	115	119 30	+2 40
470	Nordon (Ny)	400	395	385 10	-3 73
590	Nouv Galeries	685	685	684	-0 15
585	Occid. (Gle)	557	550	550	-1 26
1440	Omn. f. Paris	1594	1650	1580	-0 88
305	Olipar	276	275 10	279	+1 45
525	Oréal	480	478	482 20	+0 46
485	Paribas	463	465	470	+1 51
1310	Pechelbronn	1310	1301	1300	-0 76
129	Pechiney Int.	120	117 50	118	-1 67
260	Pechiney (CIP)	244	243	241 20	-1 15
455	Penhoet	450	455	450	....
1020	Pernod Ricard	921	930	940	+2 06
515	Peugeot	483 10	489	489 50	+1 32
325	Pinault	334 50	335	333	-0 67
275	Plastic-Omn.	225 10	230	235	+4 40
475	Poliet	404	404	401	-0 74
865	Précabail-Sic.	1024	1015	1011	-1 27
610	Primagaz	618	612	607	-1 78
490	Printemps	569	572	584	+2 64
1860	Promodès	1866	1860	1879	+0 70
320	Radiotechn.	332	321 50	326 90	-1 54
2790	Redoute (La)	2810	2840	2780	-1 07
290	Rémy et Associés	289	282	282	-2 42
245	R. Poulenc CIP	242	242 20	243 50	+0 62
336	Robur Financ.	336	333	336	....
53	Rochette (La)	54	53 10	54	....
1710	Roussel Uclaf	2169	2050	2000	-7 38
3110	R. Impéri.Ly *	3000	2995	2995	-0 17
179	Sade (Ny)	186	185 10	185 10	-0 48
1430	Sagem	1300	1300	1329	+2 23
395	Saint Gobain	373 50	374	375	+0 40
1330	Saint Louis	1245	1240	1270	+2 01
1170	Salomon Ly.	1220	1181	1190	-2 46
405	Salvepar (Ny)	420	405	405	-3 57
800	Sanofi	822	814	824	+0 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1670	S.A.T.	1585	1582	1582	-0 19
255	Saul. Chât.	250	250 70	250 70	+0 28
1270	Saupiquet (Ns)	1320	1280	1280	-3 03
660	Schneider	587	589	585	-0 34
16	SCOA	15 70	15 90	15 90	+1 27
1160	S.E.B.	1175	1161	1175	....
440	Sefimeg	443 90	444 90	446	+0 47
585	Sextant A.	534	528	530	-0 75
1070	S.F.I.M.	905	960	950	+4 97
168	S.G.E.	161	163 20	162	+0 62
590	Simco	537	530	531	-1 12
835	Sk. Rossignol	729	728	720	-1 23
850	Sligos	838	837	836	-0 24
400	Société Géné.	387	387 90	388	+0 26
122	Sodecco (B)	125	124	124	-0 80
150	Sodero (Ns)	152	....	....	....
500	Sodexho	500	509	509	+1 80
78	Sogenal (Ny)	75	75	75	....
400	Sogerap	405	402	405	....
1320	Som.-Allib.	1212	1227	1231	+1 57
1140	Source Perrier	1201	1211	1226	+2 08
530	Sovac	515	525	525	+1 94
440	SPEP	379 90	379	370	-2 61
480	Spie-Batignol	385	390	384	-0 25
1100	Strafor	1053	1055	1055	+0 19
315	Suez	289	289 50	295 10	+2 11
670	Synthélabo	630	630	630	....
95	Thomson	95	93 10	96 70	+1 79
670	Total	635	631	633	-0 31
114	- (certif.)	104 80	105	104 80	....
320	Truffaut Fin.	210	212 10	209 20	-0 38
530	U.A.P.	508	512	511	+0 59
225	U.F.B. Locab.	221	220	221	....
900	U.I.C.	785	795	798	+1 66
560	U.I.F.	580	580	596	+2 76
765	U.I.S.	775	785	795	+2 58
745	Unibail	753	755	754	+0 13
153	U.C.B.	140	140	140	....
340	Valéo	344 50	342	343 90	-0 17
255	Vallourec	214 10	214 10	214	-0 05
365	Via Banque	357 80	357 90	358	+0 06
955	Zodiac	885	890	875	-1 13
1570	Elf Gabon	1620	1640	1630	+0 62
104	Amax	95 10	94 60	94 60	-0 53
100	Amer. Express	97	97 70	98	+1 03
171	A.T.T.	164	164	164	....
126	Anglo Amer.C.	128 20	126	126	-1 72
376	Amgold	333	322	322	-3 30
255	Banco Santander	244	236	236	-3 28
685	B.A.S.F.	632	644	642	+1 58
710	Bayer	660	672	672	+1 82
70	Buffelsfont.	75	73	73	-2 67
63	Chase Manh.	53	53	53	....
87	De Beers	87	85 50	85 50	-1 72
2130	Deutsche Bank	1875	1890	1900	+1 33
1270	Dresdner Bank	1145	1153	1153	+0 70
53	Driefontein	55 15	54 20	54 20	-1 72
178	Du Pont-Nem.	171	173 30	173 30	+1 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
200	Eastman Kodak	200	202	202	+1 00
20	East Rand	23 25	22	22 20	-4 52
58	Echo Bay	55 90	55 20	55 20	-1 25
137	Electrolux	117 90	119 30	119 30	+1 19
199	Ericsson	187	188 50	188 50	+0 80
250	Exxon Corp.	252	252 50	252 50	+0 20
162	Ford Motor	139 90	139 20	139 20	-0 50
45	Freegold	48 20	47	47 40	-1 66
12	Gencor	12 10	12 10	12 10	....
275	Gén. Elect.	262 50	266 50	266 50	+1 52
198	Gén. Motors	190	189	189	-0 53
330	Gén. Belgique	307	306	306	-0 33
58	Gd. Métropol.	53 90	53 10	53 10	-1 48
70	Guinness	69 50	69	69	-0 72
19 50	Hanson PLC	18	17 55	17 60	-2 22
38	Harmony Gold	40 80	39	39	-4 41
148	Hewlett Packard	132 90	133 50	133 50	+0 45
49	Hitachi	42 90	43	43	+0 23
660	Hoechst	605	617	617	+1 98
89	Homestake	95 60	92 10	92 10	-3 56
83	Imp. Chemical	81 80	82 80	82 80	+1 22
550	I.B.M.	547	553	554	+1 28
230	I.T.T.	232 50	233 50	233 50	+0 43
142	Ito Yokado	138	140 70	140 70	+1 96
73	Matsushita	62 15	63 40	63 40	+2 01
15 50	Maxwell	14 55	14 50	14 50	-0 34
137	Mc Donald's	133	135	135	+1 50
415	Merck	395 80	399 50	399 50	+0 93
400	Minnesota M.	399 50	395	395	-1 13
300	Mobil corp.	299	299 10	299	....
190	Morgan J.P.	196 80	200 60	200 60	+1 93
30850	Nestlé	30430	30750	30760	+1 05
960	Nixdorf	947	978	978	+3 27
181	Norsk Hydro	170 80	171	171	+0 29
106	OFSR	112 50	107	107	-4 89
1700	Pétrofina	1700	1702	1702	+0 12
245	Philip Morris	242	242	242	....
62	Philips	57 20	58	58	+1 40
75	Placer Dome	74	71 60	71 60	-3 24
235	Quilmès	249 50	250	250	+0 20
24	Randfontein	23 95	23 10	23 10	-3 55
405	Royal Dutch	389	390 10	390 10	+0 28
43	R.T.Z.	40 70	40 70	40 80	+0 25
3 64	Saat.& Saatchi	3 65	3 65	3 65	....
43	St Helena	44	43 50	43 50	-1 14
300	Schlumberger	290	291 50	291 50	+0 52
46	Shell transp.	44 55	43 90	43 90	-1 46
2010	Siemens	1946	1973	1985	+2 06
265	Sony	228 90	228	228 20	+0 75
73	Sumitomo Bank	60 10	64 10	64 10	+6 66
210	T.D.K.	180 10	177 40	177 40	-1 50
43	Telefonica	42	42 30	42 30	+0 71
32	Toshiba	27 05	28 50	28 50	+5 36
440	Unilever	423	425 50	427 50	+1 06
245	Unit.Techn.	219	219	219	....
336	Vaal Reefs	338	330	330	-2 37
250	Volvo	205	204	204	-0 49
154	West. Deep.	175	170	170	-2 86
165	Xerox Corp.	155 50	157 50	157 50	+1 29
111	Yamanouchi	108 50	110	110	+1 38
1 76	Zambia Cop.	1 76	1 79	1 79	+1 70

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	120	4 17
Emp.Etat 9,8%78	98 46	3 30
10,80% 79/94	101	2 04
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	101 10	10 55
Emp.Etat 13,4%83	106 17	11 98
Emp.Etat 12,2% 84	103 65	1 17
Emp.Etat 11% 85	104 17	7 95
10,26% mars 86	99 95	6 88
OAT 10% 5/2000	99 50	4 63
OAT 9,9% 12/1997	99 46	9 05
OAT 9,8% 1/1996	98 75	7 87
PTT 11,2% 85	102 41	9 72
CFF 10,30% 86	95 05	7 51
CNB Bques 5000F	100 40	3 55
CNB Paribas 5000F	100 35	3 55
CNB Suez 5000F	100 35	3 55
CNE 11,5% 85	101 41	4 59
CNI 1/82 5000F	100 48	3 55
CNT 9 % 88	89 50	4 88
CRH 10,90% déc.85	101 90	8 52
CHARB FCE 3% 100	138 50	....
CNCA	972	....
Cens	....	....
CGE 6 janv. 89/99	552	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	780	776
Applications Hydr.	1380	1341
Arbel	755	758
Astorg	277	....
Bains C.Monaco	880	876
B.Hypoth.Europ.	344 80	....
B.N.P. Intercont.	250	250
Beghin-Say (C.I.)	576	....
Bénédictine	3760	....
Blanzy Ouest	3235	3364
B.T.P.	63	65
Cambodge	555	560
Carbone Lorraine	704	685
Case Poclain	12 50	12 15
C.E.G.F. (Frigor.)	375	....
Centenaire Blanzy	479	480
Cerabati	92	89 50
Champex Ny	135	130
CIC (CIP)	165	165
C.I.M.	770	770
C.I.T.R.A.M. (B)	2400	....
Clause	408	438
Cofimeg	265	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	910	900 o
Cogifi	397	388
Complex	478	480
Cie Industrielle	5000	5150
Cpt Lyon Alemand	395 10	401
Concorde	730	710
Conser.Méd.Prov.	34 30	....
Crédit Gén.Ind.	336	....
Cr Universel (Cie)	570	570
Créditel	117	117
Darblay	674	676
Degremont	1385	1350
Delalande	1650	1640
Delmas Vieljeux	4300	4300
Didot Bottin	1205	1208
Eaux Bassin Vichy	2050	2132
Eaux Vittel	1019	1018
Ecla	171 80	178 60
Electro-Financ.	774	....
Electro-Banque	310	312
E.L.M. Leblanc	734	719
Essilf Bretagne	500	500
Eur.Mag. Paris	4000	....
Eurs (ex. Eternit)	1390	1360
Europ Soutiens Ind.	22	....
Finalens	240	....
F.I.P.P.	165	....
F.N.A.C.	1900	....
Foncière (Cie)	855	866
Fonc.Lyonnaise	840	815
Foncina	501	501
Fougerolle	678	671
France I.A.R.D.	721	....
France SA (La)	1201	1185
From. Paul-Renard	2520	....
Gaumont	995	980
Genefim	258 80	270
Gévelot	531	560
G.F.C.	383	382
G.F.I.I.	300	292
Gds Moulins Paris	1450	....
Groupe Victoire	1208	1175
G.T.I. (Transport)	479 50	478
Immobail	380	365
Immobanque	700	702
Im.Marseillaise	5330	5200
Imm. Plaine-Monceau	410	406
Innovafice	441	435
Invest.(Ste Cie)	3025	3000
Jaeger	55	53
Lambert Frères	376 50	375 10
Lille Bonnières	1635	1600
Loca-Expansion	296	302
Locafinancière	498	498
Locasol	236 40	213 40
Louis Vuitton	691	690
Louvre	3865	3830
Lucia	1750	1730
Machines Bull	40	37 20o
Mag.Uniprix	149 80	145
Magasins	600	610

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	650	640
Mors	124 40	127
Navigation (Nle)	232	225
Optorg	326	325
Oréal (CI)	225	....
Origny-Desvroise	1085	1042
Palais Nouveauté	1000	980
Paluel Marmont	600	800
Parfinance	197	196
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	195 70	198
Paris Orléans	261	256 10
Parthena Invest.	308	305
Pathé Cinéma	1000	875 o
Piper Heidsieck	1940	....
PLM	320	319
Porcher	620	638
Promodès (CI)	1315	....
Publicis	668	650
Rochefortaise	129	125
Rosario	242 20	239
Rougier	427	410
S.A.C.E.R.	275	256
S.A.F.A.A.	384	....
S.A.F.I.C. Alcan	230	208 70o
SAFT	1081	1099
Saga	229	228 50
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	615	603
Satam	90	87 30
Savoisienne M.	149 50	....
S.C.A.C.	758	728
Senelle Maubeuge	415 90	387 o
S.Escd.Part. (M)	136 50	139 20
Siic	632	637
Sinvim	296 10	294
S.I.P.H.	330	329
Sofal	583	570
Sofio	415 10	410
Sofrai	1090	1100
Soficomi	573	553
S.O.F.I.P. (M)	465	465
Sofragi	1370	1357
Sophia-Bail	388	388
Supagi	170	168
Soudure Autogène	821	819
Sovabail	407	418 10
Stemi	725	....
Suez (CP)	240	232 80
Taittinger	3850	3761
Télémécanique Elect.	3922	3949
Testut-Aequitas	824	....
Tour Eiffel	235	235
Ufiner	941	976
U.T.A.	2290	....
Vicat	363 70	354 50
Viniprix	1880	1887
Virax	149 60	149 50
Maroc Sté Brasserie	265	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	785	780
Akzo Nv Sico.	188	....
Alcan Aluminium	85 30	85 60
American Brands	175	173
Arbed	480	474
Asturienne Mines	169 40	....
Banco Popular Espa.	445	460
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	25300	24500
Can.Pacifique	78	77 70
Chrysler Corp.	53 70	....
C.I.R.	12 80	....
Commerzbank	680	700
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	203	....
GBL (Brux Lamb.)	515	....
Gevaert	1130	....
Glaxo Holdings Ltd.	73 20	74 30
Goodyear Tire	70	70
Grace and Co (WR)	99 50	100 50
GTE Corp.	132	....
Honeywell Inc.	430	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	26 60	....
Latonia	310	310
Midland Bank	17 80	....
Noranda Mines	80 10	59 20
Olivetti priv.	11 60	....
Pakhoed hold.	585	....
Pfizer Inc.	370	378
Procter Gamble	399 10	403 10
Ricoh	28	....
Robeco	247 60	251
Rodamco NV	147 40	151
Rolinco	232 50	234 60
Saipem	7 10	....
Sena Group	51	50 50
SKF Aktiebolaget	63	....
Tenneco Inc.	205	....
Thorn Electrical	57 10	58
Toray Ind.	22 60	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1285	....
West Rand Cons.	12 20	12 55

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	285	....
Boiron	815	815
Calciphos	152	152
C.G.H. Cogefor	68	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Coparex	675	650
Drouot Assurances	315	....
Elf Antargaz	1900	....
Europ. Accum.	85	....
Gachot S.A.	90	83
Groupe Extension	184	124 20o
Guy Degrenne	465	....
Haribo Ricqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lectures du Monde	320	....
Nicolas	925	....
Paternelle RD	1220	....
Particip. Percier	397 50	345
Quadrant	240	....
Rorento N.V.	177 70	177 30
St-Gobain-Emballage	2050	2391 d
Sans Mesm.	199 10	183 205
S.E.P.R.	1600	1630
S.P.R. act. B	348	....
Ufimer	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	89 20	....
Wonder	968	765 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 010	4 975	4 760	5 210
Ecu	6 932	6 928	....	....
Allemagne (100 dm)	335 870	336 070	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 300	16 298	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	297 750	297 910	287	307
Italie (1000 lires)	4 481	4 464	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 730	....	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 842	....	9 450	10 250
Grèce (100 drachmes)	3 285	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	399 950	....	396 500	411 500
Suède (100 krs)	89 880	....	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 150	....	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 740	....	46 100	49 250
Espagne (100 pes)	5 322	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 816	....	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 277	....	4 150	4 550
Japon (100 yens)	3 865	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/11
Or fin (kilo en barre)	62700	61500
Or fin (en lingot)	63300	61950
Napoléon (20f)	400	398
Pièce Fr (10 f)	424	.....
Pièce Suisse (20 f)	436	436
Pièce Latine (20 f)	362	365
Souverain	470	457
Pièce 20 dollars	2190	2210
Pièce 10 dollars	1210	1210
Pièce 5 dollars	820	.....
Pièce 50 pesos	2400	2390
Pièce 10 florins	375	370

SICAV (sélection) 9/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	949 69	926 53
Actifon	192 27	187 12
Agepargne	701 94	671 71
Ageplacement	7037 03	7037 03
Agepremière	107 37	107 05
AGF Actions ex CIP	965 55	942
A.G.F. 5000	585 74	561 94
AGF ECU	1012 48	1002 46
AGF Foncier	109 38	106 69
AGF Invest Sicav	101 18	98 71
AGF Interfonds	405 51	395 62
AGF Oblig.	1071 50	1068 17
AGF Sécurité Sicav	11040 52	11040 52
A.G.F.I.M.O.	599 68	585 05
AMERI-GAN	5580 66	5366 02
Amplitude	586 85	550 15
Arbitrages Court.T.	6236 14	6223 68
Associc	1135 12	1135 12
Atout Futur	330 57	322 51
Auracic	1087 41	1055 74
Avenir Alizes	1538 95	1508 77
Avenir CIC	100 27	97 35
Axa Capital	142 08	135 96
Axa Europe	116 60	111 58
Axa Investissements	106 53	101 94
Axa NPI	95 19	91 09
Axa Valeurs PER	112 96	108 09
Capimonétaire	5608 15	5603 65
Capioblig	5607 89	5524 82
Capitacic	1120 67	1104 11
Capital-Monde	335 55	327 37
Cardan Pierre	28 64	27 94
Comic	1143 58	1115 69
Comptavalor	8098 05	8088 92
Convertimmo	360 93	347 06
Crediter	439 35	426 55
Credit Mutuel Capital	1113 77	1091 93
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60•
Diese	1110 45	1083 37
Drouot France	744 15	712 11
Drouot Investiss.	853 60	816 84
Drouot Sécurité	229 74	219 85
Drouot Sélection	137 15	131 24
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecuper	119 84	114 68
Ecureuil Capitalisation	2195 53	2173 79
Ecureuil Invest.	355 93	345 56
Ecureuil Monepremière	57988 34	57988 34
Ecureuil Mondeaire	34178 30	34178 30
Ecureuil Trésorerie	2119 67	2119 67
Ecureuil Trimestr.	1979 84	1960 24
Elicash	412709 63	412709 63•
Energia	256 82	245 17
Eparcic	3117 90	3117 90
Eparcourt-Sicav	4347 88	4337 04
Epargne Associat.	25254 02	25218 20
Epargne Capital	9049 18	8959 58
Epargne Court Terme	588 09	588 09
Epargne Croissance	1451 95	1413 09
Epargne Industrie	81 94	79 75
Epargne J.	80689 92	80689 92
Epargne Long Terme	182 43	177 55
Epargne Monde	1096 17	1066 83
Epargne Obligat.	186 18	181 20
Epargne Première	12615 96	12622 04
Epargne Quatre	1085 03	1058 91
Epargne-Unie	1190 27	1161 24
Epargne Valeurs	407 49	396 58
Epsilon	1151 41	1140 01
Eufinvest	576 61	560 01•
Eurocic Leaders	933 11	905 93
Eurodyn	1060 84	1034 87
Euro Gan	6348 19	6104 03
Euromalf	26 69	26 30
Fonsicav	12433 65	12433 65
FRANCE-GAN	8639 49	8307 20
France Garantie	253 74	263 21
France Index Sicav	93 65	90 91
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	458 60	454 06
Francic	398 21	386 51
Francic Pierre	104 67	101 62
Francic-Régions	1147 40	1113 98

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 97	30 97
Fructi-Capi	35 49	34 97
Fructi Court	123327 24	123327 24
Fructidor	227 76	224 38
Fructi-Epargne	28 64	27 94
Fructifrance	755 91	737 47
Fructimmo	27 52	26 85
Fructi-Premiers	10401 11	10247 40
Fructivar	4727 65	4715 86
Fructoblig	1214 75	1185 12
Gestilion	12683 86	12652 23
Gest.Associations	146 32	143 10
Gest. F. Sécur.	10583 22	10079 26
Horizon	1083 49	1051 93
Interepar	100174 09	97256 40
Interoblig.	11837 89	11382 59
Intersélection Fce.	486 09	471 93
Japacic	146 20	141 94
Jeunepargne	249 31	245 63
Laffitte Amérique	179 01	171 71
Laffitte Europe	234 69	225 12
Laffitte Expan.	234 72	225 15
Laffitte France	297 28	285 16
Laffitte Immobil.	228 94	219 81
Laffitte Japon	390 38	374 47
Laffitte Oblig.	135 90	130 36
Laffitte Rendement	178 25	170 98
Laffitte Tokyo	336 01	322 31
Latitude	5893 17	5884 34
Lenni C.T.	10982 85	10982 85
Lenni L.T.	5927 95	5765 29
Lion Association	11484 90	11484 90
Lion Institution	25102 60	25040
Lionplus	838 28	821 84
Lion Trésor	2121 04	2100 04
Lion 20 000	22974 37	22974 37
Livret Bourse Inv.	479 54	465 57
Livret Portefeuil.	615 21	597 29
Méditerranée	166 82	159 64
Mensuel CIC	10082 86	9982 03
Mondial Investissem.	375 82	358 78
Monecic	5464 26	5464 26
Moneden	58628 45	58628 45•
Mone.J	83301 33	83301 33•
Monévalor	71173 79	71173 79
Mutualité dépôts	11754 45	11730 99
Mutuelle Unie Sel.	138 84	132 96
Natio Court Terme	245946 00	245946
Natio-Epargne	15194 80	15044 36
Natio-Ep. Ret.	112 88	109 88
Natio Epargne Trésor	6723 89	6710 27
Natio-Imm.	1141 05	1110 51
Natio-Inter	1161 04	1129 97
Natio-Monétaire	22153 16	22153 16
Natio Obligations	503 89	490 39
Natio-Patrimoine	1343	1307 06
Natio-Placements	66173 08	66173 08
Natio-Revenus	980 84	971 13
Natio Sécurité	12301 09	12301 03
Natio-Valeurs	748 27	728 24
Nippon-Gan	5533 82	5320 96
Nord Sud Dévelop.	1279 01	1276 48
Obli-Associations	125 37	124 13
Oblicic-Mondial	2307 08	2272 99
Oblicic-Régions	1017 82	1002 78
Oblig. ttes caté.	153 64	151 37
Oblilion	1133 65	1122 43
Oblisécurité	11172 66	11172 66
Optimal	31867 48	30939 30
Oraction	945 69	922 82
Orvalor	5378 12	5183 73
Paribas Capitalisation	1218 43	1200 42
Paribas Epargne	18028 74	17890 76
Paribas Opportunités	109 14	104 69
Paribas Patrimoine	502 19	491 72
Paribas Revenus	88 20	87 33
Patrimoine Retraite	191 88	188 10
Parvalor	603 51	585 83
Phénix Placements	288 29	279 89
Phénix Sécurité	10184 14	10184 14
Pierre Investissements	704 91	687 72
Placement A.	1170 20	1147 25
Placements C.T.	7778 22	7762 69

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6271 12	6258 60
Placement Premier	5707 16	5695 77
Plénitude	115 78	112 66
Poste Gestion	56865 29	56865 29
Première Oblig.	10919 93	10909 02
Prév. Ecureuil	107 72	106 65
Privassociation	25672 57	25572 57
Proficius	1064 75	1038 78
Quartz	115 79	112 97
Réalvalor	813 33	789 64
Rentacic	156 01	153 70
Revenus Trimestr.	5304 81	5252 29
Revenu-Vert	1123 05	1106 45
St Honoré Bio-Alim.	837 57	799 59
St Honoré Global	231 91	221 39
St Honoré Mat Plac.	189 42	180 83
St Honoré Pacifique	535 64	511 35
St Honoré PME	476 10	454 51
St Honoré Real	13025 89	12973 99
St Honoré Services	457 89	440 28
St Honoré Techno.	687 30	656 13
Sécuricic	1527 62	1527 62
Sécuri-Gan	13263 69	13003 62
Sécuri-Taux	1214 44	1214 44
Sicasdem	681 95	671 87
Sicav Associations	1615 01	1612 59
S.F.I. fr. et étr.	598 20	580 78
Sicav 5.000	376 48	366 40
S.I. Est	1277 24	1222 24
Silvafrance	589 98	574 19
Sivam	380 60	370 32
Sivarente	205 37	201 34
Silvister	390 52	380 07
S.N.I.	1034 39	1004 26
Sogépargne	306 98	295 88
Sogéfac	53009 90	51465 92
Sogevar	963 67	919 97
Sogiter	1152 47	1100 21
Soleil Investissement	482 87	464 30
Solidec	2095 57	2090 34
Stratégie Actions	790 39	759 99
Stratégie Rendement	1218 94	1180 47
Technocic	941 06	913 65
Techno-Gan	5509 32	5297 42
Thesora	583 47	557 89
Tranplus	132 65	126 94
Trésor Avenir	105 35	104 31
Trésor Plus	1108 82	1097 84
Trésor Réel	12481 61	12481 61
Trésoricic	112082 34	112082 34
Trilion	5073 92	5023 68
U.A.P. Investiss.	405 60	390 94
U.A.P. Act. F.	521 16	502 32
U.A.P. Act. Sél.	573 75	553 01
U.A.P. Aedif.	598 24	578 62
U.A.P. Alcofi	200 79	193 53
U.A.P. Alto	164 25	158 31
UAP Moyen Terme	119 51	115 19
Uni-Associations	118 78	118 76•
Uni-Foncier	1280 32	1249 08
Unifrance	518 81	506 16
Uni-Garantie	1329 11	1304 83
Uni Régions	1364 65	1331 37
Unirente	2438 04	2378 58
Univar	208 38	208 38•
Univers Actions	1149 27	1121 24
Univers-Obligation	1621 16	1581 62
Valorem	483 85	472 05
Valorg	1806 07	1804 27
Valrea!	46397 22	46374 03
Vauban	25151 58	25126 41•

o : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Mort du poète grec Yannis Ritsos

Les espoirs, les luttes et les joies d'un peuple

Le poète et romancier grec Yannis Ritsos est mort lundi 12 novembre à Athènes, à la suite d'une crise cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

Il est difficile pour un Grec d'apprendre la mort de Yannis Ritsos *sans s'émouvoir*. Sa disparition suscitera certainement des articles et des commentaires dans le monde entier. Il est probablement l'un des poètes vivants les plus traduits. La France a publié une bonne trentaine de ses recueils et de ses pièces de théâtre, qui s'inspirent souvent des tragiques grecs.

On peut noter qu'il était particulièrement attaché à la France, qu'il voyait d'abord comme le pays de la Révolution (« *Tu as lancé* – écrit-il – *1789, hirondelle dans les fils télégraphiques du ciel, pour annoncer le Tout Premier Printemps* »).

Mais, pour les Grecs, Ritsos était plus et autre chose qu'un grand poète, peut-être le plus grand de sa génération, qui compte pourtant deux prix Nobel (George Seféris, mort en 1971, et Odhysséas Elytis). Car il n'y a pas un Grec, aussi humble soit-il, qui ne connaisse par cœur certains poèmes de Ritsos, qui ne les ait chantés un soir, au *temps de la dictature des colonels*, dans une taverne.

Mikis Théodorakis et les autres compositeurs qui ont mis en musique sa poésie ont largement contribué à sa popularité. Mais ce que Ritsos doit à ces compositeurs, ils le lui doivent aussi. L'œuvre de Théodorakis serait singulièrement appauvrie sans les poèmes d'*Epitaphios*, une des toutes premières œuvres de Ritsos, et de *Grécité*.

Des mots simples et des phrases lapidaires

Ritsos, qui a subi bien des ennuis au cours de sa vie, les uns dus à une santé fragile, les autres à son engagement politique à gauche, a également connu le rare bonheur d'être aimé par tout un peuple dont il a profondément partagé les espoirs, les luttes, la détresse, mais aussi les joies et les plaisirs.

Ses mots sont simples, ses phrases lapidaires : « *Ils arrivent, en longue file dans la nuit, ceux qu'on a tués.* » Il évoque les événements douloureux d'une plume pudique. Ainsi le poème qui débute par l'annonce de l'exécution de quarante partisans se termine par ces vers : « *C'est pourquoi, le soir, les vieilles sont assises à leur porte comme d'antiques icônes / C'est pourquoi les yeux de nos enfants se sont agrandis si vite / Et que nos chiens font semblant de regarder ailleurs quand passent les gendarmes.* »

Ritsos a surtout créé une foule d'images, quelquefois teintées de surréalisme (il imagine des portes flottant sur la mer : « *Tout à coup les pêcheurs entendent frapper à ces portes-là et s'éveillent* »), puisées dans la vie ordinaire, les gestes quotidiens... « *Derrière des choses simples, je me cache, pour que vous me trouviez ; si vous ne me trouvez pas, vous trouverez les choses.* » La mer est omniprésente dans sa poésie, notamment dans l'une de ses toutes dernières œuvres traduites en français, *la Fenêtre* : « *Les poissons, oppressés par l'eau, remontent à la surface... personne ne résiste indéfiniment sous cette masse d'eau, dans cette limpidité asphyxiante* ».

C'est dire que le mot « grécité » porte désormais sa marque.

VASSILI ALEXAKIS

[Né le 1er mai 1909 dans le Péloponnèse, auteur d'une œuvre considérable (plus de cent livres, traduits dans une vingtaine de langues), Yannis Ritsos était l'une des grandes voix de la gauche grecque. Communiste convaincu, salué par Aragon en 1947 comme « *l'un des plus grands et des plus singuliers poètes d'aujourd'hui* », jouissant d'une reconnaissance internationale sanctionnée par de nombreuses distinctions (dont le prix Lénine en 1977), son nom fut plusieurs fois évoqué pour le prix Nobel.

De santé fragile – tuberculeux, il fut hospitalisé dans un sanatorium de 1928 à 1931. – Yannis Ritsos fit coïncider son engagement révolutionnaire et l'exercice de la poésie. Son premier recueil, *Tracteur*, date de 1931. En 1936, il publie *Epitaphe*, suite de poèmes que la musique de Mikis Théodorakis popularisera.

La poésie de Ritsos, comme son théâtre et ses romans, mêle un lyrisme personnel et les grands thèmes de la mémoire, de l'exil et de la mort. L'expérience de la prison, après la guerre d'abord puis à l'époque des colonels rendra ce lyrisme plus âpre : « *Ce pays est aussi dur que le silence. / Il serre contre son sein ses dalles enflammées, / Il serre dans la lumière ses vignes et ses olives orphelines. / Il n'a pas d'eau. Seulement de la lumière. / Le chemin se noie dans la lumière. / Métal est l'ombre de l'enclos.* »

Parmi les nombreux recueils de Ritsos traduits en français, citons : *Quatrième Dimensions* (Seghers, 1958) ; *Témoignages* (idem, 1966) ; *La maison est à louer* (EFR, 1967) ; *Grécité* (Fata Morgana, 1968 et 1976) ; *le Mur dans le miroir* suivi d'*Ismène* (Gallimard, 1973)...

P. K.]

□ **Jean-Marie Villégier nommé à la tête du Théâtre national de Strasbourg.** – Jack Lang, ministre de la culture, devait annoncer officiellement, lundi 12 novembre, la nomination de Jean-Marie Villégier, metteur en scène spécialisé dans le théâtre baroque, à la tête du Théâtre national de Strasbourg, en remplacement de Jacques Lassalle, administrateur général de la *Comédie-Française*. Dans les centres dramatiques nationaux, Brigitte Jaques (metteur en scène du *Partage de midi* actuellement à l'Atelier) s'installe à Aubervilliers, en remplacement d'Alfredo Arias qui n'a pas renouvelé son contrat, tout comme Gildas Bourdet à Lille où lui succède Daniel Mesguich. Christian Schiaretti est nommé à Reims, René Loyon à Besançon. Au centre dramatique régional d'Angers, Patrick Pelloquet remplace Jean Guichard. Rappelons enfin que Alain Milianti a pris la direction de la maison de la culture du Havre, et Emmanuel de Véricourt celle de Rennes.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
SCIENCES
Le Monde et MÉDECINE

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 11-12 novembre 1990 *a été tiré à 525 741 exemplaires.*

GUATEMALA : le premier tour de l'élection présidentielle

Le candidat évangéliste serait en tête

GUATEMALA

de notre correspondant en Amérique centrale

Déjouant tous les pronostics, le candidat du Mouvement d'action solidaire (MAS), M. Jorge Serrano, aurait obtenu le meilleur score au premier tour de l'élection présidentielle organisé dimanche 11 novembre au Guatemala. Avec 36 % des voix, *selon les résultats préliminaires* portant sur 40 % des suffrages exprimés dans la capitale, M. Serrano *devance largement* M. Jorge Carpio (16 %) que tous les sondages donnaient favori. Celui-ci n'arriverait qu'en *troisième position derrière le* candidat du Parti pour l'avancement national, M. Alvaro Arzu (32 %). *Tous les trois représentent des partis* de droite, la gauche n'ayant recueilli qu'un peu plus de 2 %. Le deuxième tour aura lieu le 6 janvier.

Aucun des neuf autres candidats ne réussit à dépasser la barre des 10 %. Comme prévu, la démocratie chrétienne arrivée au pouvoir en 1986 après seize ans de dictature militaire essuie un revers important. L'augmentation du taux d'abstention *par rapport au scrutin de 1986* (environ 40 % contre 25 %) serait surtout due au fait que le vote n'est plus obligatoire.

Une victoire de M. Serrano serait indirectement celle du général Efrain Rios Montt qui n'avait pas obtenu l'autorisation de se présenter aux élections pour avoir participé au coup d'Etat militaire de 1982 (*le Monde du 10 novembre*). Il semble finalement que les évangélistes, aient décidé de reporter massivement leurs voix en faveur de M. Serrano qui, comme le général Rios Montt, appartient à une organisation protestante. « *Dieu nous a donné un grand coup de main* », s'est écrié le candidat à la vice-présidence du MAS, l'homme d'affaires Gustavo Espina. La campagne du MAS aurait été généreusement financée par les églises protestantes des Etats-Unis, ce qui préoccupe au *plus haut point la hiérarchie catholique* incapable de freiner le mouvement de conversion en cours depuis plusieurs années.

M. Serrano a évité au cours de la campagne électorale d'être trop directement associé au général avec lequel il est cependant apparu dans un de ses messages télévisés. Les deux hommes ont été étroitement associés en 1982-1983 alors que *le général Rios Montt était* président de la République. Celui-ci avait désigné M. Serrano à la tête du Conseil d'Etat, organisme créé pour préparer la transition démocratique. Cette nomination, avait-il raconté à l'époque, lui avait été inspirée par une « *vision* » que des membres de son groupe religieux, l'Eglise du verbe, lui avaient communiquée.

B. DE LA G.

□ **COLOMBIE : une quarantaine de morts au cours de combats entre l'armée et la guérilla.** – Plusieurs villages du nord-est du pays ont été attaqués, le 10 novembre, par les Forces *armées révolutionnaires de Colombie* (FARC, communistes) et l'Armée de libération nationale (ELN, castriste). Ces affrontements ont fait une quarantaine de morts, dont dix militaires de l'armée régulière et six guérilléros. En réaction, le gouvernement colombien a affirmé dimanche qu'il n'entamerait pas de dialogue de paix direct avec la guérilla. – (*AFP.*)

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

CMG

UNE première, cette énième – c'est jamais que la dixième depuis 1968, – cette grande manif *des lycéens en* colère. A la différence des précé*dentes, elle est entièrement prise* en charge par l'adversaire. Vous voulez quoi ? Du fric et des flics ? En voici, en voilà. L'administration, les conseils régionaux, les municipalités, gauche et droite confondues, la SNCF, rivalisent de compréhensive *générosité.*

Subventions, transports gratuits, même les policiers ont répondu présent à leur appel : CRS-SOS ! Non seulement ils y sont allés de leurs conseils : *Passez par le boulevard Montparnasse et le pont de l'Alma, rendez-vous au rond-point des Champs-Elysées, ça vous attirera du monde et ça vous mettra à dix mètres de l'Elysée,* mais ils ont accepté d'enthousiasme de se joindre *au défilé.*

Normal, leurs coordinations ont beau avoir été récupérées par les cocos, les trotskos et les socialos, la politique, ils n'en veulent ni cru ni cuit, ces gamins. Et ils peuvent pas bénéficier de l'aide active de la *CGT, qui traditionnellement met des* cars et des bus à la disposition de ses militants en mal de revendica*tions. Comme le faisait aigrement* remarquer, ce matin, un confrère du *Figaro*, les autres doivent y aller à pied, à cheval ou en voiture. A leurs frais. Pas aux nôtres.

Moi, je trouve ça *drôlement* mesquin, ce genre de réflexion, parce qu'enfin, de toute *évidence*, nos enfants n'ont pas assez de sous *pour* exiger plus de sous, histoire d'exercer leur activité dans des conditions décentes. Et ils sont pas les seuls. Prenez les infirmières. Epuisées, obligées de bosser des *huit jours* ou des huit nuits d'affilée, faute d'effectifs, elles sont à bout de nerfs et elles prétendent que la vie de leurs malades est en danger. Si jamais elles décidaient de redescendre *dans la rue*, ce serait pareil, question sécurité. Là, étant donné ce qu'elles gagnent, elles se tâtent, normal. Ça coûte cher de faire grève.

Si vous mettez en équation la perte d'audience des syndicats, et la débâcle du service public, qu'est-ce que vous obtenez ? La CMG, la Contribution manif généralisée. Non, je plaisante pas, vous verrez, au train où ça va, d'ici l'an *2000 on y aura tous droit. Parfaitement logique, parfaitement dément.*

Alors que la chancellerie annonce une rallonge budgétaire

L'intersyndicale des magistrats fonctionnaires et avocats maintient ses deux journées d'action

Le ministère de la justice, par la voix du directeur de cabinet du garde des sceaux, M. Jean-Pierre Dintilhac, a informé, le vendredi 9 novembre, l'intersyndicale des magistrats, fonctionnaires et avocats, que le gouvernement *s'engageait à présenter* un amendement au budget de la justice. L'importance de cette « *rallonge* », pas plus que ses modalités d'affectation, n'ont été précisées.

L'intersyndicale s'est aussitôt déclarée prête à engager des négociations avec le ministère. Elle n'entend pas pour autant annuler les journées d'action prévues de longue date. L'intersyndicale appelle ainsi ses troupes à « *poursuivre et accélérer la paralysie de l'institution judiciaire.* »

Deux dates ont été retenues : le jeudi 15 novembre, jour du vote du budget de la justice à l'Assemblée *nationale* (ce budget avait *été réservé* et doit faire l'objet, à l'Assemblée, d'un vote groupé avec les autres budgets réservés), l'intersyndicale appelle « *à la tenue d'assemblées générales dans toutes les juridictions, services et établissements dépendant du ministère de la justice, à la distribution de tracts aux citoyens et justiciables* » et « *à des arrêts de travail* ». Le 30 novembre, une nouvelle journée nationale d'action est prévue, au moment où doivent se tenir, en présence du président de la République et du ministre de la justice, des cérémonies à l'occasion du bicentenaire de la Cour de cassation. « *La mobilisation de tous est indispensable,* estime l'intersyndicale dans un communiqué, *non seulement pendant toute la période budgétaire qui doit s'étaler jusqu'à la fin décembre, mais encore au-delà, pour voir aboutir nos revendications, que celles-ci soient d'ordre budgétaire, statutaire ou institutionnel. Nous avons réussi à faire passer cette idée que la justice en France est en crise. Il nous appartient maintenant de faire en sorte, dans l'unité, que les solutions apportées soient à la hauteur de nos espoirs.* » Une rencontre est prévue jeudi 15 novembre au ministère de la justice, entre les représentants de l'intersyndicale et le cabinet du garde des sceaux.

A. Lo

□ **L'ancien international de football José Touré grièvement blessé.** – L'ancien international de football José Touré s'est grièvement blessé, samedi 10 novembre, lors d'une chute à travers une verrière chez des amis bordelais. Blessé au *bras droit, il a dû subir deux opérations.*